Le Monde

10 F
en vente jusqu'au
29 novembre 1999

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17055 – 10 F - 1,52 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 26 NOVEMBRE 1999

Un cahier spécial de quarante pages

Violence à l'école

■ Le bilan d'un an de plan Allègre : une stabilisation trompeuse

■ Les violences s'enracinent dans les collèges et lycées sensibles

■ Paris et sa banlieue continuent à se dégrader

■ Paroles d'adolescents et reportages

Lire pages 12 et 13

La France dopée par la croissance mondiale

● L'activité économique en France augmenterait de 2,7 % en 1999 au lieu des 2,3 % annoncés ● L'Union européenne prévoit 3 % pour les Quinze en 2000 et 2001 ● La baisse du chômage devrait s'accélérer ● Aux Etats-Unis, la croissance a atteint 5,5 % au troisième trimestre

LE NOUVEAU MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Christian Sautter, successeur de Dominique Strauss-Kahn à Bercy, hérite d'une conjoncture économique exceptionnelle. Les chiffres rendus publics par l'Insee, jeudi 25 novembre, confirment qu'après le *« trou d'air »* du début de l'année l'activité économique est en forte reprise en France. Grâce à une consommation et à des investissements soutenus, le pays a enregistré, au troisième trimestre (juillet à septembre), une croissance de son activité de 1 %, après 0,8 % au deuxième trimestre. Pour l'année 1999, la progression du produit intérieur brut (PIB) dépassera les 2,3 % prévus dans le budget et pourrait avoisiner les 2,7 % envisagés il y a un an par M. Strauss-Kahn. Cette forte activité a permis à l'Etat d'enregistrer un surplus de recettes fiscales de 13 milliards de francs.

L'amélioration de la conjoncture est générale en Europe. Mercredi, le commissaire européen chargé des questions économiques et monétaires, l'Espagnol Pedro Solbes, a présenté, à Bruxelles, des prévisions très optimistes pour l'ensemble de l'Union : la croissance devrait passer de 2,1 % en 1999 à 3 % en 2000 et 2001, ce qui devrait permettre la création de 5,5 millions d'emplois. Pour les Quinze, le taux de chômage devrait passer de 9,2 % en 1999 à 8 % en 2001 (de 11,1 % à 9,8 % en France). Les Européens consomment et investissent massivement, leurs exportations sont en outre favorisées par la faiblesse actuelle de l'euro, tombé, mercredi à New York, au-dessous du seuil de 1,02 dollar. Aux Etats-Unis, la croissance, soutenue depuis 1992, reste forte. Le PIB a crû, au troisième trimestre, à un rythme annuel de 5,5 %.

Mercredi, Christian Sautter a annoncé que, conformément à l'avis du Conseil de la concurrence, le gouvernement français met son veto à l'achat d'Orangina par Coca-Cola.

Lire pages 2 et 19

L'Avenir

UN DIRECTEUR de journal qui, en 1899, s'apprêtait à présenter à ses lecteurs un supplément consacré au XXe siècle se serait sans doute dit que la tâche était facile !

ÉDITORIAL

Car au tournant du siècle précédent, en cette année 1900 qui se profilait dans une certaine fébrilité, le scientisme et l'optimisme historique connaissaient leur apogée. Nos pays vivaient alors la généralisation de la grande révolution industrielle qui, à travers la colonisation, paraissait devoir atteindre les endroits les plus reculés de la terre. On proclamait le triomphe de la science, les certitudes du progrès rassuraient et l'espoir de la liberté gagnait les esprits.

J.-M. C.

Lire la suite page 18

Les nanotubes, matériau du futur

LES ÉTONNANTES propriétés de ces minuscules fibres creuses de quelques millionièmes de millimètre de diamètre fascinent chercheurs et industriels. Matériau prometteur pour des usages aussi divers que la fabrication de câbles électriques extrêmement résistants ou le stockage d'hydrogène, les nanotubes se prêtent, surtout, à la confection de puces électroniques ultraminiaturisées. Si leur coût reste, pour l'instant, peu compatible avec une production de masse, leur façonnage progresse rapidement dans les laboratoires, où on leur découvre sans cesse de nouvelles applications potentielles. Notre rendez-vous scientifique, réalisé avec la revue britannique *Nature* et le quotidien espagnol *El Pais*.

Lire page 26

A Seattle, un dîner avec ministres vaut 250 000 dollars

CELA se passe aux Etats-Unis, dans l'Etat de Washington, à Seattle, capitale mondiale du commerce international, pour une semaine, à partir du 30 novembre. Depuis le printemps, la ville se prépare au lancement du « cycle du millénaire », à l'ouverture de nouvelles discussions sur la libéralisation du commerce mondial. Pas moins de huit mille participants officiels, dont deux mille journalistes... et quelque cinquante mille manifestants y sont attendus dès la fin de la semaine. Le sommet qui va opposer les « pro » et les « anti »-mondialisation est placé sous la surveillance de centaines de policiers dépêchés en renfort par le FBI.

Les Etats-Unis sont fiers d'avoir été choisis pour accueillir l'événement, mais le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de débourser un dollar de son budget pour financer cette rencontre planétaire : l'administration estime que le contribuable n'a pas à payer pour ça. Le privé s'en occupe, comme pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Conformément à la tradition du *fund-raising* (collecte de fonds) rôdée pour les campagnes électorales américaines, le principe est : plus le bienfaiteur paie, plus il est introduit dans le cénacle, le *must* étant de participer à certains dîners et d'être placé le plus près possible de l'hôte d'honneur.

Une association privée a été créée pour l'occasion. Seattle Host Organisation (SHO), constituée de soixante-cinq sponsors – dont un seul européen, Lufthansa – et présidée par Phil Condit et Bill Gates, les patrons de Boeing et de Microsoft, veut attirer le gratin des hommes d'affaires de manière à couvrir un budget qui avoisine 10 millions de dollars. Six niveaux de contribution ont ainsi été définis : l'Emeraude (250 000 dollars), le Diamant (entre 249 999 et 150 000 dollars), le Platine (entre 149 999 et 75 000 dollars), l'Or (entre 74 999 et 25 000 dollars), l'Argent (entre 24 999 et 10 000 dollars) et le Bronze (entre 9 999 et 5 000 dollars). Les propositions sont alléchantes pour qui veut pouvoir approcher un ministre, entrevoir le président des Etats-Unis, voire Fidel Castro, ou entendre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en *live*.

Quelques privilégiés, badgés Emeraude, Diamant et Platine, pourront ainsi assister au dîner officiel avec les ministres des cent trente-cinq pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils auront accès, le 29 novembre, à la cérémonie d'ouverture au Paramount Theater, devant six mille personnes, avec pour vedette américaine Bill Clinton. Ils seront de droit invités à participer le lendemain à la fête organisée par Boeing dans son Museum of Flight. Les Or et les Argent pourront avoir accès à certaines conférences, être tenus au courant des progrès des négociations et suivre les séminaires thématiques organisés par Microsoft et la compagnie d'assurances privée Chubb. Quant aux Bronze, ils devront se contenter de la documentation...

Le dispositif est bien huilé. Mille cinq cents personnes de la SHO y ont travaillé depuis des mois. Restera à l'OMC, institution intergouvernementale, à maintenir son image de neutralité, de juge de paix du commerce international, après avoir été l'hôte des deux plus grosses entreprises mondiales privées.

Babette Stern

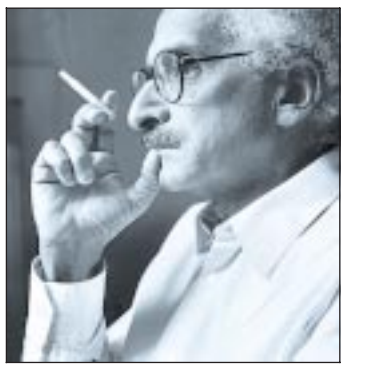

DENIS DAILLEUX

LITTÉRATURE

« Le Monde des livres »

Au sommaire : l'enfer des prisons égyptiennes, par Sonallah Ibrahim ; Vladimir Nabokov dans « La Pléiade » ; Henri Atlan ; les vies de *L'Express* et de *Libération* ; la tentation de Carl Jung, etc.

Notre supplément littéraire

Pour la liberté de critique

ANDRÉ TÉCHINÉ

LA POLÉMIQUE engagée par certains cinéastes contre les critiques de cinéma est relancée après la publication, dans *Le Monde* du 25 novembre, du texte préparé par Bertrand Tavernier. André Téchiné, comme Romain Goupil et Malik Chibane, a refusé de signer. Il explique pourquoi.

Lire page 29

Allemagne, 3,50 DM ; Antilles-Guyane, 12 F ; Autriche, 30 ATS ; Belgique, 60 FB ; Canada, 3 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 1 100 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 300 PTA ; Grande-Bretagne, 1,25 £ ; Grèce, 600 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3 500 L ; Luxembourg, 60 FL ; Maroc, 12 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 4 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 12 F ; Sénégal, 1 100 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,90 FS ; Tunisie, 1,5 Din ; USA (NY), 2,5 $; USA (others), 3 $.

M 0147 - 1126 - 10,00 F

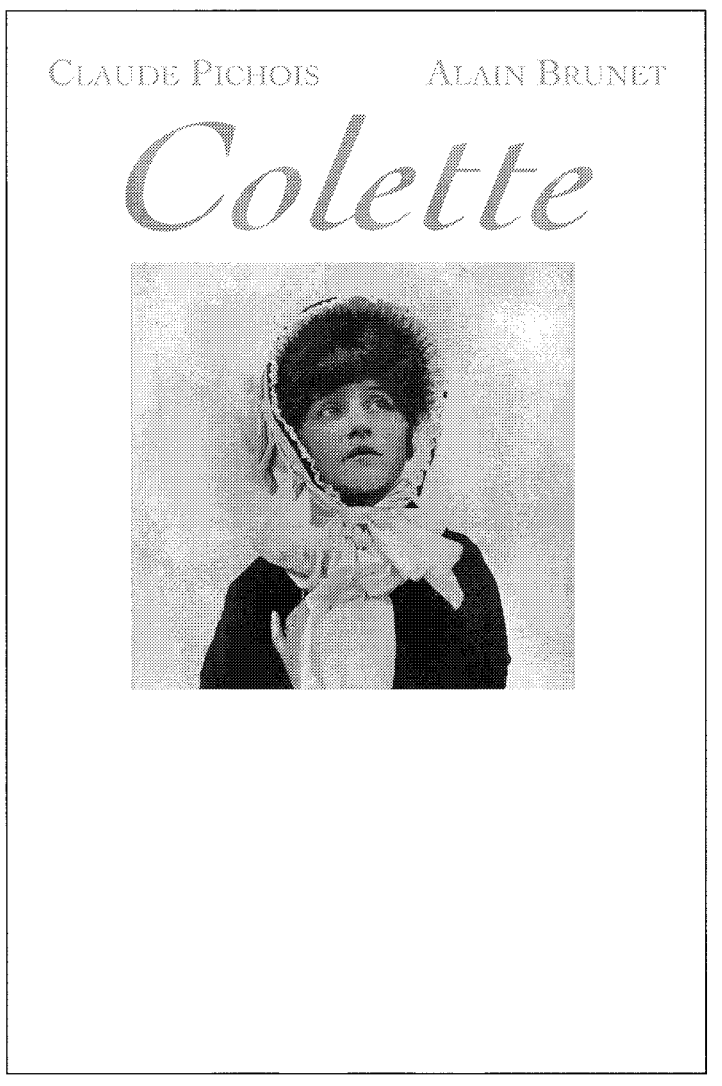

Lionel Jospin est-il socialiste ?

LIONEL JOSPIN est-il encore socialiste ? Pendant les quatre heures de débats, dimanche 21 novembre, du séminaire sur le « Progressisme au XXIe siècle », à Florence, le premier ministre n'a pas prononcé une seule fois le mot « socialisme », même accompagné de l'adjectif « démocratique », qu'il avait abondamment utilisé, quinze jours plus tôt, à Paris, devant le congrès de l'Internationale socialiste (IS). Sans doute a-t-il préféré éviter les mots qui fâchent afin de révéler plutôt ses *« proximités »* avec ses partenaires d'un jour.

Tony Blair défend toujours la *« troisième voie »*, Gerhard Schröder rêve d'un *« nouveau centre »*, l'ancien communiste Massimo D'Alema parle volontiers de *« centre gauche »*. Fernando Cardoso, le président brésilien, loue le projet de taxe Tobin sur les transactions financières internationales qui, dit-il, provoque *« une crise d'urticaire »* chez ses voisins, mais gouverne en intelligence avec des partis de droite.

Placé, au forum florentin, à la gauche du président américain, M. Jospin n'a même pas sourcillé en entendant Bill Clinton, prodigue en compliments sur les résultats économiques du premier ministre français, se réjouir de voir réunie à Florence la *« gauche libérale »*. *« Liberal »*, a rappelé ensuite le premier ministre, signifie *« progressiste »* aux Etats-Unis...

Va pour « progressiste » ! Mais tout indique, à travers son entretien, au printemps, à *La Revue socialiste*, son discours à l'IS, ses messages de Florence, que celui qui était revenu à la tête du Parti socialiste, en octobre 1995, en prônant le *« réalisme de gauche »*, procède à une refondation moderne et progressive de son « identité ».

Défendant la régulation de l'économie mondiale, l'égalité des chances et les droits de l'homme, M. Jospin ne s'est permis qu'une seule audace idéologique en mettant ses partenaires de Florence en garde contre les *« conséquences d'un capitalisme chimiquement pur »* qui *« voudrait mettre l'étreinte du marché sur toutes les sphères de l'activité humaine »*. *« Je ne crois plus aux modèles »*, a-t-il lancé, tout en soulignant qu'une bonne gouvernance suppose un *« dosage »* entre *« volontarisme »* et respect des *« réalités économiques de la compétition »*.

Michel Noblecourt

Lire la suite page 18, nos informations page 8 et le point de vue de David Miliband page 17

MICHEL MONTEAUX

PORTRAIT

La Panthère rose du RPR

Elle a voté avec le PS le pacte civil de solidarité (PACS). Elle travaille volontiers avec des femmes de gauche, Gisèle Halimi et l'historienne Geneviève Fraisse. Elle découvre au Parlement *« un temple machiste »*. Issue d'une famille de gaullistes, Roselyne Bachelot, députée RPR de Maine-et-Loire, cultive assidûment, à droite, une image politique décalée. p. 16

International	2	Carnet	25
France	8	Aujourd'hui	26
Société	12	Météorologie, jeux	28
Régions	15	Culture	29
Horizons	16	Guide culturel	31
Entreprises	19	Kiosque	32
Communication	21	Abonnements	32
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	33

LeMonde Job: WMQ2611--0002-0 WAS LMQ2611-2 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:08 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2044 Lcp:700 CMYK

ÉCONOMIE La croissance s'accélère en Europe. Selon la Commission de Bruxelles, la hausse de la production intérieure brute des Quinze atteindra 2,1 % cette année et 3 % en 2000. Bruxelles, soulignant la confiance des consommateurs et des entreprises, n'exclut pas un *« surcroît de dynamisme »* qui pousserait encore les feux de la croissance. ● LES INDICATEURS sont au vert : consommation des ménages, investissements, exportations sont en hausse. ● LE CHÔMAGE se réduit lentement : il reviendrait à un taux de 9,2 % de la population active à la fin 1999 et de 8,8 % fin 2000. ● AUX ÉTATS-UNIS, la croissance a crû au rythme de 5,5 % entre juillet et septembre, portée par une forte consommation. ● EN FRANCE, la hausse du PIB devrait dépasser 2,7 % cette année, l'économie ayant oublié le *« trou d'air »* de l'an passé.

La croissance s'accélère en Europe et reste exceptionnelle aux Etats-Unis

Consommation, investissement, exportations : tous les moteurs de l'économie européenne sont allumés. Le PIB des Quinze croîtra de 2,1 % cette année et de 3 % en 2000, selon la Commission de Bruxelles. Les Américains, enrichis par la Bourse, sont pris d'une boulimie d'achats

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Une croissance qui s'accélère pour passer de 2,1 % en moyenne dans l'Union européenne (UE) en 1999 à 3 % en 2000 et 2001 (2,9 % pour la zone euro), une inflation très modérément en hausse, le chômage en net recul, des déficits publics mieux maîtrisés : les prévisions économiques que vient de publier la Commission de Bruxelles pour la période 1999/2001 sont résolument optimistes. Selon elle, le seul vrai risque pesant sur cette embellie est celui du « scénario noir » aux Etats-Unis : recrudescence de l'inflation qui provoquerait une hausse des taux d'intérêt, suivie d'une chute brutale de Wall Street et, par voie de conséquence, d'une diminution de la consommation.

Après le ralentissement du premier semestre, dû aux effets des crises russe et asiatique, l'amélioration de la conjoncture internationale a permis une relance de l'activité dès l'été 1999. Désormais toutes les composantes de la croissance sont favorablement orientées. Les exportations vont encore bondir, dopées notamment par la faiblesse persistante de l'euro par rapport au dollar ; les dépenses de consommation privée, stimulées par la progression des rémunérations, la diminution de l'épargne de précaution et le redressement du marché du travail, devraient continuer de croître ; et l'investissement est tiré par le regain de confiance des chefs d'entreprise et le niveau de rentabilité. La hausse récente des taux d'intérêt par la Banque centrale européenne (BCE), combinée à une utilisation relativement faible des capacités de production, risque toutefois de freiner quelque peu cette tendance.

REBOND GÉNÉRALISÉ

Pedro Solbes, le commissaire (espagnol) compétent pour la politique économique et monétaire, n'a cependant aucune critique à adresser à la BCE et met au contraire l'accent sur la baisse des taux à long terme que favorise sa décision. Les experts bruxellois chiffrent entre 6 % et 7 % par an la croissance des investissements dans l'UE (en France, 6,7 % en 1999, 6,9 % en 2000, 6,4 % en 2001).

Au sein de l'UE, du fait notamment de réactions divergentes aux crises russe et asiatiques, la croissance a été peu homogène en 1999. Faible en Allemagne (1,5 %), en Italie (1,1 %) et en Belgique (1,8 %), affectée par la crise de la dioxine, elle a été au contraire très soutenue en Irlande (près de 8 %), mais aussi en Grèce, en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suède, qui obtiennent des taux supérieurs à 8 %.

Bruxelles table sur un certain rattrapage des pays actuellement à la traîne, si bien qu'au cours des deux années à venir, tous les Etats membres, à l'exception de l'Italie (2,2 % en 2000) et du Danemark, devraient connaître un taux de croissance supérieur à 2,5 %. Ce rebond généralisé entraînera la création dans l'UE de près de 5,5 millions d'emplois entre 1999 et 2001. Il en résultera une baisse du chômage qui reculerait de 9,2 % en moyenne de la population active en 1999 à 8 % en 2001 (11,1 % et 9,8 % pour la France, seules l'Espagne et l'Italie font moins bien).

En 1999, l'inflation moyenne au sein de l'Union est tombée à 1,2 % (0,6 % en France). En dépit de la forte augmentation du prix du pétrole et du faible niveau de l'euro par rapport au dollar (ce qui renchérit les importations), la Commission croit que l'inflation restera maîtrisée, la situant en moyenne chez les Quinze à 1,5 % en 2000 et 1,6 % en 2001 (1,1 et 1,3 % en France). Cette sagesse des prix est imputable, explique-t-elle, à la sagesse salariale et à l'amélioration de la productivité, mais aussi à l'ouverture à la concurrence de secteurs comme les télécommunications et l'énergie.

Sur le front budgétaire, les objectifs fixés pour la réduction des déficits seront atteints, mais davantage grâce à la bonne conjoncture et aux recettes fiscales qui en résultent qu'en raison d'une politique active d'assainissement. Le déficit public moyen devrait se situer à 1 % du PIB en 1999, 0,6 % en 2000 et, à politique inchangée, à 0,3 % en 2001, soit un niveau très proche de l'équilibre. Mais cette moyenne plutôt satisfaisante dissimule des différences sensibles entre les pays, allant d'un excédent de 4,3 % en Finlande en 2001 (un excédent est prévu alors dans six Etats membres) à un déficit de 2,4 % en Autriche et 1,4 % en France.

La Commission n'exclut pas que le rebond conjoncturel dépasse les anticipations. Le regain de confiance pourrait engendrer *« un véritable surcroît de dynamisme »* et l 'Europe entrer alors dans un cercle vertueux de croissance soutenue non inflationniste du type de celle dont jouissent les Etats-Unis depuis 1992.

Philippe Lemaître

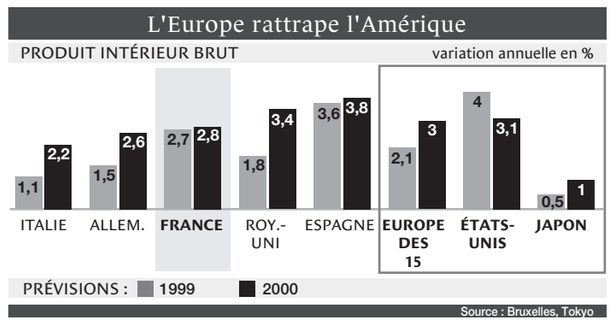

Nouveau recul de l'euro

La révision à la hausse, mercredi 24 novembre, du produit intérieur brut (PIB) américain au troisième trimestre a eu pour conséquence d'accentuer la faiblesse de l'euro. La monnaie européenne est tombée jusqu'à 1,0159 dollar, son plus bas niveau depuis cinq mois. Le 13 juillet, elle avait atteint un plancher historique de 1,0109 dollar. Le décalage de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe reste nettement à l'avantage des premiers, ce qui incite les opérateurs à privilégier l'achat de dollars.

Selon les experts, la déroute du groupe allemand de BTP Philipp Holzmann a porté un coup supplémentaire à l'euro. Les investisseurs anglo-saxons portent un jugement négatif sur l'intervention du chancelier Gerhard Schröder dans cette affaire, preuve, selon eux, de l'archaïsme économique de la zone euro. Les analystes envisagent une intervention de la Banque centrale européenne (BCE) sur le marché des changes pour empêcher la monnaie européenne de tomber sous la barre de 1 euro pour 1 dollar.

L'Amérique tirée par la frénésie des consommateurs

MALGRÉ la reprise économique dont elle bénéficie, l'Europe ne parvient toujours pas à combler son retard de croissance sur les Etats-Unis : l'économie américaine a enregistré, au troisième trimestre, une performance exceptionnelle : son produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5,5 %, en rythme annuel, au cours de cette période, un chiffre nettement supérieur à l'estimation initiale (4,8 %) et aux prévisions des économistes (5 %). Cette hausse est la plus rapide depuis les 5,9 % enregistrés au cours des trois derniers mois de 1998 et elle marque une nette accélération par rapport au deuxième trimestre 1999, où le PIB avait crû seulement de 1,9 %. En valeur, le PIB s'élevait à près de 8 900 milliards de dollars (environ autant d'euros) fin septembre, contre 8 516 milliards de dollars un an plus tôt.

La révision à la hausse par rapport à la première évaluation s'explique avant tout par augmentation des stocks plus forte que prévu : celle-ci reflète la volonté des entreprises de répondre à la frénésie de consommation des ménages américains. Les stocks ont atteint 33,9 milliards de dollars, alors que le département du commerce les avait d'abord estimés à 28,1 milliards ; les dépenses de consommation, qui représentent près des deux tiers du PIB, ont pour leur part crû de 4,6 % au cours du trimestre.

Sur le front du commerce extérieur, les importations ont augmenté de 14,6 % et les exportations de 12,4 %. Le déficit commercial, point noir de l'économie américaine, n'a ainsi amputé le PIB que de 0,65 point au troisième trimestre contre 1,35 point au deuxième trimestre.

Mieux : en dépit de cette vigueur économique, l'inflation est restée contenue. Le déflateur (indice tendanciel des prix du PIB), qui est l'un des indicateurs clés de mesure de l'inflation, affiche une croissance annuelle de 1,1 %.

CERCLE VERTUEUX

Logiquement, le dynamisme économique au troisième trimestre s'est accompagné d'une nette amélioration des profits des entreprises américaines. De juillet à septembre, le résultat net des firmes américaines a progressé en moyenne de 3 % en rythme annuel pour atteindre un montant total de 598,6 milliards de dollars. Le cercle vertueux continue : les profits des sociétés favorisent la hausse de Wall Street, laquelle à son tour stimule l'appétit de consommation de ménages qui détiennent d'importants portefeuilles boursiers.

« L'économie croît de façon échevelée et 1999 se termine en feu d'artifice », a commenté Wayne Ayers, chef économiste chez Fleetboston Financial à Boston, interrogé par l'agence Reuters, en précisant qu'il s'attend à une croissance du même ordre au quatrième trimestre. De fait, les experts se montrent aujourd'hui extrêmement prudents dans leurs prévisions. Depuis déjà plusieurs années, nombre d'entre eux annoncent un ralentissement économique qui se fait toujours attendre.

Pierre-Antoine Delhommais

Tous les indicateurs français sont au vert

FINALEMENT, Dominique Strauss-Kahn aura sans doute raison : la croissance française a désormais toutes les chances d'être de 2,7 % en 1999, comme le prévoyait à l'été 1998 le ministre démissionnaire. Les turbulences internationales et leurs conséquences sur les exportations et l'activité industrielle, qui lui avaient fait revoir sa prévision à la baisse, à 2,3 %, n'auront, en fin de compte, que peu affecté l'économie française.

La France est aujourd'hui bel et bien sortie du *« trou d'air »*, cette période de ralentissement provoquée par les crises asiatique, russe puis sud-américaine. Et avec une vigueur inattendue. Au troisième trimestre, l'activité économique a progressé de 1 %, selon les comptes nationaux trimestriels publiés, jeudi 25 novembre, par l'Insee qui a par ailleurs corrigé à la hausse ses données pour le deuxième trimestre (0,8 % de croissance, contre 0,6 %). Fin septembre, la France affichait donc un acquis de croissance de 2,5 %. Dans les conditions actuelles, la croissance sur l'ensemble de l'année atteindra facilement les 2,7 %.

La croissance française, après avoir été pendant de longs mois exclusivement portée par la consommation des ménages, est désormais alimentée par un deuxième moteur : les industriels se sont remis à produire, à investir et à exporter. La France, qui a bénéficié de la baisse de l'euro par rapport au dollar depuis le début de l'année, tire profit d'un environnement international nettement amélioré. Ses principaux partenaires, au premier rang desquels l'Allemagne, semblent de retour sur le chemin de la croissance. Au troisième trimestre, les exportations hexagonales ont progressé de 4,4 %.

DOUCE EUPHORIE

Pour répondre à cette demande, les entreprises françaises ont donc augmenté leur production et leurs importations de biens intermédiaires et d'équipement. Au total, les importations ont progressé de 2,1 % entre juillet et septembre. Sur cette période, le commerce extérieur a contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point de PIB.

Dans ces conditions, les entreprises n'hésitent plus à faire des investissements. Ceux-ci ont augmenté de 2,4 % au troisième trimestre. Fin septembre, l'acquis de croissance des investissements était de 7 %. Il y a un an, l'Insee prévoyait que l'investissement des entreprises pourrait stagner en 1999... L'emploi est le grand gagnant de cette reprise. Au troisième trimestre, la France a créé 88 200 emplois marchands, après en avoir déjà généré 130 000 nouveaux au premier semestre. Sur l'ensemble de l'année, 100 000 emplois-jeunes seront par ailleurs créés.

Les ménages, qui, eux, n'ont jamais perdu confiance, sont confortés dans leur enthousiasme. Leur moral atteint des sommets. Et cela se voit dans les chiffres. Au troisième trimestre, leur consommation a encore augmenté de 0,9 %. Les ménages se sont notamment rués chez les concessionnaires automobiles. Ils continuent à être friands de téléphones portables et de produits informatiques divers et variés. Forte consommation des ménages, reprise des investissements des entreprises. Au troisième trimestre, la demande intérieure a fortement contribué à la croissance, à hauteur de 0,9 point de PIB.

Seul indicateur qui résiste à cette douce euphorie : les stocks. Les entreprises n'ont toujours pas commencé à les reconstituer, même si elles estiment aujourd'hui qu'ils sont à un bas niveau. Ils contribuent donc toujours négativement à la croissance, la faisant baisser d'un demi-point de PIB au troisième trimestre. *« La vigueur de la demande a pu surprendre certains industriels qui ont puisé sur leurs stocks »*, considère Bercy. Les constructeurs automobiles, notamment, ne s'attendaient pas à de telles ventes. Elles devraient, désormais, reconstituer leurs stocks. Bref, tous les indicateurs économiques sont au vert.

Virginie Malingre

Les collections historiques et contemporaines de l'Officine Panerai sont exposées chez les meilleurs horlogers-bijoutiers : A Paris : 1er - **Chronopassion - Sagil** • 2ème - **Arfan** • 6ème - **Les Montres** • 8ème - **Arfan - Arije - Elysées Shopping - Heurgon** • 16ème **Les Montres** • (06) Cannes : **Ferret** • (06) Nice : **Ferret** • (06) Saint Laurent du Var : **Ferret Cap 3000** • (13) Aix en Provence : **Raynal** (13) Marseille : **Frojo** • (69) Lyon : **JL Maier Haute Horlogerie** • (83) Saint Tropez : **Frojo** • (84) Avignon : **Doux**
Informations au 01 42 18 56 35.

LeMonde Job: WMQ2611--0003-0 WAS LMQ2611-3 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2045 Lcp:700 CMYK

Un projet de corps européen de paix prend forme entre Londres et Paris

Jacques Chirac, Lionel Jospin et Tony Blair se retrouvent, un an après Saint-Malo

Le sommet franco-britannique réuni à Londres à partir de jeudi 25 novembre vise à mettre au point les propositions pour une défense européenne qui seront présentées aux autres partenaires de l'Union au sommet d'Helsinki, le 10 décembre. Celles-ci devraient reprendre l'idée de la formation d'un *« corps multinational » « rapide, souple et mobile »* pour des interventions comparables à celle du Kosovo.

UN AN, presque jour pour jour, après le sommet de Saint-Malo des 3 et 4 décembre 1998, au cours duquel Paris et Londres franchirent une étape décisive sur la voie d'une identité européenne de sécurité et de défense, Tony Blair, pour la Grande-Bretagne, et Jacques Chirac et Lionel Jospin, pour la France, devaient se retrouver, jeudi 25 novembre, à Londres, avec leurs ministres respectifs, pour mettre au point des propositions sur une défense européenne qu'ils projettent de présenter, les 10 et 11 décembre, à Helsinki, à leurs partenaires de l'Union européenne (UE). Un conseil de défense franco-britannique, le premier du genre, a été convoqué à cette occasion, sur le modèle de celui qui lie déjà la France et l'Allemagne.

A Saint-Malo a été concrétisé le développement d'une coopération de part et d'autre de la Manche qui, pour la première fois, a eu pour résultat d'obtenir que les Britanniques, dans une lettre d'intention commune avec les Français, s'engagent à jeter les bases d'un partenariat opérationnel pour la gestion de crise, l'assistance humanitaire et pour des missions de maintien ou de rétablissement de la paix. A charge de donner aux armées des deux pays une capacité de réaction rapide et concertée – ce que les experts appellent une force *« projetable »* – dès le début d'une crise, y compris dans le cas d'une absence de participation des Américains.

UNE FORCE DE 40 000 HOMMES

Cette déclaration commune avait été saluée comme un pas décisif en direction d'une Europe de la défense. En 1994, la Grande-Bretagne et la France avaient déjà entrepris de lancer plusieurs projets conjoints, mais assez limités dans un premier temps, tels que la concertation préalable sur une prévention des conflits en Afrique, la mise sur pied d'un groupe aérien commun, la coopération entre les marines puis entre les armées de terre et, enfin, la création d'un haut comité pour le maintien de la paix.

Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin et d'envoyer, en même temps, un signal fort au reste de l'Europe pour que les pays adaptent leurs forces aux crises de l'après-guerre froide et qu'ils renforcent leur aptitude à projeter des unités rapidement, dans la durée et avec un maximum de sécurité sur le terrain. D'où ce projet d'un corps multinational de paix de l'UE, en Europe, qui soit, pour des interventions comparables à celle du Kosovo, *« rapide, souple et mobile »*, selon les propos de Robin Cook, le secrétaire du Foreign Office, et capable d'opérer dans une situation de crise où *« l'Alliance atlantique ne serait pas engagée en tant que telle »*.

Réunissant quelque 40 000 à 50 000 hommes, cette force, qui pourrait voir le jour dans deux ou trois ans, ne serait pas une armée européenne permanente. Mais elle serait assemblée au coup par coup, en six à huit semaines, face à la montée en puissance d'une situation de crise, à la différence de l'Eurocorps – constitué de détachements allemand, belge, espagnol, français et luxembourgeois – qui, lui, est permanent et qui aligne beaucoup d'appelés, difficiles à mobiliser pour des opérations extérieures. La guerre au Kosovo a été, de ce point de vue, un révélateur de certaines déficiences européennes et des remèdes à y apporter.

Le rapprochement franco-britannique en la matière vise à doter l'UE, avec la contribution d'autres partenaires, d'*« une capacité militaire autonome »* – mais pas dirigée contre l'OTAN – qui s'appuierait sur des forces crédibles, entraînées, renouvelables sur le terrain, grâce à des réserves instruites, et disposant de ses propres moyens de commandement, de renseignement et de planification stratégique, de façon à être en état d'évaluer une situation et de prendre les initiatives qui s'imposent.

Entre Européens le débat commence quand il faut définir les relations de cette force *« projetable »* avec les instances de décision de l'OTAN et, éventuellement, les assurances à donner aux Américains sur le fait qu'il ne s'agit pas de faire double emploi avec les capacités de l'Alliance.

Car Tony Blair l'a répété récemment encore : *« Ma vision du Royaume-Uni est qu'il soit un pont entre les Etats-Unis et l'UE. »* De même, et c'est plus spécialement le cas de l'Allemagne, qui n'est pas en désaccord avec le besoin d'une force de réaction rapide européenne, il faudra que certaines armées européennes renoncent à la conscription – qui offre l'avantage théorique de disposer de réservistes potentiels – pour se mettre au même diapason que les armées alliées déjà professionnelles.

Pour l'instant, la Grande-Bretagne ne refuse pas de mettre en commun, avec les Français, des moyens de soutien logistique qui facilitent la mise en œuvre de la force *« projetable »*. Ainsi, à Londres, les deux pays devraient chercher à édifier *« une mutualisation »* de leurs unités de transport aérien militaire. C'est déjà, en partie, le cas, avec le groupe aérien européen pour l'aviation de combat, qui rassemble les deux armées de l'air et qui a reçu l'adhésion de l'Italie en attendant que l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne s'y associent à leur tour.

Cette fois-ci, les Britanniques et les Français pourraient user indifféremment de la flotte de transport stratégique obtenue en mettant au « pot commun » les avions-cargos des uns et des autres au sein d'un commandement chargé d'acheminer des troupes dans les zones sensibles où elles auraient à agir.

Lors du sommet franco-allemand, prévu la semaine prochaine à Paris, Berlin, dont le ministre de la défense, Rudolf Sharping, a par avance soutenu la même idée, devrait annoncer qu'il se rallie à ce projet de *« mutualisation »* du transport aérien militaire.

Jacques Isnard

Washington veut un « droit de refus » pour l'OTAN

Des envoyés spéciaux de l'administration américaine ont été, en début de semaine, chargés d'attirer l'attention des responsables de la défense, à Paris et à Londres, sur les garanties, aux yeux de Washington, que les deux pays doivent donner à l'OTAN en matière d'autonomie de la sécurité en Europe. L'idée qu'ils ont développée est qu'il conviendrait de reconnaître à l'OTAN *« le droit à un premier refus »* qui reviendrait à bloquer une opération militaire des Européens lancée sans consultation préalable avec les Etats-Unis.

La priorité, ont-ils notamment expliqué, est de bâtir par anticipation *« un processus séquentiel »*, c'est-à-dire le déroulement des ordres au terme duquel seraient prises les décisions d'engagement, pour éviter que l'OTAN et l'Union européenne ne soient en opposition, alors qu'elles devraient être complémentaires. Les *missi dominici* américains ont soigneusement évité d'employer le mot de veto.

Le directeur général de l'OMC veut croire au succès de Seattle

La réunion s'ouvrira sans ordre du jour

MALGRÉ l'abscence d'ordre du jour de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendra à Seattle à partir du 30 novembre *(Le Monde* du 25 novembre), le directeur général de l'OMC, Mike Moore, ne s'avoue pas vaincu. *« Seattle ne sera pas un échec »*, a-t-il répété jeudi 25 novembre, avant de s'envoler pour les Etats-Unis. Une profession de foi qu'il partage seulement avec les Américains, hôtes de la réunion, et pour lesquels l'échec du lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales constituerait un revers. La secrétaire américaine au commerce, Charlene Barshefsky, s'est donc déclarée convaincue que le Millenarium Round serait lancé en dépit de divergences entre les pays membres de l'OMC. *« C'est une négociation. Elle sera rompue. Elle reprendra. Je ne suis pas inquiète »*, a affirmé Mme Barshefsky.

Mike Moore va donc mettre à profit les quelques jours qui lui restent pour ne pas la faire mentir. Il prépare une lettre destinée aux cent trente-cinq ministres des pays membres pour leur expliquer les pistes susceptibles d'être exploitées, afin de sortir de l'impasse, et envisage même de rédiger son propre projet, compte tenu de la médiocrité du document laborieusement élaboré par les délégations ayant négocié à Genève. Chacun s'accorde, en effet, à dire combien il sera malaisé pour les ministres de tirer quelque chose du texte d'une trentaine de pages issu de leurs discussions, texte qualifié de confus, voire de fourre-tout contradictoire. Par sa nature même, un tel document peut se prêter aux scénarios les plus variés, à moins de repartir à zéro. Cette idée semble soutenue par plusieurs gouvernements occidentaux, mais se heurte cependant aux pays du tiers-monde, toujours soupçonneux à l'égard de l'OMC, et qui estiment que seuls les pays membres sont en droit de faire des propositions.

Les négociations préparatoires ont buté sur les épineuses questions de l'agriculture et de la mise en œuvre des accords du précédent Cycle de l'Uruguay. Sur le premier point, l'Union européenne se retrouve confrontée à la fois aux Etats-Unis et au groupe de Cairns (Brésil, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande et onze autres pays agricoles exportateurs), qui exige de Bruxelles l'élimination des subventions agricoles. Sur le deuxième point, certains pays en développement, emmenés par l'Inde, vont jusqu'à menacer de boycotter le prochain cycle de négociations si leur demande d'un délai supplémentaire pour appliquer les accords du cycle précédent n'est pas satisfaite.

« La France n'acceptera pas n'importe quoi » a déclaré, mercredi 24 novembre, le ministre français de l'économie et des finances. Interrogé à l'Assemblée nationale, Christian Sautter, a défendu l'approche européenne. *« Faire prévaloir un modèle agricole multifonctionnel, préserver les ressources naturelles, appliquer le principe de précaution, notamment dans le domaine alimentaire, favoriser le respect des normes sociales fondamentales, faire émerger une nouvelle alliance entre les pays développés et les pays en développement »* sont *« les nouveaux enjeux que la France défendra la semaine prochaine »* a-t-il déclaré. La balle est dans le camp du commissaire au commerce, Pascal Lamy. Faute d'accord sur un ordre du jour élargi, l'UE pourrait s'opposer au lancement du cycle.

Babette Stern

Commerce et santé

Des élus Verts et des associations de défense des malades du sida réclament une *« exception sanitaire »* en faveur des pays du Sud, notamment pour permettre l'accès aux traitements anti-sida. *« A quelques jours de la réunion de Seattle* [qui commence le 30 novembre], *nous voulons alerter l'opinion sur les liens pervers et détestables entre le commerce et la santé »*, a affirmé Noël Mamère (Vert) mercredi 24 novembre. Le député de Gironde a appelé *« l'internationale citoyenne »* à *« organiser la résistance »* face à l'Organisation mondiale du commerce, qui *« accélère les inégalités flagrantes dans le traitement contre le sida entre pays riches et pauvres »*. Selon les associations Act Up et Campagne Nord/Sud, l'appel aux industries pharmaceutiques locales et *« les importations parallèles »* auxquelles certains pays du Sud ont recours pourraient être mis en cause lors du prochain cycle de l'OMC. Le taux d'accès aux traitements pourrait baisser *« de 60 % »* dans certains pays.

Le poids déterminant de l'industrie de l'armement britannique

***« L'ÉMERGENCE** entre Londres et Paris d'une défense européenne n'a pas trouvé, à ce stade, de prolongement direct et réel dans le domaine de l'armement »*, constate Jean-Bernard Raimond, ancien ministre des affaires étrangères et député RPR des Bouches-du-Rhône, dans un rapport qui vient d'être publié par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée. M. Raimond dresse l'inventaire des programmes dont la Grande-Bretagne s'est retirée, comme le réseau européen (baptisé « Trimilsatcom ») de satellites de communications militaires en 1998 ou, en 1999, le projet « Horizon » de frégates de lutte anti-aérienne.

Le rapporteur aurait pu ajouter le refus des Britanniques de participer à la mise en place – à côté des Français, des Italiens et des Espagnols – de satellites-espions, au motif que des échanges de renseignements avec les Américains leur suffisent. De même, Londres a fait un accroc à l'éventualité d'une coopération européenne en matière d'avion de transport stratégique, en achetant des C-130J aux Etats-Unis sans attendre le projet du groupe Airbus de lancer une version militaire. *« L'engagement du Royaume-Uni,* écrit M. Raimond, *en faveur de l'Europe de l'armement reste partiel »*, même si Londres a décidé de participer à l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (Occar), qui gère, pour le compte de seize pays européens, certains des programmes en partenariat et qui est aujourd'hui impliquée dans les initiatives vouées à rationaliser le secteur des grandes industries de l'armement en Europe. L'attitude du gouvernement britannique est dictée, selon M. Raimond, par *« les intérêts économiques et financiers »* que représentent les industriels de l'armement et de la haute technologie outre-Manche. Il s'agit de préserver un savoir faire, largement reconnu à l'étranger, en constituant *« des champions nationaux dans le domaine industriel »*, de préférence, dans un premier temps, à des alliances européennes. British aerospace (BAe) et Rolls Royce ont jeté tout leur poids dans la balance.

Un sommet franco-britannique pour enterrer la « vache folle »

LONDRES
de notre envoyé spécial

L'accord, intervenu *in extremis*, entre experts français et britanniques à Bruxelles permettant une prochaine levée de l'embargo maintenu par la France contre les exportations de bœuf britannique *(Le Monde* du 25 novembre) a suffisamment assaini le climat de part et d'autre de la Manche pour envisager de prendre à nouveau des initiatives en commun.

En juin, le Conseil européen de Cologne s'était engagé à *« doter l'Union européenne des moyens et capacités nécessaires pour assumer ses responsabilités concernant une politique européenne commune en matière de sécurité et de défense »*. C'est cette déclaration que les Quinze doivent mettre en musique à Helsinki, après avoir fait des progrès substantiels. La réunion, le 23 novembre, du conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), dont la direction est désormais assurée par le « monsieur PESC » (politique étrangère et de sécurité) européen, Javier Solana, et la rencontre conjointe, quelques jours auparavant, des ministres des affaires étrangères et de la défense des Quinze, ont confirmé l'intention de passer aux choses concrètes.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Ce sommet franco-britannique sera suivi, mardi, d'un sommet franco-allemand à Paris, où Gerhard Schröder a été invité à prendre la parole devant l'Assemblée nationale française, comme Tony Blair l'avait été. Auparavant, le président Jacques Chirac s'était rendu discrètement, mardi soir à Berlin, à un dîner avec le chancelier pour ajuster les positions. Dans ce domaine délicat de la défense, où les plus petits pays n'avancent qu'avec hésitation, une étroite concertation est nécessaire entre Paris, Londres et Berlin.

Une déclaration, dont les termes ont fait l'objet de discussions jusqu'au dernier moment, devait être avalisée jeudi, en début d'après-midi. Elle devait porter sur la projection de forces armées mais aussi sur les coopérations à mettre en œuvre sur le plan industriel. Contrairement à la volonté exprimée par les gouvernements, l'industrie britannique a raté une nouvelle fois, cette année, un coche européen. En fusionnant avec Marconi, British Aerospace avait coupé l'herbe sous les pieds d'autres rapprochements industriels européens. Le géant de la défense a du coup favorisé une entente franco-allemande entre Dasa, la branche militaire de Daimler-Chrysler, Matra et l'Aerospatiale, auxquels devraient être associés les Espagnols de Casa.

Le moment paraît propice pour relancer avec M. Blair une coopération quelque peu malmenée cette année par les différences querelles qui ont crispé la relation franco-anglaise, à commencer par la « guerre du bœuf ». L'atmosphère est revenue à plus de raison et la presse populaire londonienne est passée désormais à d'autres moutons. De même, M. Blair et Lionel Jospin ont renoué un débat plus détendu sur leurs conceptions respectives de la nouvelle économie et de la modernité de gauche. Plusieurs membres de l'entourage du premier ministre participeront le week-end prochain à Londres à un échange de vue sur ces questions avec leurs homologues du Labour, dans le cadre de la Fabian Society. Ce nouvel état d'esprit aidera à poursuivre avec les Britanniques une coopération dans des domaines où, contre toute attente, elle s'est avérée jusqu'ici fructueuse, comme le développement d'une politique de l'emploi européenne. Un sujet qui devait aussi être évoqué à Londres en prévision du sommet européen spécial qui y sera consacré en février au Portugal.

Henri de Bresson

POUVOIRS

LA COHABITATION

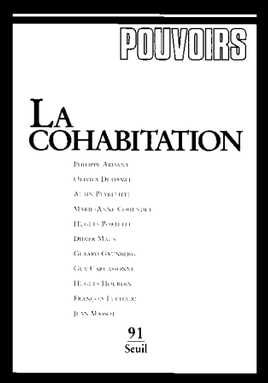

Trois cohabitations en dix-huit ans.

Comment le chef de l'État et le chef du Gouvernement se partagent-ils le pouvoir ?

Faut-il réformer la Constitution pour éviter la cohabitation ?

Editions du Seuil

LeMonde Job: WMQ2611--0004-0 WAS LMQ2611-4 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2046 Lcp:700 CMYK

Médecins et patients américains dénoncent la « médecine de marché »

Les refus de soins et la hausse des tarifs médicaux nourrissent l'exaspération des Américains face au système privé d'assurance-maladie. Les candidats démocrates à la présidence ont fait de cette révolte un thème de campagne

Plus de la moitié des Américains sont soignés par l'intermédiaire de « HMO » (Health Maintenance Organizations). Ces organismes de gestion des soins pratiquent une médecine basée sur la réduction des coûts. Les médecins voient fréquemment leurs décisions thérapeutiques rejetées par les gestionnaires, ce qui a parfois des conséquences graves. Pour résister à ces pressions, les associations et syndicats de médecins se sont multipliés. Mais, pour les ménages, le coût de la santé ne cesse d'augmenter. Les médicaments sont souvent deux à trois fois plus chers qu'en Europe : une situation récemment dénoncée par le président Clinton. La campagne présidentielle se mène aussi sur le terrain de la santé. Les candidats démocrates Al Gore et Bill Bradley se font les champions des assurés face aux républicains, souvent liés à l'industrie pharmaceutique ou aux compagnies d'assurances. Des parlementaires républicains et démocrates ont fait voter une loi qui restreint le pouvoir des HMO et donne aux assurés la possibilité de les poursuivre en justice.

WASHINGTON
de notre correspondant

« Trois voisins se retrouvent aux portes du paradis. Les deux premiers sont admis sans difficultés, l'un était médecin et a passé sa vie à soigner les malades, l'autre, enseignant, a consacré la sienne aux enfants. Interrogé par saint Pierre, le troisième hésite avant d'avouer qu'il gérait un HMO (Health Maintenance Organization, organisme privé de gestion des soins). *Entrez quand même, répond saint Pierre, mais vous ne pourrez rester que trois jours ! »* Cette blague, que le vice-président Gore ressasse tout au long de sa campagne, a toujours un franc succès. Les HMO sont au plus bas de l'échelle de popularité aux Etats-Unis, avec les marchands d'armes ou les fabricants de cigarettes. Dans un pays à la fois obsédé par son bien-être et malade de la « malbouffe » (la *junk food*), la santé est un des chevaux de bataille des candidats démocrates Al Gore et Bill Bradley. Avec 1 2OO milliards de dollars (environ autant d'euros), les dépenses de santé représentent 14 % du PIB, contre 7 % en Europe où l'assurance santé relève généralement de la responsabilité de l'Etat.

Il ne se passe pas de jour sans que la presse s'empare du sujet ni que celui-ci soit repris par les hommes politiques. Au point que, lors de la session parlementaire qui vient de s'achever, il s'est produit quelque chose de rare à la Chambre des représentants : un projet de loi présenté par un républicain a été adopté malgré l'opposition des dirigeants du parti, mais avec le soutien des démocrates et de Bill Clinton.

Ancien dentiste, jusque-là classé à droite, le docteur Norwood a mené la révolte contre les HMO, obtenant, entre autres, que ceux-ci puissent enfin être poursuivis par des clients mal soignés. Ce texte donne le droit aux assurés de consulter un pédiatre ou un gynécologue sans avoir à demander l'accord de leur médecin référent, et leur garantit l'accès aux urgences des hôpitaux. Les femmes soumises à une mastectomie auront droit à une courte hospitalisation, alors qu'il est courant qu'elles soient renvoyées chez elles le jour même. Mais il n'a guère de chances d'être promulgué : très proche du milieu des HMO, qui lui accordent un soutien financier, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, le républicain Dennis Hastert, a exclu le docteur Norwood de la commission paritaire chargée de trouver un compromis entre les textes des deux assemblées.

DÉFAITE RETENTISSANTE

Peu après son élection à la présidence, Bill Clinton avait subi une défaite retentissante avec le rejet par le Congrès du plan de réforme de la santé concocté par son épouse Hillary. Le Parti républicain avait reçu le soutien des médecins et de l'industrie de la santé, inquiets d'une reprise en main étatique. L'opinion, à laquelle on avait fait croire que des bureaucrates allaient désormais régir des soins jusqu'alors libres, s'était rangée de leur côté.

Aujourd'hui, les HMO se sont aliénés le corps médical. Les assurés ont découvert que les bureaucrates du secteur privé pouvaient être encore plus impitoyables. M. Clinton a su relancer le débat sur un thème populaire. Ainsi vient-il de dénoncer le coût exorbitant des médicaments aux Etats-Unis et de décider de protéger la confidentialité des dossiers médicaux informatisés contre la curiosité des assureurs, des employeurs, et même des organismes de soins.

Pourtant, le bilan des HMO est impressionnant : les progrès de ce que Karen Ignagni, PDG de l'Association américaine des plans de santé (AAHP), qui gère les intérêts des HMO à Washington, qualifie de *« révolution dans le domaine de l'organisation de la santé »* ont été fulgurants. La hausse du coût de la santé est passée de 11,5 % par an en 1987-1992 à 3,7 % en 1993-1996. Mais, en même temps, la *« médecine de marché »* est devenue l'investissement à la mode : 90 % des médecins sont désormais sous contrat avec un HMO. Le recrutement agressif de nouveaux membres, l'extension des zones d'influence, les regroupements et les rachats se sont multipliés dans un environnement concurrentiel.

Comme l'explique Marylin Moon, de l'Urban Institute, *« c'était une bonne idée de coordonner les soins, à condition de le faire avec précaution. Les HMO ont en particulier réduit le recours automatique, et parfois peu nécessaire, à l'hospitalisation ; mais cela a créé des abus. D'autant que nombre de nouveaux acteurs n'ont pas su s'y prendre, mécontentant médecins, hôpitaux et patients. Certains ont confondu soins dirigés avec refus des prestations ».* En effet, après l'euphorie du début, les HMO ont découvert que leurs membres pouvaient tomber malades et leur coûter cher.

PRESSIONS FINANCIÈRES

Pour réduire les coûts et préserver les dividendes, beaucoup de HMO exercent des pressions – souvent financières – sur les prestataires de soins, afin qu'ils réduisent leurs actes médicaux. D'où la révolte qui secoue la profession médicale : l'Association des médecins américains (AMA) a fait campagne pour la loi Norwood au nom des droits du malade. La majorité des praticiens dénonce l'inflation de paperasse et les refus de soins par des *« managers »* appliquant à la lettre le règlement qui s'affiche sur leur ordinateur. Ils ont commencé à se syndiquer ou à se regrouper pour mieux se défendre contre les conditions draconiennes qui leur sont imposées comme la *« gag rule »*, la clause-bâillon qui leur interdit d'informer leurs patients de l'existence d'un autre traitement plus onéreux.

Qui n'a pas son histoire horrible ? Lors du récent débat à la Chambre, un médecin républicain avait invité dans l'hémicycle un enfant qui a été amputé des mains et des jambes, à cinq mois, des suites d'une gangrène : ses parents s'étaient vu refuser de le conduire à l'hôpital voisin et avaient dû faire 100 kilomètres alors que le bébé souffrait d'une forte fièvre.

L'AAHP répond que la plupart de ces histoires sont fausses et que les HMO fournissent le meilleur service possible au meilleur coût. Karen Ignagni reconnaît qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine des relations avec les docteurs et les patients. Si elle s'oppose au droit de poursuivre les HMO en justice – affirmant que le coût des procédures se répercuterait sur les cotisations –, elle accepte que les décisions de rejet de soins puissent être susceptibles d'appel devant des organes indépendants.

Le nouveau système montre déjà ses limites. Ses promoteurs affirment qu'il s'agit d'une crise de croissance. Mais celle-ci s'accompagne d'une crise de confiance et d'une crise de société, quand tant de gens sont à la merci d'une perte de leur couverture sociale. Dans le pays de l'économie de marché, le consommateur a toujours raison. La politique des HMO bride son choix. Les patients découvrent que la rationalisation peut aboutir au rationnement et que les droits du client-roi ont été réduits.

P. de B.

Mentir pour mieux soigner

Plus de la moitié des médecins américains sont prêts à mentir pour imposer une thérapie menacée par les critères financiers d'un organisme de gestion des soins. Selon une étude publiée par la revue *Archives of Internal Medicine*, un tiers des médecins sont prêts à signaler aux managers qui contrôlent leurs décisions une *« grosseur suspecte »* pour obtenir une mammographie, même si cette grosseur n'existe pas. Plus l'enjeu est grave, plus les praticiens sont prêts à mentir. Trois sur cent seulement sont prêts à déformer la vérité pour faire passer une rhinoplastie alors que plus de la moitié mentira pour imposer un pontage coronarien. Prenant acte de cet état de fait, l'un des plus importants HMO à but lucratif, United Health Group, qui assure la couverture sanitaire de 14,5 millions d'Américains, a décidé de rendre aux médecins leur liberté de décision en matière d'hospitalisation et de permettre aux patients de consulter directement certains spécialistes, sans passer par le médecin référent.

Chez Kaiser Permanente, être vieux coûte cher...

KENSINGTON (Maryland)
de notre envoyé spécial

Le centre médical de Kensington, dans cette banlieue aisée de la capitale fédérale, est l'un des 24 gérés par Kaiser Permanente Mid-Atlantic. Entre 60 et 80 médecins payés au mois et non à l'acte travaillent dans ce coquet bâtiment de trois étages avec un personnel de près de 300 personnes. Ils y effectuent en moyenne 32 000 consultations par mois. Les patients trouvent tout sur place : généralistes et spécialistes, laboratoires d'analyses et de radiographie, chirurgie ambulatoire, médecins-accoucheurs, ophtalmologues et opticiens, pharmaciens – mais pas de dentistes, c'est trop cher. Pas besoin de se déplacer, le médecin référent (*Primary care physician*) peut appeler son voisin cardiologue pour un conseil ou lui demander de jeter un coup d'œil sur le dossier informatisé d'un patient, accessible sur son terminal.

REPORTAGE

Pour les retraités, la part du revenu consacrée à la santé est passée de 4 à 20 %

Le consommateur – on préfère dire « membre » – est accueilli par une hôtesse, paie pour chaque consultation un ticket modérateur dont le prix approche celui d'une consultation conventionnée en France, soit 15 ou 20 dollars (93 ou 124 francs) et prend ses médicaments à la sortie. Avec ses 10 000 médecins et ses 8,6 millions de membres, Kaiser Permanente est *« le joyau de la couronne des HMO »*, dit le docteur Adrian Long, chef de la branche médicale de cet organisme à but non lucratif, où les médecins et les patients ont le dernier mot, au contraire d'autres HMO fondés sur le profit qui sous-traitent les soins aux hôpitaux et cabinets médicaux les moins offrants. Ici, les résultats sont exemplaires et on applique une déclaration des droits du patient que le Congrès n'a toujours pas adoptée.

NOUVELLES HAUSSES

La prévention y est primordiale : lors de notre visite, on était en pleine campagne de vaccination antigrippale. Dans le Maryland, Kaiser Permanente a vacciné 86 % des enfants assurés contre les maladies infantiles (67 % en moyenne dans la région) et 48 % des adolescents (contre 18 %). Les frais de gestion y sont limités à 5 % et les bénéfices réinvestis.

Dans les HMO à but lucratif, les bénéfices sont distribués aux actionnaires ou transformés en stock-options. Certains HMO paient leurs dirigeants plusieurs millions de dollars par an et consacrent 15 % à 20 % des cotisations à la gestion, aux dividendes et aux relations publiques.

Mais, chez Kayser comme dans les HMO à but lucratif, le système de soins privés américain repose sur les mêmes règles. Les HMO négocient avec les entreprises des plans de santé. Il faut donc faire la part entre les prestations offertes et la volonté des patrons de ne pas trop dépenser. Les prix dépendent de la taille de l'entreprise et du nombre de ses employés ; c'est pourquoi beaucoup de PME rechignent à assurer leur main-d'œuvre.

Une fois l'accord signé, les salariés ont parfois le choix entre plusieurs plans et doivent payer la quote-part fixée par l'employeur. Différents membres d'une même catégorie sociale peuvent être ou non assurés, payer des primes différentes, être plus ou moins couverts. Les HMO négocient aussi avec les compagnies pharmaceutiques des ristournes liées à la taille de leur clientèle.

Peut-on encore parler d'assurance ? Riches et pauvres paient autant mais être vieux coûte cher. Chez les retraités, la part du revenu consacrée à la santé est passée de 4 à 20 %. La prime mensuelle que réclame Kaiser Permanente pour une police individuelle à Washington va de 104 dollars (645 francs) avant 25 ans à 214 dollars (1 327 francs) après 55 ans. Devant le tollé suscité par sa décision d'augmenter les primes jusqu'à 101 % pour les plus de 50 ans, Kaiser a finalement limité la hausse à 18,9 %, mais de nouvelles hausses sont envisagées pour l'an prochain. Le remboursement des médicaments a aussi été plafonné à 1 500 dollars (9 300 francs) par an. Malgré tout, l'organisme est arrivé en tête du classement des HMO établi par l'Etat du Maryland.

Patrice de Beer

Un système efficace, mais arbitraire

● **L'assurance-maladie** des salariés et de leurs familles relève généralement de la responsabilité des employeurs. Si les entreprises refusent ou ne sont pas en mesure d'adhérer à un plan de couverture, les employés doivent souscrire une assurance individuelle. L'Etat fédéral ne prend en charge que les dépenses des personnes âgées et des chômeurs défavorisés à travers les programmes Medicare et Medicaid. Jusqu'aux années 80, les entreprises assuraient leurs salariés, prenant à leur charge une partie des cotisations.

● **Les HMO,** Health Maintenance Organizations, littéralement organismes d'entretien de la santé, sont apparus après-guerre ; ils étaient à l'origine sans but lucratif. Leurs membres doivent passer par les praticiens et les établissements de soins agréés. 60 % des Américains sont couverts par un HMO.

● **Les compagnies d'assurances** ont, depuis les années 80, développé leurs propres HMO. Ceux-ci couvrent 64 % des assurés. Ils ont comprimé leurs dépenses pour assurer les dividendes de leurs actionnaires.

● **Les médecins** pratiquent des honoraires beaucoup plus élevés qu'en Europe. L'apparition des HMO a mis un terme à la hausse vertigineuse des tarifs, mais a restreint la liberté thérapeutique des médecins, dont les décisions sont soumises à des contrôleurs.

● **Les contentieux** ont été jusqu'ici limités par une disposition législative interdisant aux patients de poursuivre les HMO. Pour éviter que la loi soit changée, l'industrie semble prête à accepter une procédure d'appel.

● **Les laissés-pour-compte** du système de santé sont environ 44 millions, soit 16 % de la population américaine. Ce sont en particulier les pauvres au travail, les femmes, les enfants, les membres des minorités et les immigrés. Leur nombre s'accroît d'environ 1 million par an.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 27 novembre 1997, **JOLIVET Christian,** né le 6 décembre 1941 à CHATEAUROUX (36), fils de Philippe JOLIVET et de RENARD Madeleine, demeurant 37, Rue de la Poste 36000 CHATEAUROUX, a été condamné à la peine de **UN AN d'emprisonnement avec sursis et VINGT MILLE FRANCS d'amende,** pour avoir courant 1992 et 1993 commis les délits de :
- soustraction à l'établissement et au paiement partiel de l'impôt sur les sociétés de l'année 1991, et de la TVA afférente à la période 1992, par dissimulation de sommes sujettes à l'impôt, ainsi que de soustraction totale à l'impôt dû au titre de l'année 1992, par omission de déclaration ;
- d'omission de passation d'écritures comptables.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extraits, dans le **JOURNAL OFFICIEL de la REPUBLIQUE FRANCAISE, et les quotidiens LE MONDE et le FIGARO.**
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour LE GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 5 décembre 1997 **ELMALEK Pierre, Joseph**, né le 3 juin 1946 à Sidi Bel Abbes (Algérie) de Léon ELMALEK et de LASRY Eva , demeurant 241, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur le revenu pour les années 1990 et 1991 en ayant volontairement dissimulé une part des sommes sujettes à l'impôt. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : - La publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, le Monde, le Figaro. - L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (75008) . Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.
POUR LE GREFFIER EN CHEF.

Interlocuteur unique des Sociétés, Cabinets d'Avocats et Officiers Ministériels
Office Spécial de Publicité
Tél : 01.49.04.01.77
Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT - GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN

Par arrêt en date du 3 novembre 1997, la Cour d'Appel de ROUEN a condamné : **CROS Claude**, demeurant : 36, rue du Port Maron à VAUX SUR SEINE (78740) à la peine de 12 mois d'emprisonnement dont 9 mois avec sursis, 50.000 Frs d'amende pour avoir : - au HAVRE (76), au cours du mois de novembre 1991, étant chef d'établissement dont le personnel exécute des travaux publics, employé des salariés sans prendre les mesures de protection qui s'imposaient, destinées à empêcher l'accès d'une partie du chantier présentant des dangers pour les travailleurs, en l'espèce en continuant de faire travailler des salariés dans et à proximité de la cabine apppelée TR413, alors qu'un plancher terrasse était en cours de coulage ; Infraction prévue et réprimée par l'article 6 du décret 65-48 du 8 janvier 1965 et les articles L.263-2, L.231-2 et L.263-6 du Code du travail. - au HAVRE (76), le 29 novembre 1991, dans le cadre du travail, par maladresse, imprudence, inattention ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, en l'espèce en ne prenant pas les mesures de protection qui s'imposaient, destinées à empêcher l'accès d'une partie du chantier présentant des dangers pour les travailleurs : - involontairement causé la mort de DELPOUZE Jean-Jacques et BRIZET Gilbert ; - involontairement causé les blessures ayant entraîné une incapacité totale de travail temporaire supérieure à trois mois de DECOCK Michel ; - involontairement causé les blessures ayant entraîné une incapacité totale de travail temporaire n'excédant pas trois mois de LEVASSEUR Mickaël, PREVOST Gilles et HUAULT Philippe ; Infractions prévues et réprimées par les articles 221-6, 221-8, 221-10, 131-27, 131-35, 222-19, 222-44, 222-46 et R.265-2 du Code pénal actuellement en vigueur et 319, 320 et R.40 applicables au moments des faits et L.263-2, L.262-2 du Code du Travail.
PIVIDORI Glaudion, demeurant 42, rue Paul VASSELIN à FECAMP (76400), à la peine de 12 mois d'emprisonnement dont 9 mois avec sursis, 10.000 Frs d'amende pour avoir : - au HAVRE (76), au cours du mois de novembre 1991, étant Dirigeant d'une entreprise de bâtiment ou de travaux publics, omis de respecter les mesures de sécurité relatives aux travaux de construction comportant la mise en oeuvre d'éléments préfabriqués lourds, en l'espèce en s'abstenant d'assurer par des dispositifs rigides appropriés la stabilité de deux poutres préfabriquées en béton ; Infraction prévue et réprimée par l'article 170 du décret 65-48 du 8 janvier 1965 et les articles L.263-2 et L.263-6 du Code du Travail. - au HAVRE (76), le 29 novembre 1991, dans le cadre du travail, par maladresse, imprudence, inattention ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, en l'espèce : - en transmettant au constructeur de poutres précontraintes des spécifications de construction incomplètes et inexactes concernant le bâtiment de la cabine TR413 du chantier E.D.F . rue Charles Laffite au HAVRE, et ce alors qu'il savait l'importance de ces spécifications dans le calcul de la résistance de la poutre appelée conventionnellement "R10", - en s'abstenant d'assurer par des dispositifs rigides appropriés la stabilité de deux poutres préfabriquées en béton conformément aux dispositions de l'article 170 du décret du 8 janvier 1965, - involontairement causé la mort de DELPOUZE Jean-Jacques et BRIZET Gilbert ; - involontairement causé les blessures ayant entraîné une incapacité totale de travail temporaire supérieure à trois mois de DECOCK Michel et RUPPE Vivian ; - involontairement causé les blessures ayant entraîné une incapacité totale de travail temporaire n'excédant pas trois mois de LEVASSEUR Mickaël, PREVOST Gilles, HUAULT Philippe et BRARD Thierry ; infractions prévues et réprimées par les articles 221-6, 221-8, 221-10, 131-27, 131-35, 222-19, 222-44, 222-46 et R.265-2 du Code pénal actuellement en vigueur et 319, 320 et R.40 applicables au moment des faits et L.263-2, L.262-2 du Code du travail.
La Cour a également ordonné, la publication par extrait du présent arrêt dans les Journaux : "PARIS-NORMANDIE" et "LE MONDE", le tout au frais des condamnés , à concurrence de la somme de 60.000 Frs, dans les conditions fixées par l'article 1741 du Code Général des Impôts et l'article 131-35 du Code Pénal.
POUR EXTRAIT, LE GREFFIER EN CHEF.

www.go.tm.fr
Le site Emploi & Formation des jeunes diplômés et des jeunes cadres

LeMonde Job: WMQ2611--0006-0 WAS LMQ2611-6 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:03 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2048 Lcp:700 CMYK

Le pouvoir algérien avait approché M. Hachani peu de temps avant son assassinat

La presse s'interroge sur la responsabilité d'un mystérieux personnage dans le meurtre

Les autorités algériennes n'ont fourni jusqu'ici aucune indication sur les mobiles et les commanditaires de l'assassinat, lundi 22 novembre en plein Alger, d'Abdelkader Hachani, le principal responsable de l'ex-Front islamique du salut (FIS) encore en liberté. Une partie de la presse évoque l'existence d'un énigmatique *« Naïm », un personnage qui aurait tenté d'approcher M. Hachani.*

TROIS JOURS après l'assassinat d'Abdelkader Hachani, le principal dirigeant de l'ex-Front islamique du salut (FIS) encore en liberté, l'identité de ses meurtriers reste mystérieuse. Si les pouvoirs publics se taisent (une enquête devrait être ouverte), aux yeux de la presse francophone – majoritairement anti-islamique – il ne fait guère de doute que le crime est signé. Il est l'œuvre des *« groupes armés »* pour qui *« tous ceux qui ne sont pas au maquis sont à abattre »*, affirme ainsi *El Watan* qui met en cause les groupes islamiques armés contrôlés par Hattab et Zouabri, deux chefs de guerre.

Les amis de la victime tiennent un autre discours et pointent du doigt certains faits troublants. Depuis sa libération en juillet 1997, après cinq années d'incarcération, le responsable du FIS faisait l'objet d'une surveillance policière constante. *« Il y a avait trois voitures de police rien que pour lui. Ils ne quittaient pas son domicile avant 9 heures du soir. Or, lundi, le jour de son assassinat, Hachani n'était pas accompagné. Pourquoi ? »*, s'interroge l'un de ses proches.

CONVOCATION

Un autre fait alimente les spéculations et fait redouter un coup venu de fractions *« éradicatrices »*. Le mercredi 13 octobre, M. Hachani avait été convoqué au commissariat central de la sûreté d'Alger. Officiellement, il devait répondre de ses déclarations à la presse étrangère (dont *Le Monde*) faites à la veille du référendum sur la *« concorde civile »* organisé par le président Bouteflika. En fait, pendant près de six heures, le responsable du FIS sera interrogé par un groupe d'officiers mais sur un tout autre thème. *« On lui a posé des questions politiques. Ses interlocuteurs voulaient savoir quelle était sa vision d'un retour à la paix civile. Ensuite, ils lui ont dit qu'ils transmettraient ses dires en haut lieu et qu'un contact serait repris ultérieurement »*, raconte un intime de M. Hachani, sous couvert d'anonymat.

A la suite de cette amorce de dialogue, M. Hachani allait écrire au ministre de l'intérieur, Abdelmalek Sellal, pour préciser qu'un dialogue politique était inconcevable avec des représentants des forces de sécurité et qu'il fallait leur substituer des civils.

Dans cette même lettre au ministre, datée du 28 octobre – et transmise ces derniers jours à des journaux algériens et étrangers par une main anonyme – M. Hachani évoque un autre épisode plus mystérieux. Le dirigeant islamiste s'étonne d'avoir croisé une dizaine de jours auparavant un certain *« Naïm »* qui quittait *« le siège de la Sûreté urbaine de Bab el Oued »* (une quartier populaire de la capitale). Or, le même individu, un an auparavant, était entré en contact avec M. Hachani en se présentant comme envoyé par un émir mystérieux, un certain *« Abou Fayçal »*, inconnu de la presse. La rencontre n'avait pas eu de suite mais l'énigmatique *« Naïm »* avait par la suite tenté d'obtenir d'un des enfants de M. Hachani des informations sur les déplacements de son père.

L'homme est-il mêlé à l'assassinat de M. Hachani ? Et si oui, avait-il des liens avec les forces de police ? C'est à l'enquête de répondre à ces questions, mais les amis du dirigeant islamique ne se bercent pas d'illusions. En Algérie, les crimes politiques ont tous conservé leur part d'ombre.

Quoi qu'il en soit, nombre d'Algériens redoutent aujourd'hui une escalade de la violence. *« Avec le ramadan, il va y avoir une recrudescence des attentats. On revient à la case départ. Il faut que le pouvoir accepte d'ouvrir une discussion politique »*, plaide un opposant.

Jean-Pierre Tuquoi

Les engagements pris par Itzhak Rabin à propos du Golan, selon Damas

PATRICK SEALE est un journaliste privilégié en Syrie. Auteur d'une biographie remarquablement documentée d'Hafez El Assad, *Assad, the Struggle for the Middle East* (Assad, la lutte pour le Moyen-Orient), ce Britannique bénéficie de la confiance du président syrien. C'est à lui que M. El Assad a consenti, à l'été, de faire quelques déclarations très amènes – les premières du genre – sur le premier ministre israélien, Ehoud Barak, qui, par le biais de M. Seale, lui a renvoyé l'ascenseur. Leurs déclarations avaient été publiées par le quotidien saoudien *El Hayat.* C'est encore M. Seale que Damas vient de choisir pour faire les premières révélations publiques détaillées sur les circonstances dans lesquelles l'ancien premier ministre de l'Etat hébreu, Itzhak Rabin, assassiné en décembre 1995, s'était engagé à évacuer le Golan jusqu'aux lignes du 4 juin 1967, à la veille du déclenchement de la guerre dite des « six jours ». La Syrie, qui a toujours pris à témoin les Etats-Unis, *« dépositaires du gage »*, selon elle, exige d'Israël de faire sien l'engagement de Rabin, avant toute reprise des négociations bilatérales de paix. Ces révélations ont été publiées, lundi 22 et mardi 23 novembre, par le même quotidien *El Hayat.*

Que dit Patrick Seale ? Essentiellement ceci : dès juillet 1994, après une mission-navette du 19 au 22 entre Damas et Jérusalem, l'ex-secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a informé le président El Assad que *« Rabin s'engage à un retrait total jusqu'aux lignes du 4 juin 1967, à condition que soient satisfaites ses exigences dans le cadre d'un accord de paix, étant entendu que* [cet engagement], *comme d'habitude, doit rester secret pour protéger Rabin de ses détracteurs israéliens ». « Le 25 juillet »*, ajoute M. Seale, lors d'une conversation téléphonique, les présidents Clinton et El Assad *« sont convenus que cet éclaircissement était un résultat important de la dernière navette de M. Christopher »*. Et c'est seulement alors qu'une série de négociations sur les dispositifs de sécurité a pu s'engager à Washington entre les représentants des deux pays.

UN « DOCUMENT D'UNE PAGE »

Le 20 janvier 1995, alors que les négociateurs discutaient pied à pied des mesures de sécurité nécessaires dans le cadre d'un accord de paix, M. El Assad, jugeant les exigences israéliennes exorbitantes, a consigné dans une lettre au président Clinton *« les objectifs et principes, qui, selon la Syrie, doivent présider aux dispositifs de sécurité »*. Après plusieurs allées et venues de médiateurs américains, Israéliens et Syriens ont élaboré un *« document d'une page, intitulé "Objectifs et principes des mesures de sécurité", que les Américains ont qualifié de* "non papier" *pour signifier qu'il ne s'agit pas d'un document officiel américain, mais d'un instrument diplomatique convenu entre les deux parties avec l'assistance des Etats-Unis pour faire avancer les négociations de paix »*.

Le paragraphe 4 dudit document précise que les mesures de sécurité doivent se limiter aux deux côtés de la frontière. La Syrie a exigé qu'il soit clairement précisé qu'il s'agit des *« lignes du 4 juin 1967 »*, mais face à l'objection d'Israël et des Etats-Unis sur le caractère *« ultra-secret »* de cette affaire, le président syrien s'est contenté d'un engagement verbal de Rabin à ce sujet, auprès des Américains, en tant que *« gage dans la poche »* de ces derniers.

« CONDITIONNEL »

Le 6 juin 1995, soucieux de faire respecter le *« secret »* au moment où une rencontre entre les chefs d'Etat-major syrien et israélien était programmée à Washington, le président Clinton, dit encore Patrick Seale, a adressé une lettre au président El Assad par l'intermédiaire du coordinateur américain du processus de paix, Dennis Ross. *« Comme je vous l'ai dit* (...), *j'ai dans la poche un engagement du premier ministre Rabin de retirer* [l'armée israélienne] *jusqu'aux lignes du 4 juin 1967.* (...) *Il convient de ne pas en parler publiquement lors de la rencontre des deux chefs d'état-major »*, a écrit M. Clinton.

« Le président El Assad, précise M. Seale, *a toujours su que l'engagement de Rabin était conditionnel et dépendait d'un accord entre les deux parties sur les autres points d'un marché pour la paix »*, en particulier les besoins de sécurité d'Israël. *« Mais l'engagement de Rabin demeure un engagement : il garantissait une restitution de la totalité du plateau du Golan, en fin de compte, à la Syrie. Et, sans cette garantie, le président Assad ne se serait pas lancé dans le processus »* de paix, affirme M. Seale.

Mouna Naïm

Les « preuves » de Patrick Seale

Patrick Seale a assuré détenir des *« preuves »* à l'appui de sa thèse sur l'engagement de l'ancien premier ministre israélien Itzhak Rabin de retirer ses troupes du Golan jusqu'aux lignes de front du 4 juin 1967. Ces *« preuves »* consisteraient en des lettres de Bill Clinton à Hafez El Assad, ainsi que les comptes rendus des conversations téléphoniques entre les deux hommes, et entre M. El Assad et le secrétaire d'Etat américain de l'époque, Warren Christopher. *« J'ai pu avoir accès à des documents-clés qui montrent qu'il n'y a pas eu un seul engagement israélien, mais trois. Ces preuves viennent de sources non syriennes »*, a précisé l'écrivain, mercredi 24 novembre.

Le quotidien syrien *El Baas* s'est *« étonné »* le même jour du *« silence »* de Washington. *« Nous sommes vraiment étonnés de la position de l'administration américaine, qui garde toujours le silence à propos de cet engagement »*, a commenté le journal. Le retrait du Golan est la principale pierre d'achoppement à une reprise des discussions syro-israéliennes, gelées depuis 1996.

PEUGEOT NEUBAUER

406 Norwest 1.8 AM 2000

109.400 F TTC

EQUIPEMENTS DE SERIE

. Air conditionné . ABS . 2 airbags . Direction assistée . Autoradio RB2, RDS, 4 HP, affichage déporté et rappel des commandes au volant
. Banquette arrière fractionnable et rabattable 2/3 - 1/3
. Projecteurs antibrouillard . Peinture métallisée . Cache-bagages (1) . Barres de toit (1)
(1) En version Break uniquement.

PARIS 18 - 01 46 27 33 33
162, rue Lamarck

PARIS 17 - 01 46 22 88 88
9, bd Gouvion St-Cyr

PARIS 9 - 01 42 85 04 04
4, rue de Chateaudun

92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19
10, rue Curnonsky

92 ASNIERES - 01 47 33 37 37
36, rue P. Brossolette

93 ST DENIS - 01 49 33 60 60
229, bd A. France

95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39
5, rue R. Schumann

PEUGEOT

L'Irak suspend ses exportations de pétrole pendant quinze jours

BAGDAD. L'Irak a décidé de suspendre ses exportations de brut pour une période de deux semaines. *« Nous n'allons pas tenir compte de la résolution de l'ONU sur la prolongation* [pour deux semaines] *de la phase actuelle du programme "Pétrole contre nourriture", car je pense que cela n'a aucun sens »*, a affirmé, mercredi 24 novembre, le ministre irakien du pétrole, Amer Mohamed Rachid.

Les phases du programme « Pétrole contre nourriture » sont semestrielles. Une procédure extrêmement longue et complexe autorise l'Irak, soumis à un embargo depuis 1990, de vendre sous contrôle des quantités limitées de pétrole pour acheter des produits de première nécessité. Les membres permanents du Conseil de sécurité se sont donné un délai de deux semaines avant le lancement d'une éventuelle nouvelle phase pour tenter de parvenir à un accord sur une nouvelle résolution qui lierait une suspension de l'embargo à des progrès éventuels dans le domaine du désarmement. Bagdad, qui refuse d'envisager une formule autre que la levée des sanctions internationales, considère que son désarmement est achevé. – *(AFP.)*

Combats et recrutement de miliciens au Congo-Kinshasa

KINSHASA. Deux cents combattants ont été tués dans un violent accrochage, mardi, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) entre miliciens Mai-Mai, qui soutiennent le président Laurent-Désiré Kabila, et des soldats ougandais qui appuient la rébellion, a rapporté, mercredi 24 novembre, l'agence catholique Misna, basée à Rome. Les combats se sont déroulés à Butembo. Les Mai-Mai se sont lancés à l'assaut d'une base ougandaise, et auraient tué une centaine de soldats ougandais et rebelles congolais.

A Kinshasa, le gouvernement de M. Kabila a lancé une opération de recrutement de miliciens, baptisée campagne d'*« éveil patriotique »*, pour faire face à la rébellion. *« Il ne s'agit pas de créer des milices, mais du soutien que le peuple apporte aux forces armées congolaises »*, a expliqué le secrétaire général des Comités du pouvoir populaire, Raphaël Ghenda. *« Ce n'est pas un appel à la haine, encore moins une incitation à la guerre »*, a affirmé le directeur de cabinet de la présidence, Georges Buse. – *(Reuters.)*

Démolition d'un mur « anti-Tsiganes » en République tchèque

PRAGUE. Le « mur de la honte », construit mi-octobre par la municipalité d'Usti-nad-Labem (Bohême du Nord) pour séparer les habitants, essentiellement roms, de deux HLM et leurs voisins *« blancs »*, a été démonté mercredi 24 novembre. La démolition de la palissade qui a soulevé un tollé dans le monde entier, notamment à Bruxelles, où Romano Prodi avait *« recommandé »* sa disparition avant le sommet européen d'Helsinki en décembre, est intervenue après cinq semaines de tractations entre le maire d'Usti et le gouvernement.

Selon un accord signé la veille, le cabinet va débloquer une subvention de 10 millions de couronnes (environ 320 00 euros) en faveur de la ville. Un tiers de cette somme est destiné au rachat de trois pavillons à leurs propriétaires tchèques qui se plaignaient des nuisances de leurs voisins roms, le reste devrait être affecté à des programmes sociaux pour la minorité tsigane. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - SLOVAQUIE : les premiers ministres** tchèque et slovaque, Milos Zeman et Mikulas Dzurinda, ont signé, mercredi 24 novembre, à Bratislava, un accord prévoyant le règlement des contentieux bancaires et monétaires hérités de la partition de la Tchécoslovaquie en 1992. – *(Corresp.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Front polisario a annoncé,** mercredi 24 novembre, la libération de cent quatre-vingt-onze des quelque deux mille prisonniers de guerre marocains qu'il détient. Cette libération intervient à l'occasion du mois sacré du ramadan qui commence dans deux semaines. Cette initiative fait suite à une rencontre entre William Eagleton, représentant spécial pour le Sahara occidental du secrétaire général de l'ONU, et le secrétaire général du Polisario, Mohamed Abdelaziz, dans la région de Tindouf. – *(Reuters.)*

■ **TIMOR-ORIENTAL : une équipe de l'ONU, arrivée jeudi 25 novembre à Dili** pour enquêter sur les atrocités, a aussitôt accusé l'Indonésie d'entraver sa mission. Sonia Picado, l'une des cinq membres de la mission constituée par le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, a déclaré que les enquêteurs n'avaient toujours pas de visas pour se rendre au Timor-Occidental et à Djakarta. L'Indonésie, qui a créé sa propre commission d'enquête, a rejeté la mission mise sur pied par l'ONU. – *(Reuters.)*

■ **TUNISIE : Mohamed Mouadda, dirigeant du Mouvement des démocrates socialistes (MDS),** le principal parti d'opposition, a commencé, lundi 22 novembre, une grève de la faim pour exiger la cessation de mesures répressives et vexatoires contre lui et sa famille. Le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie a dénoncé la mise en résidence surveillée de M. Mouadda.

■ **ÉGYPTE / FRANCE : le PDG de Radio-France Internationale (RFI),** M. Jean-Paul Cluzel, a signé, mercredi 24 novembre, deux accords de coopération avec la société égyptienne de diffusion par satellite Nile Sat et la Radio égyptienne. Les accords prévoient la diffusion à titre gracieux des programmes de RFI à partir du 1er décembre par le satellite égyptien pour une période de deux ans reconductibles. Par ailleurs, un accord a été conclu pour l'échange de programmes entre RFI et Radio Le Caire.

Le président argentin élu a désigné ses ministres

BUENOS AIRES. Fernando de la Rua, le futur président de l'Argentine, élu le 24 octobre à la tête de l'Alliance regroupant le parti radical et des formations de centre-gauche, a annoncé, mercredi 24 novembre à Buenos Aires, la composition de son gouvernement qui succèdera, le 10 décembre, à celui de Carlos Menem (péroniste). Sur les onze ministres, quatre sont des économistes réputés qui jouissent de la confiance de l'establishment, dont Jose Luis Machinea, nommé à l'économie, qui fut membre du gouvernement de l'ancien président radical Raul Alfonsin (1983-1989).

L'ancien président de la Chambre fédérale qui jugea les chefs militaires de la dictature, Ricardo Gil Lavedra, sera chargé du portefeuille de la justice. Le chef de cabinet, sorte de premier ministre, sera le radical Rodolfo Terragno, et le secrétaire général de la présidence, Jorge de la Rua, avocat et frère du chef de l'Etat. Le Front pour un pays solidaire (Frepaso, de centre-gauche), qui occupe la vice-présidence avec Carlos « Chacho » Alvarez, n'a que deux portefeuilles : le ministère du travail et celui de l'action sociale qui échoit à Graciela Fernandez Meijide, candidate malheureuse au poste de gouverneur de la province de Buenos Aires. – *(Corresp.)*

LeMonde Job: WMQ2611--0008-0 WAS LMQ2611-8 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:12 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2050 Lcp:700 CMYK

COHABITATION La droite tente de reprendre l'offensive contre le gouvernement sur la réforme de la justice. Les principaux responsables de la majorité sénatoriale ont publiquement demandé à la ministre de la justice, mercredi 24 novembre, des modifications des textes en discussion. Faute d'engagements formels de sa part, ils menacent de ne pas voter la réforme du CSM. ● LE PREMIER MINISTRE s'est engagé, devant le congrès de l'Association des maires de France, à régler, avant les municipales de 2001, le problème de la responsabilité pénale des décideurs publics et des élus. ● LA CHANCELLERIE se dit ouverte à une concertation approfondie. ● L'OPPOSITION est d'autant plus embarrassée par ces « ouvertures » du gouvernement qu'elle reste divisée sur le fond de la réforme. Le président de l'UDF, François Bayrou, reproche au chef de l'Etat d'avoir mis son camp en difficulté.

Justice : M. Jospin veut priver la droite de ses arguments contre la réforme

Le gouvernement s'est engagé à trouver, avant 2001, une solution au problème de la responsabilité pénale des élus. Elisabeth Guigou multiplie les concertations. L'opposition apparaît de plus en plus embarrassée à l'approche du Congrès du 24 janvier

C'EST PEU DIRE que la réforme de la justice embarrasse la droite. Voulue par le président de la République, avant d'être engagée avec persévérance par le gouvernement, elle suscite, chez les parlementaires de l'UDF, du RPR et de DL, au mieux, un assentiment obligé et, plus souvent, de sérieuses réserves ou de vives critiques. Or, chacun va maintenant devoir se déterminer solennellement puisque le Parlement est convoqué en Congrès, le 24 janvier, pour adopter définitivement son volet constitutionnel, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Plus cette échéance approche, plus il est urgent de surmonter ces contradictions. C'est ce qu'ont bien compris les principaux responsables de la droite sénatoriale : mercredi 24 novembre, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), le président du groupe RPR, Josselin de Rohan, celui des Républicains et indépendants, Henri de Raincourt, et celui du Rassemblement démocratique et social européen, Guy Cabanel, ont uni leurs efforts pour tenter de reprendre l'initiative. Seul manquait à l'appel Jean Arthuis, président du groupe centriste, manifestement peu désireux de jouer les petits soldats dans cette offensive.

Le ton, en effet, se voulait ferme. Au nom de ses collègues, M. de Raincourt a précisé qu'ils avaient été longuement reçus, la veille, à sa demande, par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. *« Nous lui avons dit que, dans l'état actuel des choses, le projet de loi sur le CSM avait fort peu de chances d'atteindre la majorité requise* [des trois cinquièmes des votants] *au Congrès »*, a-t-il souligné, avant d'ajouter que *« la réforme de la justice est un tout »* et qu'*« on ne peut enfin imaginer qu'une vraie réforme de la justice puisse aboutir à la victoire d'un camp sur un autre »*. Autant de mises en garde reprenant, à la lettre, les réserves déjà formulées par Jacques Chirac, le 27 octobre, lorsqu'il avait convoqué le Congrès.

Pour que les choses soient claires, les ambassadeurs de la majorité sénatoriale ont rendu public le *« questionnaire »* qu'ils ont remis à la ministre. Ils entendent tout d'abord obtenir des engagements concernant le futur projet de loi organique sur le statut des magistrats. Par ailleurs, sur les deux textes importants déjà examinés en première lecture – liens entre la chancellerie et le parquet, présomption d'innocence –, leur catalogue de revendications est très fourni : il reprend, en effet, les principaux amendements que le Sénat avait adoptés lors de l'examen de ces deux textes, notamment sur les instructions personnelles en cas d'affaires touchant à la sécurité de l'Etat, ou sur la possibilité d'un recours contre les décisions des cours d'assise. En outre, le président du Sénat a particulièrement mis l'accent sur la nécessité de traiter rapidement le problème de la responsabilité pénale des élus.

DÉFENSE FLEXIBLE

Sur tous ces points, a martelé M. de Raincourt, *« des déclarations d'intention ne sauraient nous satisfaire. Nous voulons des engagements précis, sur le fond comme sur le calendrier »*. S'il se défendent d'avoir présenté à Mme Guigou un *« ultimatum »*, cette mise en demeure des responsables de la droite sénatoriale est à double tranchant. La ministre de la justice s'est bien gardée de fermer la porte d'une discussion qu'elle avait elle-même suscitée à la demande du premier ministre. Mieux, elle s'est engagée – *« de façon explicite, claire et loyale »*, selon M. de Rohan – à répondre précisément aux questions des sénateurs, avant la mi-décembre. Renvoyant, pour ce qui est de la responsabilité des élus, aux déclarations du premier ministre *(lire ci-dessous)*, la chancellerie soulignait, mercredi, que les points en discussion ne sont pas insolubles, pour peu que cette concertation porte sur les questions *« légitimes »* (responsabilité des magistrats, responsabilité des élus, présomption d'innocence).

Cette défense flexible et habile du gouvernement vise clairement à priver la droite de tout argument pour refuser de voter la réforme du CSM. Mme Guigou l'a redit fermement, mercredi soir, sur Europe 1 : *« Nous avons la possibilité de mettre en œuvre une réforme qui va dans le sens de l'intérêt général ; si l'opposition voulait utiliser la réforme de la justice, avec ce que ça représente pour notre démocratie, à des fins politiciennes et partisanes, il faudra qu'elle en assume la responsabilité devant les électeurs »*, a-t-elle indiqué, ajoutant que les Français *« veulent la réforme, car ils ne veulent plus que les politiques tripatouillent dans la justice »*.

« TROUPES RÉTIVES »

La posture offensive des sénateurs masque mal la gêne de la droite. Alors que les députés RPR, toujours divisés, ont reporté leur décision (*Le Monde* du 19 novembre), l'UDF n'est pas parvenue à se déterminer, lors d'une réunion de ses parlementaires au siège du parti, mercredi. Comme le résume bien Pierre Albertini, député de Seine-Maritime et porte-parole de son groupe, l'UDF a *« le choix entre deux inconvénients : voter "oui" le 24 janvier est conforme à notre discours en faveur d'une indépendance plus grande des magistrats, mais ne nous donnerait aucune garantie sur le reste. Voter "non" nous situerait clairement dans l'opposition, mais nous exposerait à l'accusation de ne pas être favorables, en réalité, à l'indépendance de la justice »*.

Les centristes sont pour le moins partagés : les uns, comme Pierre Méhaignerie, restent favorables à la réforme ; d'autres, plus nombreux, souhaitent d'ores et déjà voter contre ; d'autres encore, à l'instar de la droite sénatoriale, entendent subordonner leur vote favorable à des conditions et incitent leurs collègues à ne pas se laisser enfermer dans le piège tendu par le gouvernement. Courage, fuyons ! Certains envisagent même de demander un nouveau report du Congrès...

Quant au président de l'UDF, il n'a pas caché son agacement. Constatant l'embarras de ses amis, François Bayrou s'en est pris sans ménagement au président de la République, accusé d'avoir placé, une fois de plus, son camp dans une situation impossible. Comme le disait, mercredi soir, un cacique du Sénat : *« Notre problème est désormais de canaliser des troupes rétives et troublées. »*

Gérard Courtois et Jean-Baptiste de Montvalon

Le premier ministre se montre ouvert sur la responsabilité pénale

CHERS élus, très chers députés et sénateurs ! A un mois de la réunion du Parlement en Congrès à Versailles, le 24 janvier, sur la réforme du conseil supérieur de la magistrature (CSM), Lionel Jospin a de solides raisons de s'attirer les bonnes grâces des parlementaires – et notamment celles des sénateurs de droite, dont le vote sera décisif. Le premier ministre n'est donc pas arrivé les mains vides, mercredi 24 novembre, au congrès de l'Association des maires de France (AMF) : dans son discours devant six mille maires, il a annoncé qu'il engagera *« rapidement »* une réforme de la responsabilité pénale des élus, tout en refusant une fois de plus – au nom du *« principe d'égalité de tous devant la loi »* – de leur accorder un statut dérogatoire au droit commun (*Le Monde* du 25 novembre).

Cette intervention est un des éléments de la préparation du vote du Congrès le 24 janvier sur la réforme de la justice, reconnaît-on à Matignon. Aussi, le chef du gouvernement a-t-il soigneusement préparé un discours destiné à faire oublier les propos abrupts qu'il avait prononcés à Léognan, le 13 octobre, devant l'Association des petites villes de France (APVF). Il a même eu quelques élans sentimentaux, s'attardant sur *« la dimension humaine »* du métier de maire, faisant l'éloge de la *« profondeur historique de chaque ancrage particulier »*, rendant hommage au *« sacerdoce républicain »*.

« RÉFLEXION APPROFONDIE »

Les élus qui redoutent d'être mis en examen pour des accidents dont ils ne sont pas directement responsables ont entendu M. Jospin leur dire : *« Le gouvernement est déterminé à répondre à votre inquiétude et à le faire rapidement. »* Il s'est engagé à ce que *« des mesures, y compris d'ordre législatif* (...), *soient effectives avant les prochaines élections municipales »*, au printemps 2001. Dès la remise à Elisabeth Guigou, mi-décembre, des premières propositions de Jean Massot, le conseiller d'Etat chargé de proposer des solutions à la question de la responsabilité pénale des décideurs publics (*Le Monde* du 25 novembre), la ministre de la justice élaborera des mesures. Le gouvernement envisage de réintégrer – sous forme d'amendements à son projet de loi sur la présomption d'innocence, examiné prochainement en deuxième lecture au Sénat – les mesures préconisées dans la proposition de loi du sénateur Pierre Fauchon (UDF, Loir-et-Cher) *(lire ci-dessous)*.

Il n'a pas échappé à M. Jospin que ce texte a reçu le soutien du président du Sénat, et le premier ministre a pris soin, mercredi, de lui en accorder la paternité... La situation actuelle justifie, selon M. Jospin, que l'on engage *« une réflexion approfondie sur la notion même de faute involontaire »*. Actuellement, a-t-il déploré, *il suffit qu'il y ait une faute, fût-elle de négligence, de maladresse ou d'imprudence, qu'il existe un lien de causalité même très lointain entre cette faute et le dommage causé pour que l'infraction soit constituée »*. Or *« beaucoup pensent qu'il convient d'opérer une distinction entre la faute qui cause directement un dommage et celle qui ne le cause qu'indirectement »*. Il a préconisé que dans ce dernier cas, *« seule la faute lourde soit retenue pour engager la responsabilité pénale »*.

En revanche, le premier ministre a écarté une seconde voie, défendue par l'AMF : *« Substituer la responsabilité pénale de la collectivité* [commune, département, etc.] *à celle de l'élu ou de tout autre décideur public. »* Une telle réforme transfèrerait au juge pénal de larges compétences dans le domaine de l'administration et aboutirait, selon lui, à une *« pénalisation supplémentaire »* de la vie publique. Elle risquerait aussi d'entraîner *« un affaiblissement du sens de la responsabilité personnelle »* des élus locaux. Le premier ministre préfère *« améliorer les procédures de transaction, de médiation, ainsi que les voies civiles et administratives »* pour assurer la réparation des préjudices. De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, devait préciser, jeudi, devant l'AMF, qu'il faut *« clairement séparer ce qui relève de la faute personnelle et volontaire de ce qui concerne un dysfonctionnement collectif ou involontaire »*.

MARCHANDAGES

M. Jospin s'est aussi montré nettement plus ouvert sur la création d'un statut de l'élu, qui devra être étudié *« avec une particulière attention »* par la commission de décentralisation confiée à Pierre Mauroy, sénateur (PS) du Nord, et maire de Lille. S'il reconnaît qu'il a *« ouvert le débat »*, Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, n'en maintient pas moins les propositions de son organisation : *« Lorsque Lionel Jospin parle de la substitution de la responsabilité pénale de la collectivité à celle de l'élu pour rejetter cette solution, nous nous disons toujours, à l'AMF, qu'il faut augmenter la responsabilité de la personne morale. La dérive vers la pénalisation de la vie publique doit être arrêtée »*, ajoute-t-il.

M. Delevoye estime, par ailleurs, qu'il n'y a pas lieu d'envisager un *« donnant-donnant »* entre les propos du premier ministre à l'AMF et le débat sur la justice. Pour Daniel Hoeffel, sénateur (Union centriste) du Bas-Rhin, et vice-président par intérim de l'AMF, *« le premier ministre a ouvert un dialogue républicain qui n'implique pas qu'on se réponde, dans l'enceinte du congrès de l'AMF, par un oui ou par non »*, mais les marchandages ont bel et bien commencé.

Jean-Michel Bezat et Béatrice Jérôme

La proposition du Sénat

Soutenue par le président du Sénat et citée par le premier ministre comme une base de discussion sérieuse, la proposition de loi déposée, le 7 octobre, par Pierre Fauchon, sénateur (Union centriste, Loir-et-Cher) vise à modifier la définition de la responsabilité pénale pour une faute non intentionnelle.

● **Code pénal**. Le code définit l'homicide involontaire comme *« le fait de causer, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, la mort d'autrui »*. Pour que l'infraction soit retenue, il donc n'est pas nécessaire qu'il existe un lien de causalité directe entre une faute, fût-elle de négligence, et le décès de la victime.

● **Proposition.** M. Fauchon propose de modifier le code pénal en intervenant à la fois sur la définition de la faute et sur le lien de causalité. Le régime juridique ne serait pas modifié en cas de causalité directe. En revanche, en cas de causalité indirecte, la responsabilité ne serait engagée que s'il y a *« violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement ». « Une simple imprudence ne constituerait donc plus un délit en cas de lien indirect entre cette imprudence et le dommage »*, explique M. Fauchon.

Elisabeth Guigou s'emploie à rassurer la gauche

L'AFFAIRE est entendue, si la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) échoue, le 24 janvier, ce sera... la *« faute à la droite »*. Si le projet de loi constitutionnelle ne recueille pas les trois-cinquièmes des suffrages nécessaires, à Versailles, on saura d'où viennent les défaillances. *« A gauche, les élus ont compris que le texte sur le CSM était un volet important de la réforme de la justice »*, soupire, soulagé, André Vallini (PS, Isère), rapporteur du projet de loi sur les liens chancellerie-parquet. Voter contre la réforme d'Elisabeth Guigou, ce serait mettre à mal tout l'édifice. La balle est donc dans le camp de l'opposition : *« C'est le festival des hypocrites. Le plus hypocrite de tous, c'est Patrick Devedjian* [RPR, Hauts-de-Seine] *quand il dit que la réforme de Chirac a été trahie ! »*, s'agace M. Vallini. Et il ironise : *« Ceux qui ne veulent pas dire "non" à une réforme voulue par Chirac choisiront peut-être de ne pas venir, car seules les voix des présents seront prises en compte ! »*

La réforme du CSM est sur la bonne voie, juge, de même, la présidente de la commission des lois de l'Assemblée, Catherine Tasca (PS). *« Les choses évoluent dans un calendrier assez clair. On a, d'un côté le projet de loi organique sur le statut des magistrats que la chancellerie nous transmettra la semaine prochaine ; de l'autre, les annonces du premier ministre sur la responsabilité pénale des élus. On ne pouvait pas aller à Versailles sans connaître ces deux volets. » « Le seul risque »*, ajoute-t-elle, c'est que *« stratégiquement, la droite et le président – ou la droite sans le président ! – aient déjà décidé de faire capoter la réforme »*.

ATTENTISME

A gauche, les élus inquiets ou hostiles n'ont pas encore jeté l'éponge, au moins pour la galerie. *« On attend de voir le texte sur le statut des magistrats »*, explique Roger-Gérard Schwartzenberg (PRG), président du groupe RCV de l'Assemblée, qui ajoute : *« Elisabeth est entrée dans les idées qu'on a développées. »* Son collègue Alain Tourret (PRG) n'est pas convaincu, loin de là. Dans un texte intitulé « La responsabilité des magistrats, un mythe », le député du Calvados dénonce *« la dernière illustration de la pensée unique ». « Au contraire et de manière paradoxale, on peut soutenir qu'en créant ce droit de la responsabilité, on va donner aux magistrats une légitimité qu'ils n'ont pas* (...). *Ils n'en deviendront que plus puissants »*, poursuit-il. Le même attentisme prévaut au Mouvement des citoyens dont 7 élus sur 8 s'étaient abstenus sur la réforme du CSM. Georges Sarre (MDC, Paris) hausse les épaules : *« Qu'est-ce que ça change, au fond, ce texte sur la responsabilité des magistrats ?... »*

Encore un petit effort. La ministre de la justice reçoit régulièrement à sa table des élus de la majorité « plurielle » comme, par exemple, Louis Mermaz, mardi 23 novembre. Le soir même de l'annonce de la démission de M. Strauss-Kahn, le 2 novembre, le député de l'Isère s'était ému que la présomption d'innocence soit ainsi mise à mal, lors du bureau national du PS. Il est clair, désormais, que le projet de loi sur la présomption d'innocence, qui sera examiné en seconde lecture, en février, sera largement enrichi. La rapporteuse Christine Lazerges (PS, Hérault) travaille sur *« plusieurs pistes »* avec la chancellerie. Il s'agirait, notamment, comme l'a laissé entendre le premier ministre (*lire ci-contre*), d'intégrer dans le texte certaines propositions du groupe de travail présidé par Jean Massot.

Le travail pédagogique s'élargit même... aux assistants parlementaires. Vendredi 26 novembre, ceux-ci sont conviés à une séance de formation « première classe » animée par le directeur de cabinet de Mme Guigou, Christian Vigouroux. La rencontre est organisée par l'Union syndicale des collaborateurs parlementaires – dont le secrétaire général, Eric Schmidt, est l'assistant de Christian Paul (PS, Nièvre), fervent défenseur de la réforme de la justice – et par le Cercle des assistants parlementaires, présidé par Elsa Bertholet, assistante d'Henri Bertholet (PS, Drôme). Il faut venir *« nombreux »*, peut-on lire dans le bulletin d'inscription... Aucun détail n'est négligé pour assurer le succès de la réforme.

Clarisse Fabre

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Séance organisée par LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
au CARROUSEL DU LOUVRE - 99, Rue de Rivoli à PARIS 1er
Le MARDI 14 DECEMBRE 1999 à 14 heures
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 13 heures 30)
16-24, RUE FRANÇOIS-MIRON à PARIS 4ème
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (69,2 m²) avec CAVE
6, RUE DE SEINE à PARIS 6ème
APPARTEMENT de 7 PIECES (241,9 m²), 1 CHAMBRE et CAVE
16, RUE VISCONTI à PARIS 6ème
1 LOGEMENT d'une PIECE avec ATELIER (49,7 m²), DEBARRAS et CAVE
21 BIS, AVENUE DESPRÉAUX à PARIS 16ème
UN PAVILLON de 4 PIECES (87,50 m²) sur TERRAIN de 400 m²
S'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS 1er
14, Rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
4, RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE à PARIS 4ème
TRIPLEX de 7 PIECES (265 m²) - 2 CAVES (faculté réunion de lots)
2, RUE DES BEAUX-ARTS à PARIS 6ème
APPARTEMENT de 5 PIECES (150,8 m²) et CAVE - 1 DEBARRAS
S'adresser à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS 8ème
77, Boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14
http://www.paris-france.org - Minitel 3615 PARIS (1,29 F/minute)

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
HEC II/ESCP II
√ Session semestrielle (décembre-mars)
√ Stages (Noël-février-Pâques)
√ Stage été (juillet-août)
Tél. : 01 42 24 10 72

LeMonde Job: WMQ2611--0009-0 WAS LMQ2611-9 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:04 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2051 Lcp:700 CMYK

Le Medef joue du calendrier social pour résister aux 35 heures

L'organisation patronale a fixé, mercredi 24 novembre, le calendrier de ses rencontres avec les syndicats. La renégociation de la convention de l'Unedic ne pourra pas aboutir avant le 1er avril 2000

LES CHÔMEURS attendront. Il n'y aura pas de nouvelle convention de l'Unedic d'ici le 31 décembre, pas plus d'ailleurs que de renégociations pour les régimes de retraites complémentaires. Ce qui était prévisible est désormais devenu une certitude. A un mois de l'expiration de l'actuelle convention, qui lie le régime d'assurance-chômage à l'Etat, les partenaires sociaux n'ont plus le temps, matériellement, de se mettre d'accord. L'amélioration de l'indemnisation du chômage, qui devait être étudiée notamment pour les jeunes, est donc différée. Au mieux, les discussions à ce sujet aboutiront le 1er avril 2000. Le Medef poursuit en effet sa « grève » de la négociation.

Avec son projet de *« Constitution sociale »*, l'organisation patronale a dans l'idée de bâtir de nouvelles règles du jeu à opposer à l'Etat. Après en avoir énoncé le principe (*Le Monde* du 3 novembre), son président, Ernest-Antoine Seillière, a précisé dans une lettre, mercredi 24 novembre, le calendrier. Des rencontres bilatérales, acceptées par les cinq confédérations syndicales, auront lieu au siège du Medef. FO sera reçue le 1er décembre, la CFTC le 6, la CFDT le 10, la CGT le 17 et la CGC le 22. Ces dates ne doivent rien au hasard. La dernière entrevue se tiendra après le vote définitif à l'Assemblée nationale du projet de loi sur les 35 heures, attendu entre le 15 et le 21 décembre. Dans un premier courrier daté du 15 novembre, M. Seillière avait prévenu : la nouvelle convention Unedic pourrait être discutée *« au cours du premier trimestre 2000, dès lors que nous aurions l'assurance que la signature des partenaires sociaux est pleinement respectée par les pouvoirs publics »*.

L'organisation patronale, qui s'apprêterait à se retirer des organismes de Sécurité sociale, mène la danse. Jusqu'au dernier moment, le Medef se sert de l'assurance-chômage pour faire pression sur les 35 heures. Il continue à réclamer l'application de tous les accords de branche, y compris celui de la métallurgie qui ne rentre pas dans le cadre de la loi. Embarassés, les syndicats comptent se rendre avenue Pierre 1er-de-Serbie pour que l'actuelle convention Unedic puisse être au moins prorogée de quelques mois. Pour cela, il faut se mettre autour d'une table et signer un avenant. Faute de quoi, le gouvernement serait obligé d'intervenir par décrêt pour gérer directement le régime. Le Medef, qui signera probablement cet avenant, joue la montre et par la même occasion avec les nerfs de ses partenaires. *« Même pour ça, nous n'avons toujours pas de date »*, s'angoisse Jean-Louis Walter, un des responsables de la CGC. *« Ce n'est pas acceptable. La moindre des choses est que l'on puisse discuter »*, renchérit Claude Jenet, chez FO. Tout en jugeant *« confuses »* les intentions du Medef, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, met en garde le gouvernement, dans un entretien au *Nouvel Observateur,* contre tout *« populisme »* qui consisterait à *« démontrer que l'on peut se passer de nous »*.

La CGT-chômeurs a lancé un appel au gouvernement pour un « Grenelle de l'assurance-chômage »

Il n'y a pas que cela : les syndicalistes s'inquiètent aussi de l'avenir de certains dispositifs comme l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE, système de pré-retraites contre embauches) et les conventions de coopération (une aide aux employeurs pour l'embauche des chômeurs de longue durée) qui arrivent tous à échéance au 31 décembre.

Les associations de chômeurs n'ont pas attendu pour réagir. Les collectifs AC !, APEIS et MNCP ont prévu une manifestation nationale à Paris le 11 décembre et réclament *« l'ouverture immédiate des négociations »*. De son côté, la CGT-chômeurs vient de lancer un appel au gouvernement pour un *« Grenelle de l'assurance-chômage »*. Signé par plusieurs personnalités, dont l'ancienne députée européenne communiste Aline Paillé, l'actrice Fanny Cottençon, l'écrivain Dan Franck, le professeur Léon Schwarzenberg, la pédo-psychiatre Catherine Dolto ou les groupes Zebda et IAM, il demande *« aux pouvoirs publics de réunir d'urgence employeurs, syndicats, associations de chômeurs* (...) *afin de reconstruire un solide système de protection sociale »*.

Martine Aubry, qui a dîné en privé, mardi soir, avec Jean Gandois, a abordé la question du paritarisme avec le prédécesseur de M. Seillière, sans pour autant s'exprimer publiquement sur le sujet. Pour l'heure, la priorité de la ministre est de respecter son propre calendrier sur les 35 heures. Le recours devant le Conseil constitutionnel, que devrait déposer la droite, pourrait retarder de quelques jours l'entrée en vigueur de la loi et mettre ainsi à bas la date symbolique du 1er janvier 2000.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le PEA et les emprunts russes au menu du collectif budgétaire de fin d'année

Le projet de loi suscite une réserve du Conseil d'Etat

Le projet de loi de finances rectificative précise les modalités de remboursement des emprunts russes – modalités qui font l'objet de réserves du Conseil d'Etat. Il apporte aussi des correctifs aux « contrats DSK » et aux PEA (plans d'épargne en actions), pour tenir compte de la nouvelle donne européenne.

LE NOUVEAU MINISTRE de l'économie et des finances, Christian Sautter, a présenté mercredi 24 novembre devant le conseil des ministres le traditionnel projet de loi de finances rectificative de fin d'année. Déjà connu dans ses grandes lignes (*Le Monde* daté du 25 novembre), ce collectif budgétaire réserve, cependant, plusieurs surprises.

D'abord, le projet de loi modifie l'évaluation des recettes encaissées en 1999 par l'Etat. Celles-ci sont en hausse de 13 milliards de francs par rapport aux estimations de la loi de finances initiale. Par ailleurs, l'Etat a fait 25,4 milliards de francs d'économies cette année, de manière à respecter son objectif de progression des dépenses de 1 % en volume : l'inflation s'étant révélée beaucoup moins forte que prévu, il a dû revoir ses objectifs à la baisse.

Ce « matelas » sera utilisé pour faire face à des dépenses, pour un total de 30,8 milliards de francs, qui n'avaient pas été prévues, comme le remboursement par l'Etat d'un emprunt de 10 milliards de francs souscrit par l'Unedic. Il devra aussi financer pour 7 milliards de francs l'entrée en vigueur au 15 septembre de la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien et les frais de notaire. Enfin, le déficit budgétaire sera ramené à 234,2 milliards de francs fin 1999, alors que le budget prévoyait il y a un an qu'il serait de 236,6 milliards de francs.

RÉALITÉS EUROPÉENNES

Le collectif prévoit par ailleurs l'indemnisation des porteurs d'emprunt russe, pour quelque 2,5 milliards de francs. Chaque porteur recevra une indemnisation forfaitaire de 800 francs. Il touchera, en plus, une somme proportionnelle au nombre de titres qu'il détient, mais qui sera plafonnée. Les victimes de spoliations bénéficieront, de leur côté, d'un système d'indemnisation par paliers avec taux dégressifs. Ce dispositif, que Bercy qualifie d'*« équitable »*, a attiré certaines remarques du Conseil d'Etat, qui doute de sa constitutionnalité, en vertu du principe d'égalité de traitement des détenteurs de valeurs mobilières. *« Le Conseil d'Etat n'a pas émis de réflexion suffisante pour que nous corrigions cet article »*, a répondu M. Sautter.

Le collectif cherche également à adapter aux réalités européennes les *« contrats DSK »*. Ces contrats d'assurance-vie créés en 1997 par M. Strauss-Kahn bénéficient d'un système fiscal avantageux s'ils sont placés au moins pour moitié en actions et pour 5 % en valeurs à risques, dans les deux cas françaises. Sous la pression de Bruxelles, Bercy propose aujourd'hui qu'ils ne soient plus réservés aux seuls titres français, mais aux actions européennes. Par ailleurs, le gouvernement déposera des amendements au collectif pour tenir compte des conséquences des fusions européennes sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA). Ainsi, les Français qui ont reçu des titres Dexia Belgium en échange de leurs actions Dexia France, au cours de l'OPE entre les deux sociétés, pourront conserver dans leur PEA leurs nouvelles actions belges.

Virginie Malingre

Nouvelle manifestation contre le système du « forfait jour »

QUINZE ANS ? Peut-être vingt ?.. Jean Meyer, le président de l'Union régionale CFE-CGC d'Alsace, ne se souvient plus très bien de la dernière fois où il a vu autant de militants de son organisation dans les rues de la capitale. Mercredi 24 novembre, les cadres de la CGC étaient plusieurs centaines venus d'Ile-de-France, de Bretagne ou du Pas-de-Calais pour défiler avec les syndicalistes de la CGT, de la CFTC et de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM) CFDT contre l'article 5 de la seconde loi sur les 35 heures.

Ce texte, qui entraînerait, selon le président de la CFE-CGC, Jean-Luc Cazettes, un *« retour à l'esclavage »* des cadres s'il était voté en l'état, prévoit un forfait de 217 jours maximum par an, sans référence à un horaire maximum journalier, pour les cadres qui ne sont ni dirigeants ni intégrés à une équipe. Un mois après une première manifestation organisée le 12 octobre à Paris, la CGC, la CGT et la CFTC ont donc à nouveau battu le pavé parisien pour réclamer un décompte horaire du temps de travail, qui éviterait aux cadres le risque de subir des *« journées sans fin »*. *« Le gouvernement demeure intraitable,* soupire M. Cazettes. *Il a dû faire l'objet d'un forcing effréné du patronat. Il n'admet pas de revenir en arrière, Martine Aubry étant elle-même très têtue. »*

En tête du cortège parisien, qui a rassemblé 6 000 personnes selon les organisateurs, 3 000 selon la police, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, et Alain Deleu, le président de la CFTC, ont défilé à côté de M. Cazettes de la place Saint-Michel à l'Assemblée nationale, où débute le 30 novembre l'examen en deuxième lecture du projet de seconde loi sur les 35 heures. Derrière, on notait la présence *« symbolique »* de Joëlle Charuelle, la nouvelle secrétaire générale de SUD-PTT, et de Gérard Gourguechon, porte-parole de l'Union syndicale Groupe des dix (autonomes, dont SUD).

« PRATIQUES INADMISSIBLES »

Avec Martine Aubry, appelée à la démission par les militants de la CFTC, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, n'a pas échappé aux critiques des manifestants, reprenant en cœur le slogan *« Aubry-Notat, même combat »*. La CFDT, qui ne s'est pas associée à cette journée, considère en effet que l'article 5 sur les cadres est *« un acquis »* et qu'il est désormais de la responsabilité des syndicats de pallier *« par la négociation »* les faiblesses de la loi.

Une ambition qui fait sourire les manifestants et une partie de la CFDT : pour le secrétaire général de l'UPSM-CFDT, Marc Brétteil, on ne peut accepter *« qu'une loi vienne légaliser des pratiques patronales inadmissibles »*. *« Une application maximaliste de la loi pourrait conduire 150 000 salariés de la métallurgie en Ile-de-France à passer au régime du forfait jour »*, sans aucune garantie que la négociation limite *« les dérives déjà énormes »* constatées dans les entreprises, affirme le syndicaliste.

Alexandre Garcia

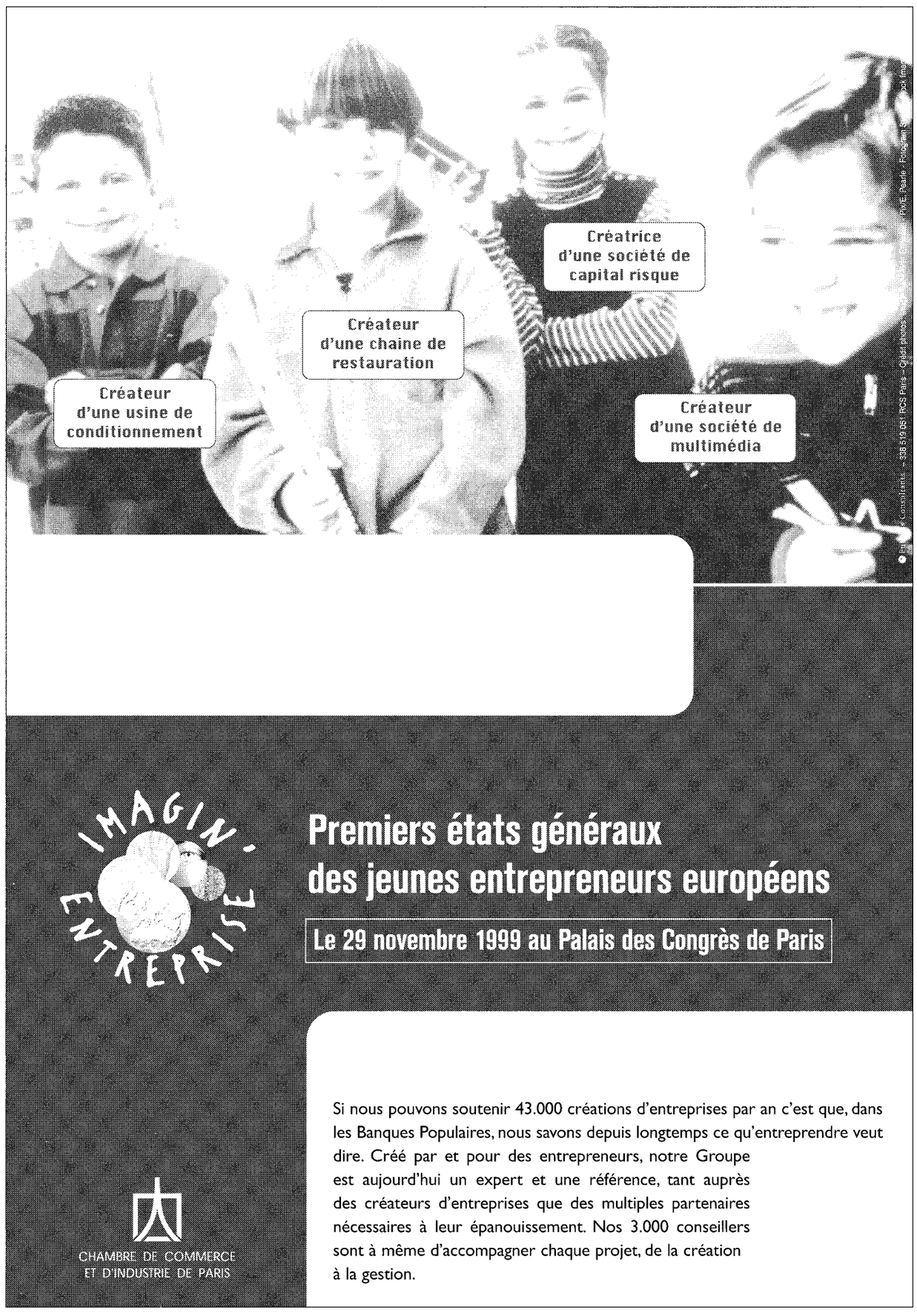

LeMonde Job: WMQ2611--0010-0 WAS LMQ2611-10 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:50 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2052 Lcp:700 CMYK

François Fillon appelle à son tour le RPR à choisir Michèle Alliot-Marie pour présidente

Six députés chiraquiens tentent de secourir Jean-Paul Delevoye

Les deux candidats éliminés au premier tour de l'élection du président du RPR, Patrick Devedjian et François Fillon, ont apporté leur soutien, mercredi 24 novembre, à Michèle Alliot-Marie, qui s'est engagée à les associer à la future direction du mouvement. Les partisans de Jean-Paul Delevoye cherchent de leur côté à mobiliser les abstentionnistes – près de 37 % des adhérents –, ainsi que les militants qui se réclament du « gaullisme social ».

APRÈS Patrick Devedjian, François Fillon a apporté son soutien, mercredi 24 novembre, à Michèle Alliot-Marie pour le second tour de l'élection du président du RPR. A la différence de son collègue des Hauts-de-Seine, qui s'était déterminé tôt dans la matinée (*Le Monde* du 25 novembre), le député de la Sarthe a attendu le journal de 20 heures de France 2 pour faire connaître la décision qu'il avait prise en faveur de Mme Alliot-Marie. *« Elle incarne plus le renouvellement et la modernité et elle me semble plus apte à continuer l'effort de démocratisation »*, a affirmé M. Fillon. La députée des Pyrénées-Atlantiques, a-t-il précisé, lui a apporté des *« garanties »* pour que la sensibilité séguiniste conserve *« sa place au cœur du mouvement »*. M. Fillon a enfin observé que *« tous ceux qui ont voulu mouiller le président de la République dans cette élection lui ont rendu un mauvais service »*.

Toute la journée, pourtant, les partisans de Jean-Paul Delevoye n'ont pas cessé de mettre en avant *« le gaullisme social »*, incarné selon eux par le sénateur du Pas-de-Calais, afin d'éviter un désistement plus lourd de conséquences que celui de M. Devedjian. Arrivé en troisième position le 20 novembre, M. Fillon avait en effet recueilli 12 497 voix, soit 24,48 % des suffrages, alors que le retard de Mme Alliot-Marie sur M. Delevoye n'est que de 2 067 voix. C'est ainsi que, dans la matinée, six députés très proches de Jacques Chirac annonçaient une conférence de presse pour l'après-midi. Il s'agit de François Baroin, Philippe Briand, Hervé Gaymard, Christian Jacob, Renaud Muselier et Didier Quentin, auxquels s'était joint le balladurien Georges Tron.

La réunion a pris des allures de sauve-qui-peut. Elle a consisté à développer tous les arguments classiques avant un second tour qui s'annonce serré. M. Delevoye *« incarne la rénovation »*. Il était *« inconnu avant l'été »*, donc son résultat du premier tour n'est pas si mauvais. C'est *« un homme nouveau pour une phase nouvelle »*. Il fait *« la bonne synthèse entre les libéraux et les séguinistes »*. Le second tour, lui, est *« ouvert »*. *« Rien n'est joué, tout est possible. »* Il y a une réserve d'abstentionnistes. *« Personne n'est propriétaire de ses voix. » « Les élus doivent s'impliquer »*, ont plaidé, tour à tour, ces jeunes députés, en insistant sur le fait qu'ils ne sont *« pas des conseillers »* – les « conseillers » du chef de l'Etat avaient été récusés par Mme Alliot-Marie. Ultime argument, avancé par M. Gaymard : *« Le PS ne souhaite pas que Jean-Paul Delevoye soit élu. C'est plutôt bon signe. »*

« LIGNE LIBÉRALE »

Dominique Perben, l'un des principaux artisans de la campagne de M. Delevoye, était absent de cette réunion. Ses déclarations du lendemain du premier tour avaient été jugées trop agressives, voire contre-productives. Il avait déclaré que la candidature de Mme Alliot-Marie s'inscrivait dans *« la continuité de la ligne libérale de Nicolas Sarkozy »*, en ajoutant que *« les militants qui ne se sentaient pas à l'aise dans un RPR libéral, bourgeois et droitier auront la même réaction vis-à-vis d'Alliot-Marie »*. Le député de Saône-et-Loire estime qu'il ne faut pas que *« faire de l'arithmétique »*. *« Si le vote se fait sur les personnes, le second tour prolongera le premier, mais si c'est un vote plus politique, cela peut bouger »*, estime-t-il.

Absent de l'Assemblée nationale, où les trois autres candidats n'ont cessé de se côtoyer lors de la séance des questions au gouvernement et dans les couloirs, M. Delevoye accueillait, pendant ce temps, le premier ministre au congrès de l'Association des maires de France. Bien qu'il se soit mis en congé de la présidence de l'AMF, M. Delevoye s'est montré très actif pendant ce congrès. Jeudi, en fin de matinée, c'est de son bureau improvisé au Parc des expositions de la porte de Versailles qu'il devait répondre à M. Fillon. Puis, dès vendredi, il consacrera son premier déplacement à la fédération du Var, où il n'est arrivé qu'en troisième position et où les voix recueillies par MM. Devedjian et Fillon ont représenté plus de 46 % des suffrages.

Jean-Louis Saux

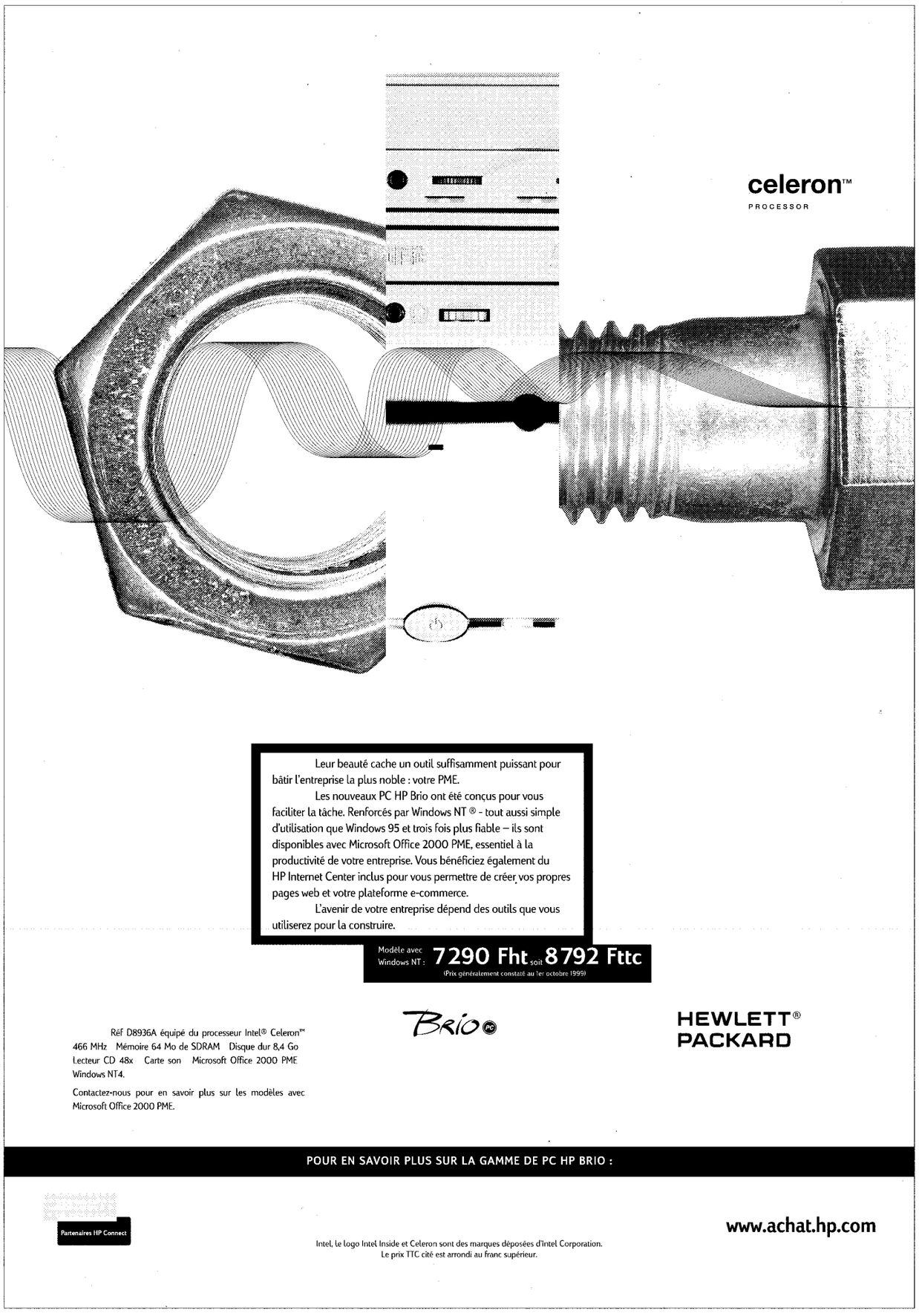

Les chefs de parti viennent soutenir leurs candidats à Paris

L'élection dans le 20e arrondissement sera un test

À QUELQUES jours de son premier tour, qui aura lieu le 28 novembre, l'élection législative partielle du 20e arrondissement de Paris a pris sans équivoque une allure de test national. La preuve en est qu'en l'espace de quelques jours nombre de dirigeants des principaux partis politiques sont venus dans la 21e circonscription pour soutenir les compétiteurs. Le RPR fait, seul, exception à cette règle. N'ayant pas de représentant dans ce scrutin, et n'ayant investi personne, le parti de Jacques Chirac s'est tenu prudemment à l'écart d'une campagne où, calculait-il, il y avait plus de coups à prendre que de motifs de satisfaction à attendre. Seule Nicole Catala, députée et présidente du comité départemental de la fédération RPR de Paris, était présente, mardi 23 novembre, au côté de Didier Bariani (UDF) pour lui apporter *« le soutien de la fédération RPR »*. Les autres, tous les autres, ont fait le déplacement, s'appliquant même parfois à faire taire pour l'occasion leurs dissonances internes.

RAPPROCHEMENT TACTIQUE

On a pu ainsi voir, mardi soir, dans le gymnase de la rue de la Bidassoa, François Bayrou et Alain Madelin assis à la même tribune, ce qui ne leur était pas arrivé, pour une campagne électorale, depuis fort longtemps. La brouille des deux hommes, qui avait provoqué l'éclatement de l'UDF après les élections régionales de 1998, fait place aujourd'hui à un rapprochement tactique. Tactique ne signifie pas pour autant affection : pressé de partir, le président de Démocratie libérale n'a côtoyé celui de l'UDF, arrivé en retard, que pendant dix petites minutes, le temps d'assurer M. Bariani qu'*« il n'y a pas de combat perdu d'avance »*.

Mercredi, dans la même salle, le RPF Jean-Louis Arajol avait réussi à convaincre Philippe de Villiers, vice-président du Rassemblement pour la France, qui n'a guère prisé l'investiture de l'ancien syndicaliste policier jusqu'à présent étiqueté à gauche, de venir le soutenir en compagnie de Charles Pasqua. *« Ce qui importe dans la vie, ce n'est pas l'endroit d'où l'on vient, c'est l'endroit où l'on va »*, a commenté M. de Villiers sous les yeux de l'ancien préfet du Var Jean-Charles Marchiani.

A gauche, Robert Hue a choisi un registre plus discret que le meeting pour soutenir le candidat du PCF, Pierre Mansat, en se rendant dans sa permanence, mercredi. La veille, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, s'est félicitée de *« respirer l'odeur d'un préau d'école »* lors d'une réunion publique au côté du candidat des Verts, Denis Baupin.

Mercredi soir, enfin, Michel Charzat, candidat socialiste et favori du scrutin, a accueilli Robert Badinter, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, et les responsables du PS parisien lors d'une réunion publique. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, dont les relations avec M. Charzat sont exécrables, et Daniel Vaillant, maire du 18e arrondissement et ministre chargé des relations avec le Parlement, avaient auparavant retrouvé M. Charzat dans un café de la place Gambetta, dans l'espoir d'effacer, le temps d'une soirée, le traumatisme de la démission de Jean-Marie Le Guen de la tête de la fédération de Paris. Mais aussi de préparer, en apparté, sa succession. Le nom de François Dagnaud, secrétaire de la section socialiste du 19e arrondissement, est évoqué.

M. Le Guen, justement, était lui aussi au rendez-vous. *« C'est mon dernier meeting. Après ça, je ne me défonce plus pour des gens qui ont entretenu contre moi une campagne de calomnie »*, expliquait-il sombrement. Sous le préau de l'école de l'avenue Gambetta, au premier rang de l'assistance, il a écouté les discours de Jean-Bernard Bros (PRG), de Georges Sarre (MDC) et de Bertrand Delanoë. Mais il a ostensiblement quitté la salle avant que M. Charzat ne prenne la parole.

Cécile Chambraud et Pascale Sauvage

Lionel Jospin progresse dans les sondages

LA COTE de popularité du premier ministre Lionel Jospin est en hausse, en dépit de la démission de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, et des turbulences corses. Selon l'IFOP (sondage réalisé du 12 au 19 novembre auprès de 1 812 personnes pour le *Journal du Dimanche* du 21 novembre), le premier ministre progresse de 4 points, avec 56 % de satisfaits (contre 34 % de mécontents), tandis que Jacques Chirac est stable, à 58 % de satisfaits. Selon BVA (enquête réalisée du 18 au 20 novembre auprès de 926 personnes pour *Paris-Match* du 25 novembre), M. Jospin progresse de 3 points, à 59 % de satisfaits, alors que M. Chirac baisse de 2 points, à 57 %. Selon Louis Harris (sondage réalisé les 19 et 20 novembre auprès de 1 001 personnes pour *Valeurs actuelles*), le premier ministre améliore sa cote d'un point à 59 % de bonnes opinions. Il est au même niveau que le chef de l'Etat, qui progresse de 4 points.

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'est dit *« profondément choqué et vivement indigné »*,** mercredi 24 novembre, par la décision de la Cour de cassation qui confirme notamment sa condamnation à un an d'inéligibilité (*Le Monde* du 25 novembre). Se référant à l'article 131-27 du code pénal, qui prévoit que *« lorsqu'elle est encourue à titre complémentaire »*, l'inéligibilité *« n'est pas applicable à l'exercice d'un mandat électif »*, M. Le Pen a affirmé qu'il pourra conserver ses mandats de député européen et conseiller régional.

■ **CNAF : le conseil des ministres a nommé,** mercredi 24 novembre, Annick Morel au poste de directrice de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), sur proposition de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. Mme Morel, énarque de quarante-neuf ans, succède à Etienne Marie, qui a dirigé la CNAF pendant six ans. Pour la première fois depuis sa création, en 1967, la CNAF est dirigée par deux femmes, après l'élection, en mai, de Nicole Prud'homme à la présidence.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : l'Assemblée nationale, qui examine, en deuxième lecture,** le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000 (PLFSS), a commencé à rétablir, dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 novembre, le texte tel qu'elle l'avait voté en première lecture, rejetant l'essentiel des modifications apportées par le Sénat. Les députés ont ainsi rétabli l'article 2 portant sur la création du fonds de financement des allègements de charges sociales consentis aux entreprises notamment dans le cadre du passage aux 35 heures. Ce fonds sera alimenté par des droits sur les tabacs, une cotisation sociale sur les bénéfices des entreprises, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), les droits sur les alcools, et un versement de l'Etat.

■ **CODIFICATION : l'Assemblée nationale a adopté définitivement,** mardi 23 novembre, un projet de loi habilitant le gouvernement à recourir aux ordonnances pour adopter neuf codes (*Le Monde* du 18 juin).

LeMonde Job: WMQ2611--0012-0 WAS LMQ2611-12 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2054 Lcp:700 CMYK

ÉDUCATION Deux ans après l'annonce par Claude Allègre d'un nouveau plan de lutte contre la violence en milieu scolaire, les conclusions de son évaluation par deux universitaires sont contrastées. Si la violence s'est globalement *« stabilisée »,* la situation en Ile-de-France continue de se dégrader. ● LE MANQUE DE STABILITÉ des équipes pédagogiques, la pratique du regroupement des élèves par niveaux et une gestion *« approximative »* des sanctions sont particulièrement stigmatisés. ● À LILLE ET À ARGENTEUIL, deux collèges bénéficiant du plan antiviolence ont obtenu des succès variables. ● Les témoignages d'élèves sollicités par *Le Monde* reflètent l'aggravation des violences et les expliquent par le contexte social. ● LES COLLÈGES DE PLUS DE 1 000 ÉLÈVES situés en zone difficile, considérés comme facteurs de violence, font l'objet d'un plan gouvernemental visant leur partition.

La violence s'enracine dans les collèges et les lycées les plus sensibles

L'évaluation du plan mis en œuvre par Claude Allègre depuis 1998 indique une stabilisation globale des violences, mais leur aggravation à Paris et dans sa banlieue. La deuxième phase de cette politique devrait se traduire notamment par une nouvelle réglementation en matière de discipline

LA VIOLENCE est-elle devenue partie intégrante de la vie de certains établissements scolaires ? Deux ans précisément après l'annonce officielle d'un nouveau plan de lutte contre la violence à l'école, et à quelques jours de la présentation, par Claude Allègre, de sa *« phase 2 »*, l'évaluation des mesures gouvernementales confiée à Eric Debarbieux et Yves Montoya, professeurs en sciences de l'éducation à l'université Bordeaux-II, montre à quel point ce phénomène, qui mine l'institution scolaire, a pu s'enraciner.

Augmentation considérable du sentiment d'insécurité chez les élèves et les personnels, agressions plus fréquentes des enseignants dans la classe, hausse du nombre de violences perpétrées en groupe... En 1998, tous les indicateurs montraient une aggravation de la violence dans les établissements sensibles (*La Violence en milieu scolaire,* tome 2, ESF éditeur, janvier 1999).

L'enquête réalisée par les universitaires a eu pour objectif de déceler ce qui, un an plus tard, avait réellement changé dans les établissements concernés par les mesures ministérielles (à partir d'un échantillon de treize collèges et lycées), en les comparant à des établissements de même type mais non intégrés au plan antiviolence. L'idée de dégager massivement du personnel supplémentaire (5 282 adultes, dont 4 728 emplois-jeunes) sur un petit nombre de collèges et de lycées (400 établissements répartis sur neuf sites), afin d'éviter le « saupoudrage » des moyens a-t-elle été pertinente ? La conclusion de l'étude est en demi-teinte.

UNE CULTURE D'ÉTABLISSEMENT

Première constatation, qui peut apparaître comme *« encourageante »* : *« En un an la situation s'est stabilisée »,* soulignent les auteurs de l'enquête, qui considèrent qu'*« une politique nationale d'injection de moyens supplémentaires est justifiée »*. Mais, ajoutent-ils, *« outre l'impossibilité de prédire si cette stabilisation sera durable (simple palier ou coup d'arrêt), le niveau et la nature des violences (délinquance de groupe) restent élevés »*. Deuxième constatation, si le plan semble avoir eu un début d'impact sur le climat scolaire et le niveau d'agressivité entre élèves et enseignants, *« la stabilisation moyenne masque des disparités extrêmement importantes entre les sites »*. Ainsi, Marseille et, dans une moindre mesure, le Nord de la France, enregistrent une diminution des actes de violence, alors que Paris et sa banlieue *« continuent à se dégrader de manière sensible »*.

« C'est là que le bât blesse », insiste Eric Debarbieux. Pour les universitaires, ces écarts régionaux seraient liés en grande partie à *« la stabilité des équipes pédagogiques, élément primordial dans la lutte contre la violence »*. Lorsque le turnover des adultes est trop important, un phénomène de caïdat se développe chez les élèves, dans la mesure où *« les gamins deviennent les seuls à connaître l'histoire de leur collège »*. On sait depuis longtemps que les enseignants ou les personnels d'encadrement qui ont obtenu le Sud en milieu ou en fin de carrière y restent, que le sentiment d'*« ancrage »* dans le nord de la France reste fort et que, au contraire, la région parisienne accueille de nombreux enseignants débutants qui demandent très vite à en partir. Ainsi, il ne suffit pas uniquement d'ajouter de nouveaux moyens humains, *« encore faut-il que le milieu d'accueil possède déjà une culture d'établissement »*. C'est pourquoi le plan ministériel a pu porter ses fruits uniquement lorsque les nouveaux emplois-jeunes, conseillers principaux d'éducation, infirmières ou assistantes sociales sont arrivés *« dans des équipes déjà structurées »*.

Enfin, les universitaires regrettent que la perception du plan antiviolence sur le terrain se soit résumée à l'arrivée de personnels supplémentaires. *« Les aspects pédagogiques et éducatifs ont été largement occultés. »* Il en va ainsi de ce que les auteurs de l'étude appellent *« le problème de la justice scolaire »*. Sous ce terme, les universitaires pointent deux réalités qu'ils jugent *« préoccupantes »*. D'abord, la politique *« de classes de niveau »* choisie par certains collèges pour gérer l'hétérogénéité des élèves. *« Elle a pour conséquence de regrouper les élèves par appartenances collectives (ethnicité, quartier, voire blocs d'immeuble), renforçant les oppositions de groupe, le sentiment d'exclusion et les logiques amis-ennemis, eux-nous. »* Ensuite, la gestion des sanctions *« est souvent faite de manière approximative »*. Selon eux, *« faire la loi ne peut être le fait du prince, et le flou ou l'absence de textes génèrent un fort malaise sur le terrain »*. Ainsi, dans les établissements étudiés, seuls 18 % des collégiens trouvent justes les punitions infligées. Enfin, le partenariat avec les différentes institutions (police, justice, etc.) et les acteurs sociaux, prôné au niveau national, peine à se concrétiser sur le terrain.

UNE FORMATION SPÉCIFIQUE

La *« phase 2 »* du plan antiviolence devrait largement s'inspirer des résultats de cette enquête, qui n'a pas encore donné lieu à une publication officielle. *« Notre premier plan a donné des résultats, mais nous ne devons pas baisser la garde »*, a déclaré le ministre de l'éducation nationale, mardi 16 novembre, devant l'Assemblée nationale. Si Claude Allègre a d'ores et déjà annoncé qu'il déposera prochainement un projet de loi *« permettant au ministre de l'éducation nationale de se porter partie civile en cas d'agression à l'encontre des enseignants »*, la deuxième phase devrait globalement s'inscrire dans la continuité de la politique antiviolence lancée en novembre 1997.

La logique de zones et de concentration des moyens devrait être maintenue avec la création de sites supplémentaires et un nouvel apport d'emplois-jeunes et de personnels ouvriers et médico-sociaux. Néanmoins les aides-éducateurs – dont le rôle avait fait l'objet d'une étude critique dirigée par Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation à Paris-VIII (*Le Monde* du 30 avril) – devraient, cette fois-ci, disposer d'une formation spécifique aux phénomènes de violence. En outre, une réflexion sur le régime des sanctions, le règlement intérieur et la discipline devrait être engagée et déboucher sur de nouveaux textes réglementaires. Les enseignants devraient, quant à eux, être invités à mener un travail pédagogique autour de la violence afin qu'elle devienne un sujet dont on parle en classe à travers, notamment, des livres ou des films. Enfin, dans chaque académie concernée, un *« responsable site antiviolence »* devrait être désigné. Il deviendrait un interlocuteur pour l'administration centrale, qui pourrait ainsi mieux mesurer les réalités du terrain.

S. Bl.

Atteintes à la dignité, racisme, sexisme

De nouvelles formes de violence, plus radicales, émergent dans les établissements scolaires : telle est la conclusion de Jacqueline Costa-Lascoux. Cette chercheuse au Centre d'études de la vie politique française, qui a participé au suivi du plan Allègre, relève ainsi les atteintes à la dignité des personnes, le racisme, le sexisme, les agressions sexuelles entre élèves, une collectivisation de la violence débouchant sur des phénomènes fascisants ou d'émeute. Selon elle, la violence des jeunes n'est plus seulement *« réactionnelle »,* mais *« fondamentale »*. En face, les réponses répressives augmentent.

Mme Costa-Lascoux propose de donner à chaque membre de la communauté éducative une fonction dans la lutte contre la violence, de recourir à un travail pluridisciplinaire et civique, et à des sorties plus fréquentes du quartier.

A Lille, la remise à flot de Jean-Macé, collège ivre

LILLE
de notre envoyée spéciale

Avant, les chaises fusaient du deuxième étage, pour s'abattre sur les adultes de passage en contrebas ;

REPORTAGE

On respire mieux dans cet établissement où les rapports étaient « régis par la haine »

les enseignants recevaient des balles de ping-pong enflammées, ou des gifles ; les élèves allumaient des feux dans l'établissement, arrivaient massivement en retard le matin, sortaient à tout moment des classes, déboulaient à trente dans les secrétariats, vivaient dans les couloirs. Avant, les profs étaient fatigués, les adultes dépassés. Les enfants, déconsidérés, s'étaient rendus maîtres des lieux, dans le bruit, continuel, et la fureur. A tel point qu'on ne les sortait plus ni au musée ni dans les entreprises.

« La haine régissait les rapports adultes-enfants », résume Marie-Renée Rigal. La principale du collège Jean-Macé de Lille a pris en 1997 les rênes de cette bâtisse de briques rouges située à quelques pas du beffroi, un ancien lycée de jeunes filles à la fausse allure tranquille d'établissement de centre-ville, avec son entrée bourgeoise, ses coursives et son jardin intérieur. En arrivant avec une nouvelle équipe de direction *« unie et solidaire »*, cette petite femme aux yeux clairs a trouvé un bateau ivre dont l'équipage et les passagers criaient au secours tout en s'entre-déchirant, comme pour mieux couler ensemble.

Aujourd'hui, après deux années scolaires d'une patiente et difficile remise à flot, le climat paraît enfin apaisé. Depuis la rentrée 1999, de l'ouvrière d'entretien au professeur, chacun respire mieux à Jean-Macé, comme si le travail collectif commençait à payer. *« Tout le monde se serre les coudes »*, explique une aide-éducatrice. Claude, un professeur de mathématiques, demandait sa mutation depuis plusieurs années. Il ne partira plus : *« On sait désormais où l'on va. Et on a gagné en qualité de vie. »* Comme lui, Colette, sa collègue d'espagnol, a repris, avec cet espoir confirmé d'amélioration, *« le goût de travailler différemment »*. Pour Annie, enseignante de lettres, une évidence s'impose : *« C'est l'image que les élèves ont d'eux-mêmes qui a évolué considérablement et a permis d'avancer. »*

Les débuts ont été modestes. *« Il fallait recréer des liens avec les élèves, s'intéresser à eux »*, dit Mme Rigal, s'excusant de parler de *« ces choses si banales »*. S'intéresser à *« eux »*, donc, parce que, concède un enseignant, *« on avait un peu oublié dans ce collège qu'il y avait des élèves »*. Ceux-là méritent pourtant une attention particulière. Sur 500 élèves, la moitié ont des parents au chômage, 40 % sont issus de familles monoparentales, 70 % ont fait une demande de bourse, une soixantaine sont suivis par les assistants sociaux.

« JE SUIS OPTIMISTE »

Les sanctions ont été réactivées et justifiées, une charte de la vie commune élaborée. Classes-poubelles et classes d'élite, à la cohabitation explosive, ont été cassées. Et puis, géniale trouvaille, les horaires des 6es et 5es et des 4es et 3es ont été décalés : finies les bagarres dans une cour surpeuplée, les altercations dans les couloirs, les repas dans une cantine rendue invivable par les jets de projectiles en tout genre. Le projet d'établissement a, lui aussi, commencé petit. En guise de volet pédagogique, des objectifs simples : que l'élève reste en place, lève le doigt avant de parler, dispose d'un cahier. L'accueil des enfants et de leurs parents, jugé prioritaire, a été revu. *« On s'est dit qu'on ne pourrait s'en sortir en travaillant seulement entre nous »*, poursuit Marie-Renée Rigal. Associations d'accompagnement scolaire et maisons de quartier travaillent avec le collège, jusque dans l'établissement. Francine, *« acteur de liaison sociale »* employée par un club de prévention, s'attache, un pied dans le quartier de Wazemmes, l'autre dans le collège, *« à faire le lien et baisser la température avant que ça pète »*.

Le classement du collège en « zone expérimentale violence » a ajouté une pièce importante à l'édifice : deux assistants sociaux à temps plein, deux infirmières, onze aides-éducatrices. Ce choix du nombre inquiète certains, soucieux que chacun reste dans son rôle. Mais il répond à la même logique, *« mettre des adultes à l'écoute des élèves »*. Le plan antiviolence a aussi permis de renforcer le travail avec la police. Elle dispose désormais d'un service dédié aux établissements scolaires. Enfin, l'inscription de Jean-Macé en réseau d'éducation prioritaire (REP), en janvier, a conforté la dotation horaire du collège et tissé des liens avec les écoles primaires.

« Je suis optimiste, confie Carole Macchi, la conseillère principale d'éducation (CPE). *On a la preuve qu'on peut faire quelque chose avec ces enfants, même si leurs difficultés sociales sont toujours là. On a réussi à instaurer une confiance. Il faut maintenant parvenir à leur donner le sentiment d'appartenir à une collectivité. »* La suite, Marie-Renée Rigal l'envisage modestement. Elle aimerait que le ministère de l'éducation aille plus loin, forme mieux ses enseignants, lui donne une deuxième CPE.

Confiante *« parce qu'ici, dans le Nord, les gens ne baissent pas les bras »*, elle sait combien la réussite est fragile. Son adjoint, ancien commandant de sapeurs-pompiers, dit que ces deux *« missions »* se ressemblent, *« parce qu'au bout il y a toujours une vie à sauver »*. Mais il avoue lui aussi : *« Quand on a réussi, on peut toujours retomber. »* Ni avant ni après, pour ces responsables : seul comptent les petits pas de fourmi du présent.

N. G.

A Argenteuil, un lourd travail d'équipe face aux carences sociales

MAGALIE hésite sur le terme à employer. *« C'est un fossé. »* Elle se reprend : *« Non, c'est un gouffre qui existe entre ici et les banlieues chics. »* Avant d'obtenir son premier poste de conseillère principale d'éducation (CPE) au collège Eugénie-Cotton d'Argenteuil (Val-d'Oise), cette jeune femme a été surveillante dans des zones d'éducation prioritaire (ZEP), mais aussi au lycée Hoche de Versailles (Yvelines). Sa collègue Zohra, elle aussi CPE pour la première fois, dit n'avoir *« jamais connu de ZEP aussi difficile »*. Pourtant rompue aux quartiers sensibles par son expérience de pionne, Zohra a été *« très marquée »*, en arrivant à Eugénie-Cotton *« par les carences socio-économiques des familles »*. *« Les parents,* dit-elle, *sont dépassés par leurs propres problèmes et disent à l'école : "Faites, moi je ne peux pas." »*

REPORTAGE

« Les parents sont dépassés et disent à l'école : "Faites, moi je ne peux pas" »

Pour tenter de faire face à l'absentéisme, aux violences verbales *« quotidiennes »*, à l'insolence, au refus d'autorité des élèves et aux débordements *« ponctuels »*, les deux CPE s'attachent, depuis le début de l'année à *« rappeler les règles de base, les règles de vie »* et l'échelle des sanctions. *« On ne laisse rien passer, c'est le seul gage d'efficacité »*, raconte Magalie. Face à des jeunes qui ne parviennent pas à se projeter dans l'avenir, face à quelques *« cas lourds »* d'élèves en situation de violence extrême et au bord de la déscolarisation, apparaissent les limites du collège pour tous.

Etablissement sensible classé ZEP, Eugénie-Cotton – 960 élèves, dont 100 dans l'enseignement « adapté » – installé au cœur des cités du Val-d'Argenteuil, a bénéficié, grâce au plan antiviolence, d'un poste à temps complet d'assistante sociale et de dix aides-éducateurs (emplois-jeunes de l'éducation nationale). La constitution d'une véritable équipe médico-sociale y a été vécue comme un apport essentiel. *« Je ne conçois pas de travailler dans un établissement difficile sans une telle équipe. Elle permet un véritable travail d'écoute et d'aide aux élèves en difficulté »*, considère la principale, Françoise Cadart. *« Désormais, on est tous les jours au fait. On nous signale davantage les situations et l'on peut travailler en équipe avec les enseignants et les conseillers d'éducation »*, expliquent Corinne et Malika, qui se partagent le poste.

BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Quant aux dix aides-éducateurs, s'ils apportent une aide aux CPE dans la surveillance des élèves, ils ont, de l'aveu même de la principale, *« des difficultés à s'impliquer dans la vie de l'établissement »*, difficultés en partie liées, pour certains, à un passé scolaire chaotique. Mais le plus problématique demeure leur absence totale de formation pour répondre aux comportements des élèves.

« Le simple fait d'injecter des moyens ne suffit pas à répondre à la violence. Il faut aussi développer des pratiques et des compétences professionnelles spécifiques », martèle Mme Cadart. Davantage que l'apport de personnels supplémentaires, le changement de direction intervenu en 1997 a été vécu par tous, adultes et élèves, comme une bouffée d'oxygène. Sans nier que la violence demeure *« un problème majeur »*, professeurs et personnels d'encadrement se félicitent de l'émergence *« d'un travail en équipe »*. L'énergie est revenue, les projets et les sorties pédagogiques ont repris, des mesures alternatives au conseil de discipline ont été instituées. Qu'ils s'agissent des enseignants, des CPE ou des assistantes sociales, tous évoquent *« une parole suffisamment ouverte »*, *« une volonté d'agir dans l'immédiateté »*. *« Ici, un prof qui a un problème avec un élève, c'est une normalité. On peut dire : "Avec lui, je n'y arrive pas" »*, se félicite un professeur de mathématiques.

« COUTEAUX, BOMBES LACRYMO »

Pamela, Valentin et Samia, élèves de 3e et de 5e, racontent que le climat *« s'améliore »* et que *« la mentalité a changé »*, même si certains viennent toujours *« avec des couteaux et des bombes lacrymo »*, même s'il y a parfois *« des départs de feu »*, et même si le racket fait toujours l'objet d'une terrible loi du silence. *« La violence, c'est surtout dans la cour et devant le portail »*, où une bagarre entre élèves peut venir *« d'un simple regard »*, explique Pamela. *« C'est des questions d'honneur, de cité. Certains veulent se donner un image en se faisant respecter par les coups. »* Au-delà des problèmes liés à leur environnement social, les élèves dénoncent *« des classes trop chargées »*, *« un collège trop grand bourré de couloirs et de portes »* et *« certains professeurs qui ne nous écoutent pas beaucoup »*.

Du côté des adultes, la plupart reconnaissent à quel point ces élèves réclament *« de l'attention et de l'affection »* et ne supportent pas la moindre petite injustice. *« En classe, tout repose sur un mélange d'autorité et de dialogue qui n'est pas toujours facile »*, concède un professeur d'histoire-géographie. *« L'école restera toujours fragile face aux coups de boutoir de son environnement. Il faut prendre en compte ce qui se passe à l'extérieur et faire avancer l'image de l'école dans la tête des élèves »*, estime Mme Cadart. La principale se veut prudente. *« Le ressenti est différent, mais ce n'est pas sûr que l'existant soit différent. »* Les assistantes sociales et certains professeurs ont la même phrase pour résumer leur tâche : *« On n'est pas des magiciens. »*

S. Bl.

LeMonde Job: WMQ2611--0013-0 WAS LMQ2611-13 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:47 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2055 Lcp:700 CMYK

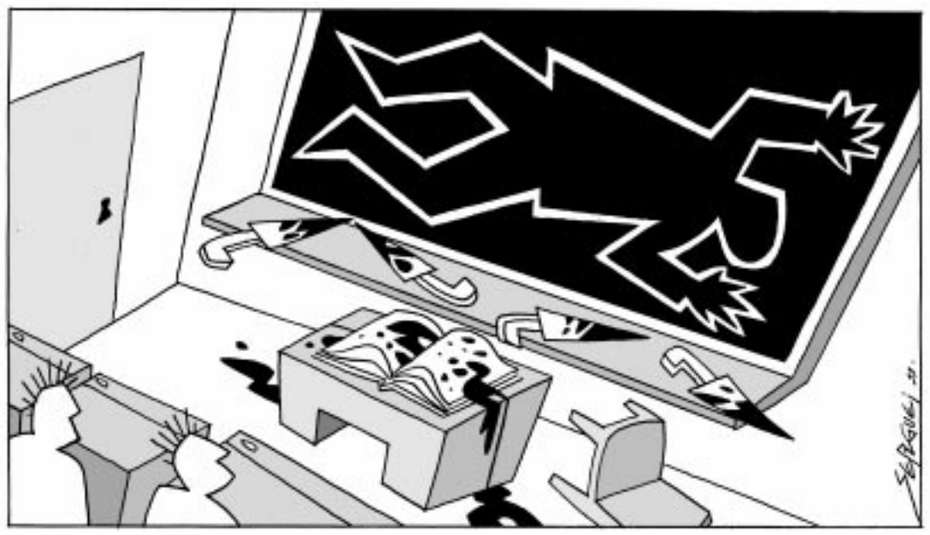

« C'est plus seulement les Noirs et les Arabes qui se font insulter, c'est tout le monde »

DES ÉLÈVES de collège et de lycée ont été sollicités par *Le Monde* pour témoigner des différentes formes de violence vécues dans leur environnement scolaire. Voici leurs contributions, recueillies soit oralement, soit par écrit.

COLLÈGE JEAN-MACÉ, LILLE

● **Alliance, 5e :** « A la cantine, je me suis fait taquiner par des propos racistes. Je m'en fous un peu, mais au bout d'un moment... Ça a tourné à la bagarre, mais on a été collés tous les deux. En cours, il y avait un élève, Mohammed, qui s'est fait exclure d'ailleurs. Je ne sais pas ce qu'il me voulait avec ses ciseaux. Moi, je lui ai balancé une chaise. Souvent, des enfants s'expriment au collège parce qu'ils ne peuvent pas le faire à la maison : alors ils le font violemment. »

● **Daki, 4e :** « A tous les cours, il y a des insultes. On m'insulte. Le prof ne dit rien. S'il répond, tout le monde s'y met. »

● **Marion, 5e :** « Il y a des nouveaux arrivants qui se sont fait virer d'autres collèges et qui perturbent tous les cours. Il faut séparer les perturbateurs. Il y a aussi des élèves qui ne se plaisent pas au collège et vont raconter qu'il est pourri. »

LYCÉE PROFESSIONNEL MOULIN-FONDU DE NOISY-LE-SEC

● **Yasmina, BEP :** « En seconde générale, dans mon autre lycée, il y a deux ans, quelqu'un s'est fait tabasser à l'extérieur. Il en est mort. Personne n'a levé le petit doigt. Plus ça va, plus ils sont petits, les jeunes concernés par la violence. Au collège, les petits bouchons, ils ont collé une prof sur une chaise et ils ont commencé à la toucher, ils voulaient la violer. Elle était enceinte et elle a perdu son bébé. »

● **Cécile, BEP :** « Mon père, il voulait pas entendre parler du BEP, il dit que c'est pourri, que c'est de la merde. Et la conseillère d'orientation, elle m'a cassée pendant deux ans, elle voulait m'envoyer en secrétariat, elle disait que j'y arriverai pas en couture. Après, la prof nous a cassé le moral. On voulait faire du stylisme, elle nous a dit : *"Vous ne gagnerez rien avec ça."* Mais c'est en visant haut qu'on montera, si on vise bas, on n'arrivera à rien ! »

● **Franck, bac pro :** « Dans la cité, il suffit qu'on parle de quelqu'un ou qu'on en regarde un, et ça commence. Les jeunes sont violents parce qu'ils n'ont rien à faire, ils se sentent rejetés. Il y a de plus en plus d'armes, ils copient sur les Etats-Unis, des coktails Molotov, des fusils à pompe, des gum-gum *[NDLR : fusils courts à balles utilisés par la police].* Les Etats-Unis, c'est le ghetto, c'est pire, mais ça va devenir comme ça. Ils sont tous au chômage. Ils voient les autres travailler. Ils ont la haine. Ça empire. Maintenant, les filles, elles crachent par terre, c'est des hommes. C'est le seul moyen de se défendre. C'est plus seulement les Noirs et les Arabes qui se font insulter, c'est tout le monde. »

● **Eva, BEP :** « Pourquoi ils ont construit toutes ces cités, ces clapiers autour de Paris ? Il y a le périph, les gens vivent là, il y a le commissariat, l'école, le tabac, ils n'en sortent jamais. Les jeunes, on se retrouve entre nous, entre gens qui parlent la même langue, on fait des bandes. Si un jour les jeunes des cités veulent descendre sur Paris, ça va être le feu. La galère entraîne la galère, on y prend goût. On traîne avec les copains, on fume un bedo *[NDLR : un joint],* on n'a plus envie d'aller en cours. C'est pas nous, personnes individuelles, qui allons changer le monde. On peut pas raisonner des gens qu'on connaît pas, et il faut pas se mêler de la vie des autres. »

● **Line, BEP :** « Mon frère, parfois, il tourne en rond dans l'appartement et il cogne les murs. La rage le hante. Quand un jeune a vécu toute sa vie dans une ambiance stressée, c'est normal. C'est de génération en génération. Comme mon père n'a jamais été une crème... »

LYCÉE RENÉ-CACHIN, SAINT-OUEN

● **Faïza, BEP :** « La violence, c'est des règlements de comptes entre cités au lycée. Ou c'est si on se parle mal. Ce qui rend violent, c'est le manque de travail, le manque d'argent. Etre payé 150 balles au noir pour travailler de 10 à 20 heures dans un magasin, c'est pas normal. J'ai la rage au fond de moi. Les jeunes, ils n'arrivent pas à dialoguer. La première réaction en cas de problème, c'est les armes et la violence. Nous, les filles, on va essayer de discuter, on peut se taper, mais avec les mains et les jambes, pas avec des armes. Un jour, je me suis tapée avec une fille qui avait insulté quelqu'un de ma famille. Un flic est venu et m'a fait la misère, m'a insultée, m'a fouillée, j'avais les larmes aux yeux. Les flics se croient tout permis. Les profs, eux, ils sont souvent relous. Certains nous insultent. Nous disent : *"Espèce de poissonnière", "c'est quoi cette race ?".* Après, on est obligé d'insulter, parce que le respect, ça se donne à deux. Les profs, ils se croient plus évolués parce qu'ils ont des diplômes. »

● **Vincent, 1re :** « La violence au lycée entre adultes et élèves existe parce que le contact ne passe pas. Un élève face à un professeur n'a pas la moindre chance d'avoir raison. La violence n'est souvent que verbale dans le lycée, mais, le 10 novembre, deux de nos camarades se sont fait agresser, dont l'un d'une balle de fusil à pompe. Je pense que si tout le monde était à l'écoute d'autrui, la violence serait nettement diminuée. »

● **Cécile, BTS :** « Il y a deux ans, le lycée n'était pas encore classé en ZEP, la violence était visible, bagarres dans les couloirs, agressions, racket. Aujourd'hui, avec les surveillants qui font des allées et venues, on se sent plus en sécurité. J'ai eu peur après avoir été agressée par deux jeunes qui voulaient de l'argent dans le RER. Après cela, je ne pouvais plus me déplacer sans avoir peur. Mais cette peur, je l'ai maîtrisée avec le temps, je sentais que l'agressivité et la violence montaient en moi. C'était une manière de me protéger, mais cela devenait dangereux. »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

La partition des « gros » collèges comme remède aux violences

UNE PORTION de l'autoroute A 87 devait passer là, au pied des immeubles. L'abandon du projet a laissé un terrain vague. Début septembre, les 250 élèves de 6e du collège Louise-Michel de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ont fait leur rentrée dans les bâtiments préfabriqués qui y ont été installés pendant l'été.

Cette *« annexe provisoire »* de quinze salles de cours, située à *« trois minutes en voiture et un quart d'heure à pied »* de l'établissement principal, est la réalisation concrète d'une partition de collège décidée après les grèves de la fin 1998 contre la violence. *« On ne pouvait pas attendre les trois ou quatre ans que nécessite la construction du troisième collège de Clichy-sous-Bois »,* assure Michèle Demorge, la principale de Louise-Michel, qui accueille, cette année encore, plus de 1 100 collégiens.

Cette commune est l'une des seize villes qui bénéficient des mesures d'aide annoncées en juin par la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, pour lutter contre la violence. L'Etat a affecté 170 millions de francs (25,9 millions d'euros) à ce plan qui vise à supprimer du paysage scolaire l'ensemble des collèges de plus de 1 000 élèves situés en zone difficile. Les conseils généraux qui ont en charge la construction des collèges pourront en disposer pendant les deux prochaines années. Sur le fond, la décision de *« casser »* les grands ensembles est plutôt consensuelle. En 1995, partant du principe qu'un établissement de 500 élèves *« se contrôle mieux »,* François Bayrou, alors ministre, s'y était déjà engagé. Une promesse restée sans suite. Seuls les chefs d'établissement défendent le maintien d'une taille critique estimée à 600 élèves. *« En deçà, des problèmes de gestion apparaissent et l'offre de formation – options, langues vivantes... – en pâtit »,* assure le SNPDEN, principal syndicat de chefs d'établissement.

« PRÉSERVER LA MIXITÉ SOCIALE »

La plupart des départements n'ont donc pas attendu *« l'impulsion »* du gouvernement pour concevoir des établissements *« à taille humaine »*. Premier concerné avec quatre partitions prévues, le département de la Seine-Saint-Denis va toucher 60 millions de francs. Le conseil général estime à 300 millions le budget nécessaire à la construction de trois nouveaux établissements et à la reconstruction d'un quatrième. *« La politique actuelle du ministère ne fait qu'accompagner le mouvement »,* assure Robert Clément, président de l'assemblée départementale. Le département du Vaucluse, qui prévoit l'ouverture d'un troisième collège à Cavaillon en 2001, mène depuis six ans des études démographiques pour adapter sa politique immobilière à l'évolution de la population scolaire. *« Avec ou sans l'aide de l'Etat, l'opération aurait été réalisée »,* assure-t-on au conseil général. La construction d'un collège de 700 élèves coûte entre 60 et 80 millions de francs ; l'aide de l'Etat s'élève en moyenne à 10 millions de francs par opération.

Les partitions auront aussi des effets sur la carte scolaire. *« La nouvelle répartition des élèves devra préserver la mixité sociale »,* prévient l'inspecteur d'académie de la Seine-Saint-Denis. Théoriquement, il n'est donc pas question de profiter d'une partition pour se débarrasser des élèves les plus difficiles. Les lieux libérés devraient se transformer en classes fixes pour les 6e, en *« espaces de respiration »,* ou en salles destinées au travail en petits groupes. Une telle amélioration des conditions de vie ne devrait toutefois pas toucher les collégiens d'aujourd'hui. A l'heure des inaugurations, la plupart auront quitté l'enseignement obligatoire.

Stéphanie Le Bars

Des élus marseillais dénoncent l'absence de mosquée et de lieu d'abattage rituel

Ils réclament une politique plus active en faveur des musulmans

Neuf conseillers municipaux ou d'arrondissement marseillais d'origine maghrébine ont dénoncé, mercredi 24 novembre, lors d'une conférence de presse, les discriminations envers la communauté musulmane de la ville, notamment l'absence de mosquée et la disparition d'un lieu d'abattage rituel pour l'Aïd-El-Kébir.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Depuis l'immense succès du film *Taxi*, la France entière imagine peut-être qu'à Marseille, modèle urbain en vogue, les jeunes conducteurs de taxis peuvent être aussi charmants que d'origine arabe – comme celui qu'interprète l'acteur Sami Nacéri. Dans la réalité, il n'y a pas – ou presque pas – de chauffeurs de taxi d'origine arabe, comorienne ou asiatique à Marseille. Mystère des transmissions familiales ou claniques : les licences délivrées par la mairie, en accord avec les organisations professionnelles de chauffeurs de taxi, semblent inaccessibles aux jeunes gens d'origine étrangère désireux d'exercer cette profession. Tahar Rahmani, conseiller municipal socialiste et directeur général de 3CI (Association pour le conseil à la création d'entreprise et à la coopération internationale), le constate régulièrement.

Cette discrète discrimination est une de celles que neuf conseillers municipaux ou d'arrondissement, socialistes, communistes, UDF ou sans étiquette, tous enfants laïques de la communauté musulmane, ont décidé de dénoncer. Lassés de la réputation un peu trop flatteuse de Marseille, ils ont pointé, mercredi 24 novembre, au cours d'une conférence de presse, deux faits graves qui révèlent une sérieuse distance entre la réalité et l'image de la ville.

Premier sujet de leur colère : la disparition de tout lieu d'abattage rituel pour l'Aïd-El-Kébir, ce qui place Marseille à l'arrière-garde du pays, ne serait-ce qu'en terme de santé publique. Depuis 1988, les anciens abattoirs de Saint-Louis servaient aux familles marseillaises qui égorgent le mouton à cette occasion. Or le site est dévolu à l'édification de l'Ecole de la deuxième chance, dont le maire de la ville, Jean-Claude Gaudin (DL), devait poser la première pierre jeudi. La mairie faisait savoir, jeudi 25 novembre, que le lieu pourrait encore être utilisé pour la prochaine fête religieuse, en mars 2000.

Mais rien n'est prévu au-delà, alors que la décision de fermeture est prise par la municipalité depuis trois ans. Le préfet le reconnaît dans une lettre qu'il a adressée à la députée socialiste Sylvie Andrieux, le 9 novembre 1999 : *« les perspectives pour l'année prochaine sont toutefois très incertaines »*, d'autant que l'arrêté préfectoral de 1999 autorisant l'ouverture de certains sites dérogataires a été attaqué devant le tribunal administratif par une société de protection animale.

L'autre sujet d'indignation de ces élus de quatre mairies de secteur différentes est celui de l'absence de mosquée. Marseille n'en compte toujours pas, à la différence de Paris, Strasbourg, Lyon, Evry, Grenoble ou Montpellier, qui est en train d'en édifier une sur un terrain municipal.

LIEUX DE CULTE CACHÉS

Les 200 000 musulmans phocéens doivent donc prier à Marseille dans des caves ou des locaux mis à disposition par les sociétés HLM, à moins qu'ils n'utilisent des hangars désaffectés. Pour ces élus de la République, les excuses toujours avancées sur la montée de l'extrême droite ou sur l'argent venu de l'étranger sont devenues intolérables. D'autant que les projets sérieux ne manquent pas. L'association Corail en a un dans ses cartons, auquel le groupe Bouygues a apporté son soutien. Et le tour de table monté par l'homme d'affaires Mustapha Slimani vient de recevoir l'appui de Dumez Méditerranée.

« Nous ne demandons plus aux élus de nous dire s'ils sont pour ou contre la mosquée, mais de nous dire quelles sont les solutions pratiques qu'ils proposent pour son édification », explique Tahar Rahmani, qui souligne encore que sa communauté d'origine est la seule à ne pas avoir de centre culturel. Conseiller UDF du premier secteur, Miloud Boualem, directeur de la *« radio multicommunautaire »* Gazelle, insiste : *« Cela ne date pas d'aujourd'hui, et ni M. Vigouroux ni M. Defferre n'avaient reculé devant les artifices pour cantonner les musulmans dans ces petits lieux de culte cachés. Mais cela semble rester un sujet tabou. Si on veut que la communauté musulmane s'intègre, il faut lui donner sa fierté. »*

Michel Samson

Opération anti-discrimination dans un bar marseillais

Une opération anti-discrimination, menée pour la première fois sous la houlette de la Commission départementale d'accès à la citoyenneté (Codac) des Bouches-du-Rhône, a permis de surprendre un établissement marseillais, le Cactus Café. Vendredi 19 novembre, en présence du substitut du procureur de la République, Danièle Demont-Piérot, le contrôle a mis en lumière *« une vraie discrimination, caricaturale »,* a indiqué le secrétaire général adjoint de la préfecture chargé de la Codac, Pierre Grégoire, également présent. Deux « clients » avaient été dépêchés à l'entrée du café, l'un noir, l'autre blanc. Au premier, les portiers ont répondu qu'il fallait réserver. Le second s'est vu aussitôt ouvrir la porte de l'établissement. *« Des dizaines de tables étaient libres »,* a précisé M. Grégoire. Le parquet pourrait poursuivre les portiers et le gérant pour discrimination.

le nouvel Observateur
www.nouvelobs.com
LE SCANDALE DE LA SOUFFRANCE ANIMALE
Enquête dans les laboratoires, les élevages en batterie, les zoos... et à la maison

LeMonde Job: WMQ2611--0014-0 WAS LMQ2611-14 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:12 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2056 Lcp:700 CMYK

Mme Guigou demande un rapport sur la justice criminelle en Corse

LA MINISTRE DE LA JUSTICE, Elisabeth Guigou, a annoncé, mercredi 24 novembre, à l'Assemblée nationale, qu'elle allait demander au procureur général de Corse, pour le début 2000, un rapport sur le fonctionnement de la justice criminelle dans l'île. Mme Guigou a également demandé la constitution d'une *« commission de réflexion comprenant des magistrats corses, les services fiscaux, les douanes, les banques et Tracfin (agence française de lutte contre le blanchiment de l'argent sale), pour pouvoir cerner de plus près les contours de la criminalité organisée en Corse »*. La ministre a ajouté qu'elle avait aussi *« demandé aux magistrats parisiens et corses de réfléchir, au vu des suggestions du rapport de l'Assemblée nationale, sur la façon d'améliorer encore la répartition des compétences entre les magistrats parisiens et corses »*. Par ailleurs, l'Elysée a fait parvenir, mercredi 24 novembre, au ministère de la justice, le courrier que les quatre juges antiterroristes avaient adressé au président de la République pour dénoncer l'empiètement des commissions parlementaires sur les instructions dont ils ont la charge (*Le Monde* du 25 novembre)

Les urgences de deux hôpitaux parisiens sont en grève

LE PERSONNEL des urgences de l'hôpital Saint-Antoine à Paris (12e arrondissement) poursuivait, jeudi 25 novembre, la grève engagée le 15 novembre. Les grévistes demandent 33 postes supplémentaires et des locaux mieux adaptés – prévus pour accueillir 80 personnes, leurs locaux en reçoivent en moyenne 132. Le syndicat CGT de l'hôpital a appelé l'ensemble des salariés à se joindre au mouvement. Le personnel des urgences d'un autre établissement parisien, l'hôpital Saint-Louis (10e arrondissement), s'est à son tour mis en grève, mardi 23 novembre, pour protester contre ses conditions de travail. Les urgences de l'hôpital intercommunal de Créteil (Val-de-Marne) sont aussi en grève depuis le 20 novembre.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le président du gouvernement de Polynésie française et sénateur RPR Gaston Flosse, 68 ans, a été condamné**, mercredi 24 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris, à deux ans d'emprisonnement avec sursis, 100 000 francs d'amende et un an d'inéligibilité dans une affaire de financement politique par l'argent des jeux clandestins (*Le Monde* du 15 octobre).

■ **Maurice Papon a été radié de l'ordre de la Légion d'honneur** par arrêté publié, mercredi 24 novembre, au *Journal officiel.* L'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde, qui purge une peine de dix ans de prison pour complicité de crimes contre l'humanité, avait été fait commandeur de la Légion d'honneur en novembre 1962, alors qu'il était préfet de police de Paris.

■ **POLICE : un policier des renseignements généraux de Paris a été suspendu**, vendredi 19 novembre, pour avoir fourni des titres de séjour à une employée de maison marocaine exploitée par ses beaux-parents, en la faisant passer pour un informateur. Ce lieutenant âgé de 47 ans avait été placé en garde à vue le 17 novembre par l'Inspection générale des services à la suite d'une plainte déposée la veille au commissariat du 16e arrondissement de Paris par l'employée de maison pour conditions de travail et d'hébergement contraires à la dignité de la personne.

M. Juppé et les anciens trésoriers se renvoient la responsabilité des emplois fictifs du RPR

L'ancien premier ministre affirme qu'il « ignorait ces pratiques »

Les récentes dénégations d'Alain Juppé au sujet de l'existence d'emplois fictifs au RPR pourraient conduire le juge d'instruction chargé de l'enquête sur le financement du parti gaulliste à élargir ses investigations. Aucun des anciens dirigeants interrogés n'a voulu assumer la responsabilité d'un *« système »* organisant la prise en charge de permanents du RPR par des entreprises et par la Ville de Paris.

PASSÉE SOUS SILENCE durant la campagne pour l'élection du nouveau président du RPR, l'enquête du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure sur le financement du parti semble avoir avivé certaines dissensions au sein du mouvement gaulliste. Rapportées et commentées par les avocats des nombreuses personnes mises en examen – anciens cadres dirigeants du RPR et chefs d'entreprises –, les récentes déclarations au juge de l'ancien secrétaire général, Alain Juppé, ont suscité déception et amertume.

Après avoir laissé entendre, en 1998, qu'il pourrait prendre sous sa responsabilité l'ensemble des infractions reprochées au RPR en matière de prise en charge de permanents politiques par des entreprises et par la Ville de Paris, l'ancien premier ministre a exposé, lors de son premier interrogatoire, le 10 novembre, une défense sensiblement différente : il a non seulement contesté l'existence d'*« emplois fictifs »* au RPR (*Le Monde* du 15 novembre), mais aussi assuré qu'il *« ignorait ces pratiques »*, ne s'étant *« pas investi dans la gestion quotidienne du mouvement. »* La prise de distance de M. Juppé pourrait inciter le juge à poursuivre ses investigations, afin d'identifier les responsables de cette forme de financement clandestin.

Mis en examen pour *« prise illégale d'intérêt, recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance »*, M. Juppé a affirmé n'avoir *« pas été informé des rémunérations* [versées à des cadres du RPR] *par les entreprises privées avant septembre 1993 »* et avoir, d'autre part, toujours considéré que les salariés de la municipalité parisienne qui travaillaient autour de lui *« avaient une activité réelle au RPR »*. Au juge Desmure, qui lui objectait que plusieurs des emplois contestés concernaient ses collaborateurs directs, l'ancien secrétaire général (de 1988 à 1994) a certifié qu'il *« ignorait »* que ceux-ci n'étaient pas salariés par le RPR, indiquant par exemple qu'il ne s'était *« pas inquiété des conditions de rémunération »* de sa secrétaire au siège du parti, qui était en fait appointée par une société privée. Interrogé sur le cas de Noredine Cherkaoui, salarié par la Ville de Paris de 1990 à 1996 alors qu'il travaillait à ses côtés au siège du RPR, M. Juppé a simplement confirmé être *« intervenu en faveur de cette demande »*, émise selon lui par un élu du 18e arrondissement. *« Je ne pouvais vérifier son activité pour la Ville de Paris »*, a-t-il ajouté.

Directeur de son cabinet au RPR, Patrick Stéfanini était appointé, lui, par l'inspection générale de la Ville de Paris. *« Selon sa secrétaire, M. Stéfanini était présent au RPR tous les jours sauf le lundi*, a fait observer le juge. *Sa rémunération par la Ville vous paraissait-elle justifiée ? ». « Oui*, a répondu M. Juppé. *Il avait participé aux séances d'investitures* [pour les candidats aux élections], *qui se situaient le soir, souvent très tard, ce qui était donc compatible avec son activité à la Ville. »*

Ces dénégations répétées placent le juge Desmure face à une impasse, puisqu'aucun des trésoriers successifs du RPR mis en examen dans cette affaire (Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin) n'a consenti à assumer la responsabilité des recrutements litigieux.

CONTRADICTIONS

Expliquant que *« le trésorier ne signait pas les contrats, ne décidait pas et n'ordonnait pas les embauches »*, M. Boyon a assuré avoir ignoré que sa propre assistante n'était pas rémunérée par le RPR et mis en avant les responsabilité des directeurs administratifs et financiers du RPR, *« hiérarchiquement subordonnés au secrétaire général et au président »* – soit, durant cette période, à MM. Juppé et Chirac. Nommé à la trésorerie en 1993, M. Oudin a, pour sa part, affirmé avoir eu *« pour mission d'intégrer les personnes prises en charge par les entreprises »* mais n'avoir pas été informé de l'existence *« de personnes prises en charge par les collectivités publiques »*. Quant à l'ancien ministre Robert Galley, il a formellement contesté avoir eu connaissance *« de problèmes de rémunération par des entités extérieures au RPR »* ni avoir jamais reçu des *« instructions de mise en conformité »* du personnel du RPR que lui aurait adressées M. Juppé. Seul l'ancien directeur administratif Jacques Rigault a admis qu'il avait eu *« connaissance de quelques cas »*, tout en précisant qu'il n'avait *« pas du tout connaissance de l'emploi d'un système »*. Interrogé à titre de témoin, le maire de Paris, Jean Tiberi – premier adjoint au moment des faits – a indiqué qu'il *« n'intervenait pas dans les recrutements individuels »*.

Faute de responsable désigné, le juge Desmure pourrait s'attacher à relever les contradictions contenues dans ces déclarations. Ses recherches pourraient aussi allonger la liste des emplois contestés. Le magistrat a posé, lors des dernières semaines, d'insistantes questions sur les fonctions de M. Stéfanini et la situation du député du 9e arrondissement Pierre Lellouche, affecté au cabinet du maire de Paris de 1989 à 1993 en qualité de *« chargé de mission »*. Interrogé par *Le Monde*, mercredi 24 novembre, M. Lellouche a affirmé qu'il livrerait *« toutes les réponses »* si le juge souhaitait l'interroger – ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. Le député, dont le désaccord avec M. Tiberi est notoire, a estimé que l'apparition de son nom n'était *« pas neutre dans le climat qui règne actuellement au sein de la majorité parisienne »*. M. Lellouche n'était en tout cas pas mentionné dans le rapport rendu le 17 *avril 1998 par les policiers au juge Desmure, qui concluait* à l'existence « d'un système délictueux opéré avec l'aval de ses instances *dirigeantes* ».

Hervé Gattegno

Les ménages les plus pauvres ont peu accès au logement social, selon une étude du Credoc

LES 3,3 MILLIONS de Français qui vivent dans des HLM vont faire l'objet d'une enquête sociale exhaustive dans les prochaines semaines. Cette initiative n'est pas une première. Le principe d'une enquête triennale a été instauré par la loi du 4 mars 1996 rendant obligatoire le surloyer pour les locataires dépassant les plafonds de ressources. La première enquête nationale sur l'occupation du parc HLM a donc été menée en 1997, et ses résultats furent publiés par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) en mars 1998. Mais ils n'avaient, à l'époque, fait l'objet d'aucune publicité.

La nouvelle enquête est l'occasion, pour le Crédoc, d'exploiter ces résultats. En plein débat politique sur la relance de la construction HLM et alors que le gouvernement s'apprête à prendre des dispositions législatives pour contraindre toutes les communes à accueillir des logements sociaux, cette intitative est plutôt bienvenue.

C'est la première chose qui frappe à la lecture de cette radiographie des 3,3 millions de ménages vivant en HLM : si plus d'un Français sur dix, soit 13 % de la population, est logé dans le « parc social », cette proportion varie fortement d'un département à l'autre. En gros, la France est coupée en deux. A une France du Nord où les HLM sont fortement implantés, s'oppose une France du Sud sous-équipée, à l'exception de la région Rhône-Alpes.

Cette inégale répartition s'explique par des raisons historiques, l'essor du logement social ayant accompagné le développement industriel. Mais c'est, paradoxalement, dans quatre régions où le parc social est peu développé – Corse, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Midi-Pyrénées – que les ressources des ménages dans le parc HLM sont les plus faibles.

Les HLM remplissent globalement leur fonction sociale puisqu'on y trouve une population en plus grande difficulté, des familles mono-parentales plus nombreuses (15,3 %, au lieu de 6,6 % pour l'ensemble de la population) et davantage de chômeurs (22 %, contre 12,3 %). La moitié des ménages ont des ressources inférieures à 60 % du plafond d'accès (158 000 francs annuels pour un ménage de trois personnes vivant à Paris, 116 000 francs en province), mais 18 % des ménages dépassent ces plafonds et 4,7 % (160 000 ménages) acquittent un surloyer.

L'Ile-de-France se distingue toutefois nettement : 22 % des locataires de HLM franciliens dépassent les plafonds de ressources – 25 % à Paris – alors que ces derniers sont plus élevés dans la région parisienne. Paris intra-muros détient, en outre, le plus faible taux de ménages logés en HLM de la région (11,7 % des habitants, contre 22,2 % en Seine-Saint-Denis, par exemple). La capitale a le taux le plus élevé de locataires HLM âgés (17,8 % ont plus de 65 ans à Paris, contre 8,3 % en Seine-Saint-Denis).

Les ménages les plus pauvres n'ont que peu accès au logement social, souligne le Crédoc. Un allocataire du RMI sur cinq seulement y trouverait sa place. Là encore, la région Ile-de-France se distingue nettement : la part des ménages allocataires du RMI logés en HLM est deux à trois fois inférieure dans cette région (12 %) à celle de la Bretagne (22 %), la Basse-Normandie (31 %) ou Champagne-Ardennes (33 %).

Enfin, c'est aussi en Ile-de-France, et particulièrement à Paris et en proche banlieue, que le renouvellement de la population dans les HLM est le plus faible. Une situation qui bloque l'accès aux logements sociaux des ménages économiquement les plus fragiles puisque les *« emménagés récents »*, en moyenne plus jeunes, ont, globalement, des ressources plus faibles et sont plus nombreux à être allocataires de minimas sociaux. Avec 23,2 % seulement d'emménagés récents dans ses logements sociaux, Paris est, de tous les départements, celui où le renouvellement est le plus faible. Par comparaison, ce taux dépasse 40 % dans des départements comme l'Eure, la Savoie et la Charente.

Christine Garin

Des élections soutenues par des spots télévisés

Les locataires des HLM sont appelés, depuis le 15 novembre et jusqu'au 15 décembre, à élire leurs représentants aux conseils d'administration des organismes. Ces élections ont lieu tous les trois ans et concernent 290 offices HLM et 279 sociétés anonymes. Les administrateurs représentant les locataires ont une voix délibérative au conseil d'administration des organismes HLM , ils participent au vote du budget et siègent à la commission d'attribution des logements et à la commission d'appel d'offres. La participation des locataires à ces élections baisse de scrutin en scrutin : 30,2 % y avaient participé en 1992, 27,7 % en 1996. Pour enrayer ce mouvement, l'Union des HLM et le ministère du logement cofinancent une campagne nationale d'information sur France 3 jusqu'au 1er décembre. Les dernières élections avaient surtout été marquées par la percée du Front national, qui avait obtenu 17 élus dans la trentaine d'organismes (sur 600) où il présentait des candidats.

AGISSEZ!
NOUS VOUS AIDERONS ...

AJD

l'Association Jacques Douce

avec le soutien de la BARCLAYS
et la participation du Press Club de France

Tél : 01 45 03 10 77 (lignes groupées) - Fax : 01 40 72 80 09
e-mail : jdouce@club-internet.fr

Jeunes créateurs d'entreprise, vous avez moins de 30 ans, vous avez un projet dans le secteur de la communication (presse, vidéo, informatique, diffusion de produits et de services ...), demandez votre dossier de candidature au concours de l'Association Jacques DOUCE.
(date limite de remise des projets finalisés le 3 janvier 2000).

paringer
A partir de 7 000 F ou version de base 4 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas.
Voici un nouvel art de dormir.
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Modèle déposé
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6è - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7è - Tél. 01 45 44 10 44

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

LeMonde Job: WMQ2611--0015-0 WAS LMQ2611-15 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:51 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2057 Lcp:700 CMYK

Convoitises et rivalités autour des terrains Renault de l'Ouest parisien

Le maire de Boulogne-Billancourt, Jean-Pierre Fourcade, n'est pas assuré de l'adoption du plan d'occupation des sols, qui lui conserverait la maîtrise de l'aménagement de l'île Seguin et des rives de la Seine. La firme automobile pourrait profiter de la désunion du conseil municipal

LA DÉGRADATION des relations au sein de la majorité du conseil municipal de Boulogne-Billancourt va-t-elle mettre à mal un des plus ambitieux projets d'aménagement de la région Ile-de-France ? Rien ne va plus entre le maire de Boulogne-Billancourt et sénateur des Hauts-de-Seine, Jean-Pierre Fourcade (UDF), et son premier adjoint, le député Pierre-Christophe Baguet, également UDF. Or cette querelle de personnes s'applique au sort des terrains appartenant à la société Renault (sur l'île Seguin et de part et d'autre de la Seine) et, par conséquent, au vote du plan d'occupation des sols (POS) de Boulogne, qui doit être soumis au conseil municipal, le 2 décembre, pour entériner les amendements proposés par diverses administrations. L'ancienne forteresse ouvrière est aujourd'hui une friche industrielle de 56 hectares, sur les communes de Boulogne et de Meudon (Hauts-de-Seine).

Avant même que ce POS ne soit finalisé, on apprenait que Renault lançait une consultation immobilière auprès de promoteurs nationaux et internationaux (Bouygues, CGIS, une filiale de Vivendi, Meunier, Tishman Speyer). Persuadé que l'ancienne Régie, profitant de la mésentente qui divise son conseil municipal, avait la tentation de jouer en solo cette énorme partition immobilière, M. Fourcade a convoqué, le 18 novembre, un conseil municipal extraordinaire. Il s'agissait de mettre chacun en face de ses responsabilités : les élus municipaux et les maires des communes voisines, regroupées au sein du Syndicat mixte du Val-de-Seine – dans lequel la région et le département sont représentés –, mais aussi les autres acteurs de cette partie de bras de fer, qui avaient été conviés : notamment Jean-Pierre Richer, le préfet des Hauts-de-Seine, Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil régional, venu avec sa vice-présidente chargée de l'aménagement, la communiste Jocelyne Riou, Philippe Pémezec (RPF), vice-président du conseil général, et bien sûr Louis Schweitzer, le PDG de Renault.

L'enjeu est énorme : il s'agit d'aménager, aux portes de Paris, un véritable morceau de ville, de part et d'autre de la Seine : sur la rive droite, un vaste trapèze et les 11 hectares de l'île Seguin ; sur la rive gauche, 4 hectares sur Meudon et quelques enclaves sur Issy-les-Moulineaux. Pour Renault, il s'agit de réaliser au mieux ses actifs, qui pourraient lui rapporter de 4 à 6 milliards de francs. Or la conjoncture immobilière, longtemps mauvaise, est en train de se tourner. Il lui faut donc saisir l'occasion sans attendre. Pour le Syndicat mixte, il s'agit de maîtriser un programme urbain ambitieux, complexe, coûteux.

Aussi, a-t-il lancé, en 1998, une consultation d'urbanisme. Le projet retenu est celui de Bruno Fortier, dont la municipalité a repris les grandes lignes. Parmi celles-ci, l'installation d'un transport en commun entre Meudon et Boulogne, la création d'un grand parc, l'abandon de la voie de circulation rapide, le long du fleuve rive droite, pour la remplacer par un boulevard urbain, à proximité du futur parc. Le projet proposait également la démolition des anciens ateliers installés sur l'île Seguin. Ce qui a provoqué, début 1999, une vive polémique, à l'initiative de l'architecte Jean Nouvel, indigné par la suppression brutale de toute la mémoire ouvrière de ce quartier.

LE SOUHAIT DE L'ÉTAT

Face aux élus, M. Schweitzer a réaffirmé les objectifs de Renault : la meilleure *« valorisation* [de ses] *actifs immobiliers »*. Il a ajouté *: « L'immobilier n'est pas le métier de Renault* (...), *nous sommes constructeur automobile* (...). *Nous nous inscrivons dans le cadre d'une croissance rentable, d'une mondialisation en cours* (...). *Notre devoir est de tirer la meilleure ressource des terrains actuellement inutilisés pour assurer notre développement. »* Le PDG concédait néanmoins que Renault respectera, *« comme cela a toujours été le cas, les prérogatives et les responsabilités qui sont celles des collectivités publiques dans ces domaines »*.

Cette pure logique d'entrepreneur, qui commence à se traduire par la recherche de partenaires privés, est-elle compatible avec le souhait de l'Etat, toujours actionnaire de Renault, et qui a largement contribué pendant des dizaines d'années, par ses subventions, à l'actuelle richesse patrimoniale de l'entreprise ? Le préfet Richer a rappelé la position des pouvoirs publics. Ces derniers demandent que la moitié de ces terrains soient consacrés aux logements – dont un tiers de logements sociaux. Avec un droit de regard sur les constructions : le ministre de la culture envisage de créer, à l'instigation de François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine, une mission pour contrôler la qualité de l'architecture proposée dans ce site sensible. Enfin, la constructibilité globale, arrêtée par le préfet – 1 025 000 m² pour les 56 hectares concernés – est en nette diminution par rapport aux prévisions initiales (1 200 000 m²). Mais, pour le reste, l'Etat n'est pas en situation d'imposer ses vues.

Un projet de POS autour des anciennes usines

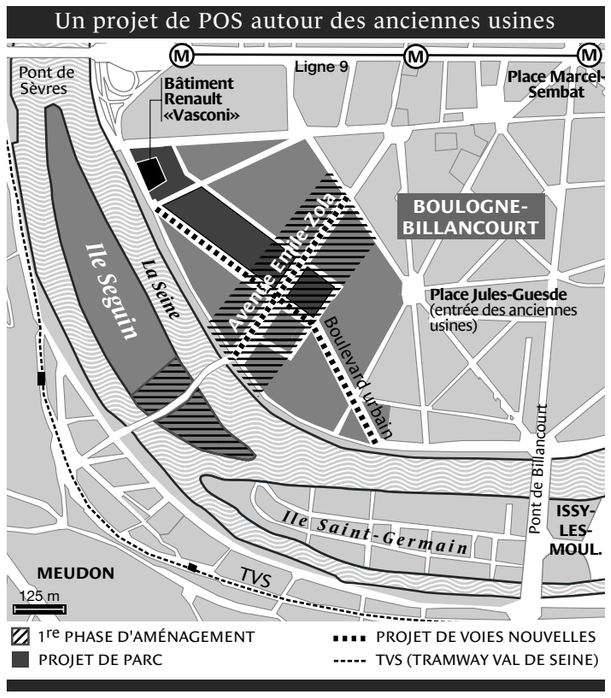

M. Fourcade, qui s'est assuré pour sa maîtrise d'ouvrage l'assistance de G3A, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, a rappelé, le 18 novembre, les demandes du Syndicat mixte : plafonnement des hauteurs d'immeubles à neuf étages avec une moyenne de six ; création d'une nouvelle ligne de tramway entre Meudon et la place Marcel-Sembat ; implantation d'une cité scientifique comportant une zone universitaire de développement technologique. Il a réclamé, en outre, la participation de Renault au financement des infrastructures et la rétrocession d'un certain nombre de ses équipements comme le stade Marcel-Bec. Il a prévu qu'en 2001 une première phase d'urbanisation pourrait être lancée sur une zone qui partirait de Meudon, traverserait l'île Seguin et, sur le « trapèze » de Boulogne, installerait des bâtiments le long de l'avenue Emile-Zola jusqu'à la place Bir-Hakeim.

L'opposition municipale, soutenue par Jocelyne Riou, a demandé le gel du projet, à ses yeux mal engagé – *« la définition d'un projet urbain relève de l'autorité publique »*, a noté André Nicolas (PS). Mais les critiques les plus vives sont venues de l'UDF M. Baguet, à qui on prête l'ambition de succéder à M. Fourcade à la mairie. L'actuel adjoint a déploré l'absence de concertation réelle, le flou du calendrier comme du financement et le manque d'objectifs précis. Sans épargner non plus la firme automobile : *« Le projet Renault s'emballe et s'éloigne de ses bases. »* Il a d'ailleurs conclu en lançant à M. Schweitzer : *« Je n'ai aucune raison de vous faire confiance. » « Il m'apparaît important que l'entreprise Renault entende les messages qui lui sont adressés »*, a fait remarquer Jean-Paul Huchon. M. Schweitzer a concédé qu'il *« n'en est pas à quelques mois près »*, mais *« personne n'a intérêt à attendre »*.

Tout en mesurant combien le combat fratricide au sein du conseil municipal fortifie ses positions. La firme automobile tient à faire savoir aujourd'hui qu'en cas de blocage, après un vote négatif sur le POS, elle choisirait ses propres partenaires et continuerait à *« faire avancer le dossier technique. de l'opération »*.

C. de C. et E. de R.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE FOURCADE

1 Vous êtes maire (UDF) de Boulogne-Billancourt et sénateur des Hauts-de-Seine. Quelles seraient les conséquences d'un rejet, le 2 décembre, de votre plan d'occupation des sols (POS), et plus particulièrement de la partie qui concerne les terrains Renault ?

Ce POS serait représenté en janvier 2000, mais cela ouvrirait une crise grave au sein du conseil municipal. S'il était définitivement repoussé, l'opération devrait se faire globalement sous forme de zone d'aménagement concerté (ZAC). Cela redonnerait effectivement à Renault la possiblité de remettre en cause le projet d'aménagement que le syndicat mixte du Val-de-Seine a mis au point, ces dernières années, en partenariat avec le constructeur automobile et avec l'accord de l'Etat et de toutes les collectivités locales, ainsi qu'à la suite d'une vaste concertation des habitants.

2 En quoi l'adoption de ce nouveau POS conditionne-t-elle l'avenir de Boulogne-Billancourt ?

Le POS permet de maîtriser le déroulement de l'opération de telle façon que les équipements publics accompagnent l'arrivée des nouveaux habitants et des activités. Il autorise, en outre, un réel phasage de l'aménagement. Enfin, il est pour nous indispensable, puisque nous sommes encore en discussion avec le ministère de l'éducation nationale pour l'implantation sur l'île Seguin d'un centre de recherche universitaire, appuyé sur le centre de formation que Renault se dit prêt à créer ici. Ce qui ferait de cette zone un pôle technologique de première importance.

3 Avant de connaître un début de réalisation, ce programme a deux obstacles à franchir : celui de Renault, mais, surtout, celui de votre majorité municipale. N'est-ce pas un de trop ?

Non, car il n'y a pas de bras de fer entre Renault et le syndicat mixte. C'est plutôt le début d'une véritable négociation qui s'engage. Encore faut-il que le POS soit voté. Dans le cas contraire, ce sera la loi du marché qui s'imposera. Si on laisse ces terrains sans affectation précise, il y aura une série de ZAC dans lesquelles les bureaux ne manqueront pas de proliférer. Tout cela irait à l'encontre, non seulement des intérêts des habitants de la ville, mais surtout de ceux de toute la région.

Propos recueillis par Christophe de Chenay et Emmanuel de Roux

Ogilvy

IBM

AVEC LA BOÎTE MAGIQUE INJECTEZ DU SANS FRAIS DANS VOS AFFAIRES.

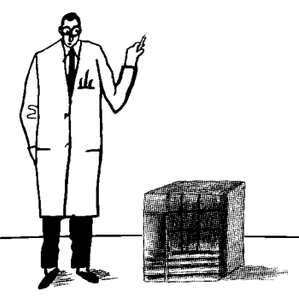

VOTRE NOUVEAU SERVEUR NETFINITY 5500 M20 EN LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS.

LES SERVEURS NETFINITY SONT LES BOÎTES MAGIQUES POUR WINDOWS NT®. CETTE ANNÉE, ILS SE SONT CLASSÉS EN PREMIÈRE PLACE DANS PLUS DE 30 TESTS COMPARATIFS. LES TECHNOLOGIES EXCLUSIVES HÉRITÉES DES GRANDS SYSTÈMES IBM CONFÈRENT AU NETFINITY 5500 M20 ÉQUIPÉ DU PROCESSEUR INTEL® UNE DISPONIBILITÉ OPTIMALE.

ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1999, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS. ÇA AUSSI, C'EST MAGIQUE! NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION UNIQUE,

APPELEZ-NOUS AU 0 801 671 972

OU RENDEZ-NOUS VISITE SUR www.ibm.com/pc/fr/boitemagique

La boîte magique est un serveur @ business IBM.

intel inside pentium® xeon™

Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation et Xeon est une marque de Intel Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Offre valable sur les modèles de Netfinity avec options préinstallées (Business Model) (liste disponible sur www.ibm.com/pc/fr/magic) pour signature du contrat de financement le 15/01/2000 au plus tard et installation du matériel avant le 31/12/99. Offre locative proposée par IBM France Financement (IFF), réservée aux entreprises, pour un montant minimum à financer de 30 000 FHT, sous réserve d'acceptation du dossier. Les loyers s'entendent terme à échoir, périodicité mensuelle et règlement par prélèvement automatique. Offre valable uniquement en France métropolitaine, non cumulable avec une autre offre IFF, valable dans la limite des stocks disponibles. Cette offre peut être modifiée ou suspendue par IFF sans préavis.

LeMonde Job: WMQ2611--0016-0 WAS LMQ2611-16 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:20 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2058 Lcp:700 CMYK

MICHEL MONTEAUX

Roselyne Bachelot, la Panthère rose du RPR

Issue d'une bonne famille angevine dominée par la figure du père, Jean Narquin, ancien élu gaulliste du Maine-et-Loire, Roselyne Bachelot détonne dans le paysage politique. Portrait d'une femme de droite qui a voté le PACS avec la gauche et qui préconise aux hommes la lecture des magazines féminins

DANS Roselyne, il y a « rose », sa couleur préférée, celle qu'a choisie l'hebdomadaire *Elle* (9 novembre 1998) pour mettre en scène la *« plus rose des chiraquiennes »*. Roselyne Bachelot-Narquin (RPR), députée du Maine-et-Loire, a voté avec la gauche le pacte civil de solidarité (PACS) et participé au défilé de la Gay Pride, le 26 juin. L'*« égérie des homos »* devient la coqueluche des médias. Va-t-elle passer à gauche ? Que fait-elle à droite ? Elle intrigue. Mais celle qui a combattu les emplois-jeunes, et qui dénonce aujourd'hui les 35 heures, n'a pas l'intention de quitter le RPR. En matière économique, Mme Bachelot se réclame du *« gaullisme social »*, comme son père, l'ancien député Jean Narquin, qui a maintenant rejoint le Rassemblement pour la France (RPF) de Charles Pasqua et Philippe de Villiers. *« Prohibitionniste »* à l'égard des drogues douces et de l'alcool, elle prône la *« tolérance zéro »* vis-à-vis de la délinquance. Pas si souple que ça, donc. Encartée au RPR depuis sa création, en 1976, elle s'y trouve *« bien »*, c'est sa *« famille »*. *« On ne quitte pas sa famille, on essaie de la changer de l'intérieur »*, dit-elle.

La maxime vaut aussi pour ses proches. Il y a un « clan Narquin »dont elle ne s'est jamais détachée, même si elle se sent moins à l'aise dans la bonne société angevine. Le PACS est passé par là. Longtemps, sa signature – « Bachelot-Narquin » – a porté la trace du père. Aujourd'hui, il lui arrive de signer « Bachelot », du nom de son ex-mari, Jacques. Seul ce nom figure en couverture de son dernier livre, *Le PACS entre haine et amour* (Plon). Elle est connue, *« Bachelot »* suffit.

La politique, elle est « tombée dedans » toute petite. Son père, ancien résistant, gaulliste grognard, est une figure locale. Née le... 24 décembre 1946 à minuit, « Roselyne » est de toutes les campagnes électorales. Le général de Gaulle lui aurait tapoté la joue, à neuf mois, alors qu'elle était dans les bras de sa mère. Toute une légende ! Sa mère, Yvette, lui fait découvrir des ouvrages féministes.

« Brillante élève », elle voulait être professeur de latin. Elle choisit finalement la médecine, comme ses parents, tous deux chirurgiens-dentistes. Après son mariage, elle interrompt ses études pour financer celles de son mari, qui deviendra pharmacien. Elle est alors visiteuse médicale. A trente ans, son époux installé, elle reprend le chemin de la fac et démarre sa carrière politique.

Son père n'est pas loin. Lors des premiers meetings de sa fille, M. Narquin, assis au fond de la salle, note son vocabulaire, étudie son comportement. *« Un mot incompréhensible, une veste trop voyante... Je ne me gênais pas pour lui dire »*, explique l'ancien député. Arrivent les élections cantonales de 1982. La jeune femme jongle entre la campagne et les études. *« Amoureuse »* de la Syrie et de la Jordanie – aujourd'hui pro-irakienne –, elle passe son examen de troisième année d'arabe entre les deux tours de l'élection. Elue conseillère générale, la jeune diplômée travaille, parallèlement, à la pharmacie du Carrefour d'Angers. Le père veille toujours au grain. Directeur d'Europe 2 Ouest de 1984 à 1994, il lui prépare sa revue de presse quotidienne. *« Je le fais encore aujourd'hui. Où qu'elle soit, je l'appelle tous les matins, à huit heures, pour lui donner les informations locales »*, dit-il. Son fils, Pierre, âgé de trente ans, est aujourd'hui son attaché parlementaire à Angers. Il gère son site Internet.

Le duo père-fille continue. En 1988, l'année des élections législatives, M. Narquin décide de se retirer au profit de « Roselyne ». *« Tu n'es pas propriétaire de ta circonscription »*, grognent les barons du RPR. Il comprend vite que, s'il ne se représente pas, la 1re circonscription du Maine-et-Loire n'« ira » pas à sa fille. Mieux vaut donc rester dans la course... officiellement. *« Le jour de clôture des candidatures, à minuit moins dix, j'ai couru à la préfecture pour inscrire le nom de Roselyne. Le lendemain, 160 affiches 4 × 3 annonçaient sa candidature. On avait tout prévu ! »*, raconte M. Narquin. *« Le traître ! »*, râlent ses collègues du RPR. La campagne ne vole pas haut : des affiches *« 3615 Roselyne »* tapissent les murs d'Angers. Le 12 juin 1988, au soir du second tour, Mme Bachelot-Narquin l'emporte contre le socialiste Jean-Claude Chupin. Au Parlement, elle découvre le *« temple machiste »*, ses mots, ses faits et... ses gestes. Elle se rend compte, aussi, qu'il y a *« pas mal d'homos »* chez les hommes politiques, quel que soit leur bord.

« J'ai vu fi-fille grandir dans l'ombre de papa », résume Jean Monnier, maire d'Angers (PS, puis divers gauche) de 1977 à 1998, auquel a succédé Jean-Claude Antonini (PS). *« Je ne l'aime pas, elle non plus. On ne se fait pas de cadeaux. Mais j'ai toujours dit à ceux qui la critiquaient : "Détrompez-vous, elle aura un flair politique plus aiguisé que celui de son père" »*, ajoute-t-il, tout en observant qu'il y a *« deux Roselyne, la star des médias et l'élue locale »*. On connaît moins la seconde.

SA circonscription de Maine-et-Loire est *« une petite France en réduction »* : elle englobe la moitié du centre-ville d'Angers, une zone périurbaine, défavorisée, à forte population immigrée, un espace « rurbain » pavillonnaire et, enfin, le terroir angevin, agricole. La députée et conseillère municipale d'Angers s'adapte. Elle a son franc-parler, son rire est sonore, mais le ton est celui d'une fille de bonne famille. Grande, forte, elle passe partout. Le pas vif, cachée derrière ses lunettes de soleil, on la voit de loin avec ses vestes de couleurs vives qu'elle porte, souvent, sur une tenue noire. *« Il faut qu'elle se présente à la mairie d'Angers, en 2001. Au stade où elle est engagée, les gens ne comprendraient pas qu'elle n'y aille pas »*, explique Jean-Yves, le patron du café où elle tient une permanence, le samedi, dans le quartier sensible de Monplaisir, à Angers. L'intéressée réserve sa décision *« aux électeurs, à la fin de l'année »*. Mais l'*« intégriste »* du non-cumul des mandats aime pardessus tout celui de député, qui laisse plus de *« liberté »*. *« Elle ne sera jamais maire d'Angers ! Elle ne se présentera pas, car elle sait qu'elle ne sera pas élue »*, assène M. Monnier, face à qui elle avait échoué aux municipales de 1995. Non pas que son combat pour le PACS lui cause du tort, juge l'ancien syndicaliste, mais Angers a viré au « rose » grâce à lui, en 1977, et doit y rester.

L'effet du PACS sur sa carrière est encore flou. Son père, qui fréquente le Rotary Club d'Angers, entend dire qu'*« elle sera battue »* aux prochaines législatives. *« Il en est traumatisé »*, confie Mme Bachelot. M. Narquin affirme pourtant qu'il n'y croit pas. *« J'ai reçu des centaines de lettres de protestation pour avoir voté l'abolition de la peine de mort, en 1981. Je pensais être battu aux élections suivantes, j'avais même acheté un cabinet dentaire pour me reconvertir. Et j'ai été réélu... »*, raconte-t-il. François Fillon (RPR), président de la région des Pays de la Loire, depuis mars 1998, n'est pas inquiet non plus. Mme Bachelot, vice-présidente du conseil régional, en charge de l'environnement, a soutenu le candidat à la présidence du RPR, éliminé au premier tour, le 20 novembre. *« Je n'ai pas été désavouée par mes électeurs : mon petit François a fait 56 % dans mon département »*, dit-elle. *« Avant, on n'avait pas beaucoup d'atomes crochus. Je l'ai découverte à la région. Elle est efficace, compétente et loyale »*, juge M. Fillon, qui ajoute : *« Pour changer le parti, on a besoin de gens comme elle. »*

Mme Bachelot ne demande pas mieux. *« Il faut tout changer : le message, la stratégie, la tactique ! »*, lance-t-elle, le 6 novembre, devant des militants RPR réunis pour un meeting de soutien à M. Fillon dans l'Ardèche. La cohabitation ? Elle est *« contre »* ; elle plaide pour un régime présidentiel, où le chef de l'Etat serait élu pour un seul mandat de sept ans, nommerait ses ministres et n'aurait pas le droit de dissoudre. Le départ de Pasqua ? *« Nous nous sommes amputés de nous-mêmes ! »*, déplore la députée, qui avait voté « non » à Maastricht, mais qui a dit « oui » à Amsterdam.

> Au Parlement, elle découvre le « temple machiste », ses mots, ses faits et... ses gestes. Elle se rend compte, aussi, qu'il y a « pas mal d'homos » chez les hommes politiques, quel que soit leur bord

Jean Tiberi ? *« C'était son devoir de démissionner ! »* La réforme de la justice ? *« J'ai voté, la fleur au fusil, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Aujourd'hui, je ne sais plus. »* Catholique pratiquante, elle compare volontiers la situation du RPR à celle... de l'Eglise : *« On est mal et, parce qu'on est mal, on se réfugie dans le passé. »*

Séguin, Juppé, Chirac : elle éprouve pour les trois hommes un *« amour mêlé d'irritation »*, même si la *« souverainiste »* se sent plus proche de Philippe Séguin. Ses efforts pour *« moderniser le parti »* ne sont pas récompensés, râle-t-elle. En 1992, la déléguée générale du RPR à la condition féminine *« étudie pendant six mois »* la presse féminine. Elle observe que les partis de droite sont *« six fois moins cités »* que ceux de la gauche. Elle convainc Alain Juppé, alors secrétaire général du RPR, d'embaucher une attachée de presse pour pénétrer dans les rédactions. *« Résultat, à la veille des législatives de 1993, la droite était aussi présente que la gauche. Mais j'ai été virée de mon poste pour avoir soutenu un candidat dissident aux élections »*, dit-elle.

CETTE expérience lui a toutefois permis de se faire une place de choix dans le milieu. *« J'étais la seule politique au lancement de la nouvelle formule de* Marie-Claire *»*, se souvient-elle. Elle estime que *« les hommes politiques devraient lire les " féminins ", ils verraient, par exemple, ce qu'attendent les femmes des 35 heures »*. Quand, en 1993, elle organise au groupe RPR une réunion sur le contrat d'union civile et sociale (CUCS) – l'ancêtre du PACS – *« seul Jean-Luc Roméro »* vient écouter Jan-Paul Pouliquen, président du Collectif pour le CUCS, dont Mme Bachelot est membre.

De Jacques Chirac, elle ne connaît que le candidat de la « fracture sociale », pour lequel elle avait fait campagne en 1995. Elle espérait décrocher un ministère. *« Lors de la conférence de presse où il annonçait son départ, Michel Barnier* [ministre de l'environnement de 1993 à 1995] *a dit que je prendrai sa relève. Quelques jours plus tard, j'ai appris par un communiqué de l'Elysée que je ne faisais pas partie de l'équipe. J'ai été très humiliée. »* M. Barnier n'a *« pas de souvenir »* de cet épisode, mais le nouveau commissaire européen se rappelle que *« Roselyne a été l'une des rares à se préoccuper d'environnement, au RPR »*. *« Je me suis beaucoup appuyé sur elle, pendant mes deux ans au ministère, pour qu'elle relaie mon action »*, dit-il. En guise de clin d'œil, il ajoute qu'elle a *« la trempe d'une ministre »*. Après cet incident, Jacques Chirac a appelé Mme Bachelot au téléphone, *« pendant un quart d'heure »*, pour lui dire : *« Ce n'est que partie remise. »* La féministe est ensuite nommée « rapporteure générale » de l'Observatoire de la parité – un *« lot de consolation »*, comme elle dit –, elle y impose son *« amie »* Gisèle Halimi, avocate, ancienne députée (app. PS). Elle devient proche de la philosophe, historienne et féministe Geneviève Fraisse, avec laquelle elle a cosigné, au printemps, en pleine campagne pour les élections européennes, un livre d'entretien (*Deux femmes au royaume des hommes*, chez Hachette). Mme Fraisse est alors numéro deux sur la liste d'ouverture de Robert Hue (PCF). *« On n'a pas les mêmes idées politiques, mais Roselyne est une femme qui tranche un peu : elle est extrêmement cultivée. Elle a beaucoup souffert, sa vie privée est quelque chose d'important pour elle »*, souligne l'ancienne déléguée aux droits des femmes. Mme Bachelot n'hésite pas à parler de son « minou », un homme politique.

Mme Bachelot le reconnaît : elle s'entend *« mieux avec les femmes qu'avec les hommes »*. Elle *« aime bien »* Martine Aubry, par exemple. Lorsque les débats sur les 35 heures s'éternisent un peu trop, à l'Assemblée nationale, Mme Bachelot demande une suspension de séance pour permettre à la ministre de l'emploi et de la solidarité de faire une pause. Elle soigne son image décalée. Dans l'émission « Sur la route », de Canal Jimmy, diffusée le 25 octobre, au cours de laquelle elle discute à bâtons rompus avec Marc Jolivet, elle évoque le souvenir d'une plage nudiste à Ibiza, où *« pas un sexe d'homme n'était pareil à l'autre »*.

Et maintenant ? La députée de Maine-et-Loire n'a pas été réélue au bureau du groupe RPR de l'Assemblée, en juin. En août, elle s'est vu retirer sa fonction de secrétaire générale du parti, chargée de l'emploi. Encore un effet du PACS ! *« Au RPR, je suis comme la Panthère rose : trois pas en avant et puis deux baffes ! »*, rit-elle. A cinquante-deux ans, elle jure qu'elle ne sera *« candidate à rien à partir de soixante ans »*. D'ici là, elle compte bien mettre sa griffe.

Clarisse Fabre

LeMonde Job: WMQ2611--0017-0 WAS LMQ2611-17 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2059 Lcp:700 CMYK

Pour une télévision civique mondiale

par Jean-Pierre Elkabbach

PRÉTENDRE que la télévision sert les deux grandes causes que sont la paix et le développement est une provocation.

La télévision, telle qu'elle est, ne s'intéresse ni à la paix ni au développement. Ou peu : ces sujets ne créent pas les nécessaires audiences. La télévision se nourrit d'images sombres – la peur, la menace et la catastrophe. Elle se délecte ou se complaît à refléter les turbulences et les malheurs de la planète. Elle a besoin de mettre en spectacle les douleurs et les misères de nos contemporains : elle joue sur les passions, elle les exacerbe. Voyeuriste, exhibitionniste et faussement émue ou prude, elle montre guerres, tremblements de terre, inondations comme de fatales malédictions : ces images de fléaux finissent par se ressembler et par lasser.

Que lui importent la construction d'un barrage en Egypte ou au Bangladesh, le retour à la concorde civile en Algérie ! Ou les négociations pour l'avenir de l'eau ! Ou que la richesse totale de 1 milliard d'êtres humains soit aujourd'hui égale aux cent plus grosses fortunes !

La paix exige la durée et la patience... La télévision n'accorde la primauté qu'à l'immédiat et à l'irrationnel. Il faut que l'événement, plus souvent tragique que drôle, rapporte : en écoute, en publicité, en profit. Et la mondialisation entraîne là aussi des concentrations qui aboutissent à la diffusion planétaire des mêmes méthodes et des mêmes programmes : ceux des plus riches et des plus puissants. Les Etats-Unis vivent plus vite qu'ailleurs la brutalité du phénomène.

Les écrans, grands et petits, diffusent les mêmes films et les mêmes séries comme des produits de consommation quotidienne. Les héros sont les mêmes d'un bout à l'autre de la planète. Pourtant il ne viendrait à l'esprit d'aucun Américain d'inverser et d'aller chercher chez les autres les modèles ou les héros : cela va continuer et s'amplifier.

L'information elle-même est de plus en plus frappée du même syndrome, souvent au détriment des faits eux-mêmes. Je réclame de la place pour ma culture et mon regard national. Je ne suis pas un défenseur fanatique de l'exception pour tel ou tel, car elle finit à coups de protection et de nationalisme à épuiser l'initiative. Il est préférable que soient aidés avec force, partout où ils vivent, les créateurs. La convergence technologique devrait permettre à toutes les cultures de se déployer dans leur diversité. Que l'intérêt commercial et financier ne tue pas les œuvres les plus belles de l'art, de la littérature et des sciences !

J'ai l'expérience, à la fois du service public – j'ai présidé les deux grandes chaînes de France Télévision pendant près de trois ans – et du privé – j'appartiens au groupe Lagardère-Médias. Les télévisions publiques sont contraintes d'adopter les armes, bonnes ou mauvaises, de la concurrence. Elles accordent, elles aussi, peu d'importance aux programmes d'éducation et de formation.

Un tel diagnostic paraît sans illusion : faut-il pour autant, avec les pessimistes, désespérer de l'avenir ? Non, je ne crois pas. Les forces de la rébellion et du changement sont déjà à l'œuvre. La télévision, même telle qu'elle est, est un instrument prodigieux : dangereux quand il centralise et commande, libérateur quand il éduque et informe sans tricher, militant quand il empêche le silence de régner sur l'essentiel.

Oui, la télévision, quand elle veut, témoigne, révèle, montre le mal. Formidable arme de combat et de dénonciation, elle peut alerter, prévenir comme le demande Kofi Annan. Elle peut culpabiliser. Et sa puissance déclenche des prises de conscience, accroît la solidarité. Faut-il citer les crimes contre l'humanité en Bosnie et au Kosovo, les massacres du Rwanda ou de Sierra Leone, la famine au Soudan ou en Ethiopie, la guerre de Tchétchénie que personne ne voulait voir ?

> Oui, la télévision, quand elle veut, témoigne, révèle, montre le mal. Formidable arme de combat et de dénonciation, elle peut alerter, prévenir. Elle peut culpabiliser. Et sa puissance déclenche des prises de conscience, accroît la solidarité

Le monde est sourd et aveugle sans elle. Il y a donc des tragédies qui n'existent pas tant que la télévision ne s'y intéresse pas. Elle a le pouvoir sacré de nommer. C'est elle qui dit : *« Voici, peuples téléspectateurs du monde, voici une guerre. »* La guerre vient avec la télévision... la paix vient alors avec la télévision. Profitons des chances qu'offre notre époque, la télévision n'est plus seule la magicienne de l'univers. L'ordinateur, le satellite, le monde en réseaux ouvrent un nouvel âge, celui des médias en ligne qui individualisent l'échange. Cette interactivité, si on la rend accessible, affaiblira l'égoïsme et le retour sur soi, favorisera la transparence.

Les esprits sont prêts. L'usage suivra. N'oublions pas qu'aujourd'hui le premier cinquième de l'humanité concentre 93 % des utilisateurs d'Internet, contre 0,2 % pour le dernier. Un ordinateur coûte moins d'un mois de salaire américain, il équivaut à huit ans de travail au Bangladesh, en Inde ou en Afrique.

L'Organisation des Nations unies, sollicitée et harassée par tant de conflits sanglants, est souvent critiquée. Moi aussi, comme tant d'autres, je l'ai critiquée : l'ONU manque d'audace, de rapidité, d'indépendance, de confiance en elle-même. Elle est sous influence. Et comme l'albatros de Baudelaire, *« ses ailes de géant l'empêchent de marcher »* !

Il y a du vrai... et de l'injuste ! Le monde a besoin de l'ONU. Comme un stimulant, un ferment de rapprochement réel entre les hommes. La mondialisation renforce sa vocation et ses devoirs : à qui s'adresser, sinon à elle ?

Le temps n'est pas le même pour l'actualité et pour l'ONU. D'un côté, pression et urgence ; de l'autre, patience et longueur de temps. On lui demande à chaud : que faites-vous ? Où êtes-vous ? Pourquoi cette lenteur ? Et ces palabres ? On veut, aux crises, des règlements instantanés.

Nous, dirigeants et inspirateurs des radios et télévisions de partout, nous nous rassemblons pour des messes annuelles, où sont psalmodiés des prêches, des prières et des vœux pieux. Aujourd'hui, les sciences, les technologies, les devoirs universels des Nations unies poussent à proposer un instrument utile à la paix et à la démocratie.

Qu'est-ce qui empêche de créer et de promouvoir une télévision à vocation universelle, démocratique et humaniste ? Une télévision planétaire incluant les nouveaux médias qui exprimerait les actions, les ambitions de l'ONU et de toutes ses organisations ? Elle porterait partout, grâce à la diffusion numérique et Internet, les valeurs fondamentales et le logo des Nations unies. Ainsi les peuples comprendraient-ils mieux comment est dépensé leur argent et l'œuvre qui y est accomplie. Aucun Etat ne refuserait de s'y associer – même le plus puissant promet de payer ses dettes !

Si les Nations unies réformées créaient ou encourageaient la création d'une télévision civique mondiale, elles disposeraient facilement de multiples relais : des parrains privés, pourquoi pas ? Des télévisions publiques ou civiques nationales qui se développent comme les chaînes américaines CSPAN, du Sénat italien ou du Sénat français. Ce serait un acte public fort et utile, et un magnifique projet pour le rendez-vous du Millénium prévu à l'automne prochain et à destination des années 2000... Comme un hymne à l'ouverture, à la paix en mouvement et à ce que Jacques Attali appelle la prochaine utopie du XXIe siècle : la fraternité.

La télévision est cette industrie mondiale et cet instrument magique que nos aînés n'osaient pas imaginer. Elle est là, elle peut continuer à nous maintenir devant nos écrans en hommes assis, inertes, amputés de tous les sens, sauf la vue : *Homo occulus*, l'homme rétinien. Elle peut nous réveiller, nous secouer, faire de nous les vigiles de la démocratie. Les armes de la communication possèdent toutes les qualités pour nous faire rêver de développement, de paix, de fraternité, mais aussi pour les réaliser.

On nous reproche souvent d'avoir perdu la maîtrise de cette puissance terrifiante et nouvelle. Il est stimulant, au nom de l'ambition et de l'éthique, de pouvoir répondre contre toutes les entraves : *« Nous, nous savons ce que nous faisons. »*

***Jean-Pierre Elkabbach** est conseiller spécial pour la stratégie médias du Groupe Lagardère et président de la chaîne parlementaire Sénat. Ce texte est celui de l'intervention d'ouverture du Forum mondial de la télévision ; il a été prononcé le 18 novembre à l'ONU (New York).*

« Allez, gringo, que Dieu te blesse »

par Richard Jacquemond

C'EST à raison que Sylvie Kaufmann ouvre dans vos colonnes son article consacré à l'affaire du Boeing d'EgyptAir sur le constat du *« fossé culturel qui sépare les Etats-Unis du monde arabe »* (*Le Monde* du 19 novembre). L'interprétation religieuse, littéraliste, de la prétendue « prière » prononcée par le copilote de l'avion qu'aurait fait un enquêteur américain n'est que le dernier avatar d'une longue histoire de représentations erronées des sociétés arabes ou musulmanes.

On sait, grâce à Edward Said entre autres, le rôle de l'orientalisme académique dans la diffusion, au sein des élites intellectuelles et politiques de nos pays, d'un modèle d'interprétation culturaliste de ces sociétés, en vertu de quoi un « islam » érigé au rang d'essence serait le principe explicatif de leur être-dans-le-monde.

Cet essentialisme va de pair avec une tradition de traduction littéraliste qui, au lieu de rapprocher le texte étranger de son nouveau destinataire, a pour effet de le figer dans son altérité et dans sa religiosité immanente. Dans le *« Tawakkalt ala Allah »* qu'aurait prononcé le copilote, le traducteur américain (ou arabe-américain, peu importe à la limite) entend la prière d'un futur suicidé là où les Egyptiens (ou du moins ce que nos médias et les leurs nous présentent comme le point de vue égyptien) ne voient que l'expression banale, dépourvue de charge religieuse, d'une réaction en présence d'un danger.

Une représentation erronée de plus, donc. Mais, ce qui est davantage étonnant, c'est la rapidité et la virulence de la réaction égyptienne, dont on pouvait entendre l'argumentaire, tout à fait convaincant, au journal de 20 heures de TF 1, le jeudi 18.

> Les Marocains appellent le roi Mohammed VI « M 6 ». Dit en français, comme pour la chaîne de télévision homonyme

Certes, le mal est fait, le Photomaton du copilote « suicidaire », un visage carré et rond d'Egyptien authentique (donc d'Arabe et de musulman), a fait toutes les « unes », autre avatar d'une de nos figures privilégiées de l'Autre irrationnel et pervers.

Il y a un motif d'espoir dans la réaction égyptienne, très professionnelle et mesurant parfaitement les enjeux médiatiques, qui est très vite parvenue à se faire entendre, à expliquer son point de vue, à le fonder sur l'analyse de l'erreur de l'autre partie : l'erreur de représentation, l'écart de sens produit par le littéralisme de la traduction.

Un ami, à qui je parlais du récit très juste et fort de Christine Daure-Serfaty publié quelques jours plus tôt dans *Le Monde* et de cet étonnant Mohammed VI, me disait : justement, les Marocains l'appellent « M 6 ». Dit en français, comme pour la chaîne de télévision homonyme. Où l'on voit l'avantage du dominé sur le dominant : il comprend cette culture qui le domine et maîtrise sa langue, assez en tout cas pour pouvoir la détourner et l'intégrer dans son propre univers symbolique.

Les Marocains, certains d'entre eux au moins, investissent leur nouveau roi des qualités qu'ils reconnaissent en M 6 : rapidité, efficacité, jeunesse, modernité. Qualités positives qui traduisent l'estime qu'ils lui portent (au roi, sinon à M 6), mais la dérision n'est pas absente (M 6, c'est la petite chaîne qui veut jouer dans la cour des grands, un peu comme le Maroc et son roi sur la scène internationale).

Dans un cas (Etats-Unis), le contact linguistique avec l'étranger traduit et aggrave la représentation erronée. Dans l'autre (Maroc), il révèle la familiarité du dominé avec l'imaginaire du dominant et sa maîtrise des codes culturels (et des langues) étrangers. Il traduit en même temps une distance lucide vis-à-vis de tous les pouvoirs, locaux et étrangers.

La double lucidité, sur soi et sur l'autre, revanche des dominés... Comme disait le chanteur québécois Richard Desjardins, dans un magnifique jeu de langues : *« Allez, gringo, que Dieu te blesse... »*

***Richard Jacquemond** est maître de conférences de langue et littérature arabes à l'université de Provence.*

AU COURRIER DU « MONDE »

EXAGÉRATIONS

Contrairement à ce qu'affirme Serge Adda dans son courrier publié dans vos colonnes (*Le Monde* du 30 octobre), à propos de l'ouvrage de Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi édité par notre maison, *Notre ami Ben Ali*, il n'est pas exact que j'aurais accepté, en tant que directeur général des éditions La Découverte, de *« supprimer dès la réimpression du livre tous les passages* [le concernant] *qu'*[il a] *jugés diffamatoires »*. J'ai simplement procédé, en accord avec les auteurs, à des modifications de certains de ces passages dans un souci de précision et d'apaisement. Ce qui ne saurait en aucune façon s'interpréter comme une reconnaissance du *« bien-fondé de* [ses] *remarques »*.

Tout au contraire, dans le cadre de la procédure de référé intentée par M. Adda, j'ai, aux côtés des auteurs, contesté point par point la légitimité de ses prétentions, étant rappelé qu'il en fut intégralement débouté par ordonnance du tribunal de grande instance de Paris en date du 13 octobre 1999.

François Gèze
Paris.

Ne pas caricaturer la « troisième voie »

par David Miliband

DANS votre page « Débats », Philippe Marlière a chanté les louanges (*Le Monde* du 16 novembre) du nouveau président de l'Internationale socialiste, Antonio Gutteres. Je souscris à cet éloge, mais pas à la vision réductrice qu'il y donne de son centre-gauche, pour chercher à l'opposer à une vision non moins réductrice de la « troisième voie » de Tony Blair. L'analyse de M. Marlière est un peu courte. Tony Blair, comme tout premier ministre, apporte à sa vision de la scène politique britannique un éclairage historique. Le XXe siècle a été dominé en Grande-Bretagne par les conservateurs, qui ont été au pouvoir les deux tiers du temps. Les quelques heures de gloire du radicalisme – porté par Lloyd George en 1906 et par Clement Attlee en 1945 – n'ont été que des intermèdes. La division a régné dans le camp des forces progressistes. Le radicalisme n'a jamais dépassé le stade embryonnaire, n'a jamais été une expérience aboutie.

L'actuel gouvernement travailliste n'a que deux ans et demi d'existence. Notre action commence seulement à porter ses fruits. Nous savons bien qu'il existe ailleurs en Europe des gouvernements de centre-gauche qui essaient, eux aussi, de moderniser le modèle social européen, mais qui ont plus d'expérience et de réalisations à leur actif. C'est donc avec une certaine humilité que nous nous attelons à la tâche que nous nous sommes fixée : conjuguer prospérité économique et justice sociale.

Les hommes politiques de la génération aujourd'hui au pouvoir en Grande-Bretagne restent attachés aux valeurs de centre-gauche que sont la justice sociale, l'égalité de tous, le droit à l'égalité des chances et la nécessité de corriger les inégalités injustifiées.

Mais la faiblesse des instruments qu'utilise traditionnellement la gauche britannique pour faire progresser la justice sociale les laisse perplexes. Nous nous sommes rendu compte dans les années 70 que plus de dépenses publiques ne débouchait pas nécessairement sur plus d'égalité ; que plus de croissance ne créait pas nécessairement plus d'emplois ; et que plus d'Etat n'était pas nécessairement mieux d'Etat. Nous vivons en même temps dans un monde en pleine mutation, sous le coup des forces mondiales de la révolution technologique et de l'ouverture des marchés. La grande question est : les évolutions économiques en cours sont-elles compatibles ou non avec la protection et la justice sociales et, si oui, comment ?

La gauche britannique opposait autrefois le travail à la protection sociale. Les travailleurs s'en remettaient à la négociation collective ; les autres, à la générosité publique. Nous voyons aujourd'hui dans le travail et la protection sociale les deux faces d'une même médaille. Sans taux d'activité élevé, l'Etat-providence lutte pour sa survie, et sans travail les personnes et les familles sont coupées de la société. Le gouvernement place donc le travail et le plein-emploi au cœur de sa stratégie de protection sociale, l'idée étant que la priorité est plus de permettre aux gens de décrocher les emplois de demain que de s'accrocher à ceux d'hier.

Nous voulons ouvrir l'offre de main-d'œuvre aux groupes marginalisés, les remettre dans le circuit, leur donner accès à l'emploi. C'est tout l'objet du *new deal* que nous avons mis en place pour lutter contre le chômage structurel, auquel nous avons consacré une enveloppe de 3,5 milliards de livres, financée par un impôt spécial sur les bénéfices des compagnies de distribution privatisées. Le chômage des jeunes a reculé de 60 % depuis notre arrivée au pouvoir.

Nous voulons que l'insertion ou le retour à la vie active fasse mieux vivre que les allocations. D'où le salaire minimum de 3,40 livres de l'heure que nous avons instauré, et que nous avons assorti – c'est aussi une première – d'un impôt sur le revenu négatif pour les bas et moyens salaires (le *working families tax credit*), qui garantit un revenu minimum de 10 000 livres par an à tous les ménages ayant deux enfants à charge et travaillant à plein temps.

La place à accorder aux services publics est le deuxième point-clé de cette réflexion. Nous voyons dans leur noyau universel – éducation, santé et action sociale – les premiers agents en puissance de la redistribution. Car ils ne redistribuent pas que la manne financière de l'Etat, mais aussi les chances. Or, dans un pays où les inégalités sont fortes, ils ont un rôle essentiel à jouer. Nous devons les améliorer, et nous ne nous contenterons pas pour ce faire d'appliquer la vieille recette qui consiste à accorder les crédits supplémentaires revendiqués. Nous voulons de surcroît les moderniser.

La lutte contre l'exclusion sociale constitue le troisième volet de notre réflexion et de notre ambition. Nombre de nos pays laissent 10 % de leur population s'enferrer dans une spirale d'exclusion, due à l'accumulation de plusieurs facteurs-types – mauvaises conditions de scolarité, logements dégradés, manque d'accès aux soins, forte délinquance, éclatement de la cellule familiale. Nous voyons dans cet engrenage un problème majeur en Grande-Bretagne, distinct de celui des inégalités – encore que n'y étant pas complètement étranger.

> Un de mes collègues du gouvernement français m'a confié, l'autre jour, que la « troisième voie » était impossible en théorie mais parfaite dans la pratique

Il est trop tôt pour crier victoire, mais l'action engagée commence à porter ses fruits. Au cours de la législature actuelle, 2 millions de personnes – dont 800 000 enfants – seront repassés au-dessus du seuil de pauvreté. Sur le plan scolaire, le niveau des élèves de onze ans a considérablement remonté ces deux dernières années. Nous sommes en passe d'abolir le chômage de longue durée chez les jeunes et nous voudrions pouvoir en faire autant auprès des adultes.

C'est à l'aune des résultats et non à l'élégance du discours qu'on jugera en définitive des mérites de la « troisième voie ». Un de mes collègues du gouvernement français m'a confié, l'autre jour, que la « troisième voie » était impossible en théorie mais parfaite dans la pratique. En bon pragmatique que je suis, je le prends plutôt pour un compliment.

Cela étant, il me paraît très important de rappeler en France le contexte historique dans lequel ont vu le jour les idées de la « troisième voie ». Il s'agissait de combler le fossé qui s'était créé au cours du siècle entre deux courants de la pensée progressiste en Grande-Bretagne : le courant social-démocrate, qui voit dans l'Etat le garant de la justice sociale ; le courant « libéral », qui professe l'autonomie individuelle dans l'économie de marché. En France, le libéralisme est politiquement synonyme de doctrine de droite. Ce n'est pas le cas en Grande-Bretagne. Le libéralisme à la John Stuart Mill n'est pas du néolibéralisme. La « troisième voie » s'efforce de faire la synthèse entre la tradition socialiste et sociale-démocrate et la tradition libérale. Ce n'est pas un compromis entre la gauche et la droite, mais une unification de la gauche.

***David Miliband** est chef de la cellule politique du premier ministre britannique Tony Blair.*
(Traduit de l'anglais par Marie-Laure Lanchou.)

LeMonde Job: WMQ2611--0018-0 WAS LMQ2611-18 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:16 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2060 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Tchétchénie : fermer les yeux

IL y a une semaine, les Russes faisaient de belles promesses aux Occidentaux. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pourrait peut-être jouer un rôle dans la recherche d'une solution politique en Tchétchénie, disaient-ils ; une délégation de l'OSCE pourrait même se rendre, incessamment, dans la petite république sécessionniste du Caucase. Voilà qui était censé sauver de l'insignifiance absolue le dernier sommet, tenu à Istanbul, de cette organisation regroupant cinquante-quatre pays (le Canada, les Etats-Unis, tous les pays européens, y compris les Etats issus de l'implosion de l'URSS). Or l'OSCE s'est déconsidérée. Chargée, comme l'indique son nom, d'aider au maintien de la sécurité en Europe, elle manifeste une impuissance éclatante au moment où la guerre que mènent les Russes en Tchétchénie menace de déstabiliser tout le Caucase.

Car les Russes, bien sûr, ne tiennent pas leurs promesses : ils continuent à bombarder villes et villages de ceux-là mêmes qu'ils considèrent comme faisant partie de leur propre population. Ils le font au fallacieux prétexte de déloger quelques centaines d'extrémistes islamistes et bandits de grand chemin – certes bien tangibles, mais qui, eux, ont sans doute depuis longtemps pris le large. L'objectif est autre. Pour le clan de Boris Eltsine et de son successeur désigné, le premier ministre Vladimir Poutine, il s'agit, à court terme, de flatter l'ego national en écrasant une population rebelle à la soumission russe. Et d'empocher ainsi les élections législatives de décembre, en faisant oublier scandales, malversations et autres affaires qui, avant la guerre, avaient singulièrement terni l'image du clan Eltsine.

Européens et Américains comptent les points – en l'espèce, les bombes. Les premiers ont tellement investi sur M. Eltsine qu'ils se refusent à voir l'essentiel, l'objectif à long terme du Kremlin : Moscou a entrepris de déstabiliser l'ensemble du Caucase – Tchétchénie, mais aussi Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan – pour y rétablir sa prépondérance. Les seconds, les Américains, sont en mauvaise posture pour faire pression sur la Russie.

A Istanbul, Bill Clinton est ostensiblement resté dans le registre du *« mon ami Boris »* et de l'accolade fraternelle avec le chef de l'Etat russe. Pourquoi ? L'explication pourrait tenir aux objectifs stratégiques de l'Amérique. Les Etats-Unis veulent se doter d'un bouclier, composé d'un système de missiles antimissiles. Pour cela, il leur faut obtenir le réaménagement du traité ABM de 1972 – sur les systèmes antibalistiques – qui les lie à la Russie. Celle-ci ne veut pas entendre parler d'une modification dudit traité. Les Etats-Unis sont ainsi à l'égard du Kremlin en position de demandeurs sur un sujet qu'ils considèrent comme fondamental pour leur sécurité au siècle prochain : leur aptitude à se défendre contre une attaque de missiles de la part d'un pays « voyou » (*rogue State*), comme la Corée du Nord, qui ne respecterait aucune règle de la communauté internationale.

Tel est le contexte immédiat qui crée l'indifférence. Mais elle aura, un jour, un prix.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le gouvernement aux prises avec sa majorité

A UN AN de distance, M. Georges Bidault rencontre les mêmes difficultés que M. Henri Queuille. Le précédent gouvernement n'avait pas un mois d'existence qu'il se trouvait lui aussi devant une double nécessité : faire voter de nouvelles ressources et faire face à un mouvement de grève. Ce diptyque a constitué les deux parties de l'allocution radiodiffusée prononcée le 23 novembre par le président du conseil.

La discussion du budget mettra le gouvernement aux prises avec la fraction modérée et radicale de sa majorité ; le problème des conventions collectives, celui de la grève elle-même risquent à l'opposé de mettre en cause la fidélité des socialistes. Dans un cas comme dans l'autre, l'intention du président du conseil semble bien être de ne céder ni devant d'éventuels retraits de ministres ni devant un vote non explicite de l'Assemblée. M. Bidault remplacerait « homme par homme » les démissionnaires et ne démissionnerait lui-même que s'il avait contre lui la majorité constitutionnelle des députés. Et c'est sans doute le sens que l'on doit accorder à cette maxime dont on s'entretient dans la coulisse : *« Il y aura peut-être une crise politique ; il n'y aura plus de crise gouvernementale. »*

Au moment même, ou presque, où le président du conseil souhaitait que les mots d'ordre de grève ne soient pas suivis, le comité directeur SFIO invitait les socialistes à les suivre. Comme ses partenaires, le parti socialiste a ses nécessités internes. Il espère sans doute que le président du conseil les comprendra. Mais les autres partis de la majorité ?

Jacques Fauvet
(26 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Une chaîne de télévision pour l'ONU ?

« QU'EST-CE QUI empêche les Nations unies de créer une télévision à vocation planétaire et humaniste qui diffuserait la culture de l'Organisation ? » Cette proposition, lancée par Jean-Pierre Elkabbach, président de la chaîne de télévision du Sénat français, depuis la tribune du 4e Forum mondial de la télévision, le 18 novembre à l'ONU (New York), a recueilli les suffrages des diffuseurs de télévision présents, dont la RAI et les représentants de CNN et NBC. Directement interpellé, le secrétaire de l'ONU, Kofi Annan, a répondu (en duplex depuis la Turquie) que *« cette initiative* [méritait] *réflexion »*, même si un tel projet n'est, a priori, *« pas viable parce qu'il coûterait des millions »*. Il s'est toutefois prononcé pour *« un partenariat renforcé avec les médias dans la lutte que mènent les Nations unies contre la guerre et la pauvreté »*. L'ONU est aujourd'hui acculée à demander l'aide des télévisions pour faire comprendre aux populations et aux élites politiques sa mission : elle reconnaît d'une part l'influence de la télévision-spectacle sur les opinions publiques et les réactions des gouvernements occidentaux, et s'inquiète d'autre part de l'isolement des populations du Sud, qui subissent l'influence croissante des médias contrôlés par les pays riches.

Huit cents responsables de télévision venus de 90 pays étaient rassemblés au siège des Nations unies pour évaluer l'impact des programmes de télévision sur la paix et le développement, et présenter des propositions. L'importance accordée à la télévision par la communauté internationale va croissant. Elle *« contribue considérablement à façonner les forces sociales, politiques et économiques qui animent les activités de l'homme »*, affirme Kensaku Hogen, le secrétaire général adjoint aux communications et à l'information de l'ONU. Mais, en étant surcommercialisée, la télévision ne remplirait pas sa mission. Elle pourrait être, selon Paolo Fulci, le président du Conseil économique et social, *« un puissant instrument au service de la paix et du développement, ainsi que de la lutte contre la pauvreté, en fournissant des informations essentielles à la prise de conscience des peuples »*.

« IMPÉRIALISME D'IMAGES »

La réalité télévisuelle mondiale prouve le contraire. L'accès d'abord. Seulement 5 % des populations des pays en développement possèdent des postes de télévision. Le contenu ensuite. Dans les villages reculés d'Indonésie, la principale émission regardée serait un feuilleton populaire américain, *BayWatch*, affirme Tom Brokaw, le responsable de la rédaction de NBC News. *« C'est un bonbon* (...), *une fantaisie qui véhicule l'idéal américain dans le tiers-monde »*, reconnaît-il. Cette émission pose un problème pour Jennifer Sibanda, de la Fédération des femmes journalistes en Afrique australe, qui y voit un *« impérialisme d'images » : « Beaucoup de télévisions en Afrique achètent des émissions sans tenir compte de nos cultures. Aucun effort n'est fait pour qu'elles soient adaptées. Or ce dont elles se nourrissent (le sexe, la nudité, la violence...) nous choque. Elles vont à l'encontre de nos propres valeurs. »*

La télévision ne s'intéresse pas à la paix, ont dit les participants, ni au développement. Elle se nourrirait d'images sombres, de mises en scène violentes, d'éphémère et de spectaculaire. Elle serait même parfois vecteur de confrontations, amplifierait la discorde sociale et serait – à en croire certains – à l'origine de la déstabilisation de pays qui se trouvent à une étape vulnérable de leur histoire. La concentration des télévisions entre les mains de quelques groupes puissants pousse, aussi, à la diffusion des mêmes films avec les mêmes héros d'un bout à l'autre de la planète.

Le désintérêt du Nord pour le Sud ne cesse de s'amplifier. La place accordée à l'information internationale diminue, *« parce que cela coûte plus cher qu'un divertissement et que ça manque souvent d'images sexy »*, affirme Allister Sparks, ancien rédacteur en chef représentant la South African Broadcasting Corporation. Les mises en scène se multiplient pour accrocher le téléspectateur à son écran, au détriment de l'information. Qui a entendu parler dernièrement de cette « ennuyeuse petite guerre » qui fait rage depuis dix-sept ans au Sri Lanka (60 000 personnes tuées et des centaines de milliers de réfugiés) ? Elle fait partie des conflits « insignifiants », comme le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée, pourtant le plus meurtrier de l'année, selon le HCR, ou les crises traversées par l'Angola et le Burundi. Les logiques commerciales, ferments de la majorité des télévisions dans le monde, montrent, sur la base d'un diagnostic sans illusion, que l'appel à la responsabilité des diffuseurs relève du rêve.

ASPIRATIONS ÉTOUFFÉES

Resterait alors à créer une chaîne de télévision mondiale, parrainée par des opérateurs publics et privés, qui porterait le logo de l'ONU, serait transportée par satellite – l'européen Eutelsat s'est dit prêt à soutenir le projet – et véhiculerait ses valeurs humanistes... Elle permettrait, selon ses initiateurs, d'expliquer la mission de l'ONU, accessoirement de redorer son image, ainsi que promouvoir *« le journalisme de prévention »* cher à Kofi Annan, afin d'alerter sur les risques avant que les conflits n'éclatent, de filmer les crises humaines oubliées par les autres médias. Une façon aussi pour l'ONU de reprendre un peu d'autorité, puisque *« c'est ce qui apparaît dans la presse locale, les images matraquées à la télévision et leur gradation qui tendent à déterminer l'ordre du jour de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité,* affirme Bernard Miyet, secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. *La manifestation de l'horreur nous aide à faire bouger les choses* (...), *même si, quand l'image est forte, la réaction dans l'urgence n'est qu'une réponse symbolique, comme en Somalie, au Rwanda ou en Bosnie-Herzégovine »*.

L'ONU dispose déjà de sa propre télévision. Elle fut même l'un des instruments créés dès 1945-1946 par le très joufflu (environ 850 personnes) Département du bureau de l'information (DPI) qui était censé, aux premières heures de l'Organisation, fonctionner comme une agence de presse avec sa télé, ses propres radios, etc. Après la guerre froide, le besoin de propagande s'amenuisant, son budget a baissé comme peau de chagrin : la chaîne se contente désormais de diffuser à l'intérieur du bâtiment les réunions, dont elle fait un résumé quotidien qu'elle envoie ensuite aux médias. Les blocages des pays membres, à propos de documentaires qu'ils considèrent comme de la mauvaise publicité, l'ont achevée. Cette télévision, qui réalisait, *« dans les années 70, une vingtaine de documentaires par an, n'en produit plus qu'un tous les deux ans »*, affirme un ancien producteur audiovisuel de l'ONU, Simone de Bagno. Les premières aspirations de l'ONU en matière de télévision sont donc mortes étouffées, la chaîne n'ayant jamais trouvé sa place comme instrument d'information public, réduite qu'elle fut à celui, moins glorieux, d'instrument de relations publiques. La nouvelle version permettrait-elle d'échapper à pareil destin ? Rien n'est moins sûr.

Florence Amalou

Lire aussi, page 17, le texte de l'intervention de Jean-Pierre Elkabbach à l'ouverture du 4e Forum mondial de la télévision, le 18 novembre, à New York.

Lionel Jospin est-il socialiste ?

Suite de la première page

Chef d'une majorité plurielle qui englobe les communistes, M. Jospin s'est convaincu que le socialisme n'existe plus *« comme système de production, la supériorité du marché sur la planification* [s'étant] *montrée incontestable »*. Dans le même esprit, il juge que *« le socialisme n'est plus un système doctrinal »* dès lors qu'a disparu la *« prétention »* du marxisme à *« être une explication scientifique du monde »*. Seule la *« méthode du marxisme »* peut être utilisée pour *« penser le capitalisme, pour le contester, le maîtriser et le réformer »*. Alors qu'il ne s'agit plus de *« changer de société »*, mais de *« changer la société »*, M. Jospin ramène le socialisme à un *« horizon politique et moral »*.

Le premier ministre consacre la prise en compte des *« réalités nationales »* par les différents pays sociaux-démocrates, comme si l'existence d'une pluralité de voies, légitimée par une Internationale socialiste qui se veut diverse, avait d'abord pour effet de... banaliser la troisième. D'un même mouvement, très influencé ici par Dominique Strauss-Kahn, il invite la social-démocratie à ne pas s'attacher exclusivement à la redistribution, mais à se préoccuper *« des conditions de la production »* et à rechercher un *« équilibre coopératif »*, voire *« une nouvelle alliance »*, entre l'Etat et le marché. De même, quand il parle de l'égalité des chances, M. Jospin n'est pas loin d'adopter une posture blairiste en proclamant : *« Nous recherchons l'égalité dans la différence. »* Il suffit d'ajouter sa défense, à Florence, des privatisations, conçues pour aider à la modernisation de l'industrie, pour reposer la question : le premier ministre est-il encore, au sens idéologique, socialiste ? S'il sait doser ses accents en fonction des forums où il s'exprime, M. Jospin s'affiche toujours partisan d'un socialisme défini à la fois comme *« internationaliste »*, *« volontariste »* et *« humaniste »*, fondé sur un rôle régulateur de l'Etat. Mais ses contours changent à grande vitesse. S'il s'inscrit dans le *« dynamisme idéologique »* qui imprègne, selon lui, une social-démocratie aux *« ailes quelque peu froissées »*, il s'oriente de plus en plus vers une version revue et corrigée, *« moderne »*, d'un *« réformisme »* social et radical.

TROIS CONVICTIONS

M. Jospin organise sa rénovation de la pensée socialiste autour de trois convictions : *« L'invention constante d'une juste articulation entre les fins et les moyens, qui permet un vrai réformisme »* ; *« l'indispensable régulation du capitalisme »*, fondée sur le *« volontarisme de la puissance publique »* ; la réunion des *« classes sociales autour de l'égalité des chances »*, clé de voûte de son projet, présenté fin août devant le PS à La Rochelle, de *« nouvelle alliance »* entre classes moyennes, classes populaires et exclus.

Dans l'action, cette nouvelle social-démocratie ou ce réformisme « radical » ne se limitent pas à *« un néo-keynésianisme économique »*. Elle recouvre la maîtrise de la politique économique, la lutte contre le chômage et l'objectif du plein-emploi, *« la poursuite du progrès social »* pour réduire les inégalités et la conquête, défendue avec un certain écho à Florence, de *« la modernité sociétale et politique »*. Dans les forums internationaux, ce *« socialisme démocratique »* moderne permet au premier ministre de montrer sa singularité. Mais quand, à Florence, M. D'Alema le désigne comme l'incarnation d'une *« gauche française* (...) *attachée aux traditions »*, il fait entendre une petite musique où il n'est plus question de socialisme, mais seulement de modernité...

Sur le plan intérieur, le défi d'un réformisme radical qui ne dirait pas son nom s'annonce plus difficile. M. Jospin risque de buter sur le pluralisme d'une majorité qui ne veut pas être étouffée par la nouvelle pensée socialiste. Au sein du PS, dont le premier secrétaire, François Hollande, est un adversaire du *« libéralisme de gauche »*, cette rénovation, déjà entamée, mais doctrinalement limitée, promet des débats animés. Avec la mise hors jeu de M. Strauss-Kahn, nombre de candidats vont se disputer le flambeau de la modernité, de M. Hollande, dont c'est le rôle naturel, à Martine Aubry, Elisabeth Guigou ou Alain Richard.

M. Jospin devra aussi compter avec Laurent Fabius, qui se veut l'avocat d'une *« gauche moderne »*. Le président de l'Assemblée nationale se défend de jouer les Tony Blair français et plaide pour un socialisme, non pas libéral, mais *« efficace »*. Il y a deux ans, M. Fabius avait présenté, pour le congrès du PS, à Brest, *« dix réflexions pour un socialisme moderne »* afin de *« réinventer un modèle »* pour le XXIe siècle. Avec des accents blairistes, il évoquait l'*« éducation continuelle »*, la modernisation des institutions, la décentralisation et, surtout, de *« profondes réformes »* de l'Etat. Depuis, M. Fabius a recensé sur ces sujets les retards, les hésitations et les oublis. Pour mémoire.

Michel Noblecourt

L'Avenir

Suite de la première page

Tout paraissait pouvoir être maîtrisé et bientôt Lord Beveridge pourrait, en s'attaquant aux « quatre infortunes » – la santé, le logement, l'éducation, la vieillesse – jeter les bases de l'Etat-providence, stade ultime du progrès.

Aujourd'hui, pareil exercice semble infiniment plus périlleux. Même si l'on vit un peu ce que les contemporains de 1900 ont vécu : une période de transition, d'un mode de production à un autre, d'un équilibre géopolitique à un autre, avec d'autres modes d'organisation de la société qui s'esquissent et de nouveaux modes de pensée qui apparaissent. Sans que l'on puisse en discerner à coup sûr les nouveaux contours. Et même si le XXe siècle s'achève – divine surprise – par le triomphe de la démocratie : depuis la chute du mur de Berlin, pour la première fois dans l'Histoire, une majorité de femmes et d'hommes vivent sous des régimes démocratiques, fussent-ils parfois d'apparence ou imparfaits. Même si, enfin, tout incite à croire en la science, celle-ci ayant entretemps accompli des progrès fulgurants, à des années-lumière de tout ce que l'on pouvait envisager en 1900. Mais le temps d'un siècle, justement, il y eut deux déflagrations mondiales, l'horreur d'Auschwitz, une guerre froide, nombre de crimes contre l'humanité, dont certains, au Rwanda, en Bosnie, si proches de nous.

Toute confrontation avec l'avenir comporte donc, pour nous, des éléments d'optimisme aussitôt corrigés par une inévitable nuance d'effroi : la plus haute culture, l'extrême civilisation, n'ont pas empêché la barbarie la plus folle. Pis, cette barbarie est née dans la modernité de ce siècle.

Au cœur du progrès, nous avons donc appris à discerner les éventuels *« régrès »* qu'il recèle, pour reprendre un mot que le savant géographe Elisée Reclus affectionnait, se méfiant des euphories progressistes de son siècle, le XIXe. Il en va donc ainsi du prochain. L'espérance de vie y franchira un nouveau cap. Le potentiel prévisible pour un être humain pourra atteindre 125 ans. En 2030, le nombre de personnes souffrant de malnutrition devrait chuter à 400 millions – ce qui est encore beaucoup trop. Mais la prolifération nucléaire s'installe, dans l'indifférence coupable des grands pays, la dégradation de l'environnement menace, de nouveaux virus pourraient prendre le sinistre relais du sida. Etc.

C'est ce futur dans sa formidable diversité, cet avenir dans ses multiples contradictions, cet univers en voie de recomposition dans son extraordinaire complexité que nous avons voulu tenter de saisir pour vous, le temps d'un numéro exceptionnel, en sachant les limites d'un tel exercice, mais passionnés nous-mêmes par cette exploration. Jamais, en tout cas, nous n'aurons été si nombreux : 9 milliards en 2050. Jamais aussi vieux : l'Europe ne pèsera plus à la même date que 7 % de la population modiale avec la plus forte espérance de vie. Jamais aussi proches les uns des autres : le « village planétaire » est bien là, avec le choc des cultures qui en résulte.

D'avoir trop cru au progrès nous a conduits à une trop forte désillusion. Le temps est venu d'un espoir sans sacralisation, de regarder l'avenir dans un mélange de lucidité et de confiance. Afin d'imaginer les indispensables régulations planétaires, avec patience et vigilance. La liberté est toujours à réinventer.

J.-M. C.

PRÉCISION

« L'AVENIR »

Dans notre supplément exceptionnel *L'Avenir*, en vente avec ce numéro, les œuvres du peintre Paul Rebeyrolle ont été photographiées par Michel Nguyen et par Gaston Bergeret. C'est par erreur que ces deux photographes ne sont pas crédités dans le supplément.

LeMonde Job: WMQ2611--0019-0 WAS LMQ2611-19 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:18 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2061 Lcp:700 CMYK

CONCURRENCE Le gouvernement français a opposé son veto, mercredi 24 novembre, à la vente par Pernod Ricard de sa filiale Orangina à Coca-Cola. ● LE MINISTRE de l'économie et des finances, Christian Sautter, a repris les arguments du Conseil de la concurrence. *« Le projet de concentration n'est pas de nature à apporter au progrès économique une contribution suffisante pour compenser les risques d'atteinte à la concurrence qu'il comporte »*, avait conclu l'autorité de régulation. ● PERNOD RICARD devra réviser sa stratégie : le groupe comptait sur les 4,7 milliards de francs qu'il aurait dû retirer de la vente d'Orangina pour se recentrer sur les boissons alcoolisées. ● EN SUIVANT L'AVIS du Conseil de la concurrence, contre sa propre administration, M. Sautter donne une preuve supplémentaire de l'importance qu'acquièrent les autorités de régulation indépendantes.

Coca-Cola se heurte à la volonté de régulation du gouvernement français

Le géant d'Atlanta s'est vu, pour la seconde fois, refuser le rachat d'Orangina à Pernod Ricard, au nom du respect de la concurrence. A la veille du sommet de l'OMC à Seattle, la France marque ainsi sa détermination à limiter la puissance des multinationales

C'EST en quelques minutes, entre deux autres sujets, le collectif budgétaire et l'OMC, que Christian Sautter a réglé le sort de l'affaire Orangina Coca-Cola, mercredi 24 novembre, lors de sa première conférence de presse depuis sa prise de fonction. La cause semblait entendue, dès lors qu'un avis négatif avait été rendu par le Conseil de la concurrence.

Comme son prédécesseur, Dominique Strauss-Kahn, M. Sautter s'est tenu strictement à la conclusion du Conseil : *« Le projet de concentration soumis à l'examen du Conseil de la concurrence n'est pas de nature à apporter au progrès économique une contribution suffisante pour compenser les risques d'atteinte à la concurrence qu'il comporte sur le marché des boissons gazeuses sans alcool, autres que les colas destinées à la consommation hors foyer. »*

Lors de son premier avis, le 17 septembre 1998, le Conseil de la concurrence avait trouvé que le rachat d'Orangina par Coca-Cola posait problème sur le marché du *« hors domicile »* (cafés, hôtels et restaurants) où la libre concurrence n'aurait pu s'exercer. Coca-Cola et Pernod Ricard, l'actuel propriétaire d'Orangina, avaient imaginé, pour cette seconde mouture, un nouveau montage. Coca rachetait la marque Orangina en France, mais, pendant dix ans, son exploitation auprès des cafés, hôtels et restaurants (CHR), reviendrait à un licencié, en l'occurence Pampryl, filiale de Pernod Ricard. Coca gardait cependant un œil sur ce marché : il faisait partie d'un *« comité de pilotage »* pour vérifier la bonne gestion par Pampryl de la marque Orangina et discutait avec ce licencié des objectifs de ventes.

Le Conseil de la concurrence a trouvé que *« de tels engagement risquaient d'aboutir à une coordination de comportements entre Coca-Cola et le licencié »*. En clair, que les relations étaient encore trop étroites entre Coca – propriétaire de la marque à l'orange Fanta, concurrent d'Orangina – et Pampryl pour qu'une libre compétition s'exerce !

« C'EST LA DÉCEPTION »

Après près de deux ans d'attente, les réactions des protagonistes sont exarcerbées. *« C'est la déception. Cette acquisition aurait pu servir d'exemple*, commente Eric Segré, responsable de l'intersyndicale Orangina, *un accord social entre Coca et Orangina avait été conclu pour maintenir l'emploi sur deux ans, une première. » « Je suis surpris par la soudaineté et la brutalité de la décision*, ajoute Jacques Pfister, actuel président-directeur général d'Orangina, *Orangina peut dire adieu à un développement, en France comme à l'international, aussi rapide que celui promis dans le giron de Coca-Cola. »*

Coca-Cola exprime sa déception et confirme qu'il ne reverra pas son offre : *« Notre candidature a été rejetée par deux fois, c'est une décision définitive »*, a commenté Rob Baskin, le porte-parole du groupe à Atlanta. Dans le camp adverse, le moral est logiquement au beau fixe : *« Je suis satisfait*, a commenté Charles Bouaziz, le directeur général de Pepsi-Cola France, qui s'était personnellement impliqué dans cette bataille. *C'est une décision forte en matière de concurrence, en ligne directe avec d'autres décisions européennes en matière de concentration. »*

1999 restera dans l'histoire du géant américain comme une *« annus horibilis »*. L'entreprise américaine a fait face, en juin, à une crise alimentaire en Europe : ses produits ont été soupçonnés d'avoir causé des malaises en Belgique puis en France. Parallèlement, le groupe enregistre un ralentissement de ses ventes mondiales – notamment en Amérique du Sud, en Asie et en Europe de l'Est – accentué en Europe par cette crise. Le titre en Bourse a perdu 37 % de sa valeur entre novembre 1998 et octobre 1999. Son PDG, Doug Ivester, a, depuis quelques semaines, multiplié les signes pour rassurer les marché financiers. Il a annoncé un remaniement massif de son état-major et la montée en puissance de trois potentiels dauphins. Le 22 novembre, il annonçait une hausse du prix du concentré de cola de 7 % pour l'an 2000. Des signaux appréciés des marchés financiers. L'action du groupe d'Atlanta a crû de 17 % en deux semaines pour atteindre 67,94 dollars le 24 novembre.

Cependant, le géant fait face à un problème structurel : comment réussir encore à croitre ? Il peut – sans humour – prétendre qu'il n'a que *« 2 % de part de marché mondial »* en prenant en compte l'ensemble des boissons sans alcool, eau du robinet comprise ! Personne n'est dupe. Le groupe atteint sur le marché des colas, mais aussi sur celui des boissons sans alcool, des positions dominantes dans certains pays. Ces positions le font désormais se heurter, dans ses projets d'acquisition, aux autorités de régulation de la concurrence. Outre Orangina, sa tentative de racheter les marques du britannique Cadbury Schweppes – projet conclu en décembre 1998 pour le monde entier hors Etats-Unis – a échoué. Le Conseil de la concurrence belge a interdit, le 28 avril, l'opération dans son pays.

La Commission européenne a menacé l'entreprise *« d'amendes lourdes »* si elle ne soumettait pas ce projet aux autorités de Bruxelles. Par prudence, l'entreprise a abandonné une partie de l'Europe, l'acquisition n'étant effective qu'au Royaume-Uni, en Irlande et en Grèce. En Australie, au Mexique et au Canada, l'entreprise est également *« en discussion avec des autorités de régulation »* selon M. Baskin et le rachat n'est toujours pas réalisé. Le groupe se défend d'avoir besoin de ces acquisitions pour croître. *« Nous ne poursuivons pas une stratégie de croissance par acquisition. Orangina, tout comme Schweppes sont des opportunités de rachat que nous avons saisies »*, explique-t-il. Il n'empêche. Sur le troisième trimestre 1999, les marques du britannique Cadbury Schweppes, ont pesé pour un tiers dans la croissance du groupe en volume.

UN RACHAT HORS DE FRANCE ?

Coca-Cola peut-il se priver du potentiel de croissance que constitue toujours Orangina ? Théoriquement, rien n'empêche le géant d'Atlanta de racheter la marque hors de France. M. Baskin a elliptiquement déclaré au *Monde « qu'il discuterait de ce sujet avec Pernod Ricard »*. Un point particulièrement important resterait alors à négocier : que vaut Orangina sans la France (deux tiers de son activité), ou sans l'Europe (88 % de son activité) ? Cette possibilité a même été évoquée par le ministre de l'économie. Entre Coca et Orangina, *« rien n'interdit des coopérations sur les marchés extérieurs*, a déclaré M. Sautter. *Je serais ravi de voir la petite bouteille ronde faire le tour du monde »*.

Laure Belot

Une croissance ralentie

CHIFFRE D'AFFAIRES DE COCA-COLA

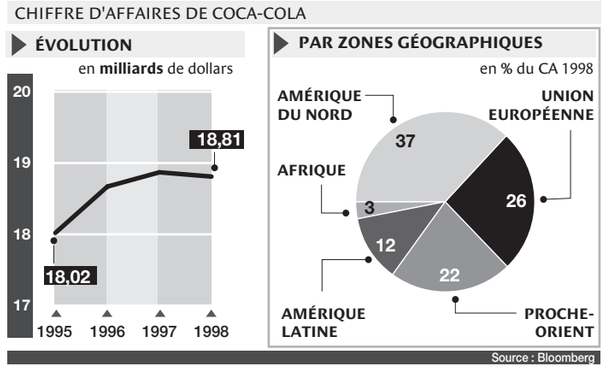

Source : Bloomberg

Deux ans de procédures

● **21 décembre 1997** : Coca-Cola signe un accord avec Pernod-Ricard sur l'acquisition d'Orangina au prix de 5 milliards de francs.
● **14 mai 1998** : le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, saisit le Conseil de la concurrence sur la vente d'Orangina à Coca-Cola.
● **15 septembre** : Coca-Cola signe un protocole d'accord avec les représentants des salariés d'Orangina dans lequel la firme s'engage à maintenir l'emploi pendant deux ans.
● **17 septembre** : le ministre des finances s'oppose à la vente d'Orangina, suivant l'avis du Conseil de la concurrence, qui avait souligné des risques de position dominante sur les ventes hors domicile (cafés, restaurants, distributeurs).
● **Novembre 1998 :** Coca-Cola saisit le Conseil d'Etat en vue d'obtenir l'annulation de la décision du ministre.
● **9 avril 1999 :** le Conseil d'Etat rejette le recours présenté par Coca-Cola.
● **4 mai :** Coca-Cola présente un nouveau plan d'acquisition de 4,7 milliards de francs d'Orangina, qui exclut les ventes hors domicile en France.
● **12 mai :** le ministre des finances saisit à nouveau le Conseil de la concurrence sur le nouveau plan d'acquisition d'Orangina
● **5 juillet** : Coca-Cola donne de nouvelles garanties sociales aux salariés d'Orangina. Un accord est signé.
● **24 novembre :** le nouveau ministre des finances, Christian Sautter, refuse le rachat d'Orangina par Coca-Cola, à la suite d'un nouvel avis négatif du Conseil de la concurrence.

Pernod Ricard contraint de revoir sa stratégie

CHEZ Pernod Ricard, au lendemain du deuxième refus opposé par le gouvernement au rachat d'Orangina, on est un peu sonné. Le groupe français de vins et spiritueux attendait 4,7 milliards de francs de la cession de sa filiale de boissons gazeuses à Coca-Cola. Une manne qu'il comptait réinvestir dans le recentrage opéré depuis deux ans sur les alcools.

Pernod Ricard *« s'était préparé à cette décision et au réajustement de stratégie qu'elle pourrait entraîner »*, indique le groupe dans un communiqué, tout en soulignant qu'il *« prendra toutefois le temps de la réflexion avant de confirmer ses intentions sur le marché mondial des spiritueux et de dévoiler ses projets »*. Mercredi, le titre Pernod Ricard chutait de 4,6 %, à 58,20 euros, à la clôture de la Bourse de Paris.

Brutalement, le numéro un français des alcools est passé du stade de prédateur à celui de proie, dans un monde des spiritueux où la taille critique a fait un bond depuis la fusion géante entre Guinness et GrandMet, en 1997, qui a donné naissance à Diageo, un monstre de plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, détenteur de quelques-unes des plus grandes marques d'alcool au monde (Johnny Walker, Gordon's, Smirnoff...). Le champion français, avec la cession d'Orangina, aurait été en mesure de mobiliser près de 14 milliards de francs. De quoi, par exemple, se lancer dans un rapprochement avec le britannique Allied Domecq, sur lequel pariait la rumeur ces derniers mois.

LA TROISIÈME MARQUE D'ALCOOLS AU MONDE

Ricard demeure la troisième marque d'alcools au monde, mais la consommation d'anisés reste cantonnée au pourtour méditerranéen. Le groupe français mène depuis plusieurs années une diversification dans les autres alcools, par une stratégie d'acquisition de produits de « niche », à faible part de marché, mais à forte valeur ajoutée. Il est ainsi devenu, en rachetant en 1998 Irish Distillers, le numéro un du whiskey irlandais. Il a pris la tête du marché espagnol avec l'acquisition du gin Larios en 1997. Et son accord avec Cuba pour devenir le distributeur exclusif du rhum cubain Havana Club en a fait l'un des principaux concurrents de Bacardi, numéro un mondial du rhum. Celui-ci a senti le danger, revendiquant auprès de l'OMC la propriété de Havana Club. Plus récemment, ces derniers mois, Pernod Ricard a investi un autre marché en croissance, celui des vodkas. Coup sur coup, le groupe français s'est porté acquéreur de la marque polonaise Wyborowa et de la tchèque Becherovka.

Mais tout cela demeure modeste. Seule une grande acquisition, ou un rapprochement d'envergure, pourrait permettre à Pernod Ricard de recoller au peloton de tête. Quant à Orangina, à défaut de trouver un acquéreur à un prix aussi alléchant que celui proposé par Coca-Cola, Pernod Ricard pourrait décider d'en faire une « vache à lait », en arrêtant tout investissement pour extraire de sa filiale de *soft drinks* le maximum de profits.

P. Ga.

COMMENTAIRE

ABUS DE POUVOIR, ABUS DE PUISSANCE

« ABUS DE POUVOIR » avait plaidé, en vain, Coca-Cola contre le gouvernement français devant le Conseil d'Etat, après le premier refus essuyé en septembre 1998. *« Abus de puissance »*, lui a rétorqué, pour la deuxième fois, le ministère de l'économie. On ne saurait mieux résumer le débat entre multinationales et Etats nationaux, au moment où se réunit à Seattle l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Coca-Cola ne s'est heurté ni à un anti-américanisme primaire ni à un anti-mondialisme militant des Français. Mais à la volonté affichée par Lionel Jospin de « réguler » l'économie.

« Je ne peux à la fois plaider pour davantage de régulation à l'échelon international [et] *me dispenser d'appliquer les règles qui existent quand elles posent des difficultés à tel ou tel »*, a expliqué Christian Sautter, le nouveau ministre de l'économie.

Dossier après dossier, le Conseil de la concurrence se confirme, dans la pratique sinon dans les textes, comme une « autorité de régulation », souveraine et indépendante. Celle-là même que Dominique Strauss-Kahn appelait de ses vœux et dont il suivait systématiquement les avis.

Son successeur semble même avoir adopté une ligne de conduite plus stricte. M. Strauss-Kahn, après son refus de septembre 1998, avait fait savoir à Coca-Cola que *« [sa] porte restait ouverte »*, M. Sautter a fermé la sienne. Il n'a pas pris en compte les marges de manœuvre, laissées par le Conseil de la concurrence, pour donner à Coca et Pernod Ricard une ultime possibilité de négociation.

Plus spectaculaire, le ministre a pris le contre-pied de ses propres experts de la très redoutée DGCCRF. La direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes n'avait rien trouvé à redire au dernier schéma de Coca-Cola pour la reprise d'Orangina. Et pour cause : le directeur général de la concurrence avait lui-même négocié durant de longs mois avec le groupe américain. Quant au ministère de l'industrie, il n'a pas eu son mot à dire : le droit s'est imposé au détriment des intérêts du champion français des alcools Pernod Ricard. Le message est clair. Entre l'économie sous tutelle, qui fut longtemps la règle en France, et la dictature d'entreprises toujours plus voraces, il y aurait donc le marché « régulé ». Certains y verront l'ultime habillage de l'interventionnisme, d'autres une nouvelle preuve de l'abdication du politique.

Pascal Galinier

PARIS,
Assemblée Générale des actionnaires
de pour la finalisation du projet

"Chers actionnaires,
L'Assemblée Générale Mixte du 15 décembre a pour objet de soumettre à votre approbation :*
- le projet d'apport en nature des titres de la Société Gallus GmbH au bénéfice de Rhône-Poulenc S.A.
- le projet d'augmentation de capital consécutive à cet apport et à l'Offre Publique d'Echange sur les titres de Hoechst AG
- la nomination complémentaire de cinq membres du futur Conseil de Surveillance,
finalisant ainsi la création d'Aventis".

Jean-René Fourtou, Président-Directeur Général de Rhône-Poulenc S.A.

** sur deuxième convocation.*

LeMonde Job: WMQ2611--0020-0 WAS LMQ2611-20 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2062 Lcp:700 CMYK

Gerhard Schröder sauve in extremis Philipp Holzmann de la faillite

L'intervention du chef du gouvernement et l'appui financier de l'Etat ont convaincu les banques de débloquer plus de 2 milliards d'euros pour tirer d'affaire le numéro deux du BTP allemand

L'intervention du chancelier allemand a permis à Philipp Holzmann, numéro deux allemand du BTP, d'échapper à la faillite in extremis. Mercredi soir, Gerhard Schröder s'est rendu à Francfort, auprès des banques créancières, qui avaient refusé, lundi, d'apporter leur soutien au nouveau plan de redressement du groupe. Il leur a demandé de *« prendre leurs responsabilités économiques et sociales »,* et octroyé un appui de l'Etat de 250 millions de deutschemarks (125 millions d'euros). Les banques ont accepté de débloquer 2,15 milliards d'euros, dont une part importante prise en charge par la Deutsche Bank. Philipp Holzmann doit maintenant démontrer sa capacité à se redresser. Il est d'ores et déjà acquis que 3 000 emplois sur un total de 28 000 seront supprimés, tandis que 1 800 salariés quitteront le groupe dans le cadre de cessions d'actifs.

FRANCFORT
de notre correspondant

M. Schröder a gagné le pari qu'il avait lancé la veille : son intervention a fait plier les banques créancières de Philipp Holzmann, le numéro deux allemand du BTP, en dépôt de bilan. Une réunion de moins de deux heures, mercredi 24 novembre à partir de 19 h 30, aura été suffisante pour parvenir à ce résultat. Après avoir été inflexibles jusqu'à lundi soir, les établissements de crédit ont finalement accepté le plan d'assainissement financier présenté par Heinrich Binder, le président du directoire. Philipp Holzmann a aussitôt retiré la demande de mise en cessation de paiements déposée mardi matin.

« Les créanciers ont accepté de prendre leurs responsabilités économiques et sociales », a affirmé Gerhard Schröder, à l'issue de la réunion avec les banques,tenue au siège de Philipp Holzmann, dans le cœur du quartier financier de Francfort, à deux pas de la Banque centrale européenne. Alors que des salariés, mobilisés, s'étaient promis de « monter la garde » jusqu'à l'issue de la rencontre, les discussions ne se sont pas prolongées très tard. Les vingt-sept établissements de crédit, qui avaient en début de semaine refusé d'accompagner un nouveau plan de redressement du groupe surendetté, ont accepté de remettre la main à la poche. Leur soutien devrait s'élever au total à 4,3 milliards de deutschemarks (2,15 milliards d'euros) dont 1,5 milliard pour la seule Deutsche Bank.

PLAN D'ASSAINISSEMENT

Une recapitalisation est prévue. Elle sera complétée par une augmentation de capital d'un montant proche de 1,2 milliards de deutschemark, et l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit de 1 milliard. Pour réduire l'endettement de Holzmann, les banques reprendront certains terrains destinés à des projets immobiliers. De son côté, le gouvernement a annoncé l'octroi par la banque publique KfW d'un crédit de 150 millions de deutschemarks, et d'une garantie bancaire de 100 millions. Le directoire de Philipp Holzmann, qui avait tenté en vain de convaincre ses créanciers de la viabilité du groupe malgré l'annonce brutale d'un énorme trou (2,4 milliards de deutschemarks), lundi 15 novembre, va donc pouvoir mettre en œuvre un plan d'assainissement sur la base de celui préparé à la sauvette la semaine dernière. Au moins 3 000 emplois devraient être supprimés, essentiellement en Allemagne. Des activités non rentables ou marginales devraient être cédées, entraînant le départ de 1 800 personnes supplémentaires, sur un effectif actuel de 28 000 salariés. Il s'agira de réduire les capacités de production, tout en sélectionnant plus rigoureusement les contrats de construction. Les salariés se sont engagés à revenir à une semaine de 43 heures sans compensation salariale, et les cadres renoncent à 6 % de leurs salaires. Les grandes lignes de ce plan doivent être précisé dans les jours qui viennent.

Ce coup de théâtre aura été soigneusement préparé et mis en scène par un chancelier qui démontre là tout son flair politique, après avoir pris fait et cause pour Mannesmann contre le britannique Vodafone, dans l'autre dossier chaud du moment. A peine le groupe avait-il déposé son bilan que Gerhard Schröder montait au créneau pour tenter de sauver l'emploi. Il venait de rencontrer le président du comité d'entreprise de Philippe Holzmann, Jürgen Mahnecke, et le chef du syndicat allemand du BTP. Les proches de M. Schröder ont en outre répété, dans les heures précédant sa visite à Francfort, que l'entreprise pouvait être *« assainie »*.

« UNE GROSSE GOUTTE D'EAU »

Depuis mardi, ses services étudiaient la possibilité d'un soutien financier du gouvernement. Mais la marge de manœuvre du chancelier paraissait étroite, d'autant que la Commission de Bruxelles a fait savoir mercredi, par la voix de son commissaire à la concurrence, Mario Monti, qu'elle observait de près l'évolution du dossier, mais qu'elle tolérerait une intervention sous forme de crédit ou de garanties bancaires.

Avant de retrouver les banquiers, M. Schröder s'était enfin entretenu avec le ministre-président du Land de Hesse, Roland Koch, et le maire de la ville de Francfort, Petra Roth. Ces deux personnalités chrétiennes-démocrates avaient tenté en vain lundi soir une première médiation. *« Il faut souvent une goutte d'eau pour faire évoluer une situation, le chancelier a été une grosse goutte d'eau »*, a reconnu M. Koch, après l'annonce du succès des pourparlers.

« Les banques ont compris qu'elles jouaient leur image et la réputation du site industriel allemand », a expliqué le chancelier pour justifier leur revirement. Ces derniers jours, les salariés en colère ont manifesté contre les principaux établissements, tandis que le quotidien populaire *Bild,* qui demeure une des lectures favorites de M. Schröder pour comprendre l'opinion publique, dénonçait mercredi matin *« la honte des banques »*. La Deutsche Bank, deuxième actionnaire et principal créancier de Holzmann, mais surtout la Commerzbank, qui aurait le plus traîné les pieds, étaient au cœur des critiques.

Contre toute attente au sein de la communauté financière francfortoise, les instituts de crédit ont finalement cédé devant le tollé suscité par la perspective d'une liquidation pure et simple de Philipp Holzmann. Créé voici 150 ans, le numéro deux du bâtiment fait partie des entreprises dont le nom demeure associé à la période de la reconstruction et du « miracle allemand » après la guerre. Outre 28 000 emplois directs, sa disparition aurait menacé entre 30 000 et 40 000 salariés chez les sous-traitants. Le groupe, dont les effectifs approchait les 50 000 salariés voici trois ans, a déjà fait l'objet d'une vaste restructuration depuis 1997. Il a souffert de la récession qui perdure dans le secteur du BTP allemand. Et son éventuel redressement, malgré le « cadeau de Noël » offert par le chancelier, n'est pas gagné d'avance.

Philippe Ricard

Dans Francfort en liesse, c'est Noël en novembre

FRANCFORT
de notre correspondant

Jürgen Mahneke en a presque les larmes aux yeux. *« Pour nous tous, Noël arrive ce soir, le 24 novembre*, lance le président du conseil d'entreprise de Philipp Holzmann aux salariés mobilisés devant le siège du groupe, *nous allons pouvoir offrir des cadeaux à nos enfants dans un mois. »* Gerhard Schröder a annoncé, quelques minutes plus tôt, le sauvetage *in extremis* du numéro deux allemand du BTP, à l'issue d'une rencontre rondement menée avec la direction et ses banques créancières. Après un point presse improvisé, le chancelier s'est précipité vers les salariés mobilisés dans la rue : *« Holzmann est sauvé ! »* a-t-il proclamé, avant de savourer son triomphe auprès d'une foule qui n'a pas tardé à scander son prénom : *« Gerhard ! Gerhard ! »*.

Cette ambiance, à mi-chemin entre meeting électoral et piquet de grève, a quelque chose d'insolite pour la capitale financière de l'Allemagne. En début de soirée, un petit millier de salariés se sont rassemblés autour d'un podium et d'un brasero devant leur maison mère... à quelques centaines de mètres des banques qui ont jusque-là bloqué son sauvetage. *« Pendant des années, les banques ont utilisé nos bénéfices pour se faire construire les gratte-ciel somptueux qui sont devant nous »,* dénonce un orateur.

INCRÉDULITÉ

Avec ses 250 mètres de haut, le siège de la Commerzbank, particulièrement mise en cause par les manifestants, se dissimule à peine dans la brume. Celui de la Deutsche Bank, deuxième actionnaire et principal créancier de Philipp Holzmann, se confond avec la nuit. La circulation sur cette artère importante de la ville est bloquée par des engins de terrassement. *« La politique et le capital doivent sauver les emplois »,* proclament des panneaux en forme de croix qui ont accompagné tout l'après-midi un cercueil censé symboliser l'enterrement d'une entreprise vieille de cent cinquante ans lâchée par ses banques.

En début de soirée, alors que le chancelier et ses interlocuteurs entament leurs discussions, certains se préparent à une longue nuit. Moins de deux heures plus tard, le chancelier a réussi à mettre tout le monde d'accord. Certains ont du mal à croire à un dénouement aussi rapide. *« Les banques ont accepté de prendre leurs responsabilités »*, résume M. Schröder avant de repartir pour Berlin.

Moins sûr de lui, Heinrich Binder, le président du directoire de Philipp Holzmann, prend à son tour la parole pour encourager ses troupes : *« Il nous faut maintenant prouver que nous méritons cette confiance »*, improvise-t-il, avant d'affirmer qu'il entend demander au plus vite la levée du dépôt de bilan. Une issue à laquelle il ne semblait pas vraiment croire, la veille.

P. Ri.

Le coup de génie politique du chancelier allemand

BERLIN
de notre correspondant

Triomphe politique pour Gerhard Schröder : mercredi 24 novembre, le chancelier allemand a imposé en deux heures aux banquiers de Francfort un plan de sauvetage de l'entreprise en faillite Philipp Holzmann. En un instant, le *« camarade des patrons »* est redevenu l'idole des salariés, qui l'ont acclamé à la sortie de la réunion. Il a forcé les banquiers de Francfort à faire *« leur devoir »*, confirmant le mot de François Mitterrand sur la réunification allemande, estimant qu'*« on ne dit pas non au chancelier de l'Allemagne »*. C'est le premier succès intérieur du chancelier depuis son élection en septembre 1998. Le sauvetage de Philipp Holzmann devrait lui permettre de passer sans encombre l'épreuve du congrès du parti social-démocrate (SPD) qui se tiendra à Berlin début décembre. Si la gauche du parti s'aventure à reprocher à M. Schröder son plan d'économies budgétaires, ce dernier pourra rétorquer qu'il vient de sauver plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

ANALYSE

Le « camarade des patrons » est redevenu l'idole des salariés

Pour renflouer Philipp Holzmann, le chancelier a décidé d'investir dans cette entreprise du secteur concurrentiel les deniers du contribuable, via un prêt d'Etat et une garantie bancaire de 250 millions de deutschemarks au total. Cette action s'inscrit dans la continuité de ses multiples interventions, lorsqu'il était ministre-président de Basse-Saxe, avec l'aide de la banque de sa région, NordLB. En 1991, il avait participé au sauvetage de l'entreprise de pneumatiques Continental, menacée d'un raid de l'italien Pirelli. En 1994, il avait organisé le sauvetage d'une filiale de DASA, Lemwerder, menacée de fermeture. En 1998, il n'avait pas hésité à nationaliser le sidérurgiste Salzgitter, en passe d'être repris par son concurrent autrichien Voest Alpine. Entre le moderniste Gerhard Schröder, qui s'affichait au printemps avec Tony Blair, et le traditionnel Lionel Jospin, si volontiers méprisé par les Allemands mais qui privatise en France, la question se pose désormais de savoir lequel des deux est le plus étatiste.

L'interventionnisme de M. Schröder apporte un cinglant démenti à ceux qui croyaient que l'Allemagne avait adopté le modèle anglo-saxon. Le sauvetage de Holzmann, c'est au contraire le succès de « Deutschland AG », voire un sursaut du modèle rhénan. Il décrédibilise le discours des patrons allemands, qui donnent à tout va des leçons de libéralisme. Grand seigneur, le chancelier s'est offert le luxe d'expliquer qu'il ne s'agissait pas là d'un succès d'un quelconque parti. La classe politique a fait l'union sacrée, et Roland Koch, ministre-président chrétien-démocrate de la Hesse, la région de Francfort, qui avait tenté lundi une médiation infructueuse, s'est réjoui avec le chancelier : *« C'est un signal pour montrer que l'économie allemande ne fonctionne pas comme aux Etats-Unis. »*

Le modèle rhénan, c'est cette absence de dogmatisme qui permet au chancelier et à la classe politique allemande de trouver les 230 à 250 millions de marks manquants pour boucler le plan de sauvetage. On retrouve le pragmatisme de Gerhard Schröder, qui, lorsqu'il était en Basse-Saxe, plaidait à la fois pour la réduction du temps de travail chez Volkswagen mais son augmentation chez Continental, à chaque fois, dans un seul but : la préservation de l'outil industriel et de l'emploi. M. Schröder incarnerait les vertus du modèle de consensus allemand, doux, soucieux de protéger les salariés.

VISION MORALE

Il y a chez M. Schröder une vision morale du capitalisme – il était injuste de faire payer aux salariés de Holzmann les errements de la direction de l'entreprise et l'inconséquence de ses banquiers – et une foi en la production : tout doit être fait pour sauver un outil productif performant, quelles qu'aient été les erreurs financières commises. L'argument n'est toutefois pas pertinent dans le cas de Holzmann. Le BTP allemand est en surcapacité et des entreprises devront sortir du marché.

Mais le sauvetage de Holzmann est surtout une gifle infligée aux entreprises mieux gérées du secteur, aux PME qui devront licencier, sans doute avec moins d'attention médiatique. Le président français, Jacques Chirac, qui dînait avec M. Schröder à Berlin mardi 23 novembre, a été très sensible au discours social du chancelier pour sauver Holzmann. Pourtant, son renflouement fausse la concurrence avec les entreprises européennes du secteur, Bouygues et autres, mieux gérées, qui ont le plus grand mal à pénétrer le marché allemand.

L'Allemagne montre comme toujours un double visage, libérale hors de ses frontières, interventionniste à l'intérieur. Ce qui pose problème à Bruxelles : championne européenne des subventions à l'industrie, elle est la cible privilégiée des commissaires à la concurrence.

M. Schröder se donne le beau rôle social, en déclarant qu'on ne pouvait *« se permettre ces jours-ci de céder le moindre emploi sans combattre »*. Mais les sommes investies dans le BTP ne le seront pas dans la recherche ni dans les entreprises high-tech. Le candidat à la chancellerie, qui chantait en 1998 un hymne à la croissance et à l'innovation, seules capables de créer les emplois de demain, semble avoir disparu.

Arnaud Leparmentier

Libéralisation de l'électricité : Bruxelles poursuit Paris

LA COMMISSION européenne a lancé, mercredi 24 novembre, une procédure d'infraction contre la France, qui n'a toujours pas transposé dans son droit national la directive européenne sur l'ouverture à la concurrence de son marché de l'électricité. Quatre pays européens sont à l'origine des plaintes, telles la Grande-Bretagne où EDF a racheté London Electricity sans aucune réciprocité possible et l'Allemagne où il a pu acquérir une participation minoritaire dans EnBW.

Lors d'une conférence de presse, mercredi, le ministre français de l'économie, Christian Sautter, a indiqué que le retard français est dû au fait que l'Assemblée nationale et le Sénat n'ont pas réussi à s'entendre sur un texte commun. Le ministre *« escompte bien »* que la directive européenne sera *« adoptée au terme de la procédure parlementaire normale, c'est-à-dire d'ici février ou mars 2000 »*.

Grèves locales sur le réseau nord de la SNCF

LES CHEMINOTS protestent notamment contre la mise en place des nouveaux roulements de travail qui doivent intervenir le 28 novembre, ou contre les modalités locales d'application des 35 heures. Sur le réseau Paris-Nord, il y avait deux trains sur cinq sur le RER B, un train sur trois sur Paris-Pontoise, et un train sur deux sur Paris-Persan-Beaumont, Paris-Luzarches et Paris-Valmondois. En province, des perturbations touchaient le trafic dans la Nièvre, l'Allier, dans la région de Marseille ainsi que sur la ligne Paris-Granville.

Par ailleurs, alors que la direction de la SNCF doit prochainement annoncer la filialisation du Sernam, le service messagerie de la SNCF, les syndicats annoncent une journée de grève le 2 décembre en réclamant *« le maintien du Sernam en tant que service à part entière de la SNCF »,* ainsi que *« le maintien de tous les emplois »*. La fédération CFDT appelle en outre l'ensemble des cheminots à manifester leur opposition au projet de privatisation et leur soutien aux salariés du Sernam par l'organisation de débrayages, le même jour. Selon les syndicats, les trois quarts des quelque 6 200 emplois dépendant du Sernam sont menacés par ce projet. Selon le syndicat SUD-Rail, le Sernam devrait être filialisé dès le 1er janvier et privatisé trois mois plus tard en le rapprochant de Géodis, lui-même détenu à 43 % par la SNCF. Selon SUD, la société ainsi créée sera cotée en Bourse. L'opération rapporterait, selon le syndicat, 1,8 milliard de francs à la SNCF.

Cette solution, si elle est retenue, était l'une des trois pistes expertisées par la SNCF avec une reprise par ABX (chemins de fer belges) et la reprise par une partie des cadres de l'entreprise associés à un groupe bancaire (*Le Monde* du 15 novembre).

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Les nouvelles technologies : les Hommes, les entreprises, les produits pour entrer et vivre dans le XXIe siècle.
Avec Le Monde INTERACTIF

LeMonde Job: WMQ2611--0021-0 WAS LMQ2611-21 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:59 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2063 Lcp:700 CMYK

Les syndicats de l'AFP maintiennent la pression contre le plan Giuily

Toujours opposées à la réforme proposée par le président de l'Agence France-Presse, les organisations syndicales ont lancé un nouvel arrêt de travail de vingt-quatre heures reconductible, alors que le gouvernement mise sur un consensus dans l'entreprise pour l'aménagement du statut

LA CONFRONTATION entre syndicats et direction continue à l'Agence France-Presse (AFP). Pour la troisième fois en deux mois, l'intersyndicale a appelé le personnel à faire grève, jeudi 25 novembre, pour s'opposer au plan de réforme proposé par le président Eric Giuily. Ce projet prévoit l'arrivée de partenaires extérieurs pour financer le développement de l'AFP, dans le domaine du multimédia notamment. Les syndicats y voient une menace pour l'indépendance de l'agence et une tentative déguisée de privatisation. Prévu pour une durée reconductible de vingt-quatre heures et limité aux « fils » français, l'arrêt de travail devait être soumis au vote du personnel, ainsi qu'une motion de défiance à l'égard de M. Giuily. *« Nous refusons la privatisation de l'AFP avec sa transformation en société anonyme et l'entrée dans l'entreprise de capitaux incontrôlables*, affirme l'intersyndicale. *Nous exprimons notre défiance vis-à-vis du PDG qui met en œuvre cette privatisation ne pouvant aboutir qu'à un démantèlement de l'agence, au lieu et place de son nécessaire développement. »*

Alors que le conseil d'administration de l'agence doit se prononcer sur le projet de M. Giuily le 15 décembre, les syndicats cherchent à maintenir la pression et à pousser l'avantage qu'ils ont pris sur le terrain politique. A l'issue d'une intense campagne de lobbying auprès du Parlement et du gouvernement, les prises de position de la gauche plurielle ont, en effet, obligé M. Giuily à revoir sa copie. Le président de l'AFP a dû renoncer à la filialisation d'une partie des activités de l'agence qu'il avait prévue comme mesure transitoire en attendant l'entrée dans le capital de nouveaux partenaires. Par la voix notamment du député socialiste Jean-Marie Le Guen (*Le Monde* du 20 novembre), une partie de la gauche a reproché à M. Giuily de pratiquer la politique du *« fait accompli »*. Elle a rappelé que c'était au Parlement de modifier le statut de 1957 afin de permettre, éventuellement, l'arrivée de capitaux privés.

Si l'intersyndicale souligne le *« camouflet »* infligé au PDG de l'AFP, ce dernier fait contre mauvaise fortune bon cœur et se déclare confiant pour la suite des événements. *« Pour la première fois, il y a un consensus au Parlement sur la nécessité d'une réforme du statut et d'une ouverture du capital de l'AFP. Je ne vois pas comment cela ne se ferait pas »*, affirme-t-il. Convaincu du soutien du gouvernement, le président de l'AFP mise sur la présentation au Parlement de la réforme du statut dès le printemps prochain. En attendant, pour apaiser les inquiétudes sur l'indépendance de l'agence, M. Giuily a affiné ses propositions en évoquant la création d'une Fondation qui détiendrait une minorité de blocage dans le capital social et où seraient représentés l'Etat, la presse et le personnel.

Parallèlement, afin de démontrer sa volonté de développement et de création d'emplois, le président de l'AFP compte présenter, le 15 décembre, un budget 2000 en déficit afin de financer une hausse de 6 % du chiffre d'affaires, avec la promesse d'une centaine de postes supplémentaires à la clé. *« En ce qui concerne la réforme du statut, ce n'est plus à la direction de jouer un rôle moteur, on entre dans un débat parlementaire. Mais, dans le même temps, ma responsabilité, c'est de présenter un budget qui place d'ores et déjà l'agence sur la voie du développement »*, explique M. Giuily.

> L'arrêt de travail devait être soumis au vote du personnel, ainsi qu'une motion de défiance à l'égard de M. Giuily

Les syndicats, au contraire, y voient une nouvelle tentative de placer le personnel devant le fait accompli. *« Présenter un budget en déficit, c'est une façon de rendre indispensable le recours aux capitaux privés pour boucher le trou »*, affirme Tristan Malle, de Force Ouvrière (FO).

Du côté du ministère de la communication, chargé d'élaborer l'éventuelle réforme du statut de l'AFP, l'heure est à la prudence. Catherine Trautmann, le ministre de tutelle, semble d'accord sur la présentation d'un budget 2000 en déficit et elle a encore récemment réaffirmé son soutien à une réforme du statut. Mais, alors qu'il était envisagé d'introduire cette réforme dans la future loi sur la Société de l'information, qui sera débattue au printemps, la persistance des tensions au sein de l'entreprise semble inciter à davantage de réserve.

« Compte tenu du contexte syndical, il n'est pas opportun de brusquer les choses. La réforme du statut n'est pas un préalable et n'est pas d'actualité immédiate », fait-on valoir rue de Valois. Le ministère souhaiterait d'abord obtenir un consensus sur la stratégie de développement au sein même de l'AFP. Tout en précisant qu'il *« ne s'agit pas d'une instance de négociation »*, il propose la tenue d'une table ronde pour janvier. Les syndicats ne semblent pas décidés à attendre jusque-là pour se faire entendre.

Frédéric Chambon

Appel à une « grève responsable »

L'appel à la grève ne fait pas l'unanimité au sein du personnel de l'AFP. Sous la forme d'une pétition signée par environ 200 personnes, une partie des salariés s'est déclarée en faveur du plan de réforme de la direction et reproche aux syndicats de s'enfermer dans une logique de confrontation. Même parmi les syndicats, des dissensions se font jour. Membre de l'intersyndicale, le Syndicat national des journalistes (SNJ) soutient le mouvement, mais il se déclare contre la motion de défiance à l'encontre du PDG , Eric Giuily.

Le SNJ appelle à une *« grève responsable »*, votée à bulletin secret par le personnel en France, mais aussi à l'étranger, contrairement à ce que proposent les autres syndicats. Il souhaite que la grève soit décidée de manière *« démocratique et transparente »*. Par ailleurs, plusieurs bureaux de l'AFP à l'étranger ont fait savoir qu'ils souhaitaient participer au vote.

Les jeunes redécouvrent le chemin du kiosque

CONTRAIREMENT aux idées reçues, les jeunes ne se désintéressent pas de la presse et n'ont pas perdu le goût de la lecture des journaux. Ils fréquentent même assidûment les kiosques, y passent plus de temps à feuilleter les magazines que les quotidiens, sont plus attentifs aux nouvelles parutions et se déterminent en fonction des « unes » et des dossiers spéciaux. Tel est le principal enseignement de la seconde édition du baromètre. Les Français et leurs achats de presse réalisé, à la demande de Diffusion-Contrôle (OJD), par l'institut de sondages BVA, sur la base d'une enquête téléphonique auprès de 918 personnes entre les 11 et 13 octobre.

Les résultats de cette étude, rendues publics jeudi 25 novembre, devraient, pour partie, rassurer les éditeurs et les annonceurs. En 1999, 81,4 % des personnes interrogées (77,6 % en 1998) se sont rendues plus ou moins régulièrement chez leur marchand de journaux et, parmi elles, 88,6 % (+ 5 %) des 15-34 ans . Certes, les jeunes achètent moins régulièrement des quotidiens que leurs aînés : 10,6 %, contre 35,1 % parmi les plus de 50 ans. Ils sont aussi plus hésitants quand ils franchissent la porte d'un distributeur et moins fidèles au magasin le plus proche de leur habitation. Mais ils représentent une cible privilégiée pour la presse, qui reste le principal vecteur des petites annonces et, essentiellement, des offres d'emploi.

Le baromètre de Diffusion-Contrôle révèle que 41 % des personnes interrogées sont abonnées à un titre au moins. Ce sont principalement des hommes (46,7 %), âgés de plus de 50 ans (55,1 %) et plutôt cadres supérieurs. Pour ces gros consommateurs de presse, l'abonnement ne supprime pas les achats occasionnels. Enfin, la consultation d'Internet ne nuit en rien aux achats de presse. Au contraire. Les 16 % d'internautes recensés fréquentent plus souvent les kiosques que les autres et s'abonnent plus facilement.

M. De.

Laurent Fabius renonce à s'afficher pour « Les Echos »

« QUAND J'AVANCE des propositions, j'ai besoin d'une analyse serrée des faits. » Une signature : Laurent Fabius. Portrait pleine page en noir et blanc, le président de l'Assemblée nationale pose, souriant, convaincant, dans *Libération* du 24 novembre. Nouveau programme, prise de position ? Pas du tout. Laurent Fabius est simplement l'un des acteurs de la campagne de publicité que le journal *Les Echos* a lancé dans la presse depuis le 15 novembre, au moment de sa nouvelle formule.

L'ancien premier ministre est le seul homme (sandwich ?) politique parmi six autres personnalités représentatives du monde industriel et financier : Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres Leclerc, Nicolas Gaume, le jeune PDG de Kalistot, Paolo Cantarella, directeur général de Fiat, Bruno Bonnell, fondateur d'Infogrames, Pierre Richard, président de Dexia France, et l'ancien champion sportif devenu chef d'entreprise Alain Prost.

Hier dans *Libération*, bientôt dans *Le Monde* ou *L'Equipe,* affiché dans les abribus, les gares, les aéroports, sur les « culs de bus », le visage de M. Fabius devait être partout. En fait, l'intéressé a demandé au quotidien économique « d'interrompre » cet affichage. « Cela partait d'un bon sentiment mais finalement ce n'était pas nécessairement une bonne idée. C'est dommage parce que la photo était bien. Vous ne la verrez plus. », a déclaré M. Fabius, jeudi 25 novembre sur Europe 1, après le début de polémique créée par son apparition publicitaire.

En fait, la participation de Laurent Fabius à cette campagne est intervenue tardivement. D'autres hommes politiques, de droite et de gauche, ont décliné la proposition des *Echos*. Aucune femme, non plus dans cette campagne : Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, n'a pas répondu à la sollicitation.

« UN ACCORD D'ENTHOUSIASME »

Au mois d'octobre, le détournement à des fins publicitaires d'une photo du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, pour un encart des Galeries Lafayette dans *L'Equipe Magazine* (*Le Monde* du 21 octobre) avait provoqué une controverse. Avec M. Fabius, l'accord de principe a été donné en quinze jours. La photo a été fournie par les services du cabinet, et la phrase reprise en accroche a bel et bien été prononcée par Laurent Fabius.

Pour le troisième personnage de l'Etat, cette participation à un casting publicitaire ne devait pas donner matière à polémique. Elle relevait, selon Marc-Antoine Jamet, son directeur du cabinet, d'un *« accord d'enthousiasme, de proximité, c'est une démarche personnelle, en tant que lecteur des* Echos*, non professionnelle, amicale et sans contrepartie »*. De façon plus générale, ajoute-t-on dans son entourage, cette initiative veut marquer le soutien de Laurent Fabius à la presse écrite.

Soucieux de conserver un *« caractère personnel à sa démarche »*, Laurent Fabius avait demandé, mercredi 24 novembre, le retrait de la mention *« président de l'Assemblée nationale »* parue sous sa signature.

Finalement, c'est l'ensemble de sa « prestation » qu'il a demandé à NicolasBeytout, directeur de la rédaction des Échos d'interrompre. « Ce n'était pas une bonne idée. C'est derrière nous. » a conclu M. Fabius.

Karen Pinault

DÉPÊCHES

■ **RADIO : les personnels de RTL** se réunissent en assemblées générales et ont signé une pétition pour protester contre les propositions de la direction sur la réduction du temps de travail.

■ **MÉCÉNAT : la Fondation Hachette, présidée par Jean-Luc Lagardère, a célébré** son dixième anniversaire, lundi 22 novembre. Durant cette période, la Fondation a fourni une aide, d'un montant de 29,2 millions de francs, à la réalisation de 73 projets pour encourager, sous forme de bourses, des jeunes créateurs dans les domaines de l'écrit et de l'audiovisuel.

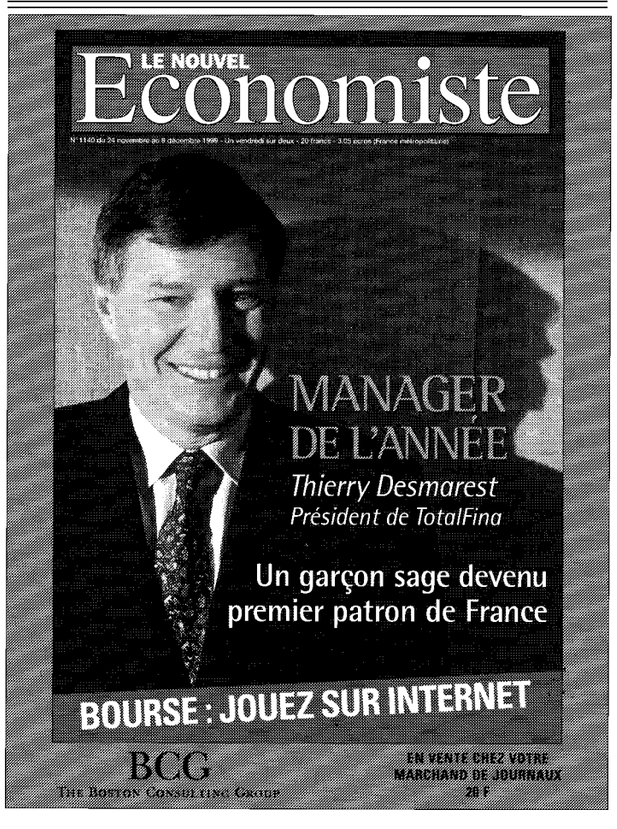

Le CSA veut prendre la main sur le numérique hertzien

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de lancer une pierre dans le jardin des opérateurs de télévisions généralistes. Dans sa réponse au Livre blanc sur le numérique hertzien, élaboré par le gouvernement, il a mis en avant, mercredi 24 novembre, ce qu'il nomme *« une logique différente »*. A l'inverse des chaînes hertziennes, privées et publiques, qui réclament de retrouver en mode numérique les mêmes capacités de diffusion dont elles jouissent, aujourd'hui, en analogique, le CSA veut prendre en compte *« l'offre globale »* du numérique hertzien. En clair, les neuf sages prônent *« un régime d'autorisation service par service, après appel à candidatures »*.

Ce vœu, qui figure parmi les *« dix principes fondamentaux »* dressés par le CSA, devrait provoquer l'opposition résolue des chaînes. En octobre, Marc Tessier, président de France Télévision, avait revendiqué au moins deux des six multiplexes du futur numérique hertzien pour distribuer tous les programmes et services préparés par le service public.

Avec cette démarche, le CSA souhaite préserver les *« principes de diversité et de pluralisme »* de la future offre. Les sages soulignent *« deux priorités »* : la *« fonction fédératrice des programmes généralistes »* et *« l'identité culturelle »*. Selon le CSA, ce souci serait ignoré si les opérateurs pouvaient disposer, à leur guise, de leurs multiplexes. En toile de fond, l'enjeu de cette revendication est pour le CSA l'occasion de reprendre sur les chaînes thématiques le pouvoir perdu, ou en passe de l'être, notamment auprès des opérateurs satellitaires, face à la primauté de la directive « Télévision sans frontières » (TSF).

Au-delà de cette volonté de reprise en main, le CSA souhaite maintenir la *« libre concurrence »* en organisant la séparation des métiers du numérique hertzien : opérateur technique, éditeurs, opérateur commercial et diffuseur. Il plaide aussi pour *« l'émergence d'un secteur de télévision locale et de proximité »* et le passage *« rapide »* de l'analogique vers le numérique hertzien pour faciliter l'arrivée de nouveaux entrants. Une montée en puissance trop lente pourrait rendre l'accès du numérique hertzien très difficile pour les initiatives régionales, associatives ou commerciales qui ne seraient pas associées à de grands opérateurs.

Un vote de la loi audiovisuelle au printemps prochain pourrait permettre de lancer les premiers appels à candidatures en 2001. A la fin de cette même année, indique le CSA, *« 50 % de la population pourrait déjà avoir accès aux nouveaux programmes numériques »*.

Guy Dutheil

■ **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a décidé, mardi 23 novembre, d'attribuer à la société TV7 Bordeaux SA, émanation du journal *Sud Ouest,* la fréquence de télévision sur l'agglomération de Bordeaux. L'autre candidat était TVM Gironde (*Le Monde* du 29 octobre).

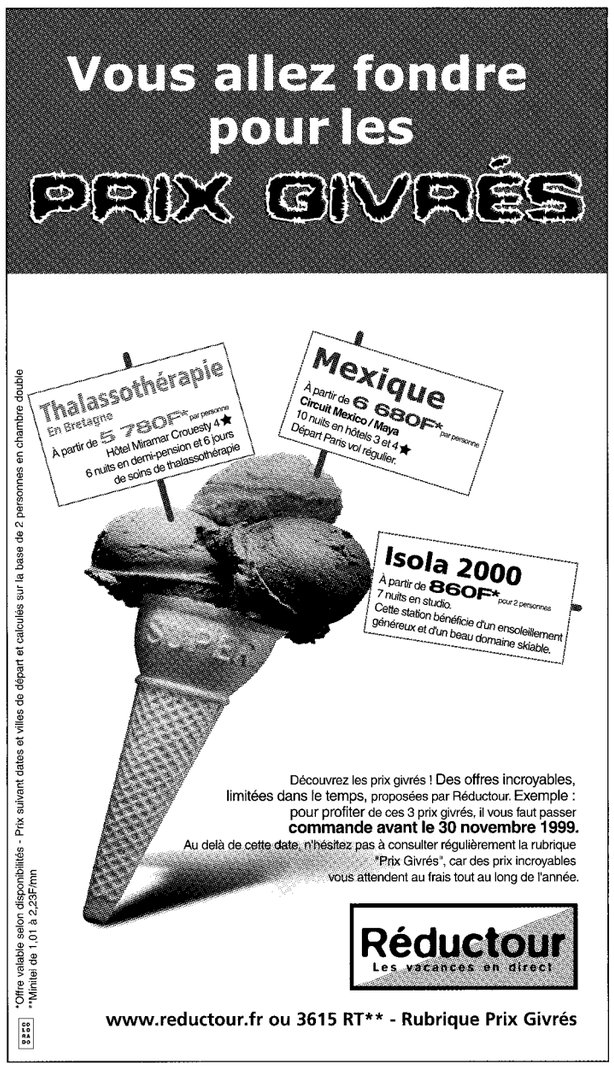

LeMonde Job: WMQ2611--0022-0 WAS LMQ2611-22 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:53 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2064 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLERCHRYSLER : le géant allemand de l'automobile** envisage de racheter le constructeur automobile japonais Honda, selon une information de l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche* paru jeudi 25 novembre.

● **OPEL : la filiale allemande de l'américain General Motors** prévoit une perte d'exploitation de 427 millions d'euros pour 1999, affirme le magazine allemand *Capital* dans son édition de jeudi.

● **UNITED BISCUITS : les groupes français Danone et Paribas affaires industrielles** pourraient faire une offre d'achat sur le britannique United Biscuits, selon le *Financial Times* de jeudi. Ils seraient en concurrence avec les groupes américains Nabisco, Hicks, Muse, Tate & Furst.

SERVICES

● **VIVENDI : le groupe dirigé par Jean-Marie Messier** a annoncé, mercredi 24 novembre, la cession de sa participation de 18,7 % dans Audiofina (CLT-UFA) à GBL, la holding d'Albert Frère, pour un prix 673 millions d'euros (4,4 milliards de francs). Cette vente dégagera une plus-value de 273 millions d'euros pour Vivendi et marque la fin des liens capitalistiques entre les deux groupes.

● **RÉGULATION : les autorités britannique de régulation de l'eau et du gaz** ont ordonné, jeudi, des réductions significatives des prix à partir de l'année prochaine. Pour l'eau, les tarifs devraient baisser en moyenne de 12 % pendant cinq ans. Ceux du gaz devraient diminuer de 5 %. L'autorité de régulation du transport ferroviaire a, pour sa part, décidé de modifier les termes de la concession accordée à la société Railtrack pour l'obliger à rendre compte de l'état du réseau ferré.

● **MANNESMANN : l'allemand Mannesmann et le britannique Vodafone risquent de se faire racheter** par une compagnie américaine de téléphone s'ils ne s'unissent pas, a prévenu le patron de Vodafone, Chris Gent, dans un entretien publié, jeudi, dans *Wirtschaftswoche.*

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS : la Commission européenne a publié**, mercredi, une recommandation sur l'ouverture à la concurrence de la boucle locale (derniers mètres du réseau reliant les abonnés). Cette recommandation demande aux opérateurs historiques qui contrôlent cette boucle d'aligner leurs prix sur les plus bas constatés dans trois pays européens.

FINANCE

● **BSCH : la première banque espagnole a déclaré**, mercredi, qu'elle soutiendrait une offre éventuelle de la banque britannique Royal Bank of Scotland sur National Westminster (NatWest). Banco Santander Central Hispano (BSCH) est le principal actionnaire de Royal Bank of Scotland, avec 9,64 % de son capital. Le BSCH indique que les négociations en vue d'une éventuelle alliance avec la Société Générale restent *« ouvertes ».*

● **METLIFE : le deuxième assureur-vie américain, Metropolitan Life Insurance,** a annoncé, mercredi, avoir soumis aux autorités de contrôle des assurances son projet de démutualisation. Metlife, qui a proposé une introduction en Bourse à ses 11 millions de mutualistes, envisage de lever 6,39 milliards d'euros à cette occasion.

● **CCF : fort de ses bons résultats pour les neuf premiers mois de l'année**, en hausse de 39,8 %, à 323 millions d'euros, le CCF a réaffirmé, mercredi, sa préférence pour l'indépendance, malgré les rumeurs récurrentes d'une offre publique d'achat (OPA) de la part du géant financier néerlandais ING.

● **GAN : les syndicats CFDT, CGT et CFTC** ont appelé les 4 500 agents administratifs de l'assureur à observer une journée de grève, jeudi, pour protester contre le projet de mise en œuvre des 35 heures de la direction.

● **MEDIOCREDITO : le Trésor italien a annoncé**, mercredi, que Banca di Roma avait remporté 100 % du capital de Mediocredito Centrale. La banque romaine prend donc le contrôle de Banco di Sicilia.

● **CRÉDIT MARTINIQUAIS : la Bred (Banque populaire) a annoncé**, mercredi la reprise des actifs sains du Crédit martiniquais, dont le fonds de commerce de 60 000 clients.

EUROPE

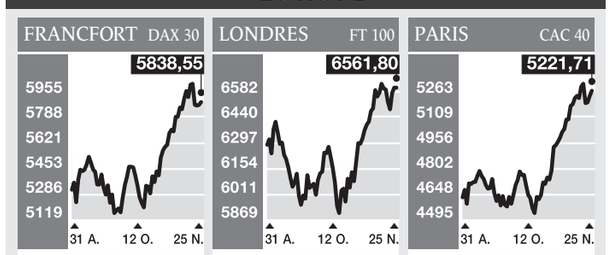

Europe 09 h 22	Indices sélection	cours 25/11	Var. % 24/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	0,00	....	....
EUROPE	STOXX 50	0	....	....
EUROPE	EURO STOXX 324	0,00	....	....
EUROPE	STOXX 653	0,00	....	....
PARIS	CAC 40	5221,71	0,62	32,44
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3540,34	0,66	33,28
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	602,35	0,56	11,89
BRUXELLES	BEL 20	0,00	....	....
FRANCFORT	DAX 30	5838,55	0,34	16,62
LONDRES	FTSE 100	6561,80	0,42	11,55
MADRID	STOCK EXCHANGE	10720,20	0,33	8,98
MILAN	MIBTEL 30	0,00	....	....
ZURICH	SPI	7266,50	0,31	1,48

AMÉRIQUES

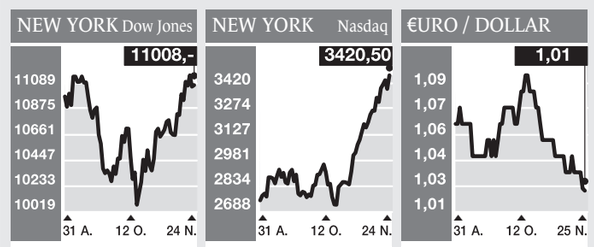

Amérique 09 h 22	Indices sélection	cours 24/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11008,17	0,11	19,90
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1417,08	0,89	15,28
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3420,50	2,32	56
TORONTO	TSE INDEX	7764,50	0,71	19,71
SAO PAULO	BOVESPA	13393,00	– 1,27	97,42
MEXICO	BOLSA	351,26	1,65	51,09
BUENOS AIRES	MERVAL	544,28	0,06	26,56
SANTIAGO	IPSA GENERAL	129,96	– 0,60	68,78
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5399,73	– 1,18	12,76

ASIE - PACIFIQUE

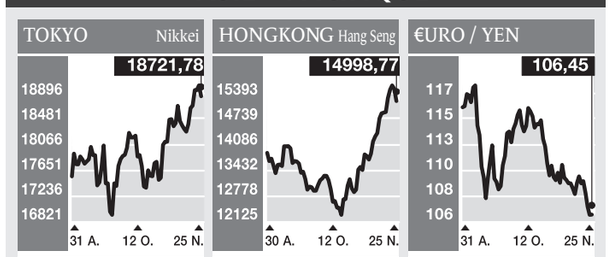

Zone Asie 09 h 22	Indices sélection	cours 25/11	Var. % 24/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18721,78	– 0,92	35,25
HONGKONG	HANG SENG	14998,77	– 2,02	49,26
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	57,59
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	119,32	0,67	83,74
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3044,10	0,31	8,20
BANGKOK	SET	28,09	0,54	9,38
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4735,12	1,05	54,97
WELLINGTON	NZSE-40	2115,13	0,66	2,41

ÉCONOMIE

La croissance toujours en hausse aux Etats-Unis

L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE a connu au troisième trimestre une remontée en puissance plus spectaculaire que prévu, avec une croissance du produit intérieur brut de 5,5 % en rythme annuel, par rapport au deuxième trimestre. La prévision initiale se situait à 4,8 %. Au deuxième trimestre, le PIB avait crû de seulement 1,9 % en rythme annuel par rapport au premier trimestre. Il s'agit du rythme de croissance le plus rapide depuis les 5,9 % enregistrés pendant les trois derniers mois de 1998 *(lire page 2).*

■ **BANQUE MONDIALE : Joseph Stiglitz, principal économiste de l'institution,** quittera la Banque mondiale à la fin de l'année pour retourner à l'enseignement. Ses commentaires et ses vues parfois critiques vis-à-vis des politiques de rigueur préconisées par les institutions de Bretton Woods, notamment au cours de la crise asiatique, l'avaient parfois mis en porte-à-faux vis-à-vis de la direction du Fonds monétaire international comme de la Banque mondiale.

■ **JAPON : le gouvernement a approuvé, jeudi 25 novembre, un nouveau collectif budgétaire,** le deuxième de l'année, portant sur 6 790 milliards de yens (61,7 milliards d'euros) pour financer un plan de relance de 18 000 milliards de yens annoncé il y a quinze jours.
■ **La production automobile a chuté** de 10,3 % en glissement annuel au Japon en octobre, à 846 298 modèles, pour la première fois depuis trois mois, a annoncé,, jeudi, l'Association des constructeurs automobiles japonaise.
■ **Les ventes de détail ont continué à faiblir** au Japon en octobre. Elles se sont contractées de 0,8 % par rapport au même mois de l'année dernière après avoir déjà reculé de 3,1 % en septembre, a annoncé jeudi le ministère du commerce international et de l'industrie.

■ **FRANCE : le collectif budgétaire présenté en conseil des ministres prévoit** une légère réduction du déficit budgétaire en 1999 par rapport à celui qui était prévu dans la loi de finances initiale, à 234,2 milliards de francs contre 236,6 milliards de francs, a annoncé mercredi le ministre de l'économie, Christian Sautter *(lire aussi page 9).*
■ **L'emploi salarié dans les entreprises** d'au moins 50 salariés a augmenté, au mois de septembre, de 0,2 % dans l'ensemble des secteurs et de 0,2 % dans l'industrie, selon les indicateurs mensuels publiés mercredi par le ministère de l'emploi.

■ **ALLEMAGNE : les prix à l'importation ont augmenté** de 0,4 % en octobre comparé à septembre, ce qui porte leur hausse annuelle à 4,2 %, a annoncé jeudi l'Office des statistiques de Wiesbaden. En septembre, l'indice des prix à l'importation avait affiché une hausse de 1,0 % sur un mois.

■ **ROYAUME-UNI : la Grande-Bretagne est le pays d'Europe** où l'écart de salaires entre patrons et employés est le plus grand, selon une étude publiée mercredi par le Trades Union Congress, la confédération syndicale nationale. Les directeurs généraux des 500 premières sociétés du pays ont touché en moyenne un salaire annuel de 413 000 livres (652 500 euros) au cours de l'année fiscale 1997-1998, soit 18 fois le salaire moyen de ces sociétés, qui était de 22 400 livres (35 392 euros), selon le rapport.

■ **ITALIE : la confédération patronale italienne, Confindustria, a réclamé** mercredi au gouvernement des réformes structurelles afin d'accroître la compétitivité des produits italiens à l'étranger et faire remonter la croissance.

■ **FINLANDE : le gouverneur de la Banque de Finlande, Matti Vanhala, a estimé** mercredi que l'économie finlandaise risquait la surchauffe en raison de l'expansion rapide du crédit et des investissements et la persistance d'un chômage structurel élevé.

■ **EURO : Haruhiko Kuroda, vice-ministre des finances japonais,** chargé des affaires internationales, a déclaré jeudi que l'euro était actuellement *« trop faible ». « L'euro est sous-évalué en ce moment et il devrait remonter contre le yen et le dollar à l'avenir »,* a-t-il jugé.

■ **MERCOSUR : l'Union européenne, le Mercosur et le Chili ont lancé** formellement mercredi des négociations en vue de créer, d'ici 2003, la plus grande zone de libre-échange du monde, sans pour autant dissiper leur désaccord concernant les produits soumis à des barrières tarifaires.

■ **ARGENTINE : Fernando de la Rua,** qui prendra ses fonctions le 10 décembre prochain, ne s'est pas écarté d'un pouce de son credo en présentant, mercredi, son nouveau gouvernement aux Argentins, auxquels il a de nouveau parlé d'*« économies »,* de *« réductions des dépenses »,* de *« déficit »* budgétaire et d'*« austérité ».*

VALEUR DU JOUR

Unilever met Amora Maille dans son assiette

LES INVESTISSEURS reviennent en Bourse sur le groupe agroalimentaire anglo-néerlandais Unilever, au moment où celui-ci se renforce sur le marché français. Il a annoncé, le 24 novembre, l'acquisition d'Amora Maille auprès d'un groupe d'investisseurs conduit par Paribas Affaires Industrielles (PAI). Ce dernier l'avait racheté à Danone il y a deux ans. L'achat par Unilever, pour un montant de 460 millions de livres (4,7 milliards de francs), a été bien accueilli par les marchés. Dernièrement, ils avaient sanctionné la publication de résultats du troisième trimestre 1999, jugés décevants, par une chute de 14 % de l'action en une journée. Mercredi, le cours de Bourse du groupe à Londres a bondi de 4,85 %, à 475,5 pence. La reprise du numéro un français des produits culinaires s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'Unilever. Il a défini ce segment (les ingrédients qui permettent d'agrémenter les produits de base, c'est-à-dire les sauces, les mayonnaises...) comme un axe de développement prioritaire en Europe. *« L'ensemble du marché européen représente 100 milliards de francs (dont 6,5 à 7 milliards pour la France), et il affiche une croissance régulière de 4 % par an »,* précise Alain Justet, membre du comité de direction de la branche alimentation et boissons d'Unilever Europe et PDG d'Astra-Calvé. Grâce à

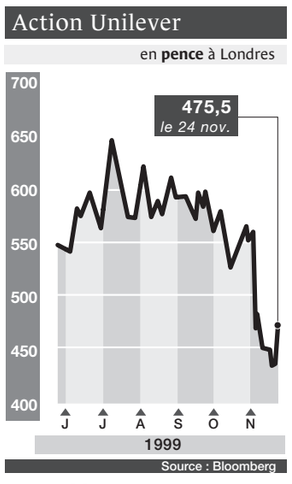

Amora Maille, la part de marché en Europe d'Unilever passera de 9 % à 12 %.
En septembre, Unilever a annoncé son intention de rationaliser de façon drastique ses marques, pour n'en conserver que 400 sur 1 600, afin de réaliser des économies de production et de concentrer ses forces de promotion. Le Néerlandais, déjà détenteur de Bénédicta, fera d'Amora (moutardes, ketchup, bouillons, sauces et assaisonnement) sa principale marque en France, comme c'est le cas de Coleman's en Grande-Bretagne ou de Calvé aux Pays-Bas. Maille, spécialisée dans les produits haut de gamme (moutardes, sauces spéciales, huile d'olive et vinaigre), sera, de son côté, positionnée comme une marque mondiale.

Cécile Prudhomme

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert sur une note positive, jeudi 25 novembre, l'indice CAC 40 gagnant 0,29 % à 5 204,41 points. Le marché des actions françaises a fini la journée de mercredi en très légère hausse, dans un marché calme qui reprend son souffle après deux semaines de records. En clôture, le CAC 40 se situait à 5 189,38 points, soit un gain de 0,71 % pour la première séance du terme de décembre.

FRANCFORT

LA RÉFÉRENCE du marché des actions allemandes, l'indice Dax, était stable, jeudi matin, à 5 820,44 points, malgré le déclenchement du plan de sauvetage du géant du bâtiment allemand Philipp Holzmann. La Bourse de Francfort a clôturé mercredi quasi inchangée par rapport à la veille, gagnant 0,07 % à 5 818,73 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a terminé en hausse mercredi, au terme d'une séance très irrégulière. Il a clôturé à 6 561,8 points, affichant un gain de 27,6 points, soit + 0,42 % par rapport à la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a subi des prises de bénéfices jeudi, montrant des signes d'essoufflement après cinq séances de hausse. L'indice phare du marché japonais, le Nikkei, a perdu 174,43 points, soit 0,92 %, à 18 271,78 points.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq spécialisé sur les valeurs de la technologie a affiché un nouveau record mercredi 24 novembre à 3 420,50 points. Il a clôturé en hausse de 2,32 % tandis que l'indice Dow Jones a fini en progression de 0,11 % à 11 008,17 points. L'indice Standard and Poor's 500 a, pour sa part, gagné 0,88 % à 1 417,08 points.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe se détendait légèrement en début de matinée jeudi 25 novembre. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,275 %, et celui du *Bund* allemand émis à même échéance à 5,162 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen de l'émission à 30 ans, qui évolue en sens inverse au prix, avait progressé à 6,203 %, contre 6,189 % mardi, à la suite d'une révision à la hausse de 5,5 %, par le département du commerce, de la croissance du produit intérieur brut américain au troisième trimestre.

CHANGES

L'EURO était en baisse face au dollar, jeudi matin, dans les transactions sur le marché des changes japonais. La devise européenne s'échangeant à 1,0179 dollar, contre 1,0240 dollar mercredi soir. Contre la devise nippone, le billet vert reculait à 104,48 yens, contre 104,55 yens lors du début des cotations à Tokyo.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	24/11
COURONNE DANOISE	7,4377
COUR. NORVÉGIENNE	8,1675
COUR. SUÉDOISE	8,5930
COURONNE TCHÈQUE	36,120
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6147
DOLLAR CANADIEN	1,4981
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0012
DRACHME GRECQUE	328,65
FLORINT HONGROIS	254,28
ZLOTY POLONAIS	4,2882

Cours de change croisés

25/11 09 h 22	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,95685	1,01870	0,15528	1,60985	0,63680
YEN	104,51000	....	106,45500	16,22500	168,18000	66,54500
€URO	0,98164	0,93936	....	0,15245	1,58000	0,62505
FRANC	6,43980	6,16095	6,55957	....	10,36420	4,09975
LIVRE	0,62118	0,59445	0,63290	0,09645	....	0,39555
FRANC SUISSE	1,57035	1,50285	1,59980	0,24390	2,52805	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,11	2,77	5,29	5,90
ALLEMAGNE	3,05	3,44	5,17	5,82
GDE-BRETAG.	5,11	5,36	5,24	4,25
ITALIE	3,05	3,41	5,37	6
JAPON	0,07	0,11	1,90	2,71
ÉTATS-UNIS	5,72	5,29	6,09	6,21
SUISSE	1	1,82	3,42	4,39
PAYS-BAS	3	3,41	5,31	5,95

Matières premières

En dollars	Cours 24/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1757	– 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1511,5	– 0,10
PLOMB 3 MOIS	494	– 0,40
ETAIN 3 MOIS	5785	– 0,26
ZINC 3 MOIS	1178	– 0,25
NICKEL 3 MOIS	8005	0,06
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,29	– 0,38
PLATINE A TERME	99147,35	0,62
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	239,25	– 1,64
MAÏS (CHICAGO)	193,25	– 0,39
SOJA TOURTEAU (CHG.)	145,7	– 1,22
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	833	– 2,57
CAFÉ (LONDRES)	1375	2,69
SUCRE BLANC (PARIS)	176	....

Matif

Cours 09 h 22	Volume 25/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 24/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	25,61	1,83
WTI (NEW YORK)	24,80	0,45
LIGHT SWEET CRUDE	27,22	0,57

Or

En €uros	Cours 24/11	Var % 23/11
OR FIN KILO BARRE	9100	+ 1,11
OR FIN LINGOT	9330	+ 1,19
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,40	+ 1,33
PIÈCE SUISSE 20 F	52,60	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	53,10	+ 1,14
PIÈCE 10 DOLLARS US	215	– 0,92
PIÈCE 20 DOLLARS US	420	+ 0,48
PIÈCE 50 PESOS MEX	346,25	+ 2,27

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2611--0023-0 WAS LMQ2611-23 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:49 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2065 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Vodafone,** a terminé en hausse de 1,47 %, mercredi 24 novembre, dans un volume d'échanges très étoffé. L'opérateur cellulaire a notamment bénéficié des propos du commissaire européen à la concurrence Mario Monti, qui a déclaré qu'il était trop tôt pour savoir si son raid sur Mannesmann poserait des problèmes liés à la concurrence. **Mannesmann,** qui faisait l'objet de prises de bénéfices depuis plusieurs séances, s'est de son côté adjugé en hausse 3,89 % à 187 euros. Certains investisseurs institutionnels actionnaires de Vodafone ont fait savoir qu'ils soutiendraient un relèvement des termes de l'offre de l'opérateur.

● Le titre **Philipp Holzmann** a rebondi mercredi de 56 % à 36,11 euros avant la rencontre du chancelier Gerhard Schröder avec les banques créancières du numéro deux du BTP allemand pour essayer de négocier un plan de la dernière chance après son dépôt de bilan. Les banques allemandes créancières d'Holzmann se sont en revanche repliées, **Deutsche Bank** abandonnant 0,44 %, **Commerzbank** 0,78 %, **Dresdner Bank** 2,13 % et **Hypovereinsbank** 1,44 %. **Hochtief** a cédé 3,7 %, faisant l'objet de prises de bénéfices après avoir été recherché par les investisseurs qui pensaient que le numéro un du BTP allemand pourrait profiter des difficultés d'Holzmann.

STOXX 653 — sur un an — sur 5 jours

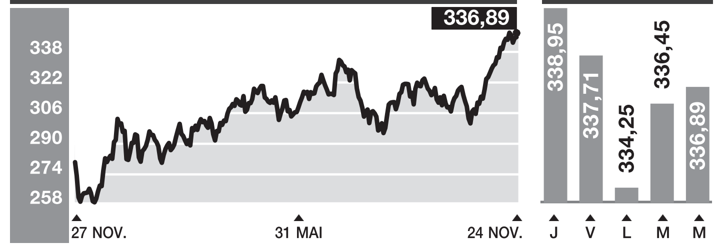

EURO STOXX 50 — sur un an — sur 5 jours

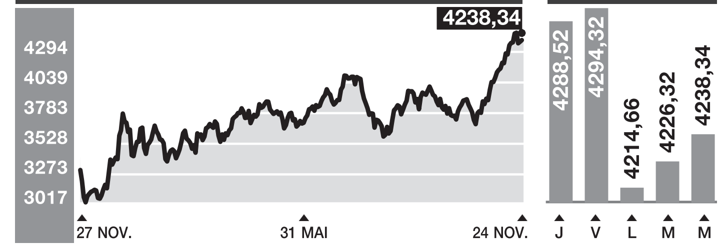

25/11 09 h 24

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	30,43	....
BASF AG	BE★	43,35	+ 1,05
BMW	DE★	26,8	+ 1,71
CONTINENTAL AG	DE★	19,9	+ 0,51
DAIMLERCHRYSLER	DE★	69,4	− 0,14
FIAT	IT★	27,9	....
FIAT PRIV.	IT★	12,75	....
MICHELIN /RM	FR★	39,92	+ 0,50
PEUGEOT	FR★	185,4	+ 0,05
PIRELLI	IT★	2,19	....
RENAULT	FR★	42,25	+ 0,84
VALEO /RM	FR★	64,85	+ 1,33
VOLKSWAGEN	DE★	48,7	+ 0,41
VOLVO -A-	SE	24,55	....
VOLVO -B-	SE	24,90	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		233,48	+ 0,09

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	17,28	+ 1,48
ABN AMRO HOLDIN	NL★	24,12	− 0,41
ALL & LEICS	GB	14,17	+ 3,22
ALLIED IRISH BA	GB	21,01	....
ALPHA CREDIT BA	GR	72,39	....
ARGENTARIA R	ES★	22,29	....
B PINTO MAYOR R	PT★	21,49	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	52,05	− 0,10
BANK OF IRELAND	GB	13,19	....
BANK OF PIRAEUS	GR	23,29	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,93	+ 0,80
BANKINTER R	ES★	35,18	....
BARCLAYS PLC	GB	30,14	+ 3,70
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	64	+ 1,43
COMIT	IT★	5,42	....
BCA FIDEURAM	IT★	6,95	....
BCA INTESA	IT★	4,18	....
MONTE PASCHI SI	IT★	3,66	....
BCA ROMA	IT★	1,31	....
BBV R	ES★	13,5	....
ESPIRITO SANTO	PT★	25,7	....
BCO POPULAR ESP	ES★	64,25	....
BCP R	PT★	5,73	....
BIPOP CARIRE	IT★	45,8	....
BNL	IT★	3,23	....
BNP /RM	FR★	88,7	+ 0,62
BSCH R	ES★	10,92	....
CCF /RM	FR★	119,8	+ 0,34
CHRISTIANIA BK	NO	4,93	....
COMIT	IT★	5,42	....
COMM.BANK OF GR	GR	66,88	....
COMMERZBANK	DE★	33	+ 0,92
CREDIT LYONNAIS	FR★	31,07	+ 1,94
DEN DANSKE BK	DK	114,28	+ 0,59
DEN NORSKE BANK	NO	3,93	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	67,4	+ 0,45
DEXIA CC	BE★	154,5	....
DEXIA FCE RM	FR★	154,2	+ 1,05
DRESDNER BANK N	DE★	47,8	+ 1,16
EFG EUROBANK	GR	40,16	....
ERGO BANK	GR	88,24	....
ERSTE BANK	AT★	50	− 0,10
FOERENINGSSB A	SE	16	....
HALIFAX GROUP	GB	11,56	+ 0,41
HSBC HLDG	GB	12,97	− 1,56
IONIAN BK REG.S	GR	47,77	....
KBC BANCASSURAN	BE★	51	....
LLOYDS TSB	GB	13,38	− 2,08
MERITA	FI★	5,95	− 1,16
NAT BANK GREECE	GR	62,53	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	74	+ 2,85
NATL WESTM BK	GB	21,36	+ 0,22
NORDBANKEN HOLD	SE	5,99	....
ROLO BANCA 1473	IT★	19,45	....
ROYAL BK SCOTL	GB	20,88	+ 1,77
SAN PAOLO IMI	IT★	12,29	....
S-E-BANKEN -A-	SE	10,01	....
STANDARD CHARTE	GB	14,04	....
STE GENERAL-A-/	FR★	211,9	+ 0,86
SV HANDBK -A-	SE	14,55	....
UBS REG	CH	275,68	+ 0,23
UNICREDITO ITAL	IT★	4,54	....
UNIDANMARK -A-	DK	72,60	+ 0,56
XIOSBANK	GR	23,16	....
▶ DJ E STOXX BANK P		294,17	+ 0,12

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES★	30,51	....
ALUSUISSE LON G	CH	591,99	+ 0,74
ALUMINIUM GREEC	GR	44,12	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3	....
ASSIDOMAEN AB	SE	15,94	....
AVESTA	SE	4,81	....
BEKAERT	BE★	490	....
BILLITON	GB	4,60	− 1,36
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	43,01	....
BUHRMANN NV	NL★	15,6	− 1,20
BUNZL PLC	GB	5,34	....
CART.BURGO	IT★	6,97	....
CORUS GROUP	GB	1,91	− 0,82
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,39	....
ELVAL	GR	14,15	....
JOHNSON MATTHEY	GB	10,17	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	41,95	+ 1,08
METSAE-SERLA -B	FI★	9	....
MODO -B-	SE	31,07	....
NORSKE SKOGIND-	NO	42,85	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	11,8	....
PECHINEY-A-	FR★	56,25	+ 0,45
PORTUCEL INDUST	PT★	6,5	....
RAUTARUUKKI K	FI★	5,59	+ 0,18
RIO TINTO	GB	19,14	+ 0,75
SIDENOR	GR	21,88	....
SILVER & BARYTE	GR	38,34	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,59	....
SOPORCEL	PT★	13,47	....
STORA ENSO -A-	FI★	13,69	....
STORA ENSO -R-	FI★	13,6	− 0,73
SVENSKA CELLULO	SE	27,23	....
THYSSEN KRUPP	DE★	25,05	+ 2,24
TRELLEBORG B	SE	8,61	....
UNION MINIERE	BE★	39,15	....
UPM-KYMMENE COR	FI★	31,75	+ 0,16
USINOR	FR★	14,74	+ 0,96
VIOHALCO	GR	43,05	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,4	+ 0,62
▶ DJ E STOXX BASI P		207,83	+ 0,54

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR★	142,4	+ 0,14
AKZO NOBEL NV	NL★	41,45	+ 0,12
BASF AG	DE★	43,35	+ 1,05
BAYER AG	DE★	40,15	+ 0,63
BOC GROUP PLC	GB	20,64	− 0,23
CELANESE N	DE★	16,35	− 0,30
CIBA SPEC CHEM	CH	71,89	+ 0,22
CLARIANT N	CH	423,20	+ 0,15
DEGUSSA-HUELS	DE★	34	− 0,87
DSM	NL★	34,75	− 1
DYNO	NO	24,12	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4569,61	+ 0,83
ICI	GB	9,75	− 4,19
KEMIRA	FI★	5,85	....
LAPORTE	GB	8,92	....
LONZA GRP N	CH	583,23	+ 0,76
RHODIA	FR★	18	+ 0,78
SNIA	IT★	1,01	....
SOLVAY	BE★	74,85	....
TESSENDERLO CHE	BE★	44,38	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		343,01	+ 0,20

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
CGIP /RM	FR★	46,1	− 2,95
CHRISTIAN DIOR	FR★	175	− 1,07
CIR	IT★	2,11	....
D'IETEREN SA	BE★	404,5	....
GAZ ET EAUX /RM	FR★	48	....
GBL	BE★	169,8	....
GENL ELECTR CO	GB	12,72	+ 2,68
GEVAERT	BE★	46,1	....
HAGEMEYER NV	NL★	21,82	− 1,04
INCHCAPE	GB	4,44	+ 8,08
INVESTOR -A-	SE	12,86	....
INVESTOR -B-	SE	12,86	....
KVAERNER -A-	NO	18,37	....
LVMH / RM	FR★	327,2	....
MYTILINEOS HOLD	GR	18,26	....
NORSK HYDRO	NO	38,26	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	169,41	+ 0,74
ORKLA -A-	NO	14,08	....
ORKLA -B-	NO	14,08	....
SONAE SGPS	PT★	36,95	....
TOMKINS	GB	3,54	....
VEBA AG	DE★	51	....
▶ DJ E STOXX CONG P		280,59	− 0,24

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	4,07	....
BRITISH TELECOM	GB	20,06	+ 1,52
CABLE & WIRELES	GB	12,56	− 4,45
DEUTSCHE TELEKO	DE★	54,3	+ 0,18
ENERGIS	GB	38,90	− 0,44
EQUANT NV	DE★	95	+ 1,06
EUROPOLITAN HLD	SE	11,87	....
FRANCE TELECOM	FR★	109,8	− 0,09
HELLENIC TELE (	GR	18,87	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	54,85	− 0,09
NETCOM ASA	NO	40,77	....
PANAFON HELLENI	GR	11,56	....
PORTUGAL TELECO	PT★	46,8	....
SONERA	FI★	36,35	+ 1,11
SWISSCOM N	CH	328,81	+ 0,19
TELE DANMARK -B	DK	63,46	− 0,42
TELECEL	PT★	12,24	....
TELECOM ITALIA	IT★	10,47	....
TELECOM ITALIA	IT★	5,26	....
TELEFONICA	ES★	19,78	....
TIM	IT★	6,95	....
VODAFONE AIRTOU	GB	4,47	+ 1,07
▶ DJ E STOXX TCOM P		884,91	+ 0,06

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES★	45,4	....
AKTOR SA	GR	26,14	....
ASKO -A-	FI★	15,8	....
AUMAR R	ES★	17,55	....
ACESA R	ES★	10,25	....
BLUE CIRCLE IND	GB	5,53	− 2,23
BOUYGUES /RM	FR★	445,2	+ 2,58
BPB	GB	5,92	+ 3,31
BUZZI UNICEM	IT★	11	....
CARADON	GB	2,42	....
CBR	BE★	105,6	....
CIMPOR R	PT★	15,65	....
COLAS /RM	FR★	197	+ 2,07
CRH PLC	GB	30,01	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,92	....
FCC	ES★	21,1	....
GROUPE GTM	FR★	92,5	+ 1,65
HANSON PLC	GB	7,79	....
HEIDELBERGER ZE	DE★	79,3	+ 1,02
HELL.TECHNODO.R	GR	38,63	....
HERACLES GENL R	GR	30,28	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	35,1	....
HOLDERBANK FINA	CH	1222,73	+ 0,31
IMERYS /RM	FR★	129	+ 0,08
ITALCEMENTI	IT★	11,7	....
LAFARGE /RM	FR★	94,95	− 0,05
MICHANIKI REG.	GR	20,66	....
TARMAC	GB	8,80	....
PILKINGTON PLC	GB	1,42	....
RMC GROUP PLC	GB	12,97	....
RUGBY GRP	GB	2,05	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	169	+ 0,12
SKANSKA -B-	SE	33,63	....
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,39	....
TECHNIP /RM	FR★	100	+ 2,56
TITAN CEMENT RE	GR	110,15	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	20,7	− 0,05
WILLIAMS	GB	4,99	....
▶ DJ E STOXX CNST P		218,8	+ 0,54

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR★	215	+ 0,42
ADIDAS-SALOMON	DE★	72,5	− 0,34
AIR FCE	FR★	15,13	− 0,79
AIRTOURS PLC	GB	6,30	+ 2,31
ALITALIA	IT★	2,48	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	19,55	+ 0,26
BANG & OLUFSEN	DK	36,17	+ 0,75
BARRATT DEV PLC	GB	5,07	− 0,31
BEAZER GROUP	GB	2,32	+ 0,68
BENETTON GROUP	IT★	1,96	....
BERKELEY GROUP	GB	10,66	+ 0,75
BRITISH AIRWAYS	GB	6	....
CLUB MED. /RM	FR★	100	+ 0,81
COMPASS GRP	GB	11,40	− 0,55
DT.LUFTHANSA N	DE★	22,1	− 0,54
ELECTROLUX -B-	SE	19,09	....
EMI GROUP	GB	8,04	+ 0,79
EURO DISNEY /RM	FR★	0,98	+ 4,26
G WIMPEY PLC	GB	1,94	− 0,81
GRANADA GROUP	GB	8,51	− 0,74
HERMES INTL	FR★	125	+ 0,40
HPI	IT★	0,64	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	23,85	+ 0,42
KLM	NL★	25,57	− 0,31
HILTON GROUP	GB	3,36	+ 0,47
MOULINEX /RM	FR★	8,98	+ 1,70
NCL HLDG	NO	2,80	....
PERSIMMON PLC	GB	3,90	....
PREUSSAG AG	DE★	50,6	+ 1,30
RANK GROUP	GB	2,95	− 3,11
SAIRGROUP N	CH	201,29	+ 0,31
SAS DANMARK A/S	DK	10,35	....
SEB /RM	FR★	56,5	+ 0,89
SODEXHO ALLIANC	FR★	174,3	+ 0,81
THE SWATCH GRP	CH	809,53	....
THE SWATCH GRP	CH	165,66	....
WW/WW UK UNITS	IE	0,95	....
WILSON BOWDEN	GB	10,74	....
WOLFORD AG	AT★	42,7	− 0,35
▶ DJ E STOXX CYC GO P		165,65	+ 0,35

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	45,49	− 0,66
ELAN CORP	GB	24,88	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,46	+ 1,30
HOECHST AG	DE★	47,15	....
NOVARTIS N	CH	1448,40	+ 0,30
NOVO NORDISK B	DK	127,46	+ 0,32
ORION B	FI★	21,1	....
RHONE POUL./RM	FR★	60,15	+ 0,08
ROCHE HOLDING	CH	16753,14	+ 1,11
ROCHE HOLDING G	CH	11592,80	+ 0,35
SANOFI SYNTHELA	FR★	41,49	+ 0,68
SCHERING AG	DE★	120	+ 0,63
SMITHKLINE BEEC	GB	13,54	+ 2,63
UCB	BE★	40	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		430,86	+ 0,18

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,86	....
BG	GB	5,72	....
BP AMOCO	GB	9,81	+ 3,85
BURMAH CASTROL	GB	18,29	....
CEPSA	ES★	9,89	....
DORDTSCHE PETRO	NL★	50,3	+ 1
ENI	IT★	5,53	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,46	....
F.OLSEN ENERGY	NO	6,49	....
LASMO	GB	2,07	....
OMV AG	AT★	92,1	+ 0,38
PETROLEUM GEO-S	NO	15,37	....
PRIMAGAZ /RM	FR★	84	....
REPSOL	ES★	21	....
ROYAL DUTCH CO	NL★	61	+ 1,63
SAIPEM	IT★	3,95	....
SHELL TRANSP &	GB	7,96	+ 1,61
SMEDVIG -A-	NO	10,77	....
TOTAL FINA /RM	FR★	132	+ 0,76
▶ DJ E STOXX ENGY P		312,44	+ 1,01

(Publicité)

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez vos billets d'avion

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	14,39	− 3,50
ALMANIJ	BE★	51,75	....
ALPHA FINANCE	GR	80,30	....
AMVESCAP	GB	9,57	....
BENI STABILI	IT★	0,32	....
BPI R	PT★	4,02	....
BRITISH LAND CO	GB	7,66	+ 5,43
CANARY WHARF GR	GB	5,59	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,43	....
COBEPA	BE★	58,8	....
CONSORS DISC-BR	DE★	63,49	+ 2,40
CORP FIN ALBA	ES★	28,45	....
CS GROUP N	CH	185,03	+ 0,17
EURAFRANCE /RM	FR★	569	+ 0,71
FORTIS (B)	BE★	33,75	....
FORTIS (NL)	NL★	33,75	− 0,09
GECINA /RM	FR★	114,7	+ 0,17
HAMMERSON	GB	7,53	....
ING GROEP	NL★	59,45	+ 0,32
KAPITAL HOLDING	DK	47,06	....
LAND SECURITIES	GB	11,85	+ 2,18
LIBERTY INTL	GB	7,55	....
MEDIOBANCA	IT★	9,27	....
MEPC PLC	GB	7,57	....
METROVACESA	ES★	19,27	....
PROVIDENT FIN	GB	11,01	....
RODAMCO UK	NL★	36,85	....
RODAMCO CONT. E	NL★	36,95	....
RODAMCO NORTH A	NL★	34,9	....
SCHRODERS PLC	GB	18,28	− 0,86
SIMCO N /RM	FR★	82,95	+ 1,16
SLOUGH ESTATES	GB	5,42	....
UNIBAIL /RM	FR★	133,5	+ 2,30
UNIM	IT★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES★	7,6	....
WCM BETEILIGUNG	DE★	38,5	+ 0,13
WOOLWICH PLC	GB	5,84	− 2,12
▶ DJ E STOXX FINS P		258,66	+ 0,28

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	5,12	− 0,61
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,32	....
BASS	GB	9,98	− 1,10
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43,2	....
BRAU-UNION	AT★	43,5	....
CADBURY SCHWEPP	GB	5,94	+ 1,08
CARLSBERG -B-	DK	36,30	....
CARLSBERG AS -A	DK	35,12	....
DANISCO	DK	39,93	− 1
DANONE /RM	FR★	232,5	+ 0,35
DELTA DAIRY	GR	45,49	....
DIAGEO	GB	9,03	+ 1,42
ELAIS OLEAGINOU	GR	39,56	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	116,4	+ 1,22
GREENCORE GROUP	GB	2,65	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	34	+ 0,29
HELLENIC BOTTLI	GR	22,97	....
HELLENIC SUGAR	GR	24,62	....
KERRY GRP-A-	GB	11,69	....
MONTEDISON	IT★	1,6	....
NESTLE N	CH	1816,59	+ 0,41
KONINKLIJKE NUM	NL★	37,3	− 0,27
PARMALAT	IT★	1,16	....
PERNOD RICARD /	FR★	56	− 3,78
RAISIO GRP -V-	FI★	6,2	+ 0,49
RIEBER & SON -B	NO	5,45	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,34	+ 0,87
SOUTH AFRICAN B	GB	9,24	....
TATE & LYLE	GB	7,57	+ 6,44
UNIGATE PLC	GB	4,91	....
UNILEVER	NL★	57,9	+ 0,96
UNILEVER	GB	7,50	+ 0,64
WHITBREAD	GB	9,18	+ 0,69
▶ DJ E STOXX F & BV P		213,64	+ 0,47

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1594,05	....
ADECCO N	CH	612,61	− 0,71
ALSTOM	FR★	28,2	+ 0,71
ASSA ABLOY-B-	SE	11,58	....
ASSOC BR PORTS	GB	4,72	....
ATLAS COPCO -A-	SE	26,65	....
ATLAS COPCO -B-	SE	26,18	....
ATTICA ENTR SA	GR	15,97	....
BAA	GB	7,27	− 0,22
BBA GROUP PLC	GB	8,01	....
BERGESEN	NO	14,57	....
BONHEUR	NO	23,26	....
CMG	GB	49,83	− 0,16
COOKSON GROUP P	GB	3,49	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10218,21	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10936,18	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15327,32	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,99	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,58	+ 0,90
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,28	+ 0,79
FINNLINES	FI★	26,7	....
FKI	GB	3,03	+ 4,35
FLS IND.B	DK	27,27	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	34,48	+ 0,32
GKN	GB	15,61	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,68	....
HALKOR	GR	22,21	....
HAYS	GB	14,33	+ 1,57
HEIDELBERGER DR	DE★	52,9	+ 0,19
HUHTAMAEKI VAN	FI★	30	− 1,64
IFIL	IT★	6,69	....
IMI PLC	GB	4,20	....
ISS INTL SERV-B	DK	59,16	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	84,70	....
KON.NEDLLOYD	NL★	25,5	− 1,73
KONE B	FI★	41	....
LEGRAND /RM	FR★	215	+ 1,42
LEIF HOEGH	NO	11,33	....
LINDE AG	DE★	51	+ 0,20
MAN AG	DE★	30,4	+ 0,66
MANNESMANN N	DE★	194	+ 3,47
METALLGESELLSCH	DE★	17,95	− 0,28
METRA A	FI★	18	....
METSO	FI★	10,99	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,12	....
NFC	GB	3,24	....
NKT HOLDING	DK	56,47	....
OCEAN GROUP	GB	17,39	....
PARTEK	FI★	11,3	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,62	....
PREMIER FARNELL	GB	5,24	....
RAILTRACK	GB	16,32	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	49,35	− 3,52
RATIN -A-	DK	108,90	....
RATIN -B-	DK	114,28	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,82	+ 0,83
REXAM	GB	3,87	....
REXEL /RM	FR★	77,4	− 0,51
RHI AG	AT★	26,99	+ 1,47
RIETER HLDG N	CH	563,23	− 0,33
SANDVIK -A-	SE	27,35	....
SANDVIK -B-	SE	27,70	....
SAURER ARBON N	CH	477,59	+ 1,87
SCHNEIDER ELECT	FR★	68,2	+ 0,74
SEAT-PAGINE GIA	IT★	1,79	....
SECURICOR	GB	9,71	....
SECURITAS -B-	SE	15,89	....
SHANKS GROUP	GB	3,84	....
SIDEL /RM	FR★	95,3	+ 1,60
INVENSYS	GB	4,72	− 1,32
SKF -A-	SE	22,17	....
SKF -B-	SE	22,29	....
SOPHUS BEREND -	DK	24,74	....
SULZER FRAT.SA1	CH	621,99	+ 0,51
SVEDALA	SE	15,89	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,86	− 4,82
TOMRA SYSTEMS	NO	33,18	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	62	+ 1,56
▶ DJ E STOXX IND GO P		434,99	+ 2,13

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEGON NV	NL★	90,25	+ 0,50
AGF /RM	FR★	55,85	+ 0,54
ALLEANZA ASS	IT★	9,12	....
ALLIANZ AG	DE★	292,8	....
ALLIED ZURICH	GB	12,05	− 0,52
AXA /RM	FR★	132,7	+ 0,38
BALOISE HLDG N	CH	792,02	− 0,08
CGU	GB	15,08	+ 0,63
CNP ASSURANCES	FR★	30,2	+ 1,51
CORP MAPFRE R	ES★	16,95	....
ERGO VERSICHERU	DE★	123	....
ETHNIKI GEN INS	GR	41,75	....
FORSIKRING CODA	DK	80,54	....
FORTIS (B)	BE★	33,75	....
GENERALI ASS	IT★	28,72	....
GENERALI HLD VI	AT★	147,89	....
INA	IT★	2,73	....
INTERAM HELLEN	GR	34,81	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,49	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,81	− 0,56
MEDIOLANUM	IT★	7,76	....
MUENCH RUECKVER	DE★	215	− 1,06
NORWICH UNION	GB	7,16	− 2,79
POHJOLA YHTYMAE	FI★	55	+ 3,77
PRUDENTIAL	GB	16,89	....
RAS	IT★	8,79	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,37	− 1,23
SAMPO -A-	FI★	32	....
SWISS RE N	CH	2041,01	+ 0,43
SEGUROS MUNDIAL	PT★	52,39	....
SKANDIA INSURAN	SE	22,98	....
STOREBRAND	NO	7,22	....
SUN LF & PROV H	GB	7,42	− 7,11
SWISS LIFE REG	CH	571,98	+ 0,22
TOPDANMARK	DK	22,18	+ 0,21
ZURICH ALLIED N	CH	577,61	+ 0,33
▶ DJ E STOXX INSU P		348,34	+ 0,11

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	10,71	− 0,29
CANAL PLUS /RM	FR★	79,9	+ 3,03
CARLTON COMMUNI	GB	8,72	+ 1,10
ELSEVIER	NL★	9,3	+ 0,22
EM.TV & MERCHAN	DE★	64,21	− 0,45
EMAP PLC	GB	17,74	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	369	+ 5,13
INDP NEWS AND M	IR★	5,15	....
LAGARDERE SCA N	FR★	42,8	− 1,27
MEDIASET	IT★	10,49	....
PEARSON	GB	23,42	+ 0,34
REED INTERNATIO	GB	5,73	+ 0,28
REUTERS GROUP	GB	11,23	+ 1,86
SCHIBSTED	NO	13,96	....
TELEWEST COMM.	GB	4,74	....
TF1	FR★	371,7	− 0,08
UNITED NEWS & M	GB	11,10	....
UNITED PAN-EURO	NL★	96,45	+ 1,74
WOLTERS KLUWER	NL★	30,65	− 1,86
WPP GROUP	GB	14,97	+ 10,75
▶ DJ E STOXX MEDIA P		363,65	+ 0,18

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL★	30,96	+ 0,26
ATHENS MEDICAL	GR	55,99	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,5	+ 1,02
BEIERSDORF AG	DE★	71	+ 1
BIC /RM	FR★	39,7	+ 0,51
BRIT AMER TOBAC	GB	5,73	+ 2,25
CASINO GP /RM	FR★	119,4	....
CFR UNITS -A-	CH	2028,51	....
DELHAIZE	BE★	72,45	....
ESSILOR INTL /R	FR★	281	+ 1,81
COLRUYT	BE★	52,95	....
FRESENIUS MED C	DE★	77	+ 0,13
FYFFES	GB	1,64	....
GALLAHER GRP	GB	5,24	....
GIB	BE★	41,94	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,01	− 0,43
JERONIMO MARTIN	PT★	24,08	....
KESKO -B-	FI★	10,8	....
L'OREAL /RM	FR★	648	+ 0,31
MODELO CONTINEN	PT★	17,68	....
MORRISON SUPERM	GB	2,16	− 0,72
HENKEL KGAA VZ	DE★	63,5	− 0,47
RECKITT & COLMA	GB	11,81	+ 1,49
SAFEWAY	GB	2,72	+ 5,52
SAINSBURY J. PL	GB	4,82	− 3,17
SEITA /RM	FR★	51	+ 0,10
SMITH & NEPHEW	GB	3,29	− 1,42
STAGECOACH HLDG	GB	2,51	+ 1,92
TABACALERA A	ES★	16,01	....
TESCO PLC	GB	2,76	− 1,13
TNT POST GROEP	NL★	25,76	− 0,23
▶ DJ E STOXX N CY G P		513,94	+ 0,23

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BOOTS CO PLC	GB	9,38	− 0,34
CARREFOUR /RM	FR★	178,5	− 0,56
CASTO.DUBOIS /R	FR★	264	+ 3,33
CENTROS COMER P	ES★	18,24	....
CONTINENTE	ES★	22,9	....
DIXONS GROUP PL	GB	18,84	+ 1,62
GEHE AG	DE★	40	+ 0,50
GREAT UNIV STOR	GB	6,37	+ 0,75
GUCCI GROUP	NL★	80,75	+ 0,62
GUILBERT /RM	FR★	125,1	+ 0,08
HENNES & MAURIT	SE	28,16	....
KARSTADT QUELLE	DE★	36	− 0,96
KINGFISHER	GB	10,19	+ 2,38
MARKS & SPENCER	GB	3,82	+ 0,41
METRO	DE★	51,9	− 0,19
NEXT PLC	GB	8,01	− 0,20
PINAULT PRINT./	FR★	195,6	+ 0,20
RINASCENTE	IT★	6,33	....
VALORA HLDG N	CH	238,79	+ 0,26
W.H SMITH GRP	GB	6,32	+ 0,76
WOLSELEY PLC	GB	7,80	....
▶ DJ E STOXX RETL P		414,26	+ 0,14

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR★	20,75	− 0,24
ALCATEL /RM	FR★	177	+ 2,43
ALTEC SA REG.	GR	25,10	....
ASM LITHOGRAPHY	NL★	82,75	+ 2,16
BAAN COMPANY	NL★	12,6	− 0,47
BARCO	BE★	126,8	....
BRITISH AEROSPA	GB	6,51	− 0,72
CAP GEMINI /RM	FR★	172,7	+ 2,13
COLOPLAST B	DK	97,48	....
COLT TELECOM NE	GB	34,32	+ 1,92
DASSAULT SYST./	FR★	39,65	− 0,13
ERICSSON -B-	SE	46,08	....
FINMECCANICA	IT★	1,01	....
GAMBRO -A-	SE	9,78	....
GETRONICS	NL★	57,1	+ 0,18
GN GREAT NORDIC	DK	36,84	+ 1,48
INTRACOM R	GR	40,76	....
LOGICA	GB	18,54	....
MERKANTILDATA	NO	9,73	....
MISYS	GB	10,80	+ 1,63
NERA ASA	NO	2,79	....
NOKIA	FI★	136	+ 2,56
NYCOMED AMERSHA	GB	6,07	....
OCE	NL★	17,52	− 0,28
OLIVETTI	IT★	2,18	....
KON. PHILIPS	NL★	113,65	+ 1,97
ROLLS ROYCE	GB	3,43	− 0,91
SAGE GRP	GB	65,50	+ 5,31
SAGEM	FR★	775	....
SAP AG	DE★	330	− 0,30
SAP VZ	DE★	410	+ 0,49
SEMA GROUP	GB	15,65	− 0,70
SIEMENS AG N	DE★	97,2	+ 1,57
SMITHS IND PLC	GB	13,43	....
STMICROELEC SIC	FR★	114,9	+ 4,36
THOMSON CSF /RM	FR★	29,3	+ 0,51
TIETOENATOR	FI★	38,7	....
WILLIAM DEMANT	DK	96,35	....
▶ DJ E STOXX TECH P		618,5	+ 0,98

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT★	2,65	....
ANGLIAN WATER	GB	11,06	+ 6,54
BRITISH ENERGY	GB	6	+ 1,33
CENTRICA	GB	2,43	....
EDISON	IT★	7,41	....
ELECTRABEL	BE★	326,6	....
ELECTRIC PORTUG	PT★	14,74	....
ENDESA	ES★	19,45	....
EVN	AT★	145	+ 0,45
FORTUM	FI★	4,51	....
GAS NATURAL SDG	ES★	24,05	....
IBERDROLA	ES★	13,84	....
ITALGAS	IT★	3,78	....
NATIONAL GRID G	GB	7,64	− 1,63
NATIONAL POWER	GB	6,57	....
OESTERR ELEKTR	AT★	125,07	− 0,34
POWERGEN	GB	8,31	+ 0,77
SCOTTISH POWER	GB	8,86	− 0,53
SEVERN TRENT	GB	12,40	....
SUEZ LYON EAUX/	FR★	149,6	+ 0,54
SYDKRAFT -A-	SE	23,27	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,92	....
THAMES WATER	GB	14,14	+ 3,95
TRACTEBEL	BE★	163,3	....
FENOSA	ES★	14,99	....
UNITED UTILITIE	GB	9,16	+ 2,11
VIAG	DE★	17,06	− 0,52
VIVENDI/RM	FR★	75,75	+ 0,60
▶ DJ E STOXX PO SUP P		296,37	+ 0,13

EURO NOUVEAU MARCHÉ

25/11 09 h 24

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,95	+ 0,26
ANTONOV	0,93	....
C/TAC	8,3	....
CARDIO CONTROL	5,5	....
CSS	18,6	+ 0,54
HITT NV	6,05	− 3,20
INNOCONCEPTS NV	19	+ 3,54
NEDGRAPHICS HOLD	18,4	+ 2,22
SOPHEON	2,8	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,75	+ 1,77
RING ROSA WT	0,46	....
UCC HOLDING NV	15,45	....

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,46	....
FARDEM BELGIUM B	21,5	....
INTERNOC HLD	2,25	....
INTL BRACHYTHER B	10,5	....
LINK SOFTWARE B	7,82	....
PAYTON PLANAR	1,35	+ 4,65
ACCENTIS	7,6	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	97,24	+ 2,36
AIXTRON	132	+ 1,54
AUGUSTA TECHNOLOGI	57	+ 1,60
BB BIOTECH ZT-D	55,5	+ 1,46
BB MEDTECH ZT-D	13,4	....
BERTRANDT AG	83	− 0,60
BETA SYSTEMS SOFTW	11,2	....
CE COMPUTER EQUIPM	70,5	− 0,70
CE CONSUMER ELECTR	83	....
CENIT SYSTEMHAUS	33,5	....
DRILLISCH	7,55	− 0,66
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	44	− 2,22
EM.TV & MERCHANDI	64,9	+ 0,62
EUROMICRON	21,5	− 2,41
GRAPHISOFT NV	11,25	− 2,85
HOEFT & WESSEL	13,6	− 0,73
HUNZINGER INFORMAT	11,4	....
INFOMATEC	35	+ 1,45
INTERSHOP COMMUNIC	191	+ 3,80
KINOWELT MEDIEN	75	+ 1,37
LHS GROUP	22,6	+ 2,54
LINTEC COMPUTER	90	+ 0,11
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	23,2	....
MOBILCOM	72,7	+ 1,25
MUEHL PRODUCT & SE	13,5	+ 0,60
MUEHLBAUER HOLDING	62,1	....
PFEIFFER VACU TECH	27,5	....
PLENUM	18,6	....
PSI	38,5	+ 0,79
QIAGEN NV	61,5	+ 0,82
REFUGIUM HOLDING A	8,5	....
SACHSENRING AUTO	11,85	+ 0,42
SALTUS TECHNOLOGY	12,7	+ 1,60
SCM MICROSYSTEMS	61	− 1,77
SER SYSTEME	37	+ 0,27
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	55	− 0,72
SOFTM SOFTWARE BER	33,4	+ 0,60
TDS	15	....
TECHNOTRANS	38,25	....
TELDAFAX	10,36	+ 3,08
TELES AG	31,7	+ 5,84
TIPTEL	5,1	− 0,97
TRANSTEC	39	+ 1,30
W.E.T. AUTOMOTIVE	39	− 1,14
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2611--0024-0 WAS LMQ2611-24 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:49 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 Nº:2066 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Les actions **Canal+** et **Thomson Multimédia** (TMM) gagnaient respectivement 0,58 %, à 78 euros, et 2 %, à 35,7 euros, jeudi 25 novembre dans les premiers échanges. Le succès de l'introduction sur le marché américain du Nasdaq d'Open TV, fabricant de décodeurs, avait fait bondir mercredi Canal+ de 8,84 % et TMM de 18,64 %. Les analystes ont revu leurs calculs sur les perspectives de Canal+, qui envisage d'introduire sa filiale Canal+ Technologies. TMM, qui conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de décodeurs numériques, détient 5 % du capital de MIH, la maison mère d'Open TV.

● Le titre **Pernod-Ricard** abandonnait 2,06 %, à 57 euros, jeudi, dans les premiers échanges. La veille, il avait chuté de 4,9 % à la suite de la décision du Conseil de la concurrence de ne pas autoriser la cession d'Orangina, dans le giron de Pernod-Ricard, à Coca-Cola.

● Le cours de Bourse du **Groupe André** chutait de 5,64 %, à 159 euros, jeudi à l'ouverture, après la publication d'un résultat net sur l'exercice 1998/1999 en hausse de 2 %, à 46 millions d'euros.

● **Danone** progressait de 0,52 %, à 232,9 euros en Bourse, jeudi matin, à la suite des informations du quotidien britannique *Financial Times* selon lesquelles Danone pourrait faire une offre conjointe sur le britannique United Biscuits.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 22**

Liquidation : 24 décembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	144	....	....	....	143,50
CR.LYONNAIS(TP)	137	....	....	....	137,50
RENAULT (T.P.)	337	338	2217,13	+ 0,30	342
SAINT GOBAIN(T.P	172	....	....	....	171,20
THOMSON S.A (T.P	148	148	970,82	....	147,90
ACCOR	214,10	215	1410,31	+ 0,42	218,70
AEROSPATIALE MAT	20,80	20,62	135,26	− 0,87	20,69
AGF	55,55	55,45	363,73	− 0,18	55,05
AIR FRANCE GPE N	15,25	15,12	99,18	− 0,85	15,40
AIR LIQUIDE	142,20	142,50	934,74	+ 0,21	141,30
ALCATEL	172,80	177,50	1164,32	+ 2,72	170
ALSTOM	28	28	183,67	....	28,25
ALTRAN TECHNO. #	435	450	2951,81	+ 3,45	420
ATOS CA	142	141,50	928,18	− 0,35	131
AXA	132,20	133	872,42	+ 0,61	134,70
BAIL INVESTIS	129,90	129,90	852,09	....	128
BAZAR HOT. VILLE	118,70	115	754,35	− 3,12	116
BIC	39,50	39,89	261,66	+ 0,99	40
BIS	90	....	....	....	90,05
B.N.P.	88,15	88,70	581,83	+ 0,62	90
BOLLORE	165,50	165,50	1085,61	....	164,60
BONGRAIN	311,60	310,10	2034,12	− 0,48	315
BOUYGUES	434	440,10	2886,87	+ 1,41	425,50
BOUYGUES OFFS	38,10	38,45	252,22	+ 0,92	37,50
BULL#	6,40	6,46	42,37	+ 0,94	6,37
BUSINESS OBJECTS	86,50	89	583,80	+ 2,89	92
CANAL +	77,55	77,70	509,68	+ 0,19	71,80
CAP GEMINI	169,10	172,50	1131,53	+ 2,01	169
CARBONE LORRAINE	37	38	249,26	+ 2,70	37,80
CARREFOUR	179,50	177,80	1166,29	− 0,95	179,20
CASINO GUICHARD	119,40	119,10	781,24	− 0,25	119
CASINO GUICH.ADP	81,45	80,50	528,05	− 1,17	79,50
CASTORAMA DUB.(L	255,50	264	1731,73	+ 3,33	264,90
C.C.F.	119,40	119,70	785,18	+ 0,25	117,80
CEGID (LY)	180	183	1200,40	+ 1,67	185
CERUS	7,46	7,46	48,93	....	7,45
CGIP	47,50	46,10	302,40	− 2,95	49,80
CHARGEURS	52,50	51,50	337,82	− 1,90	51,90
CHRISTIAN DALLOZ	48	47,90	314,20	− 0,21	48,95
CHRISTIAN DIOR	176,90	175	1147,92	− 1,07	179,10
CIC -ACTIONS A.	90	88,10	577,90	− 2,11	90,90
CIMENTS FRANCAIS	62	62,50	409,97	+ 0,81	62,10
CLARINS	99	100,10	656,61	+ 1,11	98,85
CLUB MEDITERRANE	99,20	100	655,96	+ 0,81	99,50
CNP ASSURANCES	29,75	30,01	196,85	+ 0,87	31,50
COFLEXIP	82,90	83	544,44	+ 0,12	82
COLAS	193	197	1292,24	+ 2,07	196,80
COMPTOIR ENTREP.	2,05	2,05	13,45	....	2,06
CPR	42,50	42,35	277,80	− 0,35	44
CRED.FON.FRANCE	19,97	19,90	130,54	− 0,35	19,10
CFF.(FERRAILLES)	31,35	31,30	205,31	− 0,16	29,90
CREDIT LYONNAIS	30,48	30,65	201,05	+ 0,56	29,95
CS SIGNAUX(CSEE)	41	41	268,94	....	42,30
DAMART	77,90	77,55	508,69	− 0,45	78
DANONE	231,70	232,50	1525,10	+ 0,35	229
DASSAULT-AVIATIO	185	189	1239,76	+ 2,16	192,40
DASSAULT SYSTEME	39,70	39,65	260,09	− 0,13	41,45
DE DIETRICH	57,05	56,10	367,99	− 1,67	58,50
DEVEAUX(LY)#	66,90	67,45	442,44	+ 0,82	66,20
DEV.R.N-P.CAL LI	15	15	98,39	....	14,50
DEXIA FRANCE	152,60	154,80	1015,42	+ 1,44	149,20
DMC (DOLLFUS MI)	6,73	6,70	43,95	− 0,45	6,10
DYNACTION	25,99	25,95	170,22	− 0,15	26,09
EIFFAGE	63	64,70	424,40	+ 2,70	63,60
ELF AQUITAINE	152,20	151,20	991,81	− 0,66	151
ERAMET	55,60	55	360,78	− 1,08	53,55
ERIDANIA BEGHIN	115	116,50	764,19	+ 1,30	112,50
ESSILOR INTL	276	281	1843,24	+ 1,81	281
ESSILOR INTL.ADP	298	307,70	2018,38	+ 3,26	307,60
ESSO	74,85	74,90	491,31	+ 0,07	73
EURAFRANCE	565	569	3732,40	+ 0,71	583,50
EURO DISNEY	0,94	0,97	6,36	+ 3,19	1,06
EUROTUNNEL	1,27	1,28	8,40	+ 0,79	1,27
FACOM SA	63,25	64	419,81	+ 1,19	65
FAURECIA	53,95	54,20	355,53	+ 0,46	55
FIMALAC SA	106,90	107	701,87	+ 0,09	105
FIVES-LILLE	80,60	80,70	529,36	+ 0,12	85
FONC.LYON.#	127,40	127	833,07	− 0,31	125
FRANCE TELECOM	109,90	110	721,55	+ 0,09	108,20
FROMAGERIES BEL	742	....	....	....	752
GALERIES LAFAYET	131,50	136	892,10	+ 3,42	136,10
GAUMONT #	56	56	367,34	....	56
GAZ ET EAUX	48	48	314,86	....	46,79
GECINA	114,50	114,70	752,38	+ 0,17	114
GEOPHYSIQUE	49,15	49,38	323,91	+ 0,47	51,15
GFI INFORMATIQUE	100,30	105	688,75	+ 4,69	99,45
GRANDVISION	29,89	29,91	196,20	+ 0,07	28,79
GROUPE ANDRE S.A	168,50	159	1042,97	− 5,64	171,80
GASCOGNE	79,05	79,80	523,45	+ 0,95	76,70
GR.ZANNIER (LY)	36,85	36,50	239,42	− 0,95	37
GROUPE GTM	91	92	603,48	+ 1,10	91
GROUPE PARTOUCHE	69	68,90	451,95	− 0,14	67
GUILBERT	125	125,10	820,60	+ 0,08	130,90
GUYENNE GASCOGNE	478	470	3083	− 1,67	488
HACHETTE FILI.ME	53,50	53,60	351,59	+ 0,19	52,70
HAVAS ADVERTISIN	351	361	2368	+ 2,85	345
IMERYS(EX.IMETAL	128,90	129	846,18	+ 0,08	133,50
IMMEUBLES DE FCE	19,20	19,30	126,60	+ 0,52	19,25
INFOGRAMES ENTER	130	132	865,86	+ 1,54	120
INGENICO	26,70	26,50	173,83	− 0,75	26,50
INTERTECHNIQUE	416	420	2755,02	+ 0,96	416
ISIS	58,80	59	387,01	+ 0,34	59,10
KLEPIERRE COMP.F	96	97,90	642,18	+ 1,98	97,95
LABINAL	110,10	111	728,11	+ 0,82	114,40
LAFARGE	95	95	623,16	....	92,30
LAGARDERE	43,35	43	282,06	− 0,81	41,50
LAPEYRE	61	61	400,13	....	60,20
LEBON (CIE)	49,65	....	....	....	51,80
LEGRAND	212	213,90	1403,09	+ 0,90	215
LEGRAND ADP	123	123	806,83	....	124,50
LEGRIS INDUST.	37,55	37,50	245,98	− 0,13	38,25
LOCINDUS	115,60	115	754,35	− 0,52	113,40
L'OREAL	646	649	4257,16	+ 0,46	637
LVMH MOET HEN.	327,20	327,10	2145,64	− 0,03	327
MARINE WENDEL	152,90	152,90	1002,96	....	150,20
METALEUROP	7,60	7,83	51,36	+ 3,03	7,30
MICHELIN	39,72	39,92	261,86	+ 0,50	39,99
MONTUPET SA	30,15	30,50	200,07	+ 1,16	30
MOULINEX	8,83	8,99	58,97	+ 1,81	8,93
NATEXIS BQ POP.	71,95	70,10	459,83	− 2,57	74
NEOPOST	40,19	41	268,94	+ 2,02	37,50
NORBERT DENTRES.	22,99	22,95	150,54	− 0,17	22,11
NORD-EST	26,80	26,90	176,45	+ 0,37	26,40
NORDON (NY)	67,95	....	....	....	69,80
NRJ #	420	422,80	2773,39	+ 0,67	445
OLIPAR	8,70	....	....	....	9,05
PARIBAS	110,40	110,40	724,18	....	110,20
PECHINEY ACT ORD	56	56,25	368,98	+ 0,45	55,30
PENAUILLE POLY.C	344	341	2236,81	− 0,87	334
PERNOD-RICARD	58,20	56,80	372,58	− 2,41	61,95
PEUGEOT	185,30	184,20	1208,27	− 0,59	185,50
PINAULT-PRINT.RE	195,20	195,50	1282,40	+ 0,15	190,80
PLASTIC OMN.(LY)	113	114	747,79	+ 0,88	113,50
PROMODES	1012	1013	6644,84	+ 0,10	1001
PUBLICIS #	315	318,80	2091,19	+ 1,21	303
REMY COINTREAU	20,45	20,50	134,47	+ 0,24	20,20
RENAULT	41,90	42,16	276,55	+ 0,62	42,90
REXEL	77,80	77,40	507,71	− 0,51	78,05
RHODIA	17,86	18	118,07	+ 0,78	17,45
RHONE POULENC A.	60,10	60,25	395,21	+ 0,25	60
ROCHETTE (LA)	7,15	....	....	....	6
ROYAL CANIN	68,10	69	452,61	+ 1,32	67
RUE IMPERIALE (L	1930	1930	12659,97	....	1841
SADE (NY)	38,10	38,11	249,99	+ 0,03	39,30
SAGEM S.A.	315	320	2099,06	+ 1,59	323,60
SAINT-GOBAIN	168,80	169	1108,57	+ 0,12	170,40
SALVEPAR (NY)	79,95	....	....	....	79,90
SANOFI SYNTHELAB	41,21	41,40	271,57	+ 0,46	40,90
SAUPIQUET (NS)	75	75,90	497,87	+ 1,20	69,80
SCHNEIDER ELECTR	67,70	68,30	448,02	+ 0,89	67,50
SCOR	44,30	44,85	294,20	+ 1,24	43,10
S.E.B.	56	56,50	370,62	+ 0,89	57
SEITA	50,95	51	334,54	+ 0,10	49
SELECTIBANQUE	13,70	13,64	89,47	− 0,44	13,98
SGE	43,40	43,73	286,85	+ 0,76	42,69
SIDEL	93,80	95,35	625,45	+ 1,65	92,55
SILIC CA	165,50	162	1062,65	− 2,11	163,80
SIMCO	82	82,95	544,12	+ 1,16	81
SKIS ROSSIGNOL	14,95	15	98,39	+ 0,33	15,28
SOCIETE GENERALE	210,10	212	1390,63	+ 0,90	208,20
SODEXHO ALLIANCE	172,90	174	1141,37	+ 0,64	161
SOGEPARC (FIN)	80	80,95	531	+ 1,19	80
SOMMER-ALLIBERT	25,28	25,40	166,61	+ 0,47	27,40
INTERBAIL	26,10	26	170,55	− 0,38	26,02
SOPRA #	74,95	74,60	489,34	− 0,47	76
SPIR COMMUNIC. #	68	67,60	443,43	− 0,59	66,90
SR TELEPERFORMAN	187,80	188	1233,20	+ 0,11	178
SUEZ LYON.DES EA	148,80	149,40	980	+ 0,40	151,30
TF1	372	371,50	2436,88	− 0,13	341,10
TECHNIP	97,50	99,50	652,68	+ 2,05	99,50
THOMSON-CSF	29,15	29,35	192,52	+ 0,69	29,10
THOMSON MULTIMED.	35	35,71	234,24	+ 2,03	29,50
TOTAL FINA SA	131	131,80	864,55	+ 0,61	131
TRANSICIEL #	86,50	....	....	....	....
UNIBAIL	130,50	133,50	875,70	+ 2,30	133,40
UNILOG	73,45	73,90	484,75	+ 0,61	72,90
UNION ASSUR.FDAL	118	117,90	773,37	− 0,08	116,50
USINOR	14,60	14,74	96,69	+ 0,96	14,20
VALEO	64	64,80	425,06	+ 1,25	66
VALLOUREC	36,89	37,74	247,56	+ 2,30	39,15
VIA BANQUE	26,55	26	170,55	− 2,07	26,24
VIVENDI	75,30	75,85	497,54	+ 0,73	75,50
WORMS (EX.SOMEAL	15,75	15,80	103,64	+ 0,32	15
ZODIAC	176	176	1154,48	....	181

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	153	151	990,50	− 1,31	150,10
A.T.T. #	52,50	52,45	344,05	− 0,10	50
BARRICK GOLD #	18,55	18,72	122,80	+ 0,92	17,21
CROWN CORK ORD.#	21,22	....	....	....	21,04
DE BEERS #	24,41	24,95	163,66	+ 2,21	24,06
DU PONT NEMOURS	59,50	59,45	389,97	− 0,08	58,10
ERICSSON #	46,10	46,50	305,02	+ 0,87	46,40
FORD MOTOR #	49,06	50,75	332,90	+ 3,44	49
GENERAL ELECT. #	133,80	134,30	880,95	+ 0,37	135,70
GENERAL MOTORS #	72	....	....	....	70,50
HITACHI #	14,21	14,18	93,01	− 0,21	13,27
I.B.M #	100,80	101,90	668,42	+ 1,09	104,20
ITO YOKADO #	87,15	86	564,12	− 1,32	86,90
MATSUSHITA #	25,50	25,76	168,97	+ 1,02	24,50
MC DONALD'S #	45,16	44,80	293,87	− 0,80	45,79
MERCK AND CO #	77,50	77,80	510,33	+ 0,39	76,10
MITSUBISHI CORP.	7,99	7,89	51,76	− 1,25	8,05
MORGAN J.P. #	131,50	129,70	850,78	− 1,37	131
NIPP. MEATPACKER	12,90	....	....	....	12,30
PHILIP MORRIS #	25,52	26,19	171,80	+ 2,63	26,60
PROCTER GAMBLE	108,30	109,40	717,62	+ 1,02	108,80
SEGA ENTERPRISES	19,55	21,03	137,95	+ 7,57	19,30
SCHLUMBERGER #	62,20	63,20	414,56	+ 1,61	63,50
SONY CORP. #	178,90	179,90	1180,07	+ 0,56	173
SUMITOMO BANK #	14,87	....	....	....	15,24

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 24 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 01**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	11,10	72,81	− 15,27
AB SOFT	6,11	40,08	+ 0,83
ALPHAMEDIA	10,20	66,91	+ 3,87
ALPHA MOS	3,56	23,35	− 1,11
ALTAMIR & CI	137,70	903,25	+ 3,53
APPLIGENE ON	1,90	12,46	....
ASTRA	1,44	9,45	− 2,04
ATN	4,95	32,47	− 0,60
AVENIR TELEC	134,50	882,26	− 1,47
BELVEDERE	62,80	411,94	− 0,32
BIODOME #	14,50	95,11	+ 1,40
BVRP EX DT S	49,90	327,32	− 2,73
CAC SYSTEMES	7,35	48,21	− 0,14
CEREP	13,99	91,77	+ 10,16
CHEMUNEX #	0,51	3,35	− 1,92
COIL	35	229,58	....
CRYO INTERAC	32,90	215,81	− 0,30
CYBER PRES.P	27,99	183,60	− 3,48
CYRANO #	5,45	35,75	− 0,18
DESK #	10,05	65,92	− 0,50
DESK BS 98	0,10	0,66	− 80
DMS #	8,50	55,76	− 2,75
DURAND ALLIZ	4,70	30,83	− 6,37
DURAN DUBOI	83	544,44	− 2,35
DURAN DUBOIS ◆	93,95	616,27	....
EFFIK #	14,25	93,47	− 1,72
ESKER	35	229,58	− 1,80
EUROFINS SCI	83,50	547,72	+ 1,33
EURO.CARGO S ◆	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	176	1154,48	+ 2,33
FABMASTER #	13	85,27	....
FI SYSTEM #	205	1344,71	− 2,38
FLOREANE MED	8	52,48	− 1,96
GENERIX #	55,10	361,43	+ 11,31
GENESYS #	25,16	165,04	+ 0,84
GENSET	29,01	190,29	+ 7,05
GROUPE D #	19,90	130,54	+ 1,53
GUILLEMOT #	73	478,85	− 1,48
GUYANOR ACTI	0,36	2,36	− 5,26
HF COMPANY	70,40	461,79	− 0,28
HIGH CO.	51,95	340,77	+ 6,02
HOLOGRAM IND	39,10	256,48	+ 0,51
IGE + XAO	5,51	36,14	+ 0,18
ILOG #	11,10	72,81	− 2,63
IMECOM GROUP	4,01	26,30	− 3,37
INFOSOURCES	30	196,79	....
INFOTEL #	40,90	268,29	− 14,08
INTERCALL #	30,50	200,07	− 0,33
KALISTO ENTE	45,90	301,08	+ 4,79
LEXIBOOK #	16,08	105,48	− 1,41
JOLIEZ-REGOL	5,86	38,44	+ 2,81
JOLIEZ-REGOL ◆	0,27	1,77	....
LACIE GROUP	5,22	34,24	+ 1,95
MEDIDEP #	19,40	127,26	− 3
MILLE AMIS #	6	39,36	+ 19,52
MONDIAL PECH	6,20	40,67	− 4,62
NATUREX	9	59,04	....
OLITEC	57,35	376,19	− 2,55
OXIS INTL RG	0,42	2,76	....
PERFECT TECH	19,20	125,94	− 0,52
PHONE SYS.NE	7,60	49,85	− 0,26
PICOGIGA	22	144,31	+ 1,85
PROSODIE #	177,40	1163,67	+ 3,74
PROLOGUE SOF	47,50	311,58	+ 3,60
QUANTEL	3,75	24,60	− 0,27
R2I SANTE	43	282,06	− 2,27
RADOUX INTL ◆	39	255,82	....
RECIF #	21	137,75	− 2,33
REPONSE #	23,40	153,49	+ 1,74
REGINA RUBEN	8,10	53,13	− 1,82
SAVEURS DE F	15,05	98,72	− 4,14
SILICOMP #	19,10	125,29	− 8,96
SERP RECYCLA	27,20	178,42	....
SOI TEC SILI	54,95	360,45	− 0,09
STACI #	27	177,11	....
STELAX	0,69	4,53	+ 6,15
SYNELEC #	15,30	100,36	− 1,23
LA TETE D.L.	1,58	10,36	− 7,60
THERMATECH I	27,35	179,40	+ 13,96
TITUS INTERA	32,90	215,81	+ 1,54
TITUS INTER. ◆	32,40	212,53	....
TRANSGENE #	24,25	159,07	+ 3,15
TEL.RES.SERV	15,50	101,67	− 2,45
V CON TELEC	8,50	55,76	....
WESTERN TELE	7,75	50,84	− 1,27

(Publicité)

“La valeur de vos Sicav & FCP en direct”

“Suivez vos OPCVM 24H/24”

au 08 36 68 36 62

(appel facturé 2.23 F/min)

www.sgam.com

SG ASSET MANAGEMENT

SECOND MARCHÉ

JEUDI 25 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 22**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	53,70	352,25	....
AIGLE #	96	629,72	− 1,54
ALGECO # ◆	75,50	495,25	....
APRIL S.A.#(	125,80	825,19	− 0,24
ARKOPHARMA #	72,50	475,57	....
ASSUR.BQ.POP ◆	93,55	613,65	....
ASSYSTEM #	39	255,82	+ 1,30
BENETEAU CA#	220,50	1446,39	....
BISC. GARDEI ◆	4,70	30,83	....
BOIRON (LY)#	65,10	427,03	+ 0,46
BOISSET (LY) ◆	23,55	154,48	....
BOIZEL CHANO	91,65	601,18	....
BONDUELLE	17,25	113,15	− 3,58
BOURGEOIS (L ◆	5,25	34,44	....
BRICE	64,30	421,78	− 2,43
BRICORAMA #	67,10	440,15	....
BRIOCHE PASQ	95,45	626,11	− 1,09
SOLERI ◆	71,10	466,39	....
CDA-CIE DES	30,21	198,16	− 5
CEGEDIM #	66	432,93	− 4,21
CERG-FINANCE	108,10	709,09	− 2,61
CGBI	64,50	423,09	− 0,77
CLAYEUX (LY) ◆	5,15	33,78	....
CNIM CA#	42,97	281,86	+ 0,40
COFITEM-COFI ◆	52	341,10	....
CIE FIN.ST-H ◆	72	472,29	....
C.A. PARIS I	152	997,05	....
C.A.ILLE & V	49,40	324,04	....
C.A.LOIRE AT ◆	51,65	338,80	....
C.A.MORBIHAN	49,48	324,57	....
C.A.DU NORD#	86,30	566,09	....
C.A. OISE CC ◆	67,20	440,80	....
C.A.PAS CAL	103,50	678,92	− 0,10
C.A.TOULOUSE ◆	78,60	515,58	....
CRCAM TOUR.P ◆	69	452,61	....
CROMETAL ◆	52,90	347	....
DAPTA-MALLIN ◆	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	67,40	442,12	− 3,16
DAUPHIN ◆	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE ◆	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU ◆	67,40	442,12	....
ENTRELEC CB	43,33	284,23	+ 0,07
ENTREPRISE I	98,05	643,17	....
ETAM DEVELOP	27,80	182,36	− 0,68
EUROPEENNE C ◆	112,50	737,95	....
EUROP.EXTINC	40,10	263,04	− 3,37
EXEL INDUSTR	59,90	392,92	− 0,17
EXPAND S.A	31,40	205,97	+ 4,32
FACTOREM ◆	149,50	980,66	....
FAIVELEY #	12,55	82,32	....
FINACOR	4,68	30,70	....
FINATIS(EX.L ◆	105,50	692,03	....
FININFO ◆	190	1246,32	....
FLO (GROUPE)	42,40	278,13	....
FOCAL (GROUP	74,50	488,69	+ 0,07
FRAIKIN 2#	79,45	521,16	....
GAUTIER FRAN	51	334,54	− 0,49
GEL 2000 ◆	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ◆	43,85	287,64	....
GEODIS	57	373,90	+ 1,79
G.E.P PASQUI ◆	0,66	4,33	....
GFI INDUSTRI	18,80	123,32	+ 0,27
GO SPORT ◆	67,10	440,15	....
GPRI FINANCI ◆	22,88	150,08	....
GRAND MARNIE ◆	5500	36077,64	....
GROUPE BOURB ◆	56	367,34	....
GUERBET S.A ◆	21,23	139,26	....
GUY DEGRENNE	30,50	200,07	− 4,39
GUYOMARC H N ◆	57	373,90	....
HERMES INTL	122,70	804,86	− 1,45
HYPARLO #(LY	120,30	789,12	+ 0,25
I.C.C.# ◆	34,50	226,31	....
IMMOB.BATIBA	52,60	345,03	− 0,19
IMS(INT.META ◆	9	59,04	....
INFO REALITE	30,90	202,69	+ 3,07
INT. COMPUTE ◆	2,84	18,63	....
JET MULTIMED	280	1836,68	+ 4,71
LATECOERE #	113	741,23	+ 0,89
L.D.C. ◆	87	570,68	....
LECTRA SYST	6,32	41,46	− 0,47
LEON BRUXELL	22,40	146,93	+ 0,90
LOUIS DREYFU	15,61	102,39	− 0,89
LVL MEDICAL	26	170,55	+ 0,39
M6-METROPOLE	290	1902,28	+ 0,69
MEDASYS DIGI ◆	2,01	13,18	....
MANITOU #	47,50	311,58	+ 5,56
MANUTAN INTE ◆	59,40	389,64	....
MARC ORIAN ◆	87,90	576,59	....
MARIONNAUD P	70	459,17	....
MECATHERM #	35,95	235,82	+ 0,56
MGI COUTIER ◆	36,50	239,42	....
MICHEL THIER	139	911,78	− 0,64
NAF-NAF # ◆	12,96	85,01	....
ALES GPE EX	21,92	143,79	+ 0,50
POCHET ◆	70,50	462,45	....
RADIALL # ◆	81	531,33	....
RALLYE(CATHI	69	452,61	....
REYNOLDS ◆	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,55	147,92	− 0,40
SABATE SA #	130	852,74	+ 3,17
SEGUIN MOREA ◆	72,30	474,26	....
SIDERGIE	157,90	1035,76	+ 3,20
SIPAREX (LY) ◆	30	196,79	....
SOCAMEL-RESC ◆	23,11	151,59	....
SPORT ELEC S ◆	6,21	40,73	....
STALLERGENES ◆	15,15	99,38	....
STEF-TFE # ◆	48,30	316,83	....
SUPERVOX (B) ◆	1,64	10,76	....
SYLEA	54,90	360,12	+ 0,18
TOUPARGEL (L ◆	16	104,95	....
TRIGANO	71,55	469,34	− 0,07
UBI SOFT ENT	163,50	1072,49	....
VIEL ET CIE	27,50	180,39	− 1,61
VILMOR.CLAUS	77	505,09	+ 1,18
VIRBAC ◆	60	393,57	....
WALTER #	98,25	644,48	− 0,81
AFIBEL ◆	38	249,26	....
ARFEO (NS)# ◆	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	41,90	274,85	+ 1,70
BQUE TARNEAU ◆	81,45	534,28	....
C.A.GIRONDE ◆	97,40	638,90	....
C.A.LOIRE/H ◆	44,50	291,90	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 24 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	Valeurs unitaires★ francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,32	179,21	24/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,97	190,03	24/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	128,23	841,13	24/11
BNP ACTIONS FRANCE	172,83	1133,69	24/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	121,94	799,87	24/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	45,08	295,71	24/11
BNP ACTIONS MONDE	201,86	1324,11	24/11
BNP ACTIONS PEA EURO	210,56	1381,18	24/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	31,58	207,15	24/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	34,47	226,11	24/11
BNP MONÉ COURT TERME	2312,37	15168,15	24/11
BNP MONÉTAIRE C	875,34	5741,85	24/11
BNP MONÉTAIRE D	793,88	5207,51	24/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12743,37	83591,03	24/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11648,15	76406,86	24/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1754,29	11507,39	24/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144284,14	946441,92	24/11
BNP OBLIG. CT	166,35	1091,18	24/11
BNP OBLIG. LT	34,41	225,71	24/11
BNP OBLIG. MONDE	181,20	1188,59	24/11
BNP OBLIG. MT C	141,46	927,92	24/11
BNP OBLIG. MT D	134,68	883,44	24/11
BNP OBLIG. REVENUS	162,68	1067,11	24/11
BNP OBLIG. SPREADS	169,10	1109,22	24/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1823,88	11963,87	24/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,32	920,44	24/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	205,93	1350,81	23/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	441,85	2898,35	23/11
NORD SUD DÉVELOP. D	375,95	2466,07	23/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	73,88	484,62	23/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	18,90	123,98	23/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,64	266,58	23/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	50,43	330,80	23/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	47,62	312,37	23/11
ÉCUR. EXPANSION C	13631,43	89416,32	23/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,15	256,81	23/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	57,57	377,63	24/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,65	1375,21	24/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,34	1209,19	24/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	161,44	1058,98	24/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,29	1805,78	24/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,37	186,10	23/11
GÉOPTIM C	2108,92	13833,61	23/11
HORIZON C	538,32	3531,15	24/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,13	99,25	24/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,79	241,33	23/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,46	212,92	23/11
ÉCUR. VITALITÉ C	43,57	285,80	23/11
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	48,80	320,11	24/11
ATOUT ASIE	27,13	177,96	24/11
ATOUT CROISSANCE	390,91	2564,20	24/11
ATOUT FONCIER	314,64	2063,90	24/11
ATOUT FRANCE EUROPE	214,12	1404,54	24/11
ATOUT FRANCE MONDE	52,05	341,43	24/11
ATOUT FUTUR C	218,45	1432,94	24/11
ATOUT FUTUR D	202,58	1328,84	24/11
ATOUT SÉLECTION	109,52	718,40	24/11
COEXIS	317,84	2084,89	24/11
DIÈZE	449,83	2950,69	24/11
EURODYN	598,91	3928,59	24/11
INDICIA EUROLAND	128,38	842,12	23/11
INDICIA FRANCE	454,34	2980,28	23/11
INDOCAM CONVERT. C	257,15	1686,79	24/11
INDOCAM CONVERT. D	227,34	1491,25	24/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1963,58	12880,24	23/11
INDOCAM HOR. EUR. C	182,24	1195,42	24/11
INDOCAM HOR. EUR. D	160,85	1055,11	24/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	150,65	988,20	24/11
INDOCAM ORIENT C	42,03	275,70	24/11
INDOCAM ORIENT D	37,48	245,85	24/11
INDOCAM UNIJAPON	231,89	1521,10	24/11
INDOCAM STR. 5-7 C	315,13	2067,12	24/11
INDOCAM STR. 5-7 D	215,70	1414,90	24/11
MONÉDYN	1578,54	10354,54	23/11
MONÉ.J C	1922,52	12610,90	24/11
MONÉ.J D	1779,40	11672,10	24/11
OBLIFUTUR C	91,49	600,14	24/11
OBLIFUTUR D	81,37	533,75	24/11
ORACTION	217,72	1428,15	24/11
REVENU-VERT	172,46	1131,26	24/11
SÉVÉA	18,59	121,94	23/11
SYNTHÉSIS	3097,04	20315,25	24/11
UNIVERS ACTIONS	65,55	429,98	24/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,14	1214,44	24/11
UNIVAR C	200,09	1312,50	24/11
UNIVAR D	183,16	1201,45	24/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,75	247,62	24/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	325,73	2136,65	18/11
MASTER ACTIONS	49,20	322,73	22/11
MASTER OBLIGATIONS	28,31	185,70	22/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,40	140,37	23/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,84	136,70	23/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,66	128,96	23/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,75	122,99	23/11
OPTALIS EXPANSION C	19,32	126,73	23/11
OPTALIS EXPANSION D	19,24	126,21	23/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,34	113,74	23/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,20	106,27	23/11
PACTE SOL. LOGEM.	74,58	489,21	23/11
PACTE VERT T. MONDE	79,26	519,91	23/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	37,35	245	24/11
FRANCIC PIERRE	31,42	206,10	24/11
EUROPE RÉGIONS	55,33	362,94	24/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,42	1104,76	24/11
AURECIC	89,49	587,02	24/11
CAPITAL AVENIR	323,53	2122,22	24/11
CICAMONDE	34,63	227,16	24/11
CONVERTICIC	79,01	518,27	24/11
EPARCIC	797,14	5228,90	24/11
EUROCIC LEADERS	462,97	3036,88	24/11
MENSUELCIC	1455,56	9547,85	24/11
OBLICIC MONDIAL	669,16	4389,40	24/11
OBLICIC RéGIONS	176,92	1160,52	24/11
RENTACIC	24,24	159	24/11
SECURICIC	366,23	2402,31	24/11
SECURICIC D	330,98	2171,09	24/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	218,92	1436,02	24/11
LION 20000 C/3 11/06/99	919,46	6031,26	24/11
LION 20000 D/3 11/06/99	820,34	5381,08	24/11
SICAV 5000	184,72	1211,68	24/11
SLIVAFRANCE	318,07	2086,40	24/11
SLIVARENTE	38,98	255,69	24/11
SLIVINTER	191,87	1258,58	22/11
TRILION	751,55	4929,84	24/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	210,22	1378,95	24/11
ACTILION DYNAMIQUE D *	206,87	1356,98	24/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	188,94	1239,37	24/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	185,32	1215,62	24/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *	180,43	1183,54	24/11
ACTILION PRUDENCE C *	171,46	1124,70	23/11
ACTILION PRUDENCE D *	168,08	1102,53	23/11
INTERLION	211,50	1387,35	23/11
LION ACTION EURO	100,93	662,06	24/11
LION PEA EURO	102,51	672,42	24/11
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	23,90	156,77	24/11
CM FRANCE ACTIONS	39,02	255,95	24/11
CM MID. ACT. FRANCE	31,03	203,54	24/11
CM MONDE ACTIONS	386,66	2536,32	24/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,72	673,80	24/11
CM OPTION DYNAM.	32,34	212,14	24/11
CM OPTION ÉQUIL.	51,14	335,46	24/11
CM OBLIG. COURT TERME	151,03	990,69	24/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,19	2021,59	24/11
CM OBLIG. QUATRE	162,79	1067,83	24/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,99	118,01	24/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	98,75	647,76	24/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3264,56	21414,11	24/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	75,21	493,35	24/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	151,78	995,61	24/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	328,40	2154,16	24/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,66	1932,84	24/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	227,77	1494,07	23/11
STRATÉGIE RENDEMENT	327,04	2145,24	23/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28	183,67	24/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	27,75	182,03	24/11
AMPLITUDE EUROPE C	38,97	255,63	24/11
AMPLITUDE EUROPE D	38,07	249,72	24/11
AMPLITUDE MONDE C	275,12	1804,67	24/11
AMPLITUDE MONDE D	252,01	1653,08	24/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,44	173,44	24/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,05	170,88	24/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	49,15	322,40	24/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	121,58	797,51	23/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	36,12	236,93	23/11
GÉOBILYS C	107,12	702,66	23/11
GÉOBILYS D	99,65	653,66	23/11
INTENSYS C	19,19	125,88	24/11
INTENSYS D	17,12	112,30	24/11
KALEïS DYNAMISME C	242,03	1587,61	23/11
KALEIS DYNAMISME D	238,63	1565,31	23/11
KALEïS ÉQUILIBRE C	202,61	1329,03	23/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	199,46	1308,37	23/11
KALEïS SÉRÉNITÉ C	184,50	1210,24	23/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	180,97	1187,09	23/11
LATITUDE C	23,98	157,30	23/11
LATITUDE D	20,88	136,96	23/11
OBLITYS D	102,96	675,37	23/11
PLÉNITUDE D PEA	46,75	306,66	23/11
POSTE GESTION C	2423,13	15894,69	23/11
POSTE GESTION D	2266,27	14865,76	23/11
POSTE PREMIÈRE SI	6601,98	43306,15	24/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39063,68	256240,94	24/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8314,17	54537,38	23/11
REVENUS TRIMESTR. D	778,72	5108,07	23/11
THÉSORA C	168,40	1104,63	24/11
THÉSORA D	145,12	951,92	24/11
TRÉSORYS C	43728,61	286840,88	23/11
SOLSTICE D	358,77	2353,38	23/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,18	545,63	23/11
POSTE EUROPE D	80,50	528,05	23/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,36	1169,96	23/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,24	1129,82	23/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,49	1033,07	24/11
CADENCE 2 D	155,87	1022,44	24/11
CADENCE 3 D	155,77	1021,78	24/11
INTEROBLIG C	51,99	341,03	24/11
INTERSÉLECTION FR. D	82,96	544,18	24/11
SÉLECT DÉFENSIF C	185,71	1218,18	24/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	257,35	1688,11	24/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	172,11	1128,97	24/11
SÉLECT PEA 3	168,66	1106,34	24/11
SG FRANCE OPPORT. C	468,50	3073,16	24/11
SG FRANCE OPPORT. D	440,44	2889,10	24/11
SOGENFRANCE C	516,22	3386,18	24/11
SOGENFRANCE D	466,76	3061,74	24/11
SOGEOBLIG C	102,47	672,16	24/11
SOGÉPARGNE D	44,46	291,64	24/11
SOGEPEA EUROPE	255,84	1678,20	24/11
SOGINTER C	83,36	546,81	24/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,68	115,97	23/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	54,27	355,99	23/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	47,78	313,42	23/11
DÉCLIC BOURSE PEA	56,01	367,40	23/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17	111,51	23/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,52	114,92	23/11
DÉCLIC PEA EUROPE	21,01	137,82	23/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	68,56	449,72	23/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2611--0025-0 WAS LMQ2611-25 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:03 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2067 Lcp:700 CMYK

DISPARITION

Germaine Ribière

GRANDE figure de la Résistance et de l'amitié judéo-chrétienne, Germaine Ribière est morte à Paris samedi 20 novembre à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle fut, de 1941 à 1944, une collaboratrice de premier ordre du Père Pierre Chaillet, fondateur du mouvement Témoignage chrétien et responsable de L'Amitié chrétienne (Service d'aide aux juifs).

Née à Limoges en 1917, Germaine Ribière appartenait à une famille profondément chrétienne et cette empreinte l'a marquée pour toute la vie. Après des études secondaires à Poitiers, elle devient étudiante à Paris où elle est une des dirigeantes de la Jeunesse étudiante chrétienne féminine (JECF). Alertée très tôt sur l'idéologie nazie, elle lit en 1937 l'encyclique de Pie XI *Mit brennender Sorge,* qui l'enracine dans l'idée que le IIIe Reich est foncièrement hostile aussi au christianisme dont il ne se lasse de dénoncer les racines juives. Renforcée dans sa conviction par son aumônier, le jésuite Yves de Montcheuil, qui sera assassiné par les Allemands en 1944, elle s'efforce de faire comprendre à ses camarades jécistes l'étendue du péril nazi.

Dès l'été 1940, Germaine Ribière se refuse à accepter la victoire allemande. Commence alors pour elle la grande aventure de la Résistance qui la conduira de Paris à Lyon, de Toulouse à Grenoble, de France en Belgique et plus souvent encore en Suisse, au mépris des lignes de démarcation et des frontières. Qui croirait, devant cette jeune fille aux nattes bien alignées, à l'apparence tranquille et rangée, que la volonté de combat la conduit aux actes les plus risqués, parfois les plus téméraires ? Sa force de persuasion est contagieuse et elle entraîne avec elle des étudiantes de Paris et de Poitiers.

L'AFFAIRE FINALY

Ses démarches innombrables pour le mouvement Témoignage chrétien l'ont conduite en Suisse d'où elle a rapporté le texte de l'admirable *Lettre aux Anglais* de Bernanos, comme à Lourdes où elle rencontre le primat de Pologne, le cardinal Llond, réfugié en France, pour recueillir de ses mains les documents qui constituent le cahier du *Témoignage chrétien* consacré à la Pologne martyre.

Cependant c'est L'Amitié chrétienne et l'aide incessante aux juifs persécutés qui sollicitent davantage Germaine Ribière. Elle trouve des planques pour les malheureux pourchassés, des familles et des institutions religieuses pour accepter des enfants. Elle distribue faux papiers et tickets d'alimentation, et surtout elle fait passer la frontière suisse à un nombre important de juifs traqués. Ses initiatives pour faire échapper les victimes aux mains de la police française et de la Gestapo sont multiples et à l'occasion inattendues. Après une descente de la Gestapo, en février 1943, au local lyonnais de L'Amitié chrétienne qui entraîne l'arrestation du Père Chaillet et de quelques-uns de ses adjoints, Germaine Ribière, déguisée en femme de ménage, se met à laver les marches d'escalier, car elle sait que ces arrestations coïncident avec un jour de permanence au cours duquel de nombreux juifs doivent venir chercher des papiers. Ce stratagème lui permet de prévenir et arrêter les visiteurs qui échappent ainsi à la souricière tendue.

La guerre terminée, son engagement auprès des juifs, et plus tard d'Israël, ne faiblit pas et c'est elle que le cardinal Gerlier et le Père Chaillet, avec l'accord du grand rabbin Kaplan, chargent d'une délicate mission en vue de résoudre l'affaire Finaly. C'est elle qui retrouve et ramène en France, en 1953, les deux orphelins cachés en Espagne de manière à ce qu'ils soient rendus à leur famille juive. En reconnaissance du dévouement et du courage montrés par Germaine Ribière dans cette affaire, elle fut décorée de la Légion d'honneur en 1956. Mais ce qui la toucha bien davantage, malgré sa modestie, ce fut, en 1967, d'être reconnue « Juste parmi les nations » par l'Etat d'Israël.

Renée Mély Bédarida

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emmanuel
annonce la naissance de sa petite-sœur,

Héloïse,

le 19 novembre 1999, à Paris,

chez
Catherine KHATI
et **Michel LOGAK.**

2, rue Aristide-Hémard,
93100 Montreuil.

Miren ARAMBOUROU
partage avec
Lucien MÉLÈSE,
son époux,
la joie d'annoncer la naissance de son premier petit-fils,

Teva, Pablo, Joseph,

le 23 novembre 1999,

au foyer de
Mathieu MILLIÈS-LACROIX
et **Alejandra VALBUENA-LAGARDE,**

mariés à Montreuil, le 4 octobre 1997,

ainsi que le mariage de son fils,

Christophe MILLIÈS-LACROIX
avec
Ana Cristina CAVACO,

à Trôo (Loir-et-Cher), le 18 septembre 1999.

Anniversaires de naissance

Megadur, Irena !

Cent ans pour toi, mon amour !

Galapagos.

Décès

– Ses enfants,
Et petits-enfants
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Georges BAGOT,
née **Monique MARTIN.**

Messe et inhumation à Trébeurden, jeudi 25 novembre 1999, à 15 heures.

26, cours d'Ajot,
29200 Brest.

– Le premier président,
Le procureur général,
L'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Claude CABANA,
conseiller maître,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite.

Cour des comptes,
13, rue Cambon,
75100 Paris 01 SP.

– M. Jean-Paul Desolneux,
son époux,
Agnès Desolneux,
Yvan Desolneux,
ses enfants,
Les familles Moulis, Palemon, Soula et Desolneux,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Nicole DESOLNEUX-MOULIS,
professeur des universités
en mathématiques,

survenu le 22 novembre 1999, à Paris, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, à 10 heures, en l'Eglise réformée de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le samedi 27 novembre, à 14 h 30, au cimetière de Varilhes (Ariège).

102, boulevard Kellermann,
75013 Paris.

– Montredon-des-Corbières. Narbonne. Le Havre.

Mme Marie Devic,
son épouse,
Bernard et Françoise Devic
et leurs enfants,
Alain et Christine Devic
et leurs enfants,
Jean et Nicole Devic
et leurs enfants,
Véronique Devic,
Christine Devic,
Parents et alliés,
invitent à partager leur peine et leur espérance à l'occasion du décès de

M. Pierre DEVIC,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 22 novembre 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 23 novembre, en l'église de Montredon-des-Corbières (Aude).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le président,
Et le conseil d'administration de l'Institut d'études slaves,
Le directeur de la *Revue des études slaves,*
ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur collègue,

M. Efim ETKIND,
professeur émérite
de l'université Paris-X - Nanterre,

survenu le 22 novembre 1999.

– Les amis de

Feliciano FIDALGO,
journaliste,

ont le regret d'annoncer son décès, survenu le 9 novembre 1999, à Madrid.

« Va avec cette force que tu as »,
dit l'Eternel.

Le 22 novembre 1999,
est mort, dans sa soixante-douzième année,

Paul GROJEANNE,
inspecteur de l'éducation nationale
honoraire,
chevalier du Mérite national,
officier des Palmes académiques.

De la part de
Paulette Didier-Grojeanne,
son épouse,
Paul-Etienne et Thérèse,
Nicolas et Isabelle,
ses fils et belles-filles,
Florian, Paul-Emmanuel, Hippolyte,
Amaury, Violaine et Thimothé,
ses petits-enfants,
Yvette Grojeanne et Laurette,
sa sœur et sa nièce,
Caroline Heckel-Didier,
sa belle-mère,
Robert Didier et Monique,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Florence et Catherine,
ses nièces,
et Philippe,
son neveu,
Laurence Eberhard-Harribey, Jean-Philippe Berges, Paul-Michel Vahanian et François Mercier,
ses filleuls,
Tous ses amis qui l'ont accompagné.

Il a été enterré dans l'intimité au cimetière de Livron.

Le service d'inhumation a été célébré vendredi 26 novembre, au temple de Livron.

Un service de louange sera célébré au temple de Reims, le 6 décembre, à 18 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la CIMADE, CCP 4088 87 Y PARIS.

1, place Jean-Moulin,
51100 Reims.

– Mme Elisabeth Latarjet,
son épouse,
Jacques, François, Marc, Stéphane et Isabelle Latarjet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LATARJET,
professeur à la faculté
de médecine de Lyon,
chirurgien des hôpitaux,

survenu le 19 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Selon ses vœux, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 23 novembre, dans l'intimité familiale.

M. Stéphane Latarjet,
4, rue d'Agadir,
69600 Oullins.

– Monique Melin,
Paul et Geneviève Melin,
Claude et Sylvia Melin,
Odile et Jacques Lesourne,
Christine et Philippe Servin,
Francine et Robert Guillaumot,
Emmanuel et Anne Melin,
Jean-Marie et Martine Melin,
ses enfants,
Ariane Melin,
Juliette et Gilles Guerre, Lorraine Melin,
Catherine Lesourne, Justine et Ramon Fernandez, Renaud Lesourne,
Grégoire Melin,
Elodie, Clémentine et Alexandre Melin,
ses petits-enfants,
Et tous ses arrière-petits-enfants,
Michel et Jeanine Germain, Claire Videira,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme André MELIN,
née **Geneviève GALLET,**

dans sa quatre-vingt-dix-septième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 26 novembre 1999, à 10 h 30, en l'église de Burcy (Calvados).

Une messe sera dite en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le jeudi 2 décembre, à 17 h 30, à Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Mme Simone Mataillet,
son épouse,
Hugues et Isabelle Mataillet,
Françoise Mataillet et Philippe Boivin,
Joëlle et Emile Seguy,
ses enfants,
Véronique, David, Mathilde et Camille,
ses petits-enfants,
et Morgane,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Gilbert MATAILLET,

survenu, le 23 novembre 1999, à Charenton (Val-de-Marne), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Vous pourrez lui rendre un dernier hommage, en nous rejoignant, au cimetière communal nouveau d'Ivry (13, rue Gaston-Monmousseau, 94200 Ivry-sur-Seine), le vendredi 26 novembre, à 15 h 45.

11, rue Michelet,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Marcelin,
son fils,
et Martine,
sa femme,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

M. Daniel NEBENHAUS,
maître de conférences
à Paris-Dauphine,

le mardi 23 novembre 1999.

La cérémonie aura lieu le lundi 29 novembre, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise (accès par la place Gambetta).

« Que son immense courage
nous serve d'exemple.
Que sa joie de vivre demeure longtemps
dans nos cœurs. »

Ni fleurs ni couronnes.

77, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Le président de l'université Paris-Dauphine,
Ses collègues,
Et l'ensemble du personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Daniel NEBENHAUS,
maître de conférences à l'université,
diplômé d'HEC,
docteur en sciences de gestion,

survenu le 23 novembre 1999.

Ils s'associent à l'émotion ressentie par ses proches et présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Valence. Paris. Erstein.

Mme Huguette Couppié,
Les docteurs Gilbert (†)
et Magali Couppié,
ses enfants,
Ses huit petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses treize arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Magdeleine REYNAUD,

paisiblement endormie le 23 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, à 10 heures, en la cathédrale de Valence.

– L'Association pour la recherche en psychologie projective,
Ses collègues et amis
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 19 novembre 1999, de

Mme Vica SHENTOUB,
née **GOLDBERG,**
maître de conférences honoraire
de l'Institut de psychologie,
université René-Descartes - Paris-V.

Son enseignement auprès d'étudiants et de cliniciens a été fondamental pour le développement de la psychologie projective en France.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 novembre, à 10 heures. On se réunira à la porte principale du cimetière Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

ARTP,
48, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– Colette Dreyfus-Brisac,
ses enfants et petits-enfants,
Georges et Jacqueline Brisac,
leurs enfants et petits-enfants,
La famille Manuel,
Tous ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lise SOLLIER-BRISAC,

le 18 novembre 1999, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Elle a été inhumée dans l'intimité familiale.

40, rue Pierret,
92200 Neuilly.

Sylvia SOURIAU,
née **Sylva GARTENBERG,**

a rejoint, à l'âge de quatre-vingt-onze ans,

son mari,

Jacques SOURIAU,

son fils,

Yves SOURIAU.

Les obsèques ont eu lieu à Grasse, le 24 novembre 1999.

– M. Jean-François Van Cleef,
M. et Mme Paul Marmin,
Mme Annette Van Cleef,
Guillaume et Aline Van Cleef,
Ses beaux-frères, ses oncles,
Ses tantes, ses cousins, ses cousines,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Isabelle VAN CLEEF,

survenu le 23 novembre 1999, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 novembre, au cimetière du Montparnasse, à 11 h 45.

Ceux qui croient en Dieu la confient à Sa tendresse, elle adorait les fleurs, les dons peuvent aussi être adressés à l'Institut Arthur-Vernes, 36, rue d'Assas, Paris-6e.

Sa fille, la petite

Lucy,

est née le 19 novembre 1999.

Elle est superbe et en parfaite santé.

Claude VEIL,
19 octobre 1920-22 novembre 1999,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire 39-45,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
docteur en médecine,
psychiatre des hôpitaux,
directeur d'études à l'EHESS,
docteur ès lettres,

la perte est immense.

Un office religieux aura lieu le lundi 29 novembre, de 19 heures à 19 h 20, à la synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16e.

Catherine Veil-Barat,
son épouse,
Emmanuelle et Joseph Veil,
ses enfants.
29, rue des Boulets,
75011 Paris.

Hélène Douine,
sa sœur,
Avignon.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration du comité d'études et d'informations pédagogiques de l'éducation physique et du sport
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean VIVÈS.

La cérémonie civile aura lieu le vendredi 26 novembre 1999, au cimetière (25, avenue des Familles), à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).

On se réunira au cimetière, à 14 h 15.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

M. Jean-Louis VAN REGEMORTER,

prière de lire professeur émérite et non professeur associé.

Université Paris-IV - Sorbonne.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 4 décembre 1999, à 19 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), à la mémoire de

Evelyne TINCQ,

décédée le 4 décembre 1998.

De la part de
Henri Tincq,
son époux,
Céline et Vincent, Cyril et Matthieu,
ses enfants,
qui invitent tous leurs amis, en ce jour anniversaire, à venir se joindre à cette célébration ou à les accompagner par la pensée ou par la prière.

CARNET DU MONDE
- TARIFS 99 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS
118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Anniversaires de décès

– Le 25 novembre 1997,

Hélène CHEVALIER

était rappelée à Dieu.

Jean,
son époux,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
se souviennent.

– En souvenir de

Huguette DEBAISIEUX.

Elle nous a quittés il y a un an, le 26 novembre 1998.

– En ce dixième anniversaire de la disparition de

Claude GOUDET,

Monique Goudet,
Ses enfants,
Et ses proches,
souhaitent que se souviennent ceux qui l'ont aimé et estimé.

– Elle n'était que bonté, dévouement, droiture et intelligence.

Marie-Thérèse MILLELIRI,
née **TROJANI.**

Elle est partie, il y a deux ans, sans bruit, comme elle a vécu.
Elle est toujours présente dans nos cœurs.

Famille Milleliri,
20218 Lama.

Colloques

Colloque international en Sorbonne
L'œuvre de Chopin :
aspects historiques,
analytiques et esthétiques
les vendredi 3 et samedi 4 décembre 1999

Ce colloque, organisé par l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de la mort de Chopin, est soutenu par les Archives de France, le CNRS et l'Observatoire musical français. Il se tiendra à la Sorbonne, salle Louis-Liard, le vendredi 3 décembre, matin (9 heures), salle des Actes, le vendredi après-midi (15 heures) et le samedi toute la journée (9 heures et 15 heures).
Organisateur : Jean-Claude Teboul (01-43-20-66-03).

– **SOUS LA MER OU LE 6e CONTINENT. Du monde de l'imaginaire au 6e continent ; son exploration ; sa conquête ?** Colloque international organisé par la Faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris, avec l'Ifremer, le SHOM, la Marine nationale, le CNRS, l'Institut océanographique les 8, 9 et 10 décembre 1999. A Paris, 21, rue d'Assas, Paris-6e. Renseignements et invitations au : 01-44-39-52-00 poste 5319. Fax : 01-44-39-52-67.

Conférences

Les éditions Retz et Sciences humaines organisent une conférence-débat

Quelle est la spécificité
de la langue écrite ?

avec **David Olson**
et Anne-Marie Chartier,

le 2 décembre 1999, à 18 heures,
à l'Ecole normale supérieure
(salle Dussane),
45, rue d'Ulm, Paris-5e.
Inscription obligatoire au 01-45-87-57-11

Assemblées générales

L'Association de vacances
pour enfants et adultes inadaptés
tiendra son assemblée générale
le 9 décembre 1999, à 18 h 30,
au 2, rue Saint-Joseph, à Cognac.
Les adhérents peuvent se faire
représenter ou donner pouvoir.

AVEI,
BP 245,
16112 Cognac CX.
Tél. : 05-45-82-81-73.
Fax : 05-45-36-13-69.

Bourses

CENTRE INTERNATIONAL
DE RECHERCHE,
SUR LES JUIFS DU MAROC

Bourses de recherches :
année universitaire 1999-2000

Des bourses annuelles de recherches sont mises à la disposition des étudiants de troisième cycle préparant une thèse de doctorat sur les Juifs du Maroc.
Dossiers complets (inscription universitaire et lettres de recommandation) à adresser, avant le 20 décembre 1999, au

CRJM
Centre de recherches sur les Juifs
du Maroc
A l'attention de M. Abitbol,
127, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS

Soutenances de thèse

– **François Audigier** soutiendra sa thèse : **« L'Union des jeunes pour le progrès (1965-1975). Une école de formation politique »** à l'université Paris-X - Nanterre, le 29 novembre 1999, à 9 h 30, salle des colloques.
Le jury sera composé de MM. les professeurs G. Le Béguec, B. Lachaise, P. Levillain, J.-M. Mayeur, G. Quagliariello et de M. J. Charbonnel, ancien ministre.

LeMonde Job: WMQ2611--0026-0 WAS LMQ2611-26 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2068 Lcp:700 CMYK

SCIENCES En 1996, deux Américains, Richard Smalley et Robert Curl et un Britannique, Harry Kroto, étaient couronnés par le prix Nobel de chimie pour la découverte, onze ans plus tôt, de curieuses molécules de carbone en forme de ballons de football. ● CES FULLERÈNES semblaient susceptibles d'applications nombreuses. Les espoirs mis en eux furent déçus. ● L'AVENTURE ne s'est pas arrêtée là. En tentant de produire ces fullerènes en masse, un chercheur japonais, Sumio Lijima, a découvert en 1991 d'autres structures de carbone, les nanotubes. ● HUIT ANS plus tard, ces objets, loin de rester des curiosités de laboratoire, semblent promis à de très nombreuses applications : matériaux composites, câbles conducteurs, biologie, stockage de l'hydrogène, connectique et informatique où elle pourraient permettre d'augmenter la miniaturisation des composants.

Matériau miracle du futur, les nanotubes vont envahir l'électronique

Les propriétés multiples de ces fibres creuses de carbone de quelques millionièmes de millimètre de diamètre étonnent les chercheurs. Les progrès réalisés dans leur manipulation devraient permettre de les utiliser à moyen terme pour la fabrication de puces ultraminiaturisées

LES NANOTUBES de carbone révolutionneront-ils un jour l'électronique ? Dans ce cas, les puces de silicium céderont alors la place à des puces de carbone dont les circuits seront fabriqués à partir de carbone pur. Mais, du fait de leurs propriétés, ces nanotubes pourraient permettre la production de fils, de connexions et de composants électroniques

nature & le Monde EL PAIS

beaucoup plus petits que ceux dont nous disposons aujourd'hui et favoriser ainsi la miniaturisation de l'électronique.

Bien qu'il soit désormais possible de placer plus de composants que la Terre ne compte d'habitants sur une tranche de silicium de 20 centimètres de diamètre (wafer), bien que la densité des composants double tous les dix-huit mois, ces chiffres ne sont rien en comparaison de ce que les nanotubes permettraient. En effet, les techniques de production avec le silicium n'autorisent pas, aujourd'hui, la gravure d'éléments d'une largeur inférieure à 200 nanomètres (200 millionièmes de millimètre). Pour descendre beaucoup plus bas, les ingénieurs devront faire appel à des technologies entièrement nouvelles qui pourraient rendre prohibitif le coût des usines.

SOLUTION PLUS ÉLÉGANTE ?

Les nanotubes de carbone pourraient-ils offrir une solution plus élégante ? Ils ne mesurent que quelques nanomètres de diamètre, soit la taille de la molécule ADN qui porte notre patrimoine génétique. Leur utilisation dans la fabrication de circuits électroniques laisse donc espérer une multiplication par cent du facteur de miniaturisation. D'autant que, sur les paillasses des laboratoires, apparaissent les premiers composants nécessires à une nanoélectronique.

Certains nanotubes de carbone conduisent en effet l'électricité. Cette capacité a été pour la première fois démontrée de façon expérimentale en 1997 par Cees Dekker et son équipe de l'université de technologie de Delft, aux Pays-Bas. En 1998, Dekker et son équipe ont fait une démonstration plus spectaculaire encore : celle d'un transistor à base de nanotubes. Or, les transistors, qui constituent les principaux dispositifs de commande des circuits électroniques, sont un des éléments-clés de la technologie de l'information. Pour fabriquer un transistor en nanotubes, les chercheurs néerlandais ont utilisé, non pas un nanotube « métallique » conducteur, mais un nanotube semi-conducteur qu'ils ont tendu entre deux électrodes de métal.

L'équipe de Dekker a aussi présenté tout récemment un nouveau mode d'utilisation des nanotubes. Dans un article publié le 18 novembre par *Nature*, elle indique que, de même qu'un défaut dans une conduite perturbe l'écoulement de l'eau, de même les défauts d'un nanotube altèrent sa conductivité. Dans certains cas, il est apparu que de tels défauts séparaient une section conductrice d'une section semi-conductrice. Un défaut qui est à l'origine de ce phénomène agit alors comme une « diode rectificatrice » qui ne laisse passer le courant que dans un sens.

Une multitude de défauts, utiles à l'électronique, peuvent être introduits dans les nanotubes. Il existe, par exemple, des nanotubes de différentes largeurs – encore que personne n'ait à ce jour été capable de les fabriquer de façon spécifique et contrôlée. De même, les nanotubes peuvent être « dopés » par des atomes d'éléments autres que le carbone, capables de modifier leur conductivité, de la même façon qu'en dopant le silicium on change ses propriétés dans la microélectronique classique.

Il est une autre manière d'introduire des « défauts » dans les nanotubes. On les déforme à l'aide d'un microscope à force atomique (AFM) : l'appareil se compose d'une pointe très fine fixée à l'extrémité d'un bras qui fonctionne comme un ressort. Conçu à l'origine pour prendre des images à l'échelle atomique, cet instrument se révèle aussi extrêmement utile lorsqu'il s'agit de déplacer les molécules. En 1997, Richard Superfine (université de Caroline du Nord) et son équipe ont montré qu'on pouvait courber des nanotubes avec un tel microscope. Peu de temps après, des scientifiques du laboratoire de recherche IBM à Yorktown Heights (Etat de New York) ont pu donner aux nanotubes la forme de lettres, comme celle du thêta grec. Pour sa part, Jimmy Xu (université de Toronto, Canada) a réussi à élaborer des nanotubes en forme d'Y (*Nature* du 18 novembre) à partir de trois tubes distincts. Reste à savoir comment ils fonctionnent.

Il convient à présent de trouver des méthodes permettant d'organiser les nanotubes de carbone en circuits. Le microscope à force atomique peut servir à ce type de manipulation. De fait, il y a quelques semaines à peine, Alan Johnson (université de Pennsylvanie) a montré comment il utilisait la pointe d'un AFM pour amener doucement les nanotubes à former les structures simples d'un circuit sur une tranche de silicium. Le chercheur les a ensuite placés les uns sur les autres après les avoir découpés en petits tronçons. Et là, surprise : lorsqu'un nanotube se trouve posé sur un autre, leur zone de contact agit comme une jonction à effet tunnel.

À LA MANIÈRE DES SYNAPSES

Il est un autre mode de construction des circuits de nanotubes qui consiste à produire directement les fils comme le font les neurones entre les synapses du cerveau humain. En 1998, Hyongsok Soh (université de Stanford, Californie) a découvert que les nanotubes poussaient comme de la barbe sur de minuscules particules de catalyseurs exposés à la chaleur d'un méthane riche en carbone. Son équipe a, cette année, utilisé la même méthode pour installer une série de micro-unités sur une puce de silicium. Chacune de leurs extrémités a été placée à proximité d'une autre, par-dessus les particules du catalyseur. Les nanotubes ont ensuite été fabriqués à même ces extrémités afin de les relier entre elles.

Beaucoup reste à faire avant qu'un fabricant de puces électroniques n'envisage d'utiliser des nanotubes. Mais la demande de circuits toujours plus petits devenant difficile à satisfaire, ces fibres minuscules semblent bien séduisantes pour demain.

Philip Ball

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

Des fibres creuses aussi solides que minuscules

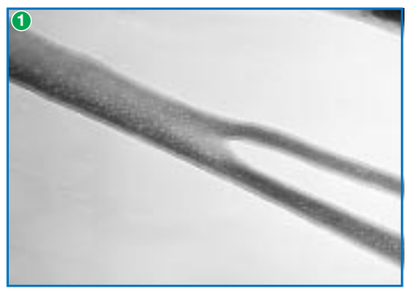

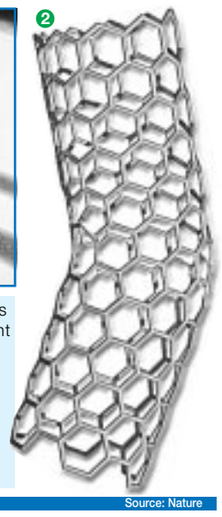

En dépit de leur petitesse-quelques millionièmes de millimètre de diamètre-les nanotubes peuvent désormais être façonnés par les chercheurs, par exemple en forme de Y 1. Ils constituent sans doute ce qui se fait de plus solide en matière de fibre synthétique. Cette résistance est due à la disposition en hexagones des atomes de carbone qui forment leur paroi 2.

Source: Nature

Les surprenants trésors de la suie

LA CHANCE sourit à l'esprit qui est prêt, disait Pasteur. Quand, en 1990, des chercheurs de Heidelberg (Allemagne) et de Tucson (Etats-Unis) présentent une méthode de fabrication en quantité de molécules de carbone en forme de ballons de football du nom de *Buckminsterfullerene* ou C 60, ce travail est pour Sumio Iijima une justification des expériences qu'il mène sur le carbone depuis plus de dix ans. Microscopiste chez NEC, Iijima étudie depuis des années la structure à l'échelle atomique des fibres de carbone. En 1991, il expérimente donc la technique qui a permis aux Allemands et aux Américains de fabriquer cette nouvelle forme de carbone et fait passer des étincelles entre deux tiges de graphite très rapprochées. Du graphite se vaporise et se condense alors en une masse fuligineuse.

Mais dans la suie obtenue il découvre quelque chose d'inattendu. Parmi les fragments, où d'autres trouvent généralement des molécules de C 60, il observe de minuscules tubes de carbone pur, d'un diamètre de quelques millionièmes de millimètre (quelques nanomètres). Ces « nanotubes » sont creux et comportent plusieurs épaisseurs : les tubes s'emboîtent dans d'autres tubes à la manière des poupées russes ; leur extrémité est fermée par une capsule conique. Dès 1993, les tubes comportant des couches multiples ont cédé la place à des variantes à paroi unique dont les propriétés sont beaucoup plus faciles à évaluer.

Lorsque Iijima annonce sa découverte, beaucoup de ceux qui travaillent alors sur le C 60 et sur ses cousins éloignés (collectivement appelés « fullerènes ») orientent très rapidement leurs recherches vers ces minuscules filaments. Richard Smalley (Rice University, Texas) – qui, en compagnie de Harry Kroto (University of Sussex, Grande-Bretagne) et de Robert Curl (Rice University, Texas), a été couronné en 1996 par le Nobel de chimie pour la découverte en 1985 des C 60 – comprend tout de suite que l'avenir appartient aux nanotubes. Le fait est que, tandis que les théoriciens se mettent au travail pour établir les propriétés de ces structures, il apparaît clairement que leur usage dépassera de loin l'intérêt présenté par les fullerènes.

SCÉNARIO DE SCIENCE-FICTION

Les nanotubes constituent en effet ce qu'il y a sans doute de plus solide en matière de fibres synthétiques. Dans leurs parois, les atomes de carbone sont disposés exactement comme ils le sont dans le graphite, où les hexagones qu'ils forment, reliés bord à bord, se constituent en vastes plaques. Mais, si dans le graphite ces plaques sont plates, elles s'enroulent en cylindres dans les nanotubes. Parce que les liens sont très forts entre les atomes, et qu'il n'existe aucun bord libre d'où des fissures pourraient partir, les nanotubes sont à la fois résistants et rigides. Smalley a pensé qu'ils pourraient, dans le futur, fournir le moyen de réaliser le projet tout droit sorti de l'imagination de l'auteur de science-fiction Arthur C. Clarke : une plate-forme de l'espace située au-dessus de l'atmosphère, ancrée au sol par des câbles et accessible par un ascenseur.

Le graphite n'est pas un très bon conducteur. Aussi les scientifiques se sont-ils demandé si les nanotubes de carbone (dont la structure de l'atome est plus complète) ne leur seraient pas supérieurs à cet égard. De fait, certains nanotubes sont tout aussi bons conducteurs que le métal, alors que d'autres se comportent plutôt en semi-conducteurs, comme le silicium. D'où l'idée passionnante de les utiliser comme fils électriques dans les circuits électroniques, ou encore de trouver la bonne association entre tubes conducteurs et semi-conducteurs pour qu'ils fonctionnent à la manière de dispositifs électriques, tels les transistors. Moins de dix ans après la découverte des nanotubes, ces rêves sont en train de prendre forme aujourd'hui.

Ph. Ba.

Patrick Bernier, physicien spécialiste des fullerènes

« Un thème de recherche au carrefour de plusieurs disciplines »

« Découverts en 1991 par des chercheurs japonais, les nanotubes ne risquent-ils pas, comme les fullerènes dont on avait cru quelques années plus tôt qu'ils feraient des miracles, de retomber comme un soufflé ?

– Non. C'est un nouveau chapitre de la science des matériaux qui vient de s'ouvrir. Contrairement aux fullerènes, ces molécules de carbone en forme de ballon de football sur lesquelles les chercheurs avaient beaucoup misé au moment de leur découverte en 1985, le sujet ne s'est pas dégonflé.

» Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1995, en France, il n'y avait sur le sujet que deux ou trois laboratoires dont le nôtre *[Groupe de dynamique des phases condensées, CNRS-Université Montpellier-2]*. En 1998, le CNRS a créé un Groupement de recherche "Nanotubes" que j'anime avec Annick Loiseau, de l'Onera, et qui a contribué à doper le secteur. Aujourd'hui, on recense quelque trente-cinq laboratoires représentant une communauté d'au moins deux cents chercheurs.

» L'Europe n'est pas en reste. Nous avons coordonné avec un Irlandais, un Belge, un Allemand et un Espagnol un programme de 9,5 millions de francs sur quatre ans *[Namitech]* qui s'achève l'année prochaine. Quatre autres, d'une valeur totale d'environ 40 millions de francs, viennent d'être lancés pour la période 2000-2003.

– Quelles sont les raisons de cet engouement ?

– Il y en a essentiellement deux. La première tient à la nature même de ces objets – des tubes creux – de taille microscopique. Si on les considère du point de vue de leur longueur, ils appartiennent au monde macroscopique et obéissent aux règles de la physique classique. Si, en revanche, on les considère du point de vue de leurs deux autres dimensions – de l'ordre du millionième de millimètre –, ils deviennent partie intégrante du nanomonde et obéissent aux règles de la mécanique quantique. A cette double appartenance au monde macroscopique et à celui de l'infiniment petit s'ajoute une seconde raison qui justifie l'engouement des chercheurs. Ce thème de recherche est au carrefour de plusieurs disciplines et intéresse tout à la fois les physiciens, les chimistes, les biologistes et les spécialistes des matériaux et du génie des procédés.

– Les nanotubes ne seraient-ils donc qu'un sujet de recherche fondamentale ?

– Certainement pas. Recherche fondamentale et recherche appliquée sont au cœur du débat. D'ailleurs, le mouvement est si puissant que l'industrie commence à s'y intéresser, car les étonnantes propriétés de ces minuscules objets – molécules en forme de cage, comportement électronique et électrique, résistance mécanique, souplesse, légèreté – laissent entrevoir de très nombreuses applications.

– Quels sont dans ces conditions les secteurs d'activité que les nanotubes pourraient demain "coloniser" ?

– J'en vois au moins trois. Le premier est relatif aux propriétés mécaniques de ces nanotubes. Du fait de leur résistance, meilleure que celle des fibres de carbone et de l'acier, du fait aussi de leur souplesse, on songe à les utiliser pour fabriquer des câbles à haute résistance ainsi que des matériaux composites à hautes performances dans la masse desquels ils seraient noyés.

» Le deuxième secteur, tout en reprenant une partie des propriétés précédentes, s'intéresse surtout aux propriétés électroniques des nanotubes dans l'espoir de produire grâce à eux par exemple des plastiques conducteurs et de développer ainsi une connectique plus légère que celle à base de fils de cuivre qui pourrait intéresser l'industrie spatiale.

» Le troisième domaine appartient au monde de l'infiniment petit, au monde des nanotechnologies, et pourrait se développer dans deux directions.

» D'abord celle de la nanoélectronique, qui laisse entrevoir de possibles révolutions dans le domaine des mémoires informatiques, mille fois plus puissantes dans un volume mille fois plus faible, et dans celui des composants ultraminiaturisés. Le Hollandais Cees Dekker *[Université de technologie de Delft, Pays-Bas]* vient d'ailleurs de mettre au point l'un d'entre eux : une diode. Mais il reste encore beaucoup à faire avant que ces nanodiodes, ces nanotransistors et ces nanoconducteurs envahissent notre quotidien.

» Ensuite, il y a la nanomécanique, qui pourrait ouvrir demain la voie à des nanomanipulateurs. Ce n'est pas un rêve. Une équipe du Massachusetts Institute of Technology vient de créer une pince minuscule, premier élément d'une possible nano-boîte à outils.

– Est-ce tout ?

– Non. On entrevoit d'autres domaines d'application prometteurs. Celui du stockage de l'hydrogène, qui pourrait faciliter le développement de la pile à combustible sans laquelle la voiture électrique aura du mal à s'imposer. A Montpellier, nous travaillons sur ce thème avec divers partenaires universitaires et industriels, français et européens.

» Un autre secteur semble sur le point de déboucher : celui des écrans plats qui utiliserait l'aptitude des nanotubes à émettre des électrons. De tels systèmes pourraient être mis sur le marché dans les tout prochains mois.

– Les perspectives sont-elles à ce point alléchantes que l'industrie est prête à investir massivement ?

– On n'en est pas encore là. De nombreuses recherches restent à faire pour comprendre ces objets. Les nanotubes n'ont que huit ans d'existence. Mais ne pas investir dans ce secteur serait une erreur stratégique.

» Il suffit pour s'en convaincre de lister quelques-uns des industriels qui se sont engagés dans cette recherche : NEC, Kobe-Steel, Mitsubishi et Toyota au Japon ; Samsung en Corée ; SGL-Carbon, Mannesmann, Daimler-Chrysler, Bosch, Opel et Volkswagen en Allemagne ; Exxon, Du Pont, Motorola, Lucent, Bell, IBM, Lockheed, Northtrop et la NASA aux Etats-Unis.

» En France, c'est plus frileux. Comme souvent, nous sommes un peu attentistes et pas assez agressifs sur les prises de brevets. Mais ça bouge. Air Liquide, Carbone-Industries, Alstom sont intéressés. Notre laboratoire, qui vient de gagner un concours de création d'entreprise, s'apprête d'ailleurs à aider à la création d'une petite unité de nanotubes (Nanoledge). Nous avons du pain sur la planche. La fabrication de ces objets, encore confidentielle (quelques firmes américaines pour la plupart), reste à maîtriser à la fois du point de vue des coûts – 5 000 francs le gramme de nanotubes – et de la production en masse de molécules parfaitement pures, ce qu'elles ne sont pas toujours aujourd'hui. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau

LeMonde Job: WMQ2611--0027-0 WAS LMQ2611-27 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:56 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2069 Lcp:700 CMYK

Marseille constate que l'Europe n'est plus à sa dimension

Après les Girondins de Bordeaux, largement dominés par Valence (3-0), la défaite de l'Olympique de Marseille (0-2) face à la Lazio Rome confirme que la Ligue des champions sourit aux plus fortunés

L'Olympique de Marseille a été battu par la Lazio Rome (0-2), mercredi 24 novembre, sur sa pelouse du Stade-Vélodrome, autour de laquelle 55 000 spectateurs s'étaient rassemblés à l'occasion de ce match de la deuxième phase de la Ligue des champions. Les buts italiens ont été inscrits par Dejan Stankovic (64e minute) et Sergio Conceiçao (77e). Cette défaite, à laquelle s'ajoute celle subie par les Girondins de Bordeaux, la veille, face aux Espagnols du FC Valence (3-0), démontre les difficultés que les clubs français éprouvent face à leurs richissimes adversaires européens. Ainsi, la Lazio dispose d'un budget de 800 millions de francs alors que celui de l'OM est de 320 millions de francs, une somme insuffisante, malgré les efforts personnels de Robert-Louis Dreyfus, pour permettre aux Olympiens de se renforcer réellement à l'intersaison et de rivaliser avec les meilleurs.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

La lourde défaite (0-3) endurée par les Girondins de Bordeaux sur le terrain des Espagnols du FC Valence, mardi 23 novembre, avait réchauffé le cœur des supporteurs marseillais à l'ego malmené depuis l'été. Petit plaisir sans lendemain. Battu en toute logique (0-2) par la Lazio Rome, mercredi 24 novembre, l'Olympique de Marseille a découvert, à son tour, l'univers impitoyable de cette deuxième phase de la Ligue des champions. Ce cénacle de nantis, où l'opulence le dispute à la gabegie, sacrifie à une logique imparable : seuls les plus puissants restent en course sous la bannière étoilée de l'Union européenne du football. *« En football, il arrive de s'imposer face à un club disposant d'un budget dix fois supérieur mais il est impossible de répéter cet exploit à douze ou quinze reprises dans une même compétition »*, a indiqué l'entraîneur Rolland Courbis, après la leçon infligée par le leader du championnat d'Italie désormais invaincu en coupe d'Europe depuis mai 1998 et dix-sept matches.

Pour mesurer le monde qui sépare les deux équipes, il suffisait de relever les états de service des remplaçants de la Lazio Rome. Figuraient parmi ces intermittents du spectacle, le meneur de jeu de l'équipe d'Argentine Sebastian Veron (24 sélections), son compatriote et milieu de terrain Matias Almeyda (23 sélections), l'attaquant croate Alen Boksic (26 sélections), le libéro portugais Fernando Couto (57 sélections) ou encore le milieu de terrain italien Attilio Lombardo (18 sélections). Le milieu de terrain argentin Diego Simeone (83 sélections) ne figurait même pas sur la feuille de match.

Au tarif de la star, on comprend mieux pourquoi le club romain affiche un budget dépassant les 800 millions de francs (320 pour l'OM). *« Le football français aura de plus en plus de difficulté pour concurrencer ses rivaux allemands, anglais, espagnols ou italiens »*, pronostique Rolland Courbis. Même le public marseillais a semblé se résigner à ce sombre présage. Sarcastiques à l'encontre des joueurs et implacables à l'égard de l'entraîneur après le revers (0-1) subi face à Auxerre en championnat, samedi 20 novembre, les supporteurs ont accompagné le calvaire de leur équipe dans une ambiance recueillie.

L'OM a pourtant bousculé ce rival cousu d'or pendant un premier quart d'heure échevelé, mettant en évidence un curieux dysfonctionnement de la défense laziale et, d'une manière générale, un énervement coupable sanctionné par sept cartons jaunes. Mais, très vite, le talent individuel a éclipsé le courage et la motivation des Marseillais. En trois mouvements, la Lazio portait le danger devant le but de Stéphane Porato et seule la maladresse de Sergio Conceiçao laissait l'OM à ses illusions lors de la pause.

COMME UNE FATALITÉ

La suite s'inscrivait comme une fatalité sur une pelouse qui n'avait plus portée chance à l'équipe visiteuse en Coupe d'Europe depuis 1988 et la démonstration de l'Ajax Amsterdam (0-3). Une tête de Dejan Stankovic (64e minute) et une frappe sans opposition de Sergio Conceiçao (77e) scellaient cette affaire rondement menée en dépit d'un final débridé de l'OM, malchanceux sur une tête de Fabrizio Ravanelli renvoyée sur la ligne de but (75e).

En repli de cinq points après la curée (1-4) face à l'AS Roma dans le derby du dimanche 21 novembre, le cours de l'action laziale va reprendre le cours normal de sa progression. Si la chute de 35 % au printemps, en raison d'une contre-performance à Florence (1-1) qui lui coûta le titre de champion d'Italie, a suscité beaucoup de commentaires, il n'en demeure pas moins que la valeur de l'action a augmenté de 200 % depuis la première cotation boursière en mai 1998. Le président de la Lazio, Sergio Cragnotti, magnat de l'agro-alimentaire, a injecté 170 milliards de francs sur le marché des transferts en un septennat de pouvoir.

Derrière la passion sommeille toujours l'homme d'affaires, comme en témoigne la vente du buteur Christian Vieri à l'Inter Milan pour 260 millions de francs en juillet. Record mondial. La stratégie présidentielle a permis à la Lazio de s'emparer de la dernière édition de la Coupe des vainqueurs de coupes en mai. Depuis, la Supercoupe d'Europe obtenue grâce à une victoire sur Manchester United a rejoint la salle des trophées. La logique du tout-argent est en marche. *« Nous allons mettre un terme à la suprématie de la Juventus Turin et des deux clubs milanais »*, a annoncé Sergio Cragnotti.

Loin, très loin derrière cette machine à broyer, l'Olympique de Marseille poursuit sa navigation à vue. En débloquant 400 millions de francs, Robert Louis-Dreyfus a replacé le club sur une vague porteuse. L'inflation exponentielle des salaires exigerait un effort encore plus colossal que le patron d'Adidas se refuse à consentir, ce dont personne ne le blâmera s'agissant de sa fortune personnelle. Ni la revalorisation des droits télévisés ni la commercialisation des produits dérivés permettront à l'OM d'augmenter sensiblement son budget.

Or c'est sans délai qu'il s'agirait de renforcer l'effectif pour compenser les erreurs de recrutement de l'été. Comme rien n'est simple à Marseille, la crise latente entre le président Yves Marchand et Rolland Courbis ne va pas faciliter la réflexion alors que l'heure des choix avec l'ouverture du *mercato,* le 18 décembre, approche. *« Je suis en train de vivre les moments les plus pénibles dans ma carrière d'entraîneur*, a admis Rolland Courbis. *Je connais la fragilité de mon emploi et les mécanismes qui mènent à une mise à l'écart. »* La présence, mercredi soir, de Tomislav Ivic dans les tribunes du stade vélodrome n'était pas forcément fortuite. Le technicien croate a déjà officié à l'OM sous l'ère Bernard Tapie et entretient d'excellentes relations avec Robert Louis-Dreyfus.

Le rapprochement est tentant mais, pour les joueurs, l'avenir immédiat c'est le déplacement à Nancy, samedi 27 novembre et un autre à Rotterdam, le 7 décembre, en Ligue des champions avec un même impératif : chasser la morosité et gagner. *« Un match nul face aux Néerlandais ne serait pas un résultat positif »*, prévient Rolland Courbis d'une voix lasse qui trahit un désenchantement pour un combat sans fin.

E. B.

AFP

Malgré les efforts de Peter Luccin, ici devant le Chilien Marcelo Salas, l'OM a été dominé par la Lazio Rome.

TROIS QUESTIONS À...

ROBERT PIRES

1 En tant que capitaine de l'Olympique de Marseille, estimez-vous que la défaite face à la Lazio Rome confirme les limites de votre équipe ?

Non, car il ne nous a manqué qu'un peu de réussite devant le but adverse, d'où mon sentiment de frustration. Le score ne reflète pas la physionomie de la partie. La preuve, jusqu'à la dernière seconde, nous sommes restés dangereux. Je n'ai pas été impressionné par la Lazio qui n'a pas montré grand-chose. A l'évidence, les joueurs italiens étaient encore marqués par leur défaite (1-4) face à l'AS Rome, dimanche 21. Les défenseurs manquaient de sérénité, ce n'est pas un hasard si Luca Marchegiani et Sinisa Mihajlovic ont failli se frapper en fin de rencontre. Nous avons essayé de les prendre à leur propre piège en balançant de longs ballons dans le dos des arrières. En pratiquant un jeu académique, on n'a aucune chance de s'imposer face à une formation italienne. Le problème, c'est qu'ils gagnent toujours sans livrer de grands matches. Mais l'OM reste une grande équipe et on le prouvera encore en Ligue des champions lors du prochain match, le 7 décembre, à Rotterdam, où nous n'aurons pas le droit de perdre sous peine d'être distancés.

2 La rivalité entre certains dirigeants, dont le président Yves Marchand, et l'entraîneur, Rolland Courbis, pèse-t-elle dans l'esprit des joueurs ?

Si je répondais par la négative, ce serait un mensonge. Il serait souhaitable que tout rentre dans l'ordre en coulisse avant la fin de l'année pour que nous, joueurs, puissions faire notre métier dans les meilleures conditions. Avec le marché hivernal des transferts qui va s'ouvrir à la mi-décembre, il y aura déjà suffisamment de remous dans le groupe avec tous les joueurs qui souhaitent quitter le club. Il y a autour de nous des personnes intelligentes qui ont tout intérêt à aplanir les différends. Je ne sais pas jusqu'à quel point nous pourrons subir le climat actuel. Avec les défaites qui s'accumulent, en plus, on va finir par accuser le coup moralement. Nous sommes en quelque sorte les spectateurs d'un conflit larvé, ce qui n'est pas facile à vivre.

3 Rolland Courbis va-t-il être amené à quitter ses fonctions ?

Ce n'est pas à moi qu'il faut poser cette question, mais je sais que les joueurs ne préconisent pas un bouleversement qui pourrait faire exploser l'OM. Nous souhaitons simplement que tout le monde tire dans le même sens. Il est clair que, à l'extérieur et à l'intérieur du club, des gens cherchent à faire virer Rolland. Cela fait quatre mois qu'il est en danger.

Propos recueillis par Elie Barth

Chelsea fait une démonstration de football offensif

LE MATCH du prochain tour de la Ligue des champions entre la Lazio Rome et Chelsea, le 7 décembre dans la Ville éternelle, s'annonce explosif. Mercredi 24 novembre, alors que l'Olympique de Marseille se faisait dominer par la formation italienne au Stade-Vélodrome (0-2), le club londonien donnait la leçon (3-1) au champion des Pays-Bas, Feyenoord, qui avait terminé invaincu la première phase de la compétition. Un but du Nigérian Celestine Babayaro (45e minute), deux du Norvégien Tore André Flo (67e et 86e), une avalanche de situations dangereuses et de corners (18 contre 2) ont paraphé la domination des hommes de Gianluca Vialli.

Le score aurait mieux encore reflété la physionomie de la rencontre sans une erreur défensive en fin de match qui permit à l'Argentin Julio Ricardo Cruz de réduire la marque (90e). *« C'est très rare de voir autant d'occasions de but en Ligue des champions, donc cela ne se reproduira pas de sitôt »*, a indiqué Didier Deschamps, l'un des trois Français de Chelsea, club qui a fait de l'arrêt Bosman sa religion , comme en témoigne la feuille de match de mercredi soir : un seul joueur anglais, Dennis Wise, figurait parmi le onze de départ.

Dans le groupe C, le Real Madrid a réalisé la bonne opération de la soirée en s'imposant (2-1) au stade olympique de Kiev. Sur une pelouse gelée et déneigée avant le coup d'envoi par un millier de militaires, le club espagnol a trouvé le chemin du but grâce à son duo d'attaquants, Fernando Morientes (17e) et Raul (48e), les deux *« rivaux »* de Nicolas Anelka, qui est resté emmitouflé sur le banc des remplaçants par -11°. Christian Karembeu, lui, a joué toute la rencontre, mais a provoqué un penalty transformé par Sergei Rebrov (85e).

Le Bayern Munich aurait dû, lui aussi, ramener les trois points d'une victoire à l'extérieur. Sur le terrain de Trondheim Rosenborg, les Allemands ont dû se satisfaire du match nul (1-1) en dépit d'une domination flagrante. Au but de Carsten Jancker (10e), les Norvégiens répliquèrent par Bent André Skammelsrud (47e) et faillirent même l'emporter en fin de match.

■ Tous les résultats de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions :
Groupe A : Hertha Berlin (All.)-Barcelone (Esp.) 1-1.
Sparta Prague (Rép. Tchè.)-Porto (Por.) 0-2.
Groupe B : Fiorentina (Ita.)-Manchester United (Ang.) 2-0.
Valence (Esp.)-Bordeaux (Fra.) 3-0.
Groupe C : Dynamo Kiev (Ukr.)-Real Madrid (Esp.) 1-2.
Rosenborg (Nor.)-Bayern Munich (All.) 1-1.
Groupe D : Marseille (Fra.)-Lazio Rome (Ita.) 0-2.
Chelsea (Ang.)-Feyenoord (P.-B.) 3-1.

■ LOTO : résultats des tirages n° 94 effectués mercredi 24 novembre.
Premier tirage : 6, 10, 31, 40, 44, 47, numéro complémentaire : 39. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 004 815F, 153 183 € ; 5 numéros : 9 255 F, 1 410 € ; 4 numéros et le complémentaire : 372 F, 56,71 € ; 4 numéros : 186 F, 28,35 € ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; 3 numéros : 17 F, 2,59 €.
Second tirage : 13, 14, 30, 37, 44, 49, numéro complémentaire : 5. Rapports pour 6 numéros : 15 458 605 F, 2 356 649 € ; 5 numéros et le complémentaire : 28 705 F, 4 376 € ; 5 numéros : 1 620 F, 246 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 210 F, 32 € ; 4 numéros : 105 F, 16 € ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F, 4,57 € ; 3 numéros : 15 F, 2,28 €.

Ski alpin : Hermann Maier signe sa 20e victoire en Coupe du monde

L'AUTRICHIEN Hermann Maier a gagné, mercredi 24 novembre, le slalom géant de Beaver Creek (Colorado) comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin, signant sa deuxième victoire de la saison. En 2 min 32 s 48/100, Hermann Maier, qui fêtera le 7 décembre son 27e anniversaire, a devancé le Suisse Michael von Gruenigen (2 min 32 s 76) et l'Autrichen Andreas Schifferer (2 min 33 s 63). Le Français Christophe Saïoni a pris la 9e place. « Herminator », originaire de Flachau, déjà vainqueur du premier slalom de la saison à Tignes (Alpes françaises) devant Michael von Gruenigen, signe là sa 20e victoire en Coupe du monde et sa septième en géant.

DÉPÊCHES

■ CYCLISME : le Suisse Alex Zuelle ne s'est pas rendu, mercredi 24 novembre, à Lille, à la convocation du juge Patrick Keil, chargé d'instruire l'affaire de dopage dite « affaire Festina ». Alex Zuelle devait être confronté à Nicolas Terrados, le médecin de ONCE, équipe pour laquelle il avait couru avant son bref passage chez Festina avant de signer chez Banesto en octobre 1998. C'est le praticien lui-même qui avait souhaité cette confrontation *« avec la seule personne à l'avoir mis en cause »*. Une *« mise en cause »* qui avait eu lieu lors de l'audition d'Alex Zuelle par la police, à Lyon, en plein Tour de France 1998, durant laquelle il avait reconnu avoir pris de l'érythropoïétine (EPO).

■ OLYMPISME : le Comité international olympique (CIO) a rendu public, mercredi 24 novembre, le rapport qui, adopté en séance plénière par la commission CIO-2000 le 30 octobre, contient 50 recommandations afin de réformer les structures et le fonctionnement du CIO. La commission recommande notamment de fixer le nombre maximum de membres à 115 : 15 athlètes, 15 présidents de Fédérations internationales (FI), 15 présidents de Comités nationaux olympiques (CNO), et 70 membres choisis à titre individuel. Il est en outre conseillé de fixer la durée des mandats des membres à huit ans avec possibilité de renouvellement ; d'abaisser l'âge limite à 70 ans ; de fixer la durée du mandat du président à huit ans, non renouvelable ; d'éliminer les visites des membres aux villes candidates ; de rendre publics les mouvements de fonds du CIO pour chaque période quadriennale en indiquant toutes les sources et l'utilisation de ces fonds.

■ TENNIS : Arnaud Di Pascale, l'un des six joueurs de l'équipe de France de Coupe Davis qui s'entraînent depuis six jours à Hendaye, en vue de la finale contre l'Australie (3-5 décembre), à Nice, souffrait, mercredi 24 novembre, d'une entorse à un poignet. Il aurait contracté cette blessure, la veille, en chutant juste à la fin de l'entraînement. Le médecin refusait, mercredi, de se prononcer sur une éventuelle défection, réservant son diagnostic au vendredi 26 novembre.

■ L'Américain Andre Agassi a pris une jolie revanche sur son compatriote Pete Sampras, son rival de toujours, mercredi 24 novembre, lors de la deuxième journée du Masters d'Hanovre, épreuve de l'ATP Tour dotée de 3,6 millions de dollars (3,5 millions d'euros), en le dominant en une heure de jeu sur le score de 6-2, 6-2, effaçant ainsi le souvenir de sa défaite en finale de Wimbledon 1999 (6-3, 6-4, 7-5).

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Elysées)
Club 79 OUVERT TOUS LES JOURS
MÊME AMBIANCE
NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h
SOIRÉE "DANCE" VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube
SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30
Tél. 01 47 23 68 75

le numérique au service du livre et des auteurs
■ Vous êtes auteurs de manuscrits, de textes littéraires ou professionnels,
transformez vos écrits en livres,
■ Vous souhaitez redonner vie à des livres anciens ou épuisés :
Edition Service Gutenberg XXIe siècle, associée à l'Imprimerie Nationale, utilise les technologies les plus avancées pour réaliser le premier tirage de votre livre, ou la réimpression d'un livre existant, en 50 à 1000 exemplaires.
Une assistance éditoriale et technique est mise à votre disposition pour tous les types d'ouvrages : romans, thèses, actes de colloque, essais, poèmes, témoignages familiaux ou historiques...
Edition Service Gutenberg XXIe siècle
9, av. Messine, 75008 Paris - Tél. 01 48 79 69 89 - Fax 01 48 79 71 06
www.gutenberg21.com - E-mail:contact@gutenberg21.com
XXIes Gutenberg

LeMonde Job: WMQ2611--0028-0 WAS LMQ2611-28 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:40 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:2070 Lcp:700 CMYK

Du soleil presque pour tous

VENDREDI. L'anticyclone centré sur l'Europe se décale légèrement vers l'est à l'approche d'une perturbation océanique. Un courant doux de sud-ouest se renforce sur la France et dissipe la grisaille présente sur le nord du pays depuis quelques jours. Le soleil est de retour dans l'après-midi sur la plupart de nos régions.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La grisaille du matin se dissipe peu à peu pour laisser place à de belles éclaircies. Le beau temps s'installe sur les pays de Loire l'après-midi. En revanche, de nombreux nuages porteurs de pluies abordent l'ouest de la Bretagne et la Basse-Normandie en fin de journée. Il fait de 11 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nuages bas, brumes et brouillards se partagent le ciel au petit matin. Ces nuages finissent par se déchirer pour laisser briller le soleil l'après-midi. Le Nord et la Haute-Normandie doivent se montrer plus patients quant au retour des éclaircies. Il fait de 8 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le réveil se fait sous un épais couvercle nuageux. L'après-midi, le soleil est de retour sauf sur les plaines d'Alsace et le val de Saône. Il fait de 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Mis à part quelques plaques de brouillards localisées, la journée se déroule sous le signe du soleil. Les températures s'échelonnent entre 10 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans les vallées abritées du vent de sud-ouest, les brumes du matin peuvent disparaître lentement. Ailleurs le soleil brille toute la journée. Les températures vont de 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le Languedoc est sous l'effet d'un vent marin qui draine quelques nuages sur cette région. Ailleurs le soleil est au beau fixe. Il fait de 10 à 14 degrés.

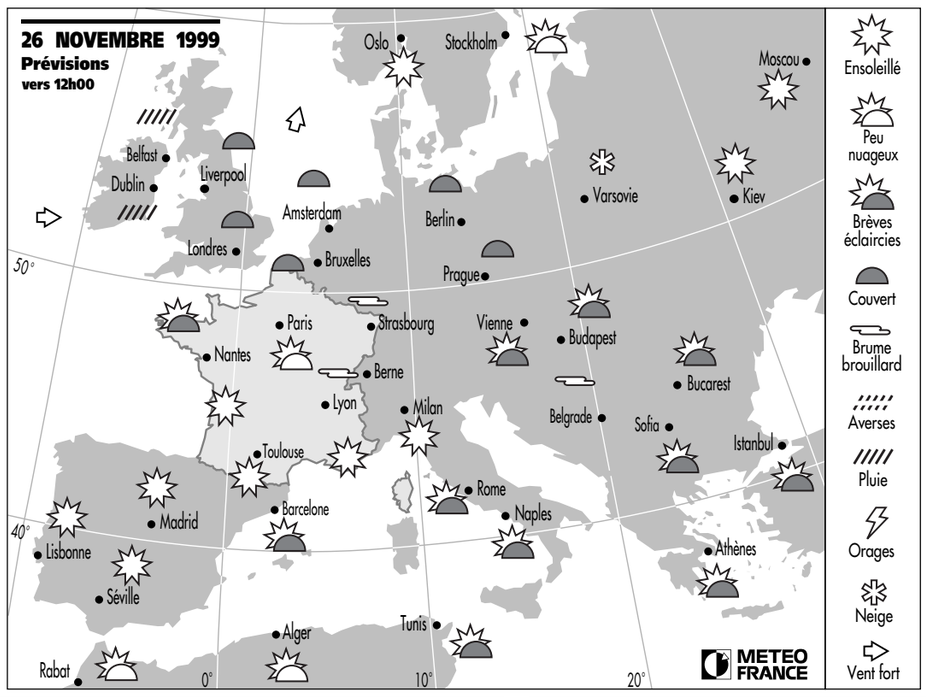

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Organisé par Aventure du bout du monde (ABM), le Festival des globe-trotters, qui se tient du vendredi 26 au dimanche 28 novembre au Palais des Arts et congrès d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy), réunit aventuriers, photographes, écrivains... Thème de cette édition : les jardins, les déserts et les montagnes du monde. Au programme : une quarantaine de films, des expositions, des débats et des stands de voyageurs. Entrée : 80 F (12,19 €). Renseignements au 01-45-45-29-29 et sur Internet (www.abm.fr).

■ **TÉLÉVISION.** A l'occasion de son premier anniversaire, l'émission « Le temps de partir » de la chaîne Météo, diffusée sur le câble et *via* CanalSatellite, proposera douze voyages pour l'an 2000, de la Chine aux Caraïbes, du Canada au Kenya, des fonds sous-marins corses aux bals de Vienne. Ces émissions seront programmées les vendredi 26, samedi 27 et mardi 30 novembre.

PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	1/6	S	PAPEETE	24/29	P	KIEV	-11/-5	S	VENISE	3/10	C	LE CAIRE	12/19	N
AJACCIO	3/15	S	NANTES	4/12	S	POINTE-A-PIT.	24/29	S	LISBONNE	9/14	S	VIENNE	1/4	N	NAIROBI	16/24	P
BIARRITZ	3/14	S	NICE	5/14	S	ST-DENIS-RÉ.	22/28	S	LIVERPOOL	6/10	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	18/24	P
BORDEAUX	3/13	S	PARIS	5/8	S	**EUROPE**			LONDRES	7/13	C	BRASILIA	18/28	C	RABAT	8/18	S
BOURGES	2/9	S	PAU	2/14	S	AMSTERDAM	6/10	C	LUXEMBOURG	1/4	N	BUENOS AIR.	16/27	S	TUNIS	10/18	N
BREST	9/13	N	PERPIGNAN	3/13	S	ATHENES	6/13	N	MADRID	2/9	S	CARACAS	25/29	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	7/10	S	RENNES	5/11	S	BARCELONE	6/14	N	MILAN	2/9	S	CHICAGO	1/9	S	BANGKOK	23/32	C
CHERBOURG	7/10	N	ST-ETIENNE	-2/8	S	BELFAST	4/11	P	MOSCOU	-17/-13	S	LIMA	17/20	C	BEYROUTH	13/18	P
CLERMONT-F.	0/9	S	STRASBOURG	0/5	C	BELGRADE	-3/1	C	MUNICH	-1/2	C	LOS ANGELES	12/19	S	BOMBAY	23/33	S
DIJON	-1/5	C	TOULOUSE	2/10	S	BERLIN	3/6	C	NAPLES	5/13	N	MEXICO	8/17	S	DJAKARTA	26/32	C
GRENOBLE	-2/7	S	TOURS	3/8	S	BERNE	-5/4	C	OSLO	2/7	S	MONTREAL	-1/12	C	DUBAI	21/29	S
LILLE	6/9	N	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	5/9	C	PALMA DE M.	4/17	S	NEW YORK	11/17	C	HANOI	22/26	C
LIMOGES	2/8	S	CAYENNE	22/32	S	BUCAREST	-5/2	N	PRAGUE	1/5	C	SAN FRANCIS.	11/16	C	HONGKONG	21/26	S
LYON	-1/7	S	FORT-DE-FR.	22/29	S	BUDAPEST	-3/-1	N	ROME	4/14	N	SANTIAGO/CHI	11/29	S	JERUSALEM	12/20	P
MARSEILLE	2/11	S	NOUMEA	20/25	S	COPENHAGUE	5/10	N	SEVILLE	8/17	S	TORONTO	3/7	C	NEW DEHLI	11/26	S
						DUBLIN	4/11	P	SOFIA	-4/1	N	WASHINGTON	14/20	C	PEKIN	-8/-1	S
						FRANCFORT	1/4	C	ST-PETERSB.	-7/2	*	**AFRIQUE**			SEOUL	-5/2	S
						GENEVE	3/7	S	STOCKHOLM	3/9	S	ALGER	7/17	S	SINGAPOUR	25/30	P
						HELSINKI	1/6	N	TENERIFE	12/16	S	DAKAR	23/28	S	SYDNEY	17/25	S
						ISTANBUL	3/4	N	VARSOVIE	-1/1	*	KINSHASA	22/28	C	TOKYO	9/16	S

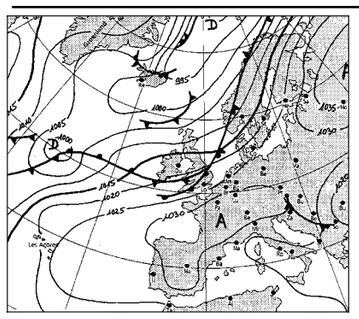

Situation le 25 novembre à 0 heure TU

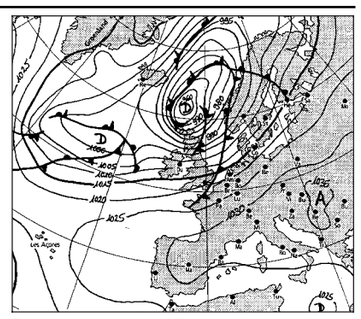

Prévisions pour le 27 novembre à 0 heure

VENTES

Les enchères sur Internet se multiplient

LES VENTES aux enchères sur Internet ne sont plus une réalité virtuelle : les internautes du monde entier peuvent désormais participer et acquérir des objets d'art sur le Web. Le principe du plus offrant reste le même, mais le processus n'est, toutefois, pas tout à fait le même que dans les ventes habituelles. Les œuvres à acheter sont présentées, décrites, estimées et reproduites sur un catalogue électronique. Les acheteurs le consultent, font leur offre, mais doivent ensuite attendre la clôture de la vente, qui a lieu sur plusieurs jours, voire une semaine ou deux. Les prix s'affichent au fur et à mesure des interventions du public et les batailles d'enchères se déclencheront sans doute à la dernière minute, après que chacun aura donné son prix. Toutes ces transactions se font par l'intermédiaire des cartes de crédit.

Depuis le 19 novembre, Sotheby's a ouvert son site de ventes électronique. Les pièces proposées sont vendues soit par Sotheby's, pour celles qui appartiennent à des particuliers, soit par des galeries qui utilisent le site mais donnent leurs références et leurs garanties propres.

Quatre mille cinq cents professionnels ont choisi de s'ouvrir à ce type de négoce, où se retrouvent toutes les spécialités du marché de l'art. Le prix minimum pour un objet a été fixé à cent dollars. Tout internaute peut ainsi enchérir actuellement sur une suite de quatre sièges de Josef Hoffmann estimés 2 000 à 3 000 dollars, pour lesquels un intervenant a offert 1 450 dollars, et dont la vente sera close vendredi 26 novembre.

Autre exemple, un daguerréotype de 1850, estimé 600 à 900 dollars, dont l'enchère se monte à 400 dollars plusieurs jours avant la date butoir fixée au samedi 27 novembre. Sotheby's facture 10 % du prix à la charge de l'acheteur, qui doit assurer également les frais de transport et les taxes.

Le site n@rt, un des premiers spécialistes de l'art sur Internet, ouvre à partir de vendredi 26 novembre une filiale consacrée aux enchères d'œuvres d'art. Trois cents lots seront mis en vente, et les acheteurs ont jusqu'au lundi 6 décembre à 20 heures (heure de Paris) pour participer. La vente comprend des sculptures, tableaux, gravures et dessins anciens, du mobilier français et des objets d'art, décrits et garantis par différents experts.

Les plus beaux seront exposés à l'hôtel Dassault pendant toute la durée de la vente. Parmi les pièces anciennes, le public pourra admirer un gobelet en albâtre veinée, un travail égyptien daté deux mille ans avant Jésus-Christ, qui appartenait à Jean Cocteau (30 000 à 40 000 francs, 4 573 à 6 098 euros). Dans les meubles et objets d'art se trouve notamment une commode d'époque Transition Louis XV Régence, en marqueterie de bois de rose et amarante rehaussée de bronze doré (70 000 à 80 000 francs, 10 700 à 12 200 euros).

Les œuvres modernes et contemporaines constituent le point fort de cet ensemble. Le lot le plus important est un dessin de Picasso de 1967, *Nu couché, coq et enfant* (100 000 à 120 000 dollars), un des plus récents se compose de six assiettes en porcelaine peintes à la main par Robert Combas (15 000 à 20 000 francs, 2 286 à 3 048 euros). Sur ce site, l'acheteur ne paie pas de commission mais s'acquitte des frais de transport et des taxes.

Catherine Bedel

★ Site Sotheby's : sothebys.amazon.com
Site n@rt : http://www.nart.com/auctions
Hôtel Dassault, 7, rond-point des Champs-Elysées, 75008 Paris. Exposition le samedi 27 novembre de 11 heures à 22 heures, du 28 novembre au 1er décembre de 11 heures à 20 heures.

Calendrier

ANTIQUITÉS BROCANTES

● **Falaise** (Calvados), du vendredi 26 au dimanche 28 novembre, tél. : 02-31-36-01-82.
● **Nantes** (Loire-Atlantique), du vendredi 26 au samedi 4 décembre, tél. : 02-40-87-29-91.
● **Montauban** (Tarn-et-Garonne), du vendredi 26 au dimanche 28 novembre, tél. : 05-63-63-41-51.
● **Reims** (Marne), du vendredi 26 au lundi 29 novembre, tél. : 03-26-84-69-69.
● **Montluçon** (Allier), samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 04-70-08-14-46.
● **Valence** (Drôme), samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Villeneuve-sur-Lot** (Lot-et-Garonne), samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 05-62-09-31-12.
● **Tassin-la-Demi-Lune** (Rhône), samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 04-78-33-29-20.
● **Niort** (Deux-Sèvres), samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 05-49-08-03-07.
● **Courbevoie** (Hauts-de-Seine), samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 01-46-67-79-44.

COLLECTIONS

● **Paris** (château de Vincennes), thème de la pêche, samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél : 01-45-86-06-05.
● **Jouy-en-Josas** (Yvelines), minéraux et fossiles, samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél : 01-39-56-12-26.
● **Croix** (Nord), coquillages, samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 03-20-39-09-13.
● **Betton** (Ille-et-Vilaine), jouets anciens, samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 02-99-55-81-01.
● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), minéraux et fossiles, samedi 27 et dimanche 28 novembre, tél. : 04-92-79-58-85.

Adjudications de papiers peints

RÉSULTATS de la vente de papiers peints à Drouot-Richelieu, le 17 novembre, étude Coutau-Begarie (*Le Monde* du 12 novembre).

● **Papier peint** réalisé à Canton au début du XIXe siècle, à motifs fleuris peints à la main, 500 000 F, 76 336 €.
● **Panoramique** de Zuber *Vues du Brésil*, 45 000 F.
● **Papier peint** de Réveillon, vers 1725, *Le Grand Ananas*, 16 000 F.
● **Deux panneaux** à décor de bouquets et d'oiseaux. Travail français du XVIIIe, 9 000 F.
● **Fragment** de papier peint à décor d'arabesques. Travail français du XVIIIe, 8 500 F.
● **Cinq liasses** d'échantillons de la maison Grantil, décors réalisés vers 1925-1935, 30 000 F.
● **Panoramique** de Zuber en grisaille. Paysage classique. Six lés du début du XXe, 10 500 F.
● **Fête de la Grèce** et des Jeux olympiques. Vingt lés en grisaille du début du XXe, 15 000 F.
● **Papier polychrome** à décor Art nouveau *Fleurs de Nice*. Treize rouleaux, 16 000 F.
● **Papier à décor** Art déco. 170 rouleaux (avec plusieurs dessins). 7 000 F.
● **Cent rouleaux** à motif Art déco, 5 000 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99280

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

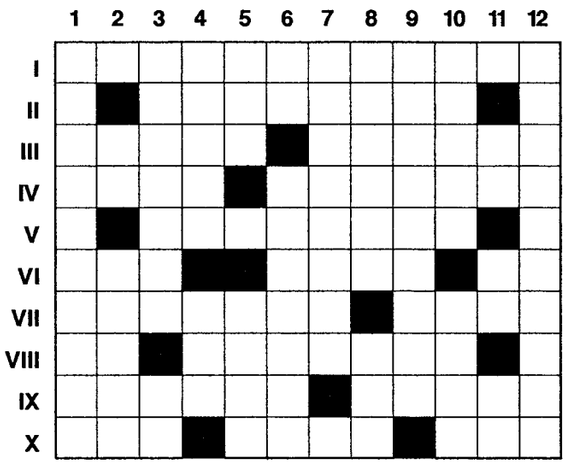

HORIZONTALEMENT

I. Economie de moyens ou regard sur soi ? – II. Pour bien accrocher dans la maçonnerie. – III. Vous met au courant. Passé en cas de besoins. – IV. Arme blanche. Elégant et gracieux. – V. Comme des glandes aux poils. – VI. Evite d'employer la force, surtout s'il est plein. Grogne tout le temps. Fait la liaison. – VII. Gros coup de vent. Se prend à la taille ou au cou. – VIII. Dans les vieilles habitudes. Protéger le fondement du nourrisson. – IX. Déclarât ne pas connaître. Faillit être la victime de son père. – X. Poussée d'adrénaline. Laissé en partant. Laissée en dépôt.

VERTICALEMENT

1. Que du bla-bla-bla. – 2. Dieu brillant. Contourner l'obstacle. – 3. En redemander un autre. Bien arrivé. – 4. Fait dégager. Fruit rouge. – 5. Bavarde à plume. Essaie de fermer la cage. – 6. Garde l'anonymat. Temps de passage à la succession de Pierre. – 7. Comme un visage haut en couleur. – 8. Préparer un sale coup. Plaisirs d'un autre temps. – 9. Observes les règles. – 10. Voltaire en fit un héros. Seconde partie de l'examen. – 11. A la mode, mais ne l'est plus. D'un auxiliaire. Prend son temps. – 12. Fait tout pour nous avoir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99279

HORIZONTALEMENT

I. Dégraissages. – II. Egression. Pi. – III. Moue. Eglefin. – IV. Items. Néré. – V. Disposé. Irap (pari). – VI. Es. Luette. Bi. – VII. Ut. Olt. Ost. – VIII. Ieuya. An. IBM. – IX. Béguine. Ré. – X. Sous-entendus.

VERTICALEMENT

1. Demi-deuils. – 2. Egotiste. – 3. Grues. Ubu. – 4. Réemployés. – 5. As. Soulage. – 6. Ise. Set. Un. – 7. Signet. Ait. – 8. Sole. Tonne. – 9. Aneries. En. – 10. Fer. Ti. – 11. Epi. AB. Bru. – 12. Sinapismes.

L'ART EN QUESTION

N° 145

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Pionnier de la modernité

SCULPTEUR admiré et comblé d'honneur, Jean-Baptiste Carpeaux (né à Valenciennes en 1827, mort à Courbevoie en 1875) n'a jamais, de son vivant, exposé ni vendu sa peinture. Pour ses amis et pour son propre plaisir, il peignait, sans concession aux modes ou aux conventions, aussi bien des paysages que des portraits ou des scènes religieuses.

Fasciné par Michel-Ange, qu'il découvre à Rome lors de son séjour à la Villa Médicis en 1856, Jean-Baptiste Carpeaux copie les fresques de la chapelle Sixtine, comme les maîtres de la Renaissance. Dans ces copies, il ne cherche pas à respecter l'original, mais laisse place à une spontanéité presque sans contrôle, atteignant ainsi une étonnante modernité. Lorsqu'il interprète ses propres sulptures, comme cette *Flore accroupie* qu'il avait créée en marbre, il manie la couleur et la matière en toute liberté.

Venu à Paris avec ses parents en 1838, Jean-Baptiste Carpeaux était entré à la Petite Ecole en 1842, où il avait appris à dessiner. Plus tard, il sera répétiteur dans une classe de dessin. Qui eut-il comme élève ?

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE VALENCIENNES

« Flore accroupie », Jean-Baptiste Carpeaux. Huile sur toile 61 × 50 cm, Valenciennes, Musée des beaux-arts. Actuellement à l'exposition « Carpeaux, peintre » au Musée des beaux-arts de Valenciennes jusqu'au 3 janvier 2000, puis au Musée du Luxembourg à Paris, du 24 janvier au 2 avril 2000.

● Jules Dalou ?
● Edgar Degas ?
● Auguste Rodin ?

Réponse dans *Le Monde* du 3 décembre

Solution du jeu n° 144 paru dans *Le Monde* du 19 novembre

« La mort n'en saura rien » est le dernier vers du *Guetteur mélancolique* de Guillaume Apollinaire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ2611--0029-0 WAS LMQ2611-29 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:20 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:2071 Lcp:700 CMYK

POLÉMIQUE Après les déclarations du cinéaste Patrice Leconte qui, *« effaré de l'attitude de la critique »,* écrivait le 13 octobre une lettre à la société civile des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP), un texte attaquant la critique a été préparé par le réalisateur Bertrand Tavernier. Alors que ses auteurs pensaient le distribuer au public des cinémas, il a été publié dans nos colonnes hier 25 novembre. ● PLUS DE QUATRE-VINGTS cinéastes ont signé ce texte, parfois sous réserve de modifications, mais d'autres ont refusé. Romain Goupil, André Téchiné et Malik Chibane nous ont expliqué pourquoi. De son côté, Bertrand Tavernier justifie la violence des attaques portées. ● DUDLEY ANDREW, historien américain du cinéma, souligne l'inexistence de la critique aux Etats-Unis, un pays qui distribue beaucoup moins de films que la France, dans un nombre de salles bien supérieur.

Les cinéastes sont divisés sur l'attitude à adopter face à la critique

Après la publication dans « Le Monde » du texte soumis, à l'initiative de Patrice Leconte et de Bertrand Tavernier, à l'approbation des cinéastes français en conflit avec la critique, plusieurs réalisateurs, comme Romain Goupil, André Téchiné et Malik Chibane, en désapprouvent le contenu

Depuis plus d'un mois, le landerneau cinématograhique français vit au rythme du débat, souvent féroce, qui oppose une partie des cinéastes français à une partie de la critique. Le 13 octobre, le cinéaste Patrice Leconte, *« effaré de l'attitude de la critique vis-à-vis du cinéma français »*, écrivait une lettre à la société civile des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) pour demander une réunion afin de débattre de cette question. Quelques jours après, l'ARP envoyait un fax à ses membres pour les convier à une discussion le 4 novembre. Mais le télécopieur de l'ARP s'emballait et expédiait le texte de la lettre de Patrice Leconte et la convocation qui lui était jointe à tous les professionnels, critiques compris.

Commençait alors une passe d'armes relayée par la quasi-totalité de la presse écrite, que Patrice Leconte alimentait en donnant, le 25 octobre, un entretien à *Libération,* où il maintenait, en les expliquant, ses griefs. Le 4 novembre, la réunion prévue a lieu à l'ARP. Les cinéastes présents sont, selon nos informations, saisis d'un texte préparé par le réalisateur Bertrand Tavernier *(Ça commence aujourd'hui)* dont ils discutent et qu'ils commencent d'amender, à l'initiative surtout des cinéastes Laurent Heynemann *(La vieille qui marchait dans la mer)* et Claude Miller *(La Classe de neige)*, président en exercice de la société civile. La version définitive de ce texte est expédiée par l'ARP les samedi 20 et lundi 22 novembre par fax aux cinéastes. Avant sa publication *in extenso* dans *Le Monde* du jeudi 25 novembre, ce texte avait reçu, selon Michel Gomez, délégué général adjoint de l'ARP, la signature de quelque quatre-vingts cinéastes, parfois sous réserve de modifications mineures, une vingtaine d'autres conditionnant leur approbation à des modifications plus substantielles. L'ARP s'est refusée à communiquer la liste des premiers signataires et s'interroge aujourd'hui sur la stratégie de communication à adopter. Mais le délégué général de la société civile, Pascal Rogard, en tient toujours pour une rencontre entre les cinéastes et la critique qui devrait avoir lieu, selon lui, *« quand les passions seront un peu retombées »*.

Bertrand Tavernier justifie pourtant la violence des attaques, plusieurs fois nominatives, qui sont consignées dans le texte : *« Je n'ai cessé de me battre, au sein de la société des réalisateurs de films, pour soutenir des critiques qui étaient menacés de mesure de rétorsions par des distributeurs ou lâchés par leur direction ; je n'ai cessé de lutter pour que le cinéma existe sur tous les médias. Dans le cadre de l'ARP, j'ai adressé je ne sais combien de courriers pour que l'on crée à la télévision, à la faveur des célébrations du Centenaire de cinéma, une émission de discussion avec les cinéastes, les critiques, français ou étrangers. Patrice Leconte, l'homme le plus doux du monde, a simplement dit qu'il avait mal. Il était donc nécessaire que nous en discutions et qu'après le "bug" de l'ARP, nous trouvions les moyens d'arriver à engager une discussion avec les critiques où le doute ait sa place et rétablir une sorte de règle. »* En revanche, la forme et le fond de la déclaration suscitent des réactions négatives des cinéastes eux-mêmes. Romain Goupil *(A mort la mort !)* ne mâche pas ses mots : *« Je n'ai pas signé ce texte, que je trouve scandaleux et malhonnête. Il est construit sur une figure classique de la rhétorique qui consiste, d'une part, à dire des choses qu'on feint de ne pas vouloir dire, et, d'autre part, à se défendre d'être ce que l'on est. Comme si le simple fait de dire qu'ils ne sont pas poujadistes exonérait les signataires de ce texte de l'être. Pour moi, ce pseudo-débat est l'apothéose des dérives de l'exception culturelle : on exige, au nom de l'union nationale, que les critiques mettent leur jugement esthétique dans leur poche pour défendre la cause de tous les films français, parce qu'ils sont français. C'est absurde. Les critiques n'ont d'autre but que de préserver une petite flamme, celle de l'ambition artistique, et n'attaquent certains films que pour mieux défendre une idée du cinéma. Aller chercher parmi des centaines d'articles publiés trois ou quatre phrases un peu crues pour les dénoncer dans leur ensemble comme des traîtres à la cause du cinéma, c'est d'abord procéder de la même manière que ce que l'on dénonce, et tout simplement vouloir leur faire payer le prix de leur liberté. »*

André Téchiné *(Alice et Martin)* partage ce point de vue : *« On m'a soumis le texte, mais je ne l'ai pas signé. Je n'en comprends pas très bien l'enjeu et je ne le cautionne ni de près ni de loin. Les critiques sont libres de leur opinion et je ne vois pas au nom de quoi on pourrait censurer cette expression, surtout dans un pays comme la France où il y a une longue tradition de l'écrit pamphlétaire. Reproche-t-on aux écrivains de n'être pas animés de bons sentiments ? La vraie question concernant la critique, c'est de savoir si elle est bonne ou mauvaise. Je ne la trouve pas aujourd'hui très intéressante, je suis même dans certains cas tout à fait affligé par certains articles. Mais toute cette affaire me semble assez ridicule. »*

> « Pour ma part, j'ai besoin de la critique, même quand elle est négative, car cela fait partie [d'une] relation... »
>
> **Malik Chibane**

« Je n'ai pas signé ce texte parce qu'il vient notamment d'un cinéaste qui se veut populaire, Patrice Leconte, et dont les trois quarts des films me prennent pour un imbécile, ajoute Malik Chibane *(Douce France). Patrice Leconte n'est pas un cinéaste maudit, il n'est pas mal traité par la critique. D'où vient la légitimité de sa colère ? Pour ma part, j'ai besoin de la critique, même quand elle est négative, car cela fait partie de la relation amoureuse et conflictuelle qui unit la critique à son objet et qui lui donne toute sa valeur. C'est vrai que parfois on peut se sentir blessé, mais encore faut-il savoir de quelle critique on parle et ne pas pratiquer l'amalgame. La critique est nécessaire à la visibilité d'un film, et particulièrement de films comme les miens, qui n'ont pas sans elle la possibilité financière d'exister. Il faut donc qu'elle continue à mettre la barre très haut, sans quoi, dans le système qui est le nôtre, elle serait réduite à devenir un simple relais d'opinion intégré à une stratégie de marketing. »*

En conclusion de leur texte, les cinéastes proposent de signer avec la presse écrite *« un pacte qui repose sur une base de bonne coexistence, de compréhension et de déontologie »*, dont la manifestation serait *« qu'aucune critique négative d'un film ne soit publiée avant le week-end qui suit sa sortie en salles »*. Bertrand Tavernier s'en explique : *« Un an avant que les films ne sortent, on parie souvent sur le fait de savoir si on aura une critique positive ou négative dans* Libé, Le Monde *ou même* Télérama. *Quelquefois, on imagine les arguments qui seront développés. A 97 %, on ne se trompe pas. Je continuerai donc de militer, de manière violente, contre le fait que les critiques négatives paraissent avant la sortie des films. Cette pratique est contraire à la déontologie professionnelle. OK pour les critiques positives avant les sorties ; pour le reste, on peut au moins attendre le jour de la sortie. Ça éviterait d'encourager les ravages chez les distributeurs qui décident de la durée de vie des films dès le mercredi à 14 heures. »* Une position que plusieurs cinéastes tiennent pour *« irréaliste »*.

Jacques Mandelbaum et Olivier Schmitt

En résumé

● **Les questions de Patrice Leconte.** Le 13 octobre, le cinéaste envoie à la société civile des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) une lettre où il écrit notamment : *« Depuis quelque temps, je suis effaré de l'attitude de la critique vis-à-vis du cinéma français.* (...) *Certains papiers, qui ressemblent à autant d'assassinats prémédités, me font froid dans le dos, comme si leurs auteurs s'étaient donné le mot pour tuer le cinéma français commercial, populaire, grand public.* (...) *J'aimerais en parler avec vous. Merci de ne pas me laisser seul avec ma colère et ma perplexité. »*

● **La réponse de l'ARP.** La société civile décide, en réponse à Patrice Leconte, d'organiser le 4 novembre une réunion des cinéastes français, pour un débat en vue de la rédaction d'un texte commun, qui serait ultérieurement diffusé le plus largement possible et servirait de base à l'ouverture d'une discussion, toujours au sein de l'ARP, entre les cinéastes et la critique. D'après nos informations, les débats s'engagent sur la base d'un texte préparé dans l'urgence par Bertrand Tavernier, rapidement amendé par les cinéastes Laurent Heynemann et le président de l'ARP, Claude Miller.

● **Le texte des cinéastes.** Le 25 novembre, *Le Monde* publie, malgré la virulence de certaines attaques personnelles, l'intégralité du texte soumis à la signature des cinéastes par l'ARP depuis le samedi 20 novembre. Il était initialement envisagé, selon une lettre jointe signée de son délégué général-adjoint, Michel Gomez, que ce texte soit publié, avec le nom des signataires, au début du mois de décembre dans les hebdomadaires puis distribué *« aux spectateurs dans les salles de cinéma »*. Mais la publication de ce texte devrait obliger l'ARP, selon Michel Gomez, *« à revoir la stratégie de diffusion de ce texte »*.

Dudley Andrew, historien du cinéma

« Le rôle des journalistes est de soutenir les films qui le méritent »

« Vous êtes l'auteur d'une biographie d'André Bazin, qui écrivait dans les années 40-50, et vous enseignez l'esthétique et le cinéma à l'université de l'Iowa. Quel était l'enjeu à l'époque ?

– Bazin a eu beaucoup de chance. Il écrivait pour faire partager sa passion du cinéma et pratiquait la critique positive, en défendant surtout de nouvelles formes, les films sur l'art ou les films documentaires. Il a travaillé un moment pour *L'Ecran français,* à partir de 1946, mais ça n'a pas duré, car dans ce journal lié aux positions soviétiques, tout ce qui venait d'outre-Atlantique devait être rejeté, sauf les films engagés. Or lui voulait parler de cinéastes qu'il appréciait, comme Hitchcock ou Orson Welles.

» Le débat du temps de Bazin était interne au cercle des critiques, Sadoul contre Bazin. Ils se servaient des films comme support d'une discussion qui avait un autre objet. C'était le début de la guerre froide.

– Quelle est la nature du débat critique qui prélude à la nouvelle vague ?

– C'est très différent, c'est une révolution. Quand Truffaut, Godard et Rivette lancent dans *Les Cahiers du cinéma* leurs attaques pour en finir avec le cinéma de papa, c'est avec un tout autre objectif, esthétique pour l'essentiel. Leur agressivité vise tout le système pour faire place à de nouvelles formes d'expression.

– Aujourd'hui, ce sont les réalisateurs qui contestent la critique. Quel doit être le rôle de cette dernière dans la grande presse ?

– Revenons à André Bazin. Il écrivait presque chaque jour dans *Le Parisien libéré,* quotidien à audience très large et très populaire à l'époque. Durant quatorze ans, jusqu'à sa mort en 1958, il a publié plus de 1 350 articles. Son ambition était d'élever le niveau du spectateur. Dans chaque film il essayait de trouver *"la valeur des défauts"*, plutôt que les erreurs.

– Comment les critiques ont-ils rencontré leur public ?

– J'ai demandé un jour à François Truffaut (en 1977, il venait de terminer *La Chambre verte)* pourquoi il était devenu si calme. Il m'a répondu : *"Je hurlais parce que je pensais que la situation du cinéma l'exigeait. Dans les années 70, on pouvait enfin réaliser ce qu'on voulait ; je n'avais plus besoin d'être en colère."* Son film visait une audience limitée mais plus exigeante.

– Quelle est aujourd'hui la situation aux Etats-Unis ?

– La critique est dangereusement soumise aux liens des journaux avec la publicité : ils veulent que leur titre soit associé à la promotion des films.

» D'énormes pressions s'exercent sur les journalistes pour qu'ils vantent les grosses machines de Hollywood et il leur est difficile de traiter les films à petit budget ou de dire du mal des gros. Surtout depuis que le budget de publicité des films est du même ordre que le budget de réalisation proprement dit : après *Star Wars,* on peut dire qu'il faut environ 15 millions de dollars pour faire un film et 12 millions de dollars pour faire campagne.

– Et si le film est moins cher ?

– L'exemple d'*Arizona Dream,* de Kusturica, est frappant : montré en *preview,* il n'avait pas plu. Du coup, il n'a même pas été diffusé. Récemment, l'Institut du film de Chicago s'est procuré en Europe une copie de bonne qualité et a commencé à le montrer. Ce qui a suscité des articles favorables, notamment d'un critique très influent, Jonathan Rosenbaum dans le *Chicago Reader.* Finalement, il a bénéficié d'une petite diffusion et il est disponible en vidéo.

– Quelle est l'audience de la critique aux Etats-Unis ?

– Extrêmement faible. Des journaux comme *USA Today* ont même renoncé à publier des articles : ils donnent le box-office et la courbe des entrées. Comme si le public votait pour dire aux autres ce qu'ils doivent voir... Evidemment, certains grands journaux restent indépendants, mais cela ne compte pas beaucoup. Il y a 33 000 salles de cinéma aux Etats-Unis et 6 000 en France, mais, chez nous, le nombre de films visibles est très limité.

– Quelle est l'audience du cinéma européen malgré la réticence du public à l'égard des sous-titres ?

– J'enseigne le cinéma européen, africain et japonais. L'audience est bonne dans les festivals ou les universités. Iowa City est une ville universitaire de taille très moyenne (60 000 habitants), mais, à la bibliothèque publique, il y a 6 000 films disponibles. Récemment, nous avons projeté aux étudiants *Conte d'automne*, d'Eric Rohmer, et aussitôt les cassettes de ses autres films ont été demandées.

– Quel devrait être selon vous le rôle de la critique désormais ?

– Le rôle des journalistes est de soutenir les films qui le méritent afin qu'ils restent à l'affiche assez longtemps (plus qu'une semaine) pour que le public ait l'occasion d'apprendre à les aimer. Devant l'éclosion du nouveau cinéma asiatique ou d'autres cinémas régionaux (Irlande, Espagne, Iran), la critique doit apporter les éléments de compréhension du milieu culturel et de l'environnement qui les suscite.

– Dans cette perspective, quel est l'avenir du cinéma commercial européen ?

– Dans le nouveau monde européen, je pense que les films commerciaux moyens ont du souci à se faire : ils ne peuvent pas être soutenus par les critiques sérieux ni par des budgets de promotion rivalisant avec Hollywood. Ils sont entre les deux. »

Propos recueillis par Michèle Champenois

Trente ans d'enseignement

Dudley Andrew enseigne depuis trente ans le cinéma et la littérature comparée à l'université de l'Iowa, à Iowa City, et rejoindra à l'automne 2000 l'université de Yale à New Haven (Connecticut).

Auteur de nombreux ouvrages sur l'art cinématographique, il a notamment publié *Mists of Regret : Culture and Sensibility in Classic French Film* (Princeton University Press, 1995). En 1978, il avait consacré une biographie à *André Bazin* (Oxford University Press), dont la traduction française a paru en 1983 aux Editions de la Cinémathèque française et dont l'édition américaine a été enrichie en 1990 (Columbia University Press).

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau 75008 Paris
Tél. : 01 45 63 28 85
Fax : 01 45 63 76 13
E. de KERMADEC
1899 - 1976
100 œuvres sur papier
du 16 novembre au 15 janvier 2000

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

INTERNATIONAL TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
BACK AND THERE AGAIN
République tchèque - Théâtre HaDivadlo
Conte onirique et visuel
Mise en scène Jàn Sedal
30 Novembre à 21 h

La Villa Gillet,
le Musée-mémorial des enfants d'Izieu et l'Auberge de l'Europe de Ferney-Voltaire proposent le
Colloque
"La désobéissance civile"
vendredi 3 décembre à 19h30,
Bruno Karsenti, philosophe
Bernard Dupuy, théologien
samedi 4 décembre à 10h00,
Laurent Douzou, historien
Michel Senellart, philosophe
samedi 4 décembre à 15h00,
Olivier Christin, historien
Agnès Antoine, philosophe
à la Villa Gillet
25 rue Chazière - 69004 Lyon
Tarifs / Rés. nécessaires :
04.78.27.02.48

Villa Gillet
Recherches contemporaines
25 rue Chazière - 69004 Lyon
"Ne pas répondre : l'enfance, l'écriture, le téléphone portable"
Conférence de Chantal Thomas, écrivain et essayiste.
Mardi 30 novembre à 19h30
Tarifs/Rés. nécessaires :
04.78.27.02.48

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :
☎ 01.42.17.39.65
(Fax 01.42.17.39.24)

LeMonde Job: WMQ2611--0030-0 WAS LMQ2611-30 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:2072 Lcp:700 CMYK

Le Centre Georges-Pompidou à J – 36

Après travaux, rénovation et agrandissement, les espaces dédiés à l'art moderne et à la lecture seront ouverts au public le 1er janvier 2000

DANS TRENTE-SIX JOURS, le Centre Georges-Pompidou, en chantier depuis vingt-sept mois, rouvrira ses portes. Le 1er janvier, à 11 heures, le public aura accès à un bâtiment à la fois identique et sensiblement différent. Après le départ des bureaux de l'administration et des travaux qui auront coûté 576 millions de francs (87,8 millions d'euros), l'agencement du bâtiment a été révisé de toutes parts : rénovation de toutes les installations techniques et actualisation de la mise aux normes de sécurité ; création d'une nouvelle structure d'accueil ; extension des surfaces affectées aux activités culturelles ; déménagement des bureaux. Pourtant, le profil de l'édifice et ses fonctions sont intacts. Renzo Piano, concepteur du Centre et lauréat du concours avec Richard Rogers, a d'ailleurs personnellement participé à ce grand remodelage.

Le Forum, restructuré sur trois niveaux (– 1, 0 et 1), se veut plus chaleureux. Au-dessus de la librairie, dont la surface a augmenté, un café (concédé au groupe Costes) se déploie sur la mezzanine. L'accueil général est placé face à l'entrée, signalée en façade par un vaste auvent. Autour du Forum, on trouve l'atelier des enfants, la billetterie et, en mezzanine, une boutique design (concédée aux magasins du Printemps).

Au niveau – 1, un grand foyer fédère les quatre salles destinées au théâtre, à la danse, à la musique, au cinéma et aux débats. Ce nouvel espace, de 3 000 m², est *« une des grandes nouveautés fonctionnelles du Centre »*, affirme Renzo Piano. L'accès au Forum se fera uniquement par la Piazza, déjà rénovée par l'architecte italien.

La Bibliothèque publique d'information (BPI), reprofilée par Jean-François Bodin et dont les surfaces ont augmenté, sera dotée d'une entrée indépendante, directement sur le Forum. La BPI disposera d'un escalator autonome pour relier ses trois niveaux. Elle affiche plus que jamais l'ambition d'être la bibliothèque de tous, et son désir de mettre *« notre société de l'information à la disposition du plus grand nombre »*. Elle offrira donc 2 000 places assises, 350 000 volumes imprimés, 370 postes de consultation multimédia pour les documents virtuels, venus du monde entier, et 400 titres de périodiques français ou étrangers, sur tous les supports.

Le Musée national d'art moderne (MNAM), revu lui aussi par Jean-François Bodin, est l'un des grands bénéficiaires de la rénovation du Centre. Il occupera la totalité des deux derniers étages, soit environ 14 000 m², où 1 400 œuvres (au lieu de 800) seront exposées. Un tiers de cette surface devrait être consacré aux créations des dix dernières années. Et ce n'est pas un hasard si l'entrée du musée se fera par le quatrième niveau, voué aux collections contemporaines. Enfin, la photo, naguère négligée, ne sera pas oubliée cette fois-ci, pas plus que l'architecture et le design, intégrés au parcours muséographique pour permettre une approche comparée des disciplines.

> Ce n'est pas un hasard si l'entrée du musée se fera par le quatrième niveau, voué aux collections contemporaines

Les terrasses, réaménagées par Renzo Piano, doivent prolonger, pour la sculpture, les espaces voués aux collections. Le restaurant panoramique du sixième niveau a été confié aux architectes Dominique Jakob et Brendan McFarlane. Rue-di Baur a été chargé de concevoir la nouvelle signalétique.

Fallait-il, selon la célèbre formule du prince de Salina, que tout change pour que rien ne change ? Paradoxalement, c'est pendant cette période de quasi-fermeture que l'activité du Centre a été la plus visible : les expositions du MNAM « hors les murs » se sont multipliées avec succès, à Paris, en province ou à l'étranger *(lire ci-contre)* ; la BPI a réussi à ouvrir une antenne dans le quartier de l'Horloge ; les rencontres avec le public ont été maintenues sous le tipi de Chaix et Morel dressé sur la Piazza ; et l'Ircam a produit, au même endroit, son festival Agora. On peut donc espérer que ces vingt-sept mois qui ont obligé le Centre à jouer la carte de la décentralisation augurent d'un changement durable.

Car, après plus de vingt ans d'existence, l'institution tendait à se figer, à perdre de sa vigueur et de son imagination. Comment redonner au Centre le punch nécessaire à la production d'activités culturelles innovantes ? Comment lui faire retrouver la vitalité qui lui a manqué au cours de la dernière décennie ? Comment éviter que son énergie (et l'essentiel de son budget) soit dévorée par la gestion ? Tâche d'autant plus difficile que les 360 millions de francs de sa dotation ministérielle sont dévolus à la masse salariale, au fonctionnement et à l'entretien du bâtiment. Comme il est vain d'attendre du ministère de la culture une augmentation significative de son enveloppe budgétaire, l'établissement devra apprendre à financer son activité culturelle sur ses recettes propres : 80 à 100 millions de francs. Une situation qui n'est pas toujours acceptée par l'ensemble des personnels. Personnels certes dévoués à l'institution, mais dont le dynamisme a parfois tendance à s'émousser. Avec la tentation pour chacun de se replier sur le pré carré de son département, alors que la raison d'être de Beaubourg est l'interdisciplinarité.

Les premières expositions annoncées pour l'an 2000 renouent avec cette idée fondatrice. « Le Temps vite » ou « Regards d'un siècle », élaborées par Daniel Soutif, Bernard Huchet et Emmanuèle Payen, devraient en être le symptôme. Mais l'organisation de ces manifestations suffira-t-elle à ralentir l'évolution de ces tendances ségrégatives inscrites dans les gènes du Centre ? On sait que la BPI est un établissement public distinct et que l'Ircam est une association ; que des nostalgiques réclament depuis longtemps le retour de la tutelle de la Direction des musées de France sur le MNAM, voire la création d'une nouvelle entité pour accueillir la partie « historique » de ses collections.

Le Centre demeure une institution d'autant plus fragile qu'elle n'est plus seule sur la scène parisienne. Il existe désormais un pôle musical à La Villette, que l'Ircam pourrait être tenté de rejoindre en dépit de ses dénégations. Demain, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), rue de Richelieu, offrira une alternative aux chercheurs qui travaillent sur les sources artistiques du XXe siècle. Et la création d'un centre d'art contemporain au palais de Tokyo pourra concurrencer les initiatives de Beaubourg.

Le président du Centre Georges-Pompidou, Jean-Jacques Aillagon, qui a commencé son deuxième mandat, est conscient de ces défis. Comment les affronter ? *« Trois options s'offrent aux pouvoirs publics,* indique-t-il. *Soit la réduction du Centre au MNAM, qui finirait par occuper l'ensemble du bâtiment en évacuant peu à peu la BPI et l'Ircam – c'était le sens de la réforme de 1992, qui faisait du directeur du MNAM le président du Centre. Soit le renforcement de l'autonomie au sein de la confédération – le Centre ne serait plus à terme qu'un hôtel culturel, une enveloppe immobilière. Soit l'intégration de toutes les composantes du Centre dans un même établissement doté d'une identité et d'un projet culturel global, avec un président et un conseil d'administration commun. »* C'est cette dernière solution que prône Jean-Jacques Aillagon, fréquemment critiqué au sein du Centre pour son *« autoritarisme »* et sa volonté *« ultra-centralisatrice »*.

La décision revient aux pouvoirs publics, notamment au ministre de la culture, qui a d'autres priorités immédiates. On ne fera pas pourtant l'économie d'une réflexion sur l'avenir du Centre et de ses missions, sur le devenir des collections du MNAM – parmi les plus importantes de monde –, la manière de les montrer, éventuellement d'en déposer en régions des pans significatifs. Faudra-t-il, à terme, adjoindre au bâtiment de Piano et Rogers une annexe pour ses collections et ses activités les plus contemporaines, comme l'a déjà fait le Guggenheim à New York ? Cette annexe devra-t-elle s'installer en banlieue ou dans une grande ville de province ? Il faudra vite donner des réponses à ces questions, qu'il n'est pas prématuré de poser, même si les portes du nouveau Beaubourg ne sont pas encore ouvertes.

Emmanuel de Roux

Nouveaux horaires, nouveaux tarifs

● **Horaires.** Le Centre Georges-Pompidou, à partir du 1er janvier 2000, ouvrira une heure plus tôt, à 11 heures. Ses portes seront fermées, comme auparavant, à 22 heures. En revanche, celles du MNAM seront closes à 21 heures. La BPI sera ouverte de 12 heures à 22 heures et, le samedi et le dimanche, de 11 heures à 22 heures. Fermeture du Centre le mardi. Tél. : 01-44-78-12-33. Internet : http ://www.centrepompidou.fr

● **Tarifs.** La déambulation au sein du Forum reste libre. La gratuité totale de la BPI est maintenue. En revanche, l'accès à l'escalator est lié à l'achat d'un billet pour le MNAM ou pour une exposition ; les tarifs sont revus à la baisse : 30 F (4,5 €) au lieu de 38 F (5,7 €) pour le musée ; 50 F (7,6 €) ou 40 F (6,1 €) pour les expositions (selon leur importance) – le billet à 50 F faisant office de laissez-passer pour la journée. Le prix du laissez-passer annuel est fixé à 240 F (36,5 €). On peut se procurer celui de l'an 2000 pour le prix de 200 F (30,4 €), jusqu'à la fin décembre 1999.

ELLEN LABENSKI/THE SOLOMON R. GUGGENHEIM FOUNDATION, NEW YORK

« Rendezvous », une exposition au Musée Guggenheim de New York, d'octobre 1998 à janvier 1999.

En province et à l'étranger, des expositions hors les murs

L'OPÉRATION HLM a été un succès, se réjouit-on au Centre Pompidou. HLM pour « Hors les murs ». L'initiateur en fut Germain Viatte, ancien directeur du Musée national d'art moderne (MNAM). L'idée était simple. Il s'agissait, pendant la fermeture du MNAM, de montrer, en province et à l'étranger, des pans entiers des collections du musée.

Au cours des vingt-sept mois de travaux, 33 expositions ont circulé dans 24 villes françaises et 19 cités étrangères. C'est ainsi qu'on a pu voir une anthologie du fonds au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, les années cubistes à Villeneuve-d'Ascq, Duchamp-Villon sculpteur à Rouen, Alechinsky et Titus-Carmel à Cajarc, Miro à Bordeaux, Giacometti à Saint-Etienne, Hantaï à Céret ou le dialogue Gonzales-Picasso à Toulouse. Marseille, Epinay-sur-Seine, Hyères et Nîmes ont elles aussi présenté des œuvres venues de Beaubourg.

A l'étranger, les chefs-d'œuvre du MNAM ont été vus à New York et Tokyo. Des expositions montées par le Centre – Max Ernst, Charlotte Perriand, David Hockney, Bruce Naumann, Man Ray – ont été expédiées à Düsseldorf, Tokyo, Bonn, Helsinki ou Madrid.

Cette initiative a également permis de sortir des pièces qui étaient rarement montrées au public. C'est le cas des collections photographiques, d'arts graphiques ou d'architecture. Ces manifestations décentralisées ou exportées étaient, par ailleurs, souvent accompagnées d'un « habillage » multidisciplinaire parfois important : cycles de cinéma, concerts, lectures de textes.

Le bilan chiffré est significatif : l'ensemble des manifestations HLM aura drainé un million de visiteurs en France et un million et demi à l'étranger ; 40 000 catalogues auront été vendus. L'heureuse initiative du Centre Pompidou a eu plusieurs conséquences.

D'abord, au lieu de s'effacer de la scène pendant plus de deux ans, l'établissement a pu rester au cœur de l'actualité artistique. Sa visibilité a même été accrue, notamment en province, où on a pu mesurer la richesse et la diversité des collections du MNAM. Avec, à la clé, une question : ne faudra-t-il pas demain en déposer quelques pans significatifs dans des institutions régionales ?

Cette interrogation n'avait pas lieu d'être il y a vingt ans, puisque la France provinciale restait sous-équipée en établissements pouvant accueillir de l'art contemporain. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : Saint-Etienne, Strasbourg, Lyon, Marseille ou Villeneuve-d'Ascq – bientôt Toulouse – sont désormais dotées de tels lieux. Or les collections du MNAM sont riches de quelque 40 000 pièces – à comparer avec celle du MOMA de New York. Sans doute ce chiffre est-il trompeur puisque chaque photo ou chaque estampe porte un numéro.

POURSUIVRE LES DÉPÔTS

Demain, même avec des surfaces largement augmentées, le musée ne pourra en présenter plus de 1 500. Sans vouloir dépouiller le Centre de ses chefs-d'œuvre et sachant qu'un très grand nombre de pièces, même non exposées, doivent rester à la disposition du musée pour des raisons diverses, certaines d'entre elles ne peuvent-elles pas être prêtées à un grand musée régional ?

Mais c'est une politique que nous menons depuis longtemps, répondent en substance les responsables du Centre et, à ce jour, 3 000 œuvres tirées des collections sont réparties dans toute la France. Sans doute, mais il s'agit trop souvent d'un saupoudrage ou de pièces peu importantes. Ce qui n'est pas le cas, en revanche, de l'ensemble de 395 œuvres provenant de la donation Cordier, déposées aux Abattoirs, le futur musée d'art contemporain de Toulouse. On peut espérer que cette politique de dépôts « Hors les murs » se poursuivra.

E. de R.

Une politique offensive d'acquisition d'œuvres

PENDANT les vingt-sept mois de fermeture de Beaubourg, les collections du Musée national d'art moderne se sont enrichies de manière significative par dations, legs, dons ou achats. *« On a entièrement renouvelé l'esprit de la collection du MNAM »*, insiste son directeur, Werner Spies. Il est un fait, par exemple, que le fonds d'architecture a considérablement augmenté. Le MNAM a bénéficié d'un don très important issu des archives de Pierre Chareau, l'auteur, entre les deux guerres, de la Maison de verre, rue Saint-Guillaume, à Paris ; il a reçu et acheté des maquettes et des dessins de Georges-Henri Pingusson (le mémorial de la déportation), de Jean Renaudie, d'Henri Ciriani, de Kisho Kurokawa (projet de ville en hélice), de Rem Koolhaas (une maison pour handicapé à Bordeaux), de Renzo Piano, Jean Nouvel (Centre des congrès de Lucerne), de Hans Hollein, de Dominique Perrault ou de Daniel Libeskind (le projet du Musée d'art juif à Berlin).

Le design, de Charlotte Perriand à Ettore Sottsass et de Marianne Brandt à Carlo Mollino, n'a pas été oublié. Pas plus que la photo, historique (*Portrait d'Ubu* de Dora Maar, *Kaberec* de Josef Sudek) ou contemporaine (un gros ensemble de Bernard Plossu, mais aussi des pièces de Pierre de Fenoÿl, Sophie Calle, Valérie Jouve, Sophie Ristelhueber ou Patrick Tosani). Côté arts plastiques, sont entrées au MNAM des œuvres importantes sur le plan historique comme *Le Dresseur d'animaux*, de Picabia, le *Souvenir de la galerie des glaces à Bruxelles*, d'Otto Dix, le *Portrait du comte Saint-Genois d'Anneaucourt*, de Christain Schad, la suite des collages de *La Femme 100 têtes*, de Max Ernst – ils seront présentés dans un cabinet particulier –, *Neuf Moules Mâlic*, de Duchamp, *L'Estropiat*, de Magritte, très représentatif de sa période « vache ». Le MNAM a aussi bénéficié de la donation de dix œuvres de Josef Albers s'étalant de 1919 à 1968.

Parmi les artistes contemporains, le Centre a reçu ou acheté une installation de Christo datant des années 60, une sculpture gonflable monumentale de Claes Oldenbourg, faite pour l'Exposition universelle d'Osaka, *The Poetics Project*, une grande installation de 280 m² de Mike Kelley et Tony Oursler exposée à la dernière Dokumenta de Cassel, une grande toile de Jörg Immendorff et une autre de Sigmar Polke. Enfin, les artistes de la génération du mouvement Supports/Surface font une entrée massive avec des œuvres de Pierre Buraglio, Louis Cane, Daniel Dezeuze, Jean-Pierre Pincemin et Vincent Bioulès.

E. de R.

Un label « conventionné » pour le spectacle vivant

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, a inauguré, vendredi 19, la première scène conventionnée de France, le Théâtre des 7 Collines de Tulle (Corrèze). La labellisation « scène conventionnée » a été mise en place par le ministère pour soutenir le réseau des scènes (centres dramatiques nationaux, centres chorégraphiques nationaux, orchestres en région et scènes nationales) qui concourent à la création et à la diffusion du spectacle vivant. Ces scènes, au nombre de cent cinquante, devraient toutes êtres pourvues, d'ici deux ans, d'un financement de l'Etat situé dans une fourchette comprise entre 300 000 F et 1 million de francs par an, reconductible sur trois ans. Le Théâtre des 7 Collines de Tulle bénéficiera de 1 million de francs pour 2000, 2001 et 2002.

Catherine Trautmann a par ailleurs précisé qu'elle n'a pas l'intention d'*« augmenter le nombre de(s) établissements »* du réseau national dans les années à venir, parce qu'elle considère que *« le territoire national est plutôt bien couvert »* et qu'elle entend *« ne pas disperser »* les moyens nouveaux attribués à ces scènes par l'Etat.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com
Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
S.10- Tableaux modernes et contemporains. **Me de RICQLES** et **Mes PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY.** Experts : MM Vidal et Bismuth, Mme Cotinaud.

MARDI 30 NOVEMBRE
S.11- Livres de documentation et bibliographie. **Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD.**
S.14- **ET MERCREDI 1er DECEMBRE.** Antiquités. Arts primitifs. Haute Epoque. **PIASA.** Expert : J. Roudillon.

VENDREDI 3 DECEMBRE
S.2- Porcelaines et faïences françaises et étrangères XVIIe au XXe. **PIASA.** Expert : Mme Finaz de Villaine.

LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009) 01.42.46.61.16
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY
16, rue Grange Batelière (75009) 01.47.70.88.38
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

HOTEL AMBASSADOR
Salon Haussmann – 16, bd Haussmann – 75009 PARIS
MERCREDI 1er ET JEUDI 2 DECEMBRE A 14 H 15
NUMISMATIQUE
PIASA. Expert : Sabine Bourgey

LeMonde Job: WMQ2611--0031-0 WAS LMQ2611-31 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:2073 Lcp:700 CMYK

La jeunesse de l'Américaine Martha Graham dansée à la Maison des arts de Créteil

Six chorégraphies des années 20 et 30 interprétées par la compagnie de l'artiste disparue il y a huit ans

La Maison des arts de Créteil présente, dans le cadre du Festival d'automne, six pièces de la chorégraphe américaine Martha Graham, décédée le 1er avril 1991, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Femme fonceuse, sans peurs ni tabous, cette artiste a puisé son art au plus profond de son être. Ces pièces historiques, solos ou de groupe conçues entre 1929 et 1937, sont défendues par dix-huit danseuses, avec une autorité qui emporte l'adhésion.

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS. MARTHA GRAHAM DANCE COMPANY. Ronald Protas (directeur artistique). Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. M° Créteil-Préfecture (puis navette). Jusqu'au 28 novembre, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 15 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. Prix des places : de 50 F à 120 F.

Corps héroïque que celui de la chorégraphe Martha Graham. Tendu, torse en avant, prêt à s'élancer, à attaquer. Figure de défi jetant à la face du monde son appétit de vie et son goût pour la bagarre. Ce corps aux muscles toujours bandés ne rend jamais les armes. Qu'il s'agisse de dire l'aliénation psychologique ou de s'engager contre la guerre civile d'Espagne, il fend l'espace, étend ses bras coupants comme des ciseaux, serre les poings, saute en l'air. Vibrant, toujours insoumis. Il fait du conflit et de la douleur une apothéose.

Femme fonceuse, sans peurs ni tabous, la chorégraphe américaine, décédée le 1er avril 1991 à l'âge de quatre-vingt-seize ans, a puisé son art au plus profond de son être. Fille d'un médecin aliéniste, Martha Graham a pratiqué longtemps l'analyse avec la psychanalyste Frances Wickes. Ses pulsions, ses passions ont été les moteurs de sa création. Pour les communiquer, elle a mis au point une technique unique basée sur la respiration, le célèbre *« contraction and release »* (contraction et expiration), base de ce qui deviendra la modern dance et que d'aucuns considéreront comme une technique profondément sexuelle. Martha Graham n'hésitait pas à dire à ses élèves qu'elles *« ne bougeaient pas leur vagin »*. A New York, on appelait son école de danse *« the house of the pelvic truth »*.

Plus de soixante ans après la création de ses premières pièces, c'est l'authenticité de sa quête conjuguée à sa solidité esthétique qui rendent ses œuvres, bien que visiblement anciennes, bizarrement inattaquables. La série de sept pièces présentées à la Maison des arts de Créteil, dans le cadre du Festival d'automne, est constituée d'œuvres historiques, solos et pièces de groupe de 1929 à 1937, époque où la compagnie était exclusivement composée de femmes. Elles sont dix-huit aujourd'hui à défendre l'œuvre avec une autorité qui emporte l'adhésion.

COUP DE FOUET

Dans *Frontier* (1935), Katherine Crockett campe une jeune pionnière américaine jouissant des horizons qu'elle entrevoit, juchée sur sa barrière. Sur une musique aux éclats de fanfare de Louis Horst, compositeur attitré de Graham à ses débuts, elle se cambre, s'étire, virevolte, triomphante dans le décor sculptural d'Isamu Noguchi, autre vieux complice de la chorégraphe. Sur le plateau dégagé, deux cordes blanches tombant des cintres dessinent un triangle dont la pointe se plante au centre de la scène. Sobre, parfait.

Un banc suffit dans *Deep Song* (1937) pour asseoir la danse déchirée de Christine Dakin. Dans une longue robe moulante noire et blanche – tenue grahamienne par excellence –, elle s'arrache avec rage, roule à terre, boule de douleur hérissée de spasmes. *Deep Song* dénonçait la guerre civile espagnole. Aujourd'hui, on peut toujours y lire le tourment d'une femme aux prises avec ses conflits. En revanche, le solo *Satyric Festival Song* (1932), inspiré par les traditions des Indiens, secoue l'air de sautillements vigoureux, de coups de tête enfantins. Très à l'aise dans ce rôle malicieux, Miki Orihara, menue et vive dans sa robe-tube à rayures vertes, jaunes et noires, semble nous préparer une blague. Danse qui pétille, qui jouit de la vie avec une élégance primesautière, *Satyric Festival Song* est un régal d'une durée de quatre minutes. Jamais Martha Graham ne s'étend ni ne présume de ses forces. Une idée, une pièce. Le résultat claque à chaque fois comme un coup de fouet.

Tout aussi compactes, mais extrêmement ritualisées, les pièces de groupe ouvrent des territoires uniques. *Heretic* (1929), *Primitive Mysteries* (1931) et *Sketches from Chronicle* (1936) mettent en scène une solitaire, rebelle blessée ou femme simplement différente face au groupe, à la foule qui la rejette ou veut l'avaler. Que la chorégraphe parle de la société, des coutumes hispano-américaines ou de la dépression de 1929, elle s'est toujours posée au centre de la scène, conduisant autour d'elle un jeu de circulations maîtrisé. Entrées et sorties, cercles petits et grands, volutes qui tissent un réseau d'intensités continues, magnifiant la beauté de l'individu quand il s'acharne à revendiquer envers et contre tous sa vérité. Dans la troisième partie de *Sketches from Chronicle,* Terese Capucilli, brûlante, déchaînée, a la puissance d'un fauve.

Rosita Boisseau

Hommages à Sibelius, maître absolu de l'orchestre

CYCLE JEAN SIBELIUS ET RICHARD STRAUSS. Intégrale de la musique de chambre, l'Auditorium du Louvre, Paris 1er. M° Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-84-00. Orchestre de Paris, Cycle Sibelius, jusqu'au 5 mai, Salle Pleyel. Tél. : 01-45-61-53-01. Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Cycle Sibelius, les 26 et 27 novembre, Salle Poirel. Tél. : 03-83-32-31-25.

Notre horloge de fin de siècle serait-elle à l'heure finlandaise ? Toujours est-il que Sibelius (vous savez, *Kullervo*, le *Cygne de Tuonela*, la fameuse *Valse Triste*) a envahi Paris, recevant enfin les honneurs qui lui sont dus. *« Le plus mauvais compositeur du monde »* selon René Leibowitz est devenu un incontournable. Le 22 septembre, l'Orchestre de Paris ouvrait le bal sibélien – premier des treize concerts dédiés à l'intégrale des symphonies, poèmes symphoniques et autre concerto pour violon. Un bonheur ne venant jamais seul, c'est Nancy et son Orchestre symphonique et lyrique qui entreprennent in situ un cycle Sibelius prévu sur trois saisons. Pour ce maître absolu de l'orchestre, qui excella dans les genres antithétiques de la symphonie (abstraction formelle) et du poème symphonique (soubassement littéraire), il était temps. Temps de briser le sceau nationaliste qui a longtemps faussé le regard porté sur l'homme (secret, complexe, intransigeant et solitaire) et sa musique (porte-parole d'une Finlande en mal d'indépendance jusqu'en 1917).

Complémentaire, la programmation de l'Auditorium du Louvre propose une intégrale de l'œuvre de chambre, dont l'essentiel date des années de formation (à Helsinki puis à Berlin et Vienne). Le parallèle avec Richard Strauss, pour paradoxal qu'il puisse paraître, prend des résonances fugitives et secrètes, même si ce qui sépare les deux musiciens l'emporte largement sur ce qui les rapproche – exceptionnelle et contemporaine longévité, goût commun pour le poème symphonique et semblable aboutissement dans les principes d'écriture (le texte de présentation du cycle, écrit par Pierre Gervasoni, est à cet égard passionnant).

VENTS BRÛLANTS

Du concert du 22 novembre, nous retiendrons surtout le magnifique *Quatuor Voces Intimae*, de Sibelius, une des rares œuvres chambristes de la maturité (1909). Cinq mouvements supportés avec brio par le Quatuor Hubermann. Un premier morceau où pâte expressive et fine polyphonie oscillent entre nervosité et plénitude harmonique, un *vivace* aux allures ailées de scherzo et son centre nu entrecoupés de violents hiatus rythmiques. Puis l'*adagio* en deux parties : l'une, d'une mélancolie puisée aux sources mêmes de la nature profondément neurasthénique et hypocondriaque de Sibelius, l'autre, dans l'incessant ressac d'un bout de thème (proche du *Trio opus 8* de Brahms) gratté comme une plaie, doucement puis jusqu'à son paroxysme. Enfin les deux derniers mouvements. Savants, virtuoses. De curieux accents, comme venus d'une Hongrie septentrionale, sourdent dans l'*allegretto*, avant le *perpetuum mobile* final traversé çà et là par le souvenir des vents brûlants d'Europe centrale. En seconde partie, le *Quatuor avec piano* de Strauss. Affirmation de soi, facture classique et juvénile, propos extravertis un rien logorrhéiques (il est vrai qu'il date de 1884), le tout bien servi par les comparses Hubermann et le généreux Jeremy Denk. En prime, des musiciens heureux de constater (et nous avec) que le public n'avait pas déserté ces contrées inusitées.

Marie-Aude Roux

★ Prochains concerts : les 25 et 29 novembre, les 1er et 2 décembre.

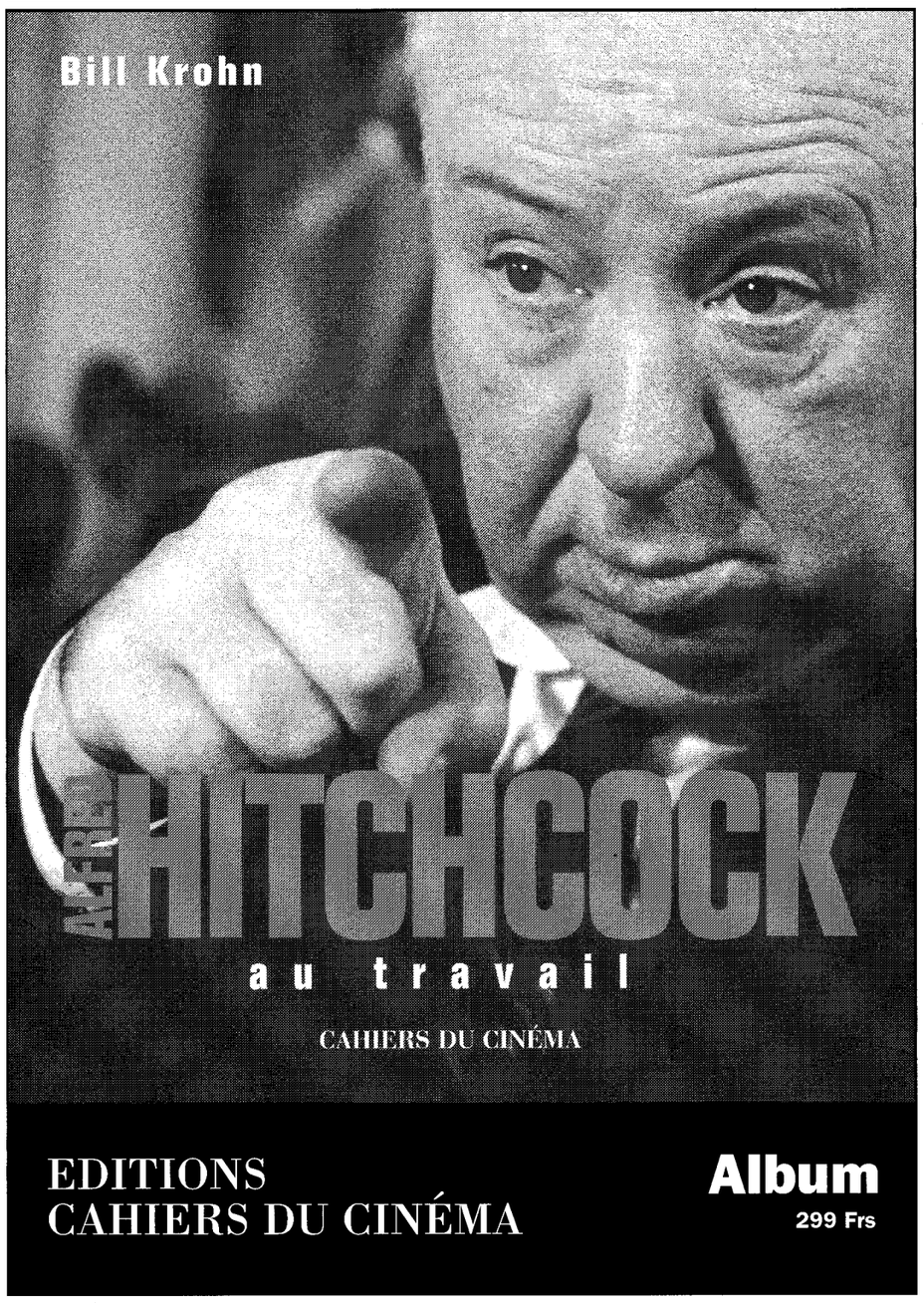

SORTIR

PARIS

Orlando Poleo
Découvert par le grand public derrière le chanteur Dany Brillant, en 1997, Orlando Poleo est l'un des percussionnistes les plus en vue de la scène latino parisienne. Il a réuni une équipe de redoutables guerriers pour le meilleur de la salsa et du latin jazz, afin de présenter sur scène le répertoire de ses deux albums, *Cimarroneando* et *Sangre Negra,* enregistrés en 1995, chez lui, au Venezuela et récemment distribués par Sony Music.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. M° Château-d'Eau. Le 26, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Zic Band
Monté par Thierry Fanfant, épatant bassiste vu et apprécié aux côtés de Mario Canonge, Beethoven Obas, Angélique Kidjo, Enzo Enzo ou Teri Moïse, le Zic Band réunit des musiciens originaires des Antilles (Bago, Thierry Vaton, Jean-Philippe Fanfant, Tony Chasseur...) pour un hommage au compas, la musique métisse inventée par les Haïtiens en 1955 qui a fait tanguer toute la Caraïbe avant que le zouk ne lui dispute son hégémonie.
Péniche BB Antibes, face au 23-26, quai Alphonse-Le-Gallo, 92 Boulogne-Billancourt. M° Pont-de-Sèvres. Le 26, 23 h 30. Tél. : 01-48-25-15-11. 100 F.

Festival Wallonie-Bruxelles
Pour sa sixième édition, le festival « On y danse » met en scène la nouvelle génération de chorégraphes et de danseurs installés en Wallonie et à Bruxelles. Une soirée de solos réunira sous le Tipi de Beaubourg des interprètes de Michèle-Anne de Mey comme l'Irlandaise Johanna O'Keeffe ou l'Italienne Manuela Rastaldi (le 26). Parmi les autres artistes programmés au Centre Wallonie-Bruxelles : la Française Karine Ponties, l'Américain Bud Blumenthal, l'Italien Enzo Pezzella, tous installés à Bruxelles.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Rambuteau. Du 26 novembre au 15 décembre (9 spectacles). Tél. : 01-53-01-96-96. 70 F et 100 F.

STRASBOURG

Les Nuits européennes
Deux nuits pour quatre soirées thématiques consacrées aux musiques électroniques européennes. L'occasion de s'aventurer dans une multitude de styles, guidé par des pointures des platines et des inconnus novateurs. Le 26 : Future Phunk Session (BNX & Walters, DJ Paul...), Nuit Dub Action (High Tone, Djins + Baby G...). Le 27 : Techmission (Angel Molina, Seb Turkey...), Jungle Fiction (Konflict, MC Verse...).
Concerts à La Salamandre, La Laiterie, au Molodoi, 67 Strasbourg. Les 26 et 27, 21 heures. Tél. : 03-88-84-90-00. Forfait 100 F les deux jours ; 80 F le 27.

ROUBAIX

Maryse Delente
A la tête du Ballet du Nord depuis 1996, Maryse Delente a bâti sa singularité à travers des relectures de classiques comme *Roméo et Juliette* ou *Le Sacre du printemps* et des créations portées par une écriture lyrique et incisive. Parmi les ballets les plus représentatifs de cette femme discrète mais déterminée, *Nous n'irons plus au bois* renoue avec l'enfance, ses désirs bouillonnants, ses gros chagrins et son immense énergie. Sur une musique de Pierre-Alexandre Mati, à la fois urbaine et planante, cette pièce, rassemblant les vingt-huit danseurs de la compagnie, exalte la magie des plaisirs furtifs mais essentiels de la vie.
Colisée, 31, rue Epeule, 59 Roubaix. Les 26 et 27, 20 h 30 ; le 28, 16 heures. Tél. : 03-20-24-66-66. 60 F et 130 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le crime était presque parfait
d'Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland. Américain, 1954 (1 h 45).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

Sueurs froides
d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Kim Novak. Américain, 1958, copie neuve (2 h 10).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Maison du peuple
de Louis Guilloux, mise en scène de François Bourgeat, avec Marcel Maréchal.
Théâtre Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot, 93 Montreuil. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-48-58-92-09. 50 F.

La Valse des adieux
de Louis Aragon, mise en scène d'Antoine Bourseiller, avec Jean-Louis Trintignant et Daniel Mille (accordéon).
Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs, 78 Versailles. Les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 01-39-24-05-06. De 70 F à 250 F.

Compagnie Tanzplantation
Marco Berettini : *Sturmwetter prépare l'an d'Emil.*
La Nacelle, route de Montgardé, 78 Aubergenville. Le 26, 21 heures. Tél. : 01-30-95-37-76. 100 F.

Le Pavillon aux pivoines
Intégrale en six épisodes. Le 26 : *Le Rêve interrompu* et *A la poursuite du rêve.* Le 27 : *Le Fantôme aimé* et *La Résurrection.* Le 28 : *La Lutte des bandits* et *La Réconciliation.* Qian Yi (Du Linian), Chen Shi-zheng (mise en scène).
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. M° Porte-de-Pantin. Les 26 novembre et 3 décembre, 19 heures ; les 27 et 28 novembre et les 4 et 5 décembre, 15 heures, Tél. : 08-03-07-50-75. De 750 F à 810 F.

Daphné
de Strauss : version de concert. Soile Isokoski (Daphné), Torsten Kerl (Leucippe), Ralf Willershäuser (Apollo), Jadwiga Rappé (Gea), Peter Rose (Pénée), Chœur et Orchestre philharmonique de Radio France, Marek Janowski (direction).
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. M° Châtelet. Les 26 et 29, 19 h 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 350 F.

Birmingham Comtemporary Music Group
Stravinsky : *Concerto pour piano et orchestre de chambre « Dumbarton Oaks », Renard.* Adès : *Concerto conciso.* Kurtag : *Quasi una fantasia.* Hesketh : *The Circling Canopy of Night.* Thomas Adès (piano), Simon Rattle (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. M° Porte-de-Pantin. Le 26, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 200 F.

Eric Barret, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. M° Châtelet. Les 26 et 27, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Laurent De Wilde Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. M° Châtelet. Les 26, 27 et 30 et les 1er et 2 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.

Carla Bley, Steve Swallow, Andy Shepard
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 26, 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67. 120 F.

Ensemble Ibn Arabi de Tanger
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, 5e. M° Jussieu. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Pablo Moses
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9e. M° Pigalle. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

Benedettu Sarocchi (Corse)
Église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 5e. RER Luxembourg. Le 26, à 20 h 30.

Festival Budapest
Le Batofar reçoit Budapest. A signaler, le 26, soirée autour du label Bahia : rencontre entre les musiques traditionnelles et électroniques.
Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, 13e. M° Quai-de-la-Gare. Jusqu'au 28 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F et 50 F.

RÉSERVATIONS

Sylvain Luc, Jean-Marc Jafet, André Ceccarelli
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Les 14, 15 et 16 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

Les Arts florissants
Concert du XXe anniversaire : Betsy Jolas et Marc-Antoine Charpentier. William Christie (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Le 21 décembre, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 150 F et 200 F.

DERNIERS JOURS

27 novembre : Sapho
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6e. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 150 F.

28 novembre :
L'Autre Visage - masques africains
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, 16e. Tél. : 01-47-23-38-88. Entrée libre.

LeMonde Job: WMQ2611--0032-0 WAS LMQ2611-32 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:55 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:2074 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Après le lancement par la Chine d'une capsule inhabitée, plus de la moitié des Pékinois se disent prêts à voyager dans l'espace et *« à braver tous les dangers »*.

■ Cet hiver, rigoureux en Russie, des incendies allumés par des poêles ont fait des milliers de morts. Cet été, torride à Moscou, quarante-sept personnes se sont noyées en s'endormant dans leur baignoire.

■ Les musulmans de Puncak, au sud de Djakarta, viennent de mettre le feu à onze hôtels, prétendument fréquentés par des drogués et des prostituées, sans épargner le palace où se tenait un séminaire de diplomates indonésiens.

■ **Adriana Sklenarikova,** top model slovaque, pratiquante catholique, spécialisée dans la mise en valeur des dessous féminins, illustrera les tickets-restaurants vendus par la Caritas Ambrosiana, l'organe caritatif du diocèse de Milan, au bénéfice des victimes du Timor oriental.

■ *« Moins de deux litres de bière par jour ne font pas grossir »,* affirme **Jose Vincente Carbonell Talon**, médecin espagnol, invité à un symposium de brasseurs à Bruxelles.

■ Observant que *« les porteurs de ce prénom bénéficient plutôt d'une curiosité bienveillante en France »*, les juges de la cour d'appel de Besançon viennent d'autoriser des parents à appeler leur bébé **Zébulon**.

■ *« Nathan souffre de paralysie spasmodique, Alexis est nourrie à l'aide d'un tube, mais jusqu'à présent nous y arrivons »,* affirmait **Kenny McCaughey**, père des septuplés de l'Iowa, à l'occasion de leur deuxième anniversaire, devant les caméras de télévision, pendant que les cinq autres grimpaient sur les meubles et s'aspergeaient de bouillie dans son dos.

■ La cour d'appel de Ras Al-Khaimah à Dubaï vient d'adoucir la peine d'un violeur : sa victime, une fillette de onze ans, l'avait *« tenté par sa tenue légère »*.

■ *« Je n'ai jamais entendu parler d'une chose pareille, ni mes parents, ni même mes grands-parents »,* déclarait **Abdul Hakim,** un vieil homme, après l'exécution en public, dans un stade de Kaboul, d'une Afghane, voilée des pieds à la tête, mère de sept enfants, meurtrière de son mari.

■ Un tribunal militaire – le premier statuant contre des civils depuis Franco – juge, à La Corogne, pour *« violation des installations de l'armée »*, cinq objecteurs de conscience accusés d'avoir coiffé de préservatifs géants des canons.

Christian Colombani

Un quotidien flamand piégé par un « informateur »

Un employé de banque s'est vengé d'un journaliste en lui faisant écrire, à tort, qu'un ministre belge disposait d'un compte secret au Luxembourg. Le journaliste de « De Morgen » a dû démissionner

JEUDI 11 NOVEMBRE, le quotidien flamand *De Morgen* publie en première page une information de nature à déstabiliser le gouvernement belge. Selon ce journal, qui jouit en Belgique néerlandophone d'une excellente réputation, Didier Reynders, ministre des finances et libéral francophone, serait titulaire d'un compte secret dans la filiale luxembourgeoise d'une banque belge, la KB Lux. A l'appui de ces révélations, *De Morgen* publie un extrait du compte ouvert sous le pseudonyme de « Jodoigne » qui révèle tout à la fois le nom de son véritable titulaire et le montant coquet des sommes placées : l'équivalent de 33 millions de francs français.

Didier Reynders tombe des nues et, dès le lendemain, jure ses grands dieux qu'il s'agit là d'une ignoble manipulation et annonce qu'il va porter plainte contre *De Morgen*, à moins que ce journal ne rectifie immédiatement cette fausse information et ne lui présente ses excuses pour l'éditorial extrêmement sévère à son égard qui en accompagnait la publication. Dans un premier temps, l'auteur de ce « scoop », Ludwig Verduyn, maintient sa position en affirmant que les informations dont il dispose sont fiables. La KB Lux, pour sa part, publie un communiqué embarrassé laissant entendre que le document pourrait être un faux, mais ne l'affirmant pas explicitement, ne voulant pas être accusée de violer le secret bancaire.

La vérité éclatera le dimanche 14 novembre, lorsque l'informateur de Ludwig Verduyn, Antonino Costa, avoue avoir sciemment fabriqué et transmis un faux au journaliste. Ce dernier aurait pourtant dû se méfier : Antonino Costa est un ancien employé de la KB Lux, licencié et poursuivi en justice pour indélicatesses par son ex-employeur à la suite de révélations publiées en 1994 dans *De Morgen* sous la signature de Ludwig Verduyn. *« J'ai voulu me venger de ce journaliste »,* explique Costa. Mission accomplie, car Ludwig Verduyn a été poussé à la démission par son rédacteur en chef, Yves de Smet, qui a mis son propre départ dans la balance si Verduyn ne tirait pas lui-même la conséquence de son faux pas.

Cette affaire vient envenimer un peu plus les relations de la presse belge avec les pouvoirs politique et judiciaire. Une série de lourdes amendes vient de frapper des journalistes d'investigation qui avaient critiqué l'action de certains policiers enquêtant autour de l'affaire Dutroux. Ainsi le tribunal de Bruxelles vient de condamner deux journalistes de l'hebdomadaire *Le Soir illustré*, Philippe Brewaeys et Jean-Frédéric Deliège, à verser l'équivalent de 300 000 francs de dommages et intérêts à des gendarmes dont ils avaient dénoncé les manipulations de témoins. Philippe Brewaeys, soutenu par l'Association des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB), dénonce un système qui interdit aux journalistes d'investigation de pouvoir prouver leur bonne foi : *« Pour ce faire, nous serions obligés de violer le secret de nos sources »,* explique Philippe Brewaeys. *« Or celles-ci sont toutes liées par le secret professionnel, le secret de l'instruction ou le devoir de réserve. »* Les gendarmes dénoncés par Brewaeys et Deliège étaient ceux qui avaient accordé du crédit aux élucubrations de jeunes femmes mythomanes affirmant qu'elles avaient été les victimes d'un réseau de criminels sexuels comprenant de hautes personnalités du royaume. Les récits horribles de ces prétendues victimes désignées dans les procès-verbaux sous le nom de X1, X2, X3 avaient, en 1997, « fuité » dans la presse belge et française sans que l'on puisse déterminer l'origine de ces fuites.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La première décision importante de Christian Sautter – le refus d'autoriser le rachat d'Orangina par Coca Cola – est techniquement, politiquement et socialement fondé. (...) A l'heure où le gouvernement se fait le défenseur d'un capitalisme régulé et d'un libéralisme maîtrisé, il ne pouvait prendre d'autre décision. A la veille de la délicate conférence de l'OMC où les Européens vont prôner une organisation des échanges, et non point seulement leur libéralisation sauvage, cette décision s'imposait. Mais parce que le gouvernement a trop tardé à la prendre, outre qu'elle gène le géant américain ce qui, après tout, flatte un sentiment national, elle présente un triple inconvénient : elle pénalise la société française Pernod-Ricard (...), elle handicape le développement international d'Orangina, elle est un mauvais coup pour les salariés de cette entreprise.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Il n'échappera à personne que la rebuffade du gouvernement français à l'égard d'une firme symbole de l'expansionnisme américain se situe à la veille du sommet de Seattle. (...) Après tout, le grand rendez-vous de l'Organisation mondiale du commerce va certainement réaffirmer les droits de la « libre concurrence » et Paris peut se targuer, ce dont il ne se prive pas, de faire respecter ce droit en refusant à Coca Cola la position dominante sur le marché que lui conférerait la prise de contrôle d'Orangina. L'explication est cependant un peu courte même si elle colle à la fameuse méthode Jospin qui fait de la règle et de la régulation les maîtres mots de l'action publique dans le domaine de l'économie. (...) La guerre que se livre, à coups d'OPA « amicales » ou « inamicales », de fusions-acquisitions, les multinationales, se révèle pour ce qu'elle est : le déchaînement des appétits financiers. Le blitzkrieg de l'anglais Vodaphone sur l'allemand Manesman a créé une émotion considérable outre-Rhin. D'autant que les deux pays concernés sont gouvernés par des socialistes partisans de la fameuse « modernisation ». En France, la réaction populaire du même type a été alimentée par une série de choc (...). Si Orangina a été « sauvé », il y a du pain sur la planche pour qui veut résister à la bête...

LA TRIBUNE
Gilles Bridier

■ La concurrence, rien que la concurrence. Christian Sautter a fait état de son credo en refusant à Coca Cola le droit de mettre la main sur Orangina. (...) Un rachat qui ne brisait pas l'emploi : voilà qui aurait pu mériter que Bercy revienne sur son précédent veto. Mais Christian Sautter a préféré empêcher que Coca se retrouve en position dominante et en abuse. (...) La France deviendrait-elle un bon élève de l'Europe de la concurrence ? Il s'agirait alors d'une inflexion sensible de l'attitude des pouvoirs publics et de ses priorités. Mais rien n'indique, à ce jour, que la suite du feuilleton Orangina pénalisera l'emploi. C'est du moins l'une des vertus que, sur ce dossier, Bercy prête, sur le long terme, à la concurrence. Comme aux Etats-Unis.

www.cogemalahague.fr

Dix caméras et 80 000 analyses, pour savoir tout ce qui se passe à la Hague

ROMPANT avec une longue tradition, la Cogema a décidé de faire un effort de transparence en installant dans son usine de retraitement de combustible nucléaire de la Hague (Manche) une dizaine de « webcams », mini-caméras numériques diffusant des photos en temps réel sur Internet, 24 heures sur 24. Sur une vue aérienne des 300 hectares de l'installation figure l'emplacement de chacune des webcams. Le visiteur n'a qu'à cliquer sur un point pour être transporté dans les halls de stockage des déchets radioactifs ou au-dessus des piscines d'entreposage des matières fissiles. Il peut aussi assister en direct au déchargement des cargos qui transportent le combustible nucléaire.

Même si un accident survient, la consigne est de laisser les caméras branchées : *« Sauf, bien sûr, s'il y a des victimes. Il ne s'agit pas de faire du voyeurisme »,* précise Jacques-Emmanuel Saulnier, porte-parole de la Cogema : *« L'objectif est de démythifier une usine qui a souvent fait l'objet de rumeurs et de campagnes d'information erronées. »* M. Saulnier fait référence à la récente polémique sur l'augmentation du nombre de leucémies dans la région et la responsabilité éventuelle des rejets radioactifs de La Hague. Un dossier spécial consacré à cette affaire présente les résultats de la récente étude épidémiologique menée par un comité d'experts indépendants, qui a disculpé la Cogema.

Le site publie également les résultats des quelque 80 000 analyses de rejets liquides et gazeux effectuées chaque année aux alentours de l'usine. Cette initiative a été très appréciée des élus locaux, toujours inquiets des conséquences sur le tourisme de la mauvaise réputation de l'usine. Mais pour la Cogema, l'enjeu est bien plus vaste : *« Le premier ministre a annoncé à la fin de l'été que les choix énergétiques de la France feraient bientôt l'objet d'un débat démocratique et scientifique. »* Alors que se pose notamment la question du renouvellement du parc des centrales nucléaires EDF, il semble que Mme Anne Lauvergeon, la nouvelle présidente de la Cogema, ait décidé de peser dans le débat en touchant directement l'opinion, grâce notamment à Internet (*Le Monde* du 30 octobre) : *« Nous avons trop longtemps laissé l'avantage médiatique à nos opposants. Désormais l'internaute aura accès, via notre site, à des informations incontestables »,* estime M. Saulnier. Sur sa lancée, la Cogema s'apprête à créer un site annexe, dédié cette fois aux transports de matières radioactives entre la France et ses clients étrangers.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

SAUVETAGE

■ Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Lot a ouvert un site Internet à l'occasion du sauvetage des sept spéléologues bloqués dans le gouffre de Vitarelles. Il publie notamment des photos des opérations de récupération, qui ont duré dix jours.
www.pili-pili.com/speleo

FORFAIT

■ La société Freesbee propose pour 299 F par mois un « pack Internet » comprenant la location-vente d'un ordinateur personnel haut de gamme et 20 heures d'accès Internet par mois (appel téléphonique local compris) en heures creuses. En heures pleines, la communication locale sera facturée hors forfait, à des tarifs inférieurs de 25 % à ceux de France Télécom.
www.freesbee.fr

CADEAUX

■ A l'occasion des fêtes de fin d'année, seize sites français de commerce électronique se sont regroupés pour créer un centre commercial virtuel destiné à faciliter les achats en ligne. Au total, le site propose un catalogue de plus de mille articles-cadeaux.
www.noelonline.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE*** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les cœurs de Francine *par Alain Rollat*

ELLE EST CHIRURGIENNE. Elle répare les cœurs cassés. Le sien bat sans tapage. Il ne fait jamais du strip-tease à la télé. Sans « Des racines et des ailes », qui s'intéressait à son fonctionnement, mercredi soir, sur France 3, on n'aurait jamais su que l'hôpital Necker, à Paris, disposait, en chirurgie cardiaque, d'un cœur de ce gabarit-là, capable de vibrer au rythme des autres sans jamais se départir de sa tranquillité intérieure. C'est un cœur sans états d'âme malgré ses cheveux blancs : *« Vous me voyez crier à l'injustice, à la révolte ? Quand on est effroyablement malheureux, quand on a échoué, quand on a perdu un malade, on pleure dans son coin. Même avec l'âge, la douleur reste aiguë, on ne se mithridatise pas contre ça. Mais je ne lève jamais le poing vers le ciel. C'est notre vie d'homme, ça, notre vie d'aléas... »*

C'est un cœur qui a donc appris que l'humanité, dans sa liberté relative, ne peut être tenue pour seule responsable de l'imperfection de sa nature. Il remédie de son mieux aux conséquences de ce mystérieux constat sans s'embarrasser de questions préalables. Pour cette femme hors du commun, le bloc opératoire n'est pas un champ de bataille métaphysique, mais l'établi artisanal où le chirurgien exerce son métier d'horloger des mécanismes corporels : *« La maladie, ce n'est pas une injustice ; c'est un problème à résoudre. Quelle est la solution ? C'est ça l'équation qui m'intéresse. »* Elle fait ce qu'elle doit faire, le reste suit avec la part d'irrationnel inhérente à toutes les entreprises aléatoires : *« Je ne me prépare jamais au pire. Je ne veux pas y penser. Je ne l'intègre pas dans mon ordinateur. Je ne m'occupe des mauvaises choses que lorsqu'elles arrivent. On ne gagne pas à tous les coups mais assez souvent. »* Cette méthode, en tout cas, fait des miracles.

Le dernier en date est du sexe féminin, il a dix ans et le visage d'une enfant de Kinshasa. Francine a opéré cette fillette il y a une douzaine de jours. Pouquoi elle, alors que des centaines d'autres enfants atteints de malformation cardiaque resteront en liste d'attente ? Pourquoi elle, alors que les premiers diagnostics la disaient inopérable ? *« Ses parents y croyaient tellement !.. »* Leur foi a contribué au miracle : le troisième diagnostic a corrigé les deux premiers. Cette fillette ne mourra pas de la « maladie bleue ». Grâce à la Fondation Mécenat chirurgie cardiaque (01-42-89-89-89), elle repartira dans son pays avec un cœur tout neuf. Francine a déjà remis son masque : *« Je crois en l'homme. L'an 2 000 sera la grande année de la générosité... »* Qu'elle en soit la vraie méridienne !

LeMonde Job: WMQ2611--0033-0 WAS LMQ2611-33 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 09:00 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:2075 Lcp:700 CMYK

JEUDI 25 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 L'Espace, pour quoi faire ? **Forum Planète**
21.30 et 22.20, 23.30 Les Balkans, bilan d'une guerre. Invités : Bernard Kouchner ; Christoph Bertram. **Arte**
22.00 OGM, la dérive. **Forum Planète**
23.00 Le Roller, mode ou phénomène de société ? **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ingrid Seynhaeve ; Dyonisos ; Donald Westlake ; Marion Cotillard. **Canal +**
20.55 Envoyé spécial. Népal : enfances volées. Finance mondiale : menace mafieuse. Dix questions sur le siècle. *P.-s. :* Le bogue de l'an 2000. **France 2**
23.20 Prise directe. En direct de Paris, sous la Grande Halle de La villette. Carte blanche à Zebda. **France 3**
0.25 Vol de nuit. Le polar. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

19.30 Glenn Gould Extasis. **Muzzik**
19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [7/10]. Rivalité sportive. **Histoire**
20.00 Les Grandes Expositions. Peinture allemande à l'époque du romantisme. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise. [4/4]. **Arte**
20.30 Races. Au-delà des apparences. **Planète**
20.30 Shaolin, la montagne des moines soldats. **Odyssée**
20.40 Thema. Les Balkans, bilan d'une guerre. **Arte**
21.05 Notre siècle. [6/9]. 1945-1958 : vents d'Ouest, vents d'Est. **TV 5**
21.25 L'Aventure spatiale soviétique. **Planète**
21.40 Survivre. [2/8]. Le loup. **Odyssée**
22.15 Nam, retour sur image. **Planète**
22.35 Eleanor Roosevelt, de New York aux Nations Unies. **TMC**
22.45 Télé notre histoire. [1/2]. Claude Santelli. **Histoire**
23.45 Mémoires de France. [11/12]. Mémoires de Picardie, 1910-1947. **Histoire**
0.10 Chine, le sacrifice des orphelins. **Planète**
0.15 N.U. **Histoire**
1.00 Le Grillon dans le métro. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

19.30 Football. Coupe de l'UEFA : Lyon - Werder Brême suivi d'Arsenal-Nantes. **Eurosport**

DANSE

20.00 La Nuit transfigurée. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique d'Arnold Schoenberg. Par le Nerdelands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

20.50 Cecilia Bartoli : récital. Avec Georg Fischer, piano. **Mezzo**
21.00 Marie Devellereau, soprano. Avec A. Tharaud, piano. **Muzzik**
22.25 Autour de Carmen. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Abbado. **Paris Première**
23.00 Dexter Gordon Quartet. **Muzzik**
23.40 «Les Quatre Saisons», de Vivaldi. Venise 1984. Avec Enrico Onofri, violon. Par Il Giardino Armonico, dir. Giovanni Antonini. **Mezzo**
0.00 « Madame Butterfly », de Puccini. Mise en scène de Giulio Chazalettes. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. Maurizio Arena. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 Passion interdite. Thierry Binisti. **Festival**
20.55 La Force de l'amour. Bobby Roth. **TMC**
22.15 Intime conviction. J. Lvoff. **Festival**
23.50 L'Amour assassin. Elisabeth Rappeneau. **Festival**

SÉRIES

20.40 Julie Lescaut. Bal masqué. **RTBF 1**
20.50 Navarro. Verdict ○. **TF 1**
22.30 Le Caméléon. La pendule en carton. Servir et protéger (v.o.). **Série Club**
1.15 New York Police Blues. De quoi je me mêle ? (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.10 Les Sept Femmes de Barberousse ■ ■
Stanley Donen (EU, 1954, 100 min) ◇. **Cinétoile**
17.50 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■
Tay Garnett (EU, 1946, N., v.o., 110 min) ◇. **Cinétoile**
19.00 Blow Out ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 110 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Lacombe Lucien ■ ■
Louis Malle (France, 1974, 135 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
20.45 Cadavres exquis ■ ■ ■
Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min) ◇. **Histoire**
20.45 La Main droite du diable ■ ■
Costa-Gavras (Etats-Unis, 1988, 125 min) ◇. **13ème Rue**
21.00 Haute pègre ■ ■
Ernst Lubitsch (EU, 1932, N., v.o., 85 min) ◇. **Paris Première**
22.50 Phantom of the Paradise ■ ■
Brian De Palma (EU, 1974, v.o., 90 min) ◇. **Canal Jimmy**
22.50 Murder ■ ■
Alfred Hitchcock (GB, 1930, N., v.o., 95 min) ◇. **13ème Rue**
23.00 Les Virtuoses ■ ■
Mark Herman (GB, 1997, v.o., 105 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
23.10 Fargo ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (EU, 1995, 100 min) ◇. **France 2**

23.50 Cyrano de Bergerac ■ ■
Augusto Genina. Avec Pierre Magnier, Linda Moglia (It., muet, 1925, 115 min) ◇. **Arte**
0.30 La Peau ■ ■
Liliana Cavani (It., 1981, v.o., 130 min) ◇. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil. Spéciale jungle.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net. Le disco.
20.00 Journal, Météo.
20.48 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Navarro. Verdict ○.
22.45 Chaleur meurtrière. Téléfilm. Doug Barr. ○.
0.25 Vol de nuit. Le polar.

FRANCE 2

17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.50 Football. Coupe de l'UEFA : Lens - Kaiserslautern.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Népal : enfances volées. Finance mondiale : la menace mafieuse. Dix questions sur le siècle. *Post-scriptum* : Le bogue de l'an 2000.
23.00 Expression directe.
23.10 Fargo ■ ■ Film. Joel Coen et Ethan Coen. ◇.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 City Hall ■ Film. Harold Becker. ○.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Prise directe.
0.35 Saga-Cités. Metropolitan Police.

CANAL +

16.35 Restons groupés Film. Jean-Paul Salomé. ◇.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.40 Hors jeu Film. Karim Dridi. ○.
22.10 Butcher Boy ■ Film. Neil Jordan (v.o.) ○.
23.55 Soir d'Europe.
0.25 La Gorgone ■ Film. Terence Fisher (v.o.) ◇.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Bombay.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. Je veux mon entreprise [4/4].
20.40 Thema. Les Balkans, bilan d'une guerre.
20.45 Kosovo, rétablir le droit.
21.00 Exilé dans son propre pays.
21.15 Les Risques de la paix au Kosovo.
21.30 et 22.20, 23.30 Débat.
21.50 Serbie, le prix de la guerre.
22.05 Portraits.
22.45 OTAN, une stratégie contestée.
23.00 Les Enquêtes de La Haye.
23.15 Où va le Monténégro ?
23.50 Cyrano de Bergerac ■ ■ Film. Augusto Genina (muet, couleurs).

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Le Six Minutes sur le siècle.
20.55 J'embrasse pas ■ Film. André Téchiné. ◇.
23.00 Baron vampire Film. Mario Bava. ◇.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Boris Godounov, un opéra d'une actualité brûlante !
21.20 Expresso - Poésie sur parole. Saadi Youssef.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la nuit. L'autoroute.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A l'affiche. Avenue Kennedy : Radio France invite... l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, dir. Hans Graf, Etienne Péclard, violoncelle.
22.30 Jazz, suivez le thème. You Don't Know What Love Is.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Casse-Noisette,* suite op. 71a, de Tchaïkovski, dir. Herbert von Karajan. **20.40** Festival Verbier. Avec le Quatuor Emerson. **22.33** *Symphonie n° 7*, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Berstein.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial
« Dix questions sur le siècle » est la formule retenue par le magazine-phare de France 2, « Envoyé spécial », pour célébrer le passage au prochain millénaire. Hitler, le communisme, le vote des femmes, la bombe de Hiroshima, etc., forment un panorama de l'histoire de ces cent ans, sous forme de courts reportages illustrés d'archives, diffusés chaque jeudi du 25 novembre au 16 décembre.

ODYSSÉE

20.55 Laine des Alpes
Une émission sur des « néo-ruraux » dont le retour à la terre ne s'est pas traduit par un flop. Mais loin d'un énième reportage sur ce thème, « Laine des Alpes » – déjà diffusé sur la Cinquième – montre des hommes et des femmes qui ont pensé leur idée d'importer le lama alpaga, la chèvre cachemire, etc., et qui ont bâti des filières permettant notamment à un village de revivre.

ARTE

23.50 Cyrano de Bergerac ■ ■
Tourné en 1922 par Augusto Genina, en noir et blanc, cette adaptation de l'œuvre d'Edmond Rostand fut retravaillée en couleurs avec le procédé Pathé-Color avant d'être montrée à Paris trois ans plus tard. Le génie et le dynamisme du montage, la mise en scène qui avait épousé celle du théâtre, l'enchantement pictural des couleurs et le jeu des acteurs font de ce film un chef-d'œuvre.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Rire, quelques secondes de bonheur en plus. **Forum Planète**
22.00 Homosexuels, le droit à l'indifférence. Invités : Dominique Fernandez ; Pierre Gandonnière ; Christine Le Doare ; David Lelait ; Alex Taylor ; Henri Plagnol. **Forum Planète**
23.00 Orphelins d'ailleurs, recherchent parents désespérément... **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Puberté et préadolescence. Invité : Michel Vincent. **La Cinquième**
17.00 Les lumières du music-hall. Les Frères Jacques. Salvatore Adamo. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Arnold Schwarzenegger ; Arsonists ; Bertrand Piccard ; Mira Sorvino ; Lara Weller. **Canal +**
19.00 Tracks. No respect : A Ikéa, la vie en kit. Tribal : Techno Parade, l'esprit fusionnel. Vibration : Quand les machines rient. Clip : Moby, « Bodyrock ». Backstage : Djembemania. Future : Online World. Live : Novo Navis. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Thalassa. Escale en Sibérie. **France 3**
20.55 Nos meilleurs souvenirs. Special sexy. **M 6**
21.00 Recto Verso. Jamel Debbouze. **Paris Première**
21.05 Top bab. Invité : David Hallyday. **Canal Jimmy**
21.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. Les spectacles. **LCI**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.15 Faut pas rêver. Brésil : Le tramway de Rio. France : Les guides-bateliers de Padirac. Mongolie : Les enfants des rues. Invité : Djamel Bali. **France 3**
22.35 Bouillon de culture. Destins croisés. Invités : Dominique Desanti ; Jean-Toussaint Desanti ; Michel et Bruno Papet. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. Le phénomène du discount. **TF 1**
23.25 Noms de dieux. Invitée : Lise Thiry. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

17.25 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [3/13]. **Planète**
17.35 Tueurs en série. William Heiren, le tueur au rouge à lèvres. **Odyssée**
18.05 Cent ans de comédie. [1/2]. **Ciné Cinémas**
18.15 Télé notre histoire. [1/2]. Claude Santelli. **Histoire**
18.30 Créatures extraordinaires. Les animaux portés disparus. **TMC**
19.05 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. **Odyssée**
19.15 Mémoires de France. [11/12]. Mémoires de Picardie, 1910-1947. **Histoire**
20.15 Design. [1/4]. Le TGV. **Arte**
20.25 Les Grands Interprètes. Jacques Février. **Muzzik**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [4/6]. Les portes de l'enfer : la Bosnie, 1992-1993. **Histoire**
22.25 Qu'est-ce qui nous fait rire ? **Planète**
22.30 Grand format. Qui a peur des tziganes roumains ? **Arte**
22.50 Deep Purple, Come Hell or High Water. **Canal Jimmy**
23.15 Les Grandes Expositions. Peinture allemande à l'époque du romantisme. **Planète**
23.45 Races. Au-delà des apparences. **Planète**
23.45 Le Temps des cathédrales. [4/9]. La cathédrale, la ville, l'école. **Histoire**
0.30 A la redécouverte du monde. Indonésie :Le Cœur de la mer. **TMC**
0.35 L'Aventure spatiale soviétique. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.30 Tennis. Masters messieurs (4e jour). **Eurosport**
17.30 Basket-ball. Match amical. Lituanie - France. **Pathé Sport**
21.30 Boxe. Championnat de France. Poids lourds. Kingbo - Ramon. **Pathé Sport**

DANSE

20.50 Pulcinella. Ballet. Chorégraphie de Nils Christe d'après L Massine. Musique de Stravinsky. Par le ballet Scapino. L'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

MUSIQUE

18.00 Dexter Gordon Quartet. Avec George Cables, piano ; Rufus Reid, contrebasse ; Eddie Gladden, batterie. **Muzzik**
19.30 Don Quichotte, de Strauss. Avec Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Ulrich Koch, alto. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
20.59 Soirée spéciale blues. **Muzzik**
21.00 Muddy Waters. Lors du Festival de jazz à Montréal, en 1981. **Muzzik**
21.30 Rachmaninov. Avec Vladimir Ashkenazy, piano. **Mezzo**
22.20 Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. **Mezzo**
23.45 Pavarotti and Friends For War Child. Avec Eric Clapton ; Sheryl Crow ; Liftiba ; Elton John ; Liza Minnelli ; Zucchero ; Ligabue ; The Kelly Family ; Jon Secada ; Joan Osborne. **Paris Première**

THÉÂTRE

20.30 La Répétition ou l'Amour puni. Pièce de Jean Anouilh. Mise en scène. Bernard Murat. **Festival**
23.40 Spectacles vivants. Le Faiseur. Pièce de Balzac. Mise en scène. François Sayad. **France 3**

TÉLÉFILMS

19.00 Une femme pour moi. Arnaud Sélignac. **Ciné Cinémas**
20.40 Le Véritable Amour de Goethe. Egon Günther. **Arte**
23.00 L'Embellie. Charlotte Silvera. **Téva**
0.35 Le Pantalon. Yves Boisset. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Histoires courtes. *Marée haute.* Caroline Champetier. *Mécréant.* Louis-Do de Lencquesaing. **France 2**

SÉRIES

20.20 Happy Days. C'était les années folles. **Série Club**
20.45 Stargate SG-1. Une dimension trop réelle. **Série Club**
20.50 First Wave. Hypnose. **13ème RUE**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Anniversaire de mariage. **Série Club**
21.30 La Planète des singes. Les gladiateurs. **13ème RUE**
22.15 Le Damné. Episode pilote (v.o.). **Série Club**
22.30 I Love Lucy. The Quiz Show (v.o.). **Téva**
22.55 X-Files, l'intégrale. Malédiction. ○. La règle du jeu. ◇. **M 6**
22.55 Les Prédateurs. Aspiration. ○. Justice sur Terre. ◇. **13ème RUE**
23.00 La Quatrième Dimension. Un monde différent. Longue vie Walter Jameson ! **Série Club**
0.20 Les Soprano. Isabella. **Canal Jimmy**
0.35 Serpico. Chacun doit payer ses dettes. **13ème RUE**

FILMS

15.55 Les Pirates de la mode ■ ■
William Dieterle (1934, v.o., 85 min) ◇. **Ciné Classics**
16.00 Key Largo ■ ■
John Huston (EU, 1948, N., 105 min) ◇. **Cinétoile**
16.15 Pulsions ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1980, 100 min) ○. **Cinéfaz**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

19.40 Le Violent ■ ■
Nicholas Ray. Avec Humphrey Bogart, Gloria Grahame (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min) ◇. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.30 Une incroyable histoire ■
Ted Tetzlaff. Avec Bobby Driscoll, Paul Stewart (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min) ◇. **Ciné Classics**
21.00 Les Virtuoses ■ ■
Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 105 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■
Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o., 145 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
21.10 La Comtesse aux pieds nus ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1954, v.o., 125 min) ◇. **Cinétoile**
22.25 Au-delà des lois ■ ■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min) ◇. **TSR**
22.45 Tandem ■ ■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
23.25 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 100 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
23.30 Où est la liberté ? ■ ■ ■
Roberto Rossellini (It., 1952, N., v.o., 90 min) ◇. **Arte**
0.25 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 175 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
0.55 Les Professionnels ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 115 min) ◇. **Cinétoile**
1.45 Alice ou la dernière fugue ■ ■
Claude Chabrol (France, 1976, 95 min) ◇. **Canal +**
1.55 Les Incorruptibles ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Sydney Police.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.45 5 millions pour l'an 2000.
20.48 Trafic infos.
20.50 « Tout » Lara Fabian.
23.10 Sans aucun doute. Le phénomène du discount.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

15.00 Le Renard.
16.05 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.45 et 22.25 **Un livre, des livres.**
17.50 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Maigret. Un meurtre de première classe.
22.30 Bouche à oreille.
22.35 Bouillon de culture. Destins croisés.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Histoires courtes.
0.50 Millennium.

FRANCE 3

14.45 Marilyn et moi. Téléfilm. John Patterson.
16.20 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ? La thalassothérapie.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Escale en Sibérie.
22.15 Faut pas rêver.
23.15 Météo, Soir 3.
23.40 Le Faiseur. Pièce de Balzac.

CANAL +

15.50 Portrait d'Emir Kusturica.
16.05 Maman je m'occupe des méchants Film. Raja Gosnell.
▶ En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Jackie Chan dans le Bronx ■ Film. Stanley Tong ○.
22.25 Restons groupés Film. Jean-Paul Salomé ◇.
0.05 Bowie, live à NPA.
0.40 South Park. ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Leur vie au quotidien.
13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Voyage.
14.35 La Cinquième rencontre... Puberté et préadolescence.
16.00 Vive la retraite !
16.30 Alf.
17.00 Le Magazine ciné.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Design. [1/4]. Le TGV.
20.40 Le Véritable Amour de Goethe. Téléfilm. Egon Günther.
22.30 Grand format. Qui a peur des tziganes roumains ?
23.30 Où est la liberté ? ■ ■ ■ Film. Roberto Rossellini (v.o.).

M 6

13.35 Relation dangereuse. Téléfilm. Martin Davidson ○.
15.15 La Belle et la Bête.
16.10 M comme musique.
17.35 Les Bédés de M 6 Kid.
18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Nos meilleurs souvenirs. Spécial sexy.
22.55 X-Files, l'intégrale. Malédiction ○ ; La règle du jeu. ◇.
0.40 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Invité : Georges Paczynski.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Invitée : Nathalie Loriers.
19.07 A côté de la plaque. Festival des 38e Rugissants.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eiji Oue.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-Club. Sheila Jordan, chant et Steve Kuhn, piano.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quintette avec guitare* n° 4 G 448, de Boccherini.
20.40 La Jeunesse de Haendel.
22.40 Hommage à Alfredo Kraus. *Rigoletto.* Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre du Mai musical florentin, dir. G. Gavazzeni, Ettore Bastiani (Rigoletto), Alfredo Krauss (le duc).

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.15 Design
Nouvelle série de la chaîne culturelle, « Design » ambitionne de montrer des objets dans leur époque, symboliques d'une évolution politico-sociale et des modification des mentalités. Le TGV, la montre Swatch, la Vespa ou encore le *« lounge chair »*, etc., sont quelques-uns des sujets traités par ces documentaires où les objets gardent la marque originelle de la créativité humaine.

PLANÈTE

20.30 Titicut Follies
Premier film du grand documentariste Frederick Wiseman, *Titicut follies* fut interdit pendant un quart de siècle par l'Etat du Massachusetts. La façon dont étaient traités les malades mentaux incarcérés à Bridgewater avait de quoi marquer les spectateurs. Un document exemplaire pour une cause, celle de la défense des conditions de vie de prisonniers, qui ne l'est pas moins.

CINÉ CLASSICS

20.30 Une incroyable histoire ■
Adapté d'une nouvelle de William Irish, ce film noir et inquiétant a été réalisé par un ancien opérateur d'Alfred Hitchcock. C'est une excellente série B policière, qui prend pour héros principal un jeune garçon un peu mythomane qui se trouve mêlé à un meurtre. Bobby Driscoll (douze ans) reçut un Oscar spécial pour son interprétation. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◇ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2611--0034-0 WAS LMQ2611-34 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 10:15 S.: 111,06-Cmp.:25,10, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:2076 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 26 NOVEMBRE 1999

Miroir brisé

par Pierre Georges

IL SE POURRAIT que l'univers glamour du papier glacé en sorte tout chiffonné. Et que les rêves ordinaires de jeunes filles déguisées en top models – comme tu as un joli minois, mon enfant et de si parfaites mensurations ! – en prennent un sale coup.

On ne l'a pas vu, mais on l'a lu tant l'affaire fait du bruit : la BBC vient de diffuser un film-documentaire, paraît-il, accablant pour certaines pratiques et certaines mœurs en vogue, c'est tout à fait le mot, dans la plus grande agence mondiale de mannequins, Elite.

Elite, c'est, assurent les spécialistes, le top du top, la crème de la crème. Une vraie multinationale du glamour. La plus célèbre écurie de courses à la belle, comme déjà une marque de fabrique. Elite recrute, sélectionne, organise des concours dans le monde entier, à la poursuite perpétuelle du diamant juvénile. Au grand magasin de la mondialisation, cette organisation réputée sérieuse, efficace, et prestigieuse, tient le rayon du beau.

Etre recrutée par Elite c'est un exploit et une référence, la fin d'un vrai parcours de la postulante ! C'est grimper déjà sur le marchepied parfumé citrouille du rêve de carrosse. C'est faire son entrée non seulement dans le monde de la mode ou la mode du monde, mais aussi au catalogue le plus fermé et le plus connu.

La beauté ne se mange pas en salade mais il peut arriver qu'elle s'étale en tartines de catalogue. Et Elite dispose du plus grand catalogue du monde, sans cesse renouvelé, puisque ainsi le veut la dure loi du vieillissement et de la réforme. 2 500 mannequins en rayon, donc, et des plus célèbres, l'élite de chez Elite précisément. Naomi Campbell ou Claudia Schiffer, de sérieuses références, non ?

Car le monde, du moins celui du Nord, est ainsi fait qu'aujourd'hui les stars universelles sont plutôt top models qu'actrices de cinéma. Etre Naomi ou Claudia, voilà bien à quoi rêvent nombre de jeunes filles du temps et, pour elles, nombre de familles de jeunes filles du temps. C'est ainsi, et qu'importe le jugement que l'on peut porter sur cette échelle des valeurs et célébrités, Elite était et reste réputée, répétons-le, pour la qualité de son savoir-recruter, de son savoir-faire et de son savoir-vendre.

Et voici donc qu'un journaliste de la BBC déguisé en photographe de mode, comme loup vêtu en grand-mère, a réussi avec une « complice » assez accorte pour passer le cap de la sélection, à s'infiltrer dans les coulisses du miroir aux top models. Que muni, d'une caméra cachée et de micro-magnétophones, il a enquêté à Londres, Milan, Nice, Moscou, Paris et enregistré pendant un an, car la BBC ne regarde pas à la dépense. Qu'il a pu et su gagner la confiance de quelques sagouins du milieu. Et qu'il en a tiré un document accablant, non pas pour l'Agence en son entier, mais pour quelques cadres de chez Elite ou d'une autre agence, Marilyn.

Racisme, drogue, chantage à la sélection canapé, pratiques s'apparentant au plus vulgaire des proxénétismes, bref le reportage montre un certain envers du décor où les chaperons rouges, souvent mineures, sont croquées à la chaîne par de bien sinistres pères-grands. Et déjà le document provoque un énorme scandale dans les agences et revues de mode qui ne rient guère de se voir si laides, en ce miroir.

Julien Dray se défend d'avoir perçu de l'« argent occulte » de la MNEF

Son nom est cité par un avocat mis en examen dans l'affaire

INDIRECTEMENT mis en cause par un avocat mis en examen dans l'affaire de la MNEF, le député (PS) de l'Essonne Julien Dray a affirmé, dans *le Parisien* du 25 novembre, que ni lui-même ni SOS-Racisme n'avaient *« jamais reçu d'argent occulte, sale ou liquide d'Olivier Spithakis* [directeur général de la mutulle entre 1983 et 1998] *ou de qui que ce soit »*. Le nom de Julien Dray a été cité par Me Claude Duval, avocat de la société EFIC (l'entreprise de courtage en imprimerie travaillant avec la MNEF) entre 1990 et 1993, interrogé le 8 novembre dans l'enquête judiciaire sur les dérives de la MNEF.

En fait, Me Duval s'est contenté de rapporter les propos que lui aurait tenus une tierce personne, Bruno Pelletier, directeur d'EFIC, selon lesquels le système de fausses factures mis en place dans cette société au profit de la MNEF aurait bénéficié à M. Spithakis et à ses amis, dont Julien Dray.

Aucune procédure judiciaire n'a été diligentée à l'encontre du député socialiste dans ce dossier, qui vaut à l'ancien dirigeant de la mutuelle d'être mis en examen et écroué, depuis le 29 octobre, pour *« détournements de fonds publics, complicité et recel, destruction de preuves, faux et usage de faux »*.

S'agissant de ses interventions en faveur de M. Spithakis, Me Duval a admis, lors de son interrogatoire, avoir ouvert un compte à la banque Kansallis, au Luxembourg, en 1991, sous le nom de code *« Zorba »*. Il a assuré avoir agi pour rendre service au directeur de la MNEF et en étant convaincu qu'il s'agissait de ses économies personnelles.

« ZORBA »

L'avocat a aussi reconnu avoir transféré des fonds, au printemps 1992, vers le compte *« Zorba »*, après un premier transit par le compte d'un autre de ses clients à Monaco. Défendu par Me Frédérique Pons, l'avocat a été mis en examen, le 9 novembre, pour recel d'abus de biens sociaux au préjudice d'EFIC. Jeudi matin 25 novembre, Julien Dray nous a assuré qu'il ne connaît *« ni Claude Duval ni Bruno Pelletier »*, tout en précisant avoir *« de la sympathie pour Olivier Spithakis »*, avec qui il assure avoir toujours eu des relations *« régulières »*. Il admet que le dirigeant de la MNEF lui a *« prêté de l'argent, par le biais de chèque provenant de son compte personnel »*, au milieu de l'année 1997.

Le député socialiste ajoute avoir depuis remboursé ce prêt à M. Spithakis *« en toute transparence »*, au début de 1998, *« intérêts compris »*, lors d'une transaction opérée entre leurs avocats respectifs. Le parlementaire soutient qu'il n'y aurait *« aucun rapport »* entre les malversations apparues dans l'affaire de la MNEF, le rôle de Me Duval auprès de M. Spithakis entre 1990 et 1993, et ce prêt de 1997. *« On essaie de me rattacher, sans aucune preuve et par un petit fil, à des opérations auxquelles je n'ai pas participé »*, considère M. Dray.

La peine de mort contre Abdullah Öcalan confirmée en cassation

ANKARA. La Cour de cassation turque a confirmé jeudi 25 novembre à Ankara la sentence de mort rendue le 29 juin contre le chef rebelle kurde Abdullah Öcalan, chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) pour trahison et séparatisme. La juridiction a estimé que le procès du chef kurde avait été équitable. Cette confirmation, attendue, ne scelle toutefois pas son sort.

L'affaire va maintenant être transmise, après certaines formalités, à la Cour européenne des droits de l'Homme, qui ne devrait pas se prononcer avant au moins 18 mois. L'application de la peine de mort pourrait compromettre les chances d'Ankara d'adhérer rapidement à l'Union européenne. Le PKK avait déclenché en 1984 une insurrection armée pour obtenir l'indépendance du Sud-Est anatolien, mais il a ultérieurement réduit ses ambitions à l'autonomie, puis, depuis la capture de son chef au Kenya par les services secrets turcs, à de simples droits culturels pour les Kurdes de Turquie. – *(AFP.)*

L'exploitation du recensement a six mois de retard

GRÂCE au recensement achevé en avril, les Français savent depuis le 6 juillet qu'ils sont 60 082 000. Mais pour le moment l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est incapable d'en dire plus. Dans combien de pièces habitent-ils ? Où travaillent-ils, comment se déplacent-ils ? Ces questions auxquelles l'Insee devait répondre dans les prochaines semaines ne seront résolues que vers septembre 2000. L'Insee n'y est pour rien. C'est le consortium formé par Bull et La Poste qui a pris du retard dans l'exploitation des données. La conception du logiciel chargé de l'exploitation des 90 millions de questionnaires se révèle beaucoup plus délicate que prévu. Bien que La Poste maîtrise la lecture optique des documents, la transformation des questionnaires-papier en images numériques pose d'importants problèmes techniques.

« Nous devions terminer la phase de préparation des moyens le 25 mai 1999 et fournir l'ensemble des images numériques à l'Insee avant le 25 mai 2000. En fait, nous finissons cette semaine la phase de préparation . Nous avons donc six mois de retard », reconnaît Xavier Terrasse, responsable de la maîtrise d'œuvre du consortium. *« Il y a deux phases d'exploitation des données. La première est socio-démographique. Elle concerne la lecture des informations pré-codées. Ses résultats devraient nous parvenir d'ici à juin 2000. La deuxième phase concerne les données socio-économiques. C'est en fait l'exploitation lourde du recensement. Elle devrait nous être restituée de mai à septembre 2000 »*, estime Alain Viénot, responsable de ce projet au département informatique de l'Insee.

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

Ce retard aura des conséquences financières pour le consortium La Poste-Bull. Le contrat initial portait sur 180 millions de francs. Mais des pénalités – *« non négligeables »* selon l'Insee – lui seront infligées. L'institut estime à 2 millions de francs le coût de la main-d'œuvre nécessaire au dépouillement manuel d'une partie des questionnaires. Surtout, l'institut vend une partie des résultats aux entreprises. Le retard de cette exploitation commerciale sera pris en charge par le consortium.

Frédéric Lemaître

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : seuls certains programmes de Radio France** étaient encore perturbés, jeudi 25 novembre, après neuf jours de conflit. La quasi-totalité des 38 radios locales fonctionnent normalement, mais France Inter, France Info, France Musiques et France Culture sont toujours perturbées par des arrêts de travail.
Dans chacune des sociétés de l'audiovisuel public, les négociations en vue d'un accord sur la réduction du temps de travail se poursuivent. A France Télévision, la diffusion des programmes est normale.

■ **MODE : des pratiques de la célèbre agence de mannequins Elite ont été mises en cause par la BBC** dans un documentaire diffusé mardi 23 novembre. L'enquête du journaliste Donald McIntyre, réalisée en caméra cachée, met en exergue l'exploitation sexuelle d'apprenties mannequins, dont certaines sont mineures, par des dirigeants de l'agence.
Créée en 1969 à Paris par le Français Alain Kittler, Elite est devenu le numéro un mondial du secteur. *(lire la chronique de Pierre Georges ci-dessus)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 25 novembre 1999 : 484 078 exemplaires.

LeMonde Job: WIV4799--0001-0 WAS LIV4799-1 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 20:16 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1771 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 26 NOVEMBRE 1999

LOUIS SÉBASTIEN MERCIER
Le Feuilleton de Pierre Lepape page II

NABOKOV
page III

PHILIPPE BEAUSSANT
page V

A CORPS PERDU
La Chronique
de Roger-Pol Droit
page VI

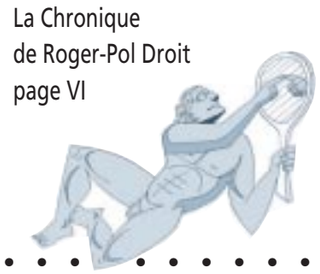

BERLIN
Tour d'horizon
des différentes publications
à l'occasion du dixième
anniversaire de la chute
du mur
page VIII

JUNG
page XI

Les plaies d'Egypte

Enfermé à vingt ans dans les geôles de Nasser, et jadis victime de la censure, Sonallah Ibrahim ose dépeindre l'enfer des prisons égyptiennes et mêler témoignages ou extraits de presse à des trames romanesques qui dénoncent le viol permanent de ses contemporains

Jean-Luc Douin

Le rituel matinal d'un homme ordinaire, au Caire, commence par la toilette du corps, très savonné, se poursuit par une descente dans le fourbis de la rue, l'achat des journaux, une petite promenade en tramway, où l'on admire une peau brune, où l'on respire le parfum d'une femme, chaviré par cette odeur-là. Ce peut être aussi un cliquetis de chaînes et de clés, des coups frappés contre le mur, une porte cadenassée qui s'ouvre, des yeux durs qui vous fixent, *« vos oreilles martelées par des voix rapides, sèches, impitoyables »*, la porte qui se referme, le plafond bas. *« Pas d'échappatoire. »* L'odeur qui vous imprègne est celle des WC.

Pendant cinq ans, de 1959 à 1964, Sonallah Ibrahim fut condamné à la liturgie puante de la geôle : emprisonné par Nasser avec quelques autres militants de gauche, subitement suspects. Il avait vingt ans. *« Mon compagnon de cellule, qui était l'un des responsables du parti, est mort sous mes yeux à la suite des tortures qu'on nous infligeait. On m'a demandé de dire qu'il avait succombé à une crise cardiaque. J'étais paralysé de terreur. Je ne savais pas comment parler. C'est alors que j'ai décidé de consacrer ma vie à l'écriture. Pour témoigner, dire ce que la presse et la littérature de l'époque taisaient. Par exemple la violence qui régnait en prison. Tous les soirs, les gardiens venaient chercher un adolescent et l'emmenaient chez les grands criminels, où le gamin était violé. »*

La prison, le viol : ces deux étapes de l'outrage imposé à un être humain constituent les thèmes majeurs d'une œuvre qui ose pointer un doigt dénonciateur sur les plaies d'Egypte. A une époque où les médias hostiles au régime diffusaient des textes de Beckett, Ionesco ou Dürrenmatt, où Naguib Mahfouz, *« délaissant l'écriture balzacienne, propulsait d'un coup l'écriture romanesque arabe au cœur de son siècle »*, Sonallah Ibrahim parie sur l'efficacité de nouvelles techniques narratives. Il abandonne son projet initial (un roman sur son enfance), rejette *« l'emphase traditionnelle de la rhétorique arabe »*, opte pour le style de ces journaux intimes qu'il noircissait chaque soir, dans sa cellule, dédaigne la peinture factice des beaux sentiments pour dépeindre cette *« laideur qui offusque les âmes sensibles »*. Littérature triviale, grossière, vulgaire, jugeront certains ? *« Pourquoi faudrait-il ne parler que de la beauté des fleurs quand les rues sont pleines d'excréments, que les égouts débordent ? Mes anciens brouillons suintaient d'ennui. Je devais peindre la laideur des délits, tels que frapper à mort un individu sans défense, introduire une pompe à air dans son anus, et un fil électrique dans son urètre. »*

Ainsi naquit *Cette odeur-là*, écrit en 1966, que des fonctionnaires zélés portèrent au plus vite chez Nasser *« pour lui montrer à quel niveau de décadence étaient tombés les communistes »*. Le livre, qui dépeint les premières journées d'homme libre d'un ancien détenu, et évoque la torture, la misère sexuelle, la détresse morale du citoyen, fait scandale. Il restera interdit jusqu'en 1986 (1). Révélation d'un univers proche de *L'Etranger* de Camus, où les hommes et les femmes vivotent dans l'attente du grand frisson, voient leur visage se couvrir d'*« un voile de tristesse »*, s'allongent sur un lit, se tournent face au mur, s'endorment, se réveillent fatigués, terrorisés par la mère et par les contrôles policiers.

Sonallah Ibrahim frôle le cauchemar kafkaïen avec *Le Comité*, récit des surveillances, humiliations et castration imposées à un indomptable traduit devant un tribunal répressif. Le héros ruse et trouve le salut chez quelques musiciens : *« César Franck, la splendeur du doute qui laisse place au bonheur de la certitude ; Carl Orff, explosion de lutte et de vitalité ; Beethoven, la joie et la victoire sur la douleur ; Chostakovitch, la dérision.* (2) *»*.

Cette liberté nouvelle avec laquelle les écrivains de sa génération (Gamal Ghitany, Edouard Al-Kharrat et quelques autres) portent désormais leur regard sur la réalité égyptienne stimule chez Sonallah Ibrahim une veine romanesque alliant la fresque cruelle et drolatique à la chronique truffée de faits divers, de citations glanées dans la presse. Il signe avec *Les Années de Zeth* un pamphlet rocambolesque retraçant les grandes illusions et les immenses désespérances des cinquante dernières années, du culte de la consommation à l'adoption du voile islamique, de l'invasion des nouveaux riches, canailles arrogantes, financiers corrompus et moutons du mirage capitaliste aux exactions des administrations, dérégulations sociales provoquées par les soubresauts économiques et politiques. Cette inénarrable épopée caricature Sadate en poseur de carreaux de céramique incapable de tenir ses promesses, l'Egypte comme un immeuble insalubre squatté par des chats qui font exploser les sacs à ordures, et l'héroïne comme une plantureuse Bovary tourmentée par une morale étroite, une religion tatillonne, des voisins jaloux, mesquins, hypocrites (3).

Depuis le recul du lectorat en Egypte, et la suppression du « contrôle préalable », la censure s'exerce en priorité sur l'audiovisuel. Accusé de *« fouiller dans les poubelles »*, Sonallah Ibrahim n'en est pas moins traqué par quelques intellectuels nostalgiques d'une *« littérature radieuse »*, qui s'en prennent à sa technique du collage (sa façon d'insérer le document dans la trame du récit, comme une pièce à conviction), et l'accusent de plagiat pour avoir utilisé dans *Charaf* des témoignages sur l'enfer de l'univers carcéral. Cette campagne n'a pas empêché l'écrivain d'obtenir le prix du meilleur roman de l'année à la Foire du livre du Caire en 1998.

Charaf, nom d'un jeune Egyptien accusé d'avoir tué, en état de légitime défense, un Anglais qui tentait d'abuser de lui, est un panorama des mille et une histoires rythmant la vie en Egypte. Le livre, foisonnant d'anecdotes, montre la prison comme un microcosme de la société : on y retrouve la même pourriture alimentaire, la même hiérarchie entre piétaille et nantis, les mêmes caïds et les mêmes indics, la même corruption, les mêmes trafics, les mêmes problèmes sexuels, le même endoctrinement des barbus qui règnent à l'étage du haut, diffusent prières et homélies, oscillent entre les thèses des Frères musulmans et celles du Jihad. *Charaf*, qui signifie « honneur » en arabe, dénonce l'aveuglement d'un pays qui n'a jamais su mettre son honneur là où il fallait : sous Nasser, l'honneur suprême fut d'être capable de produire, aujourd'hui, c'est une capacité à consommer. Dans ce pays livré corps et âme au capitalisme sauvage, proie de la tentation des annonces publicitaires et des images occidentales, l'individu *« croit défendre son honneur en défendant son cul alors qu'il est violé depuis des décennies par une tradition familiale qui forme des petits tyrans, violé par le système qui le réduit à hurler de vaines proclamations depuis sa cellule disciplinaire. Mon héros a été violé plus tôt qu'il ne le croit, dans sa conscience, sa manière d'être, son identité. Le viol, oui, a une dimension symbolique. Les grandes puissances, les multinationales, la domination américaine, l'infligent chaque jour à l'Egypte »*.

(1) Publié chez Actes Sud en 1965, épuisé, il est en passe d'être réimprimé.
(2) Actes Sud, 1992.
(3) Actes Sud, 1993.

CHARAF OU L'HONNEUR (Charaf)
de Sonallah Ibrahim.
Traduit de l'arabe (Egypte) par Richard Jacquemond,
Actes Sud/Sindbad, 350 p., 149 F (22,71 €).

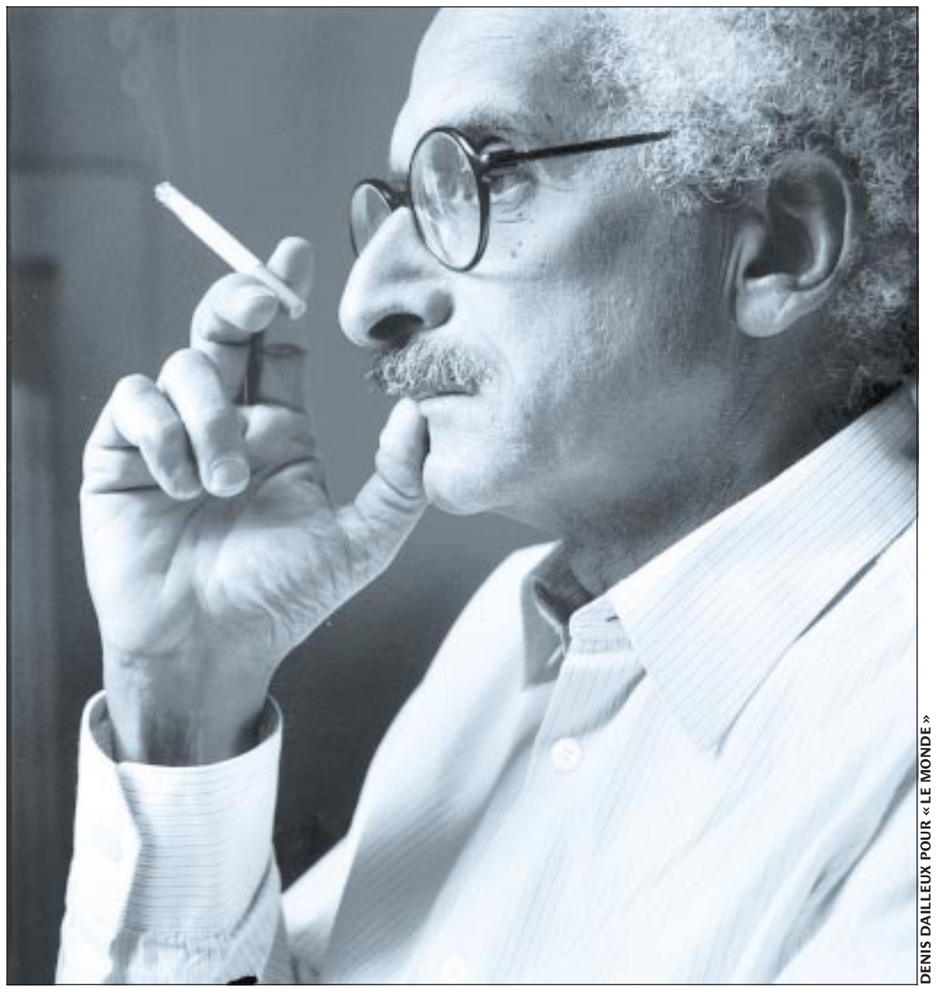
DENIS DAILLEUX POUR « LE MONDE »

FLORENCE DELAY

DIT NERVAL

" Comme une voix de l'enfance, Nerval est, pour la romancière, indissociable de son père Jean Delay. De l'un à l'autre se dessine en creux un émouvant autoportrait."
Josyane Savigneau, Le Monde

L'UN L'AUTRE

GALLIMARD

LeMonde Job: WIV4799--0002-0 WAS LIV4799-2 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:21 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1772 Lcp:700 CMYK

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Un écrivain comme tout le monde

MON BONNET DE NUIT, suivi de **DU THÉÂTRE**
de Louis Sébastien Mercier.
Edition dirigée par Jean-Claude Bonnet,
Le Mercure de France,
2056 p., 490 F (74,70 €)
jusqu'au 31/12/99, puis 530 F (80,79 €).

L'AN 2440
de Louis Sébastien Mercier.
Introduction et notes de Christian Cave
et Christine Marcandier-Colard,
La Découverte, 376 p., 89 F (13,56 €).

Il y a pire pour un écrivain que d'être méconnu, c'est d'être connu par ouï-dire. Le nom de Louis Sébastien Mercier figure dans toutes les histoires de la littérature. Son *Tableau de Paris* est une référence dès qu'on évoque la capitale à la veille de la Révolution. Mais sitôt qu'on parle de lui, c'est, sauf exceptions rares, pour le classer parmi ces choses curieuses et bizarres dont il suffit de connaître l'existence vaguement monstrueuse. C'est un polygraphe, à la manière de son compagnon d'infortune, Restif de La Bretonne ; un extravagant, un forçat de la plume.

Les meilleures références littéraires n'y peuvent rien. On a beau savoir que Goethe l'admirait, que Baudelaire, en 1862, préparait sur lui *« un gros travail »* et le trouvait *« merveilleux »*, que Hugo et Michelet s'inspirèrent de lui, sans trop oser l'avouer, ces gages ne résistent pas à la plus cruelle et la plus efficace des censures, celle du « bon goût ». Mercier n'est du bon goût de personne, ni des raffinés ni des violents, ni des libertins ni des vertueux. Il est toujours à contre-temps et à contre-courant, sans pour autant tirer les bénéfices symboliques qui s'attachent à la marge et à l'hérésie. Il est républicain lorsque chacun professe encore d'adorer le roi, mais, député de la Convention, il refuse de voter la mort de Louis XVI. La Révolution manque de lui coûter la vie, mais il lui reste fidèle au point de snober Bonaparte. Ses livres lui valent une flatteuse réputation, mais il la compromet sans hésiter dès que la situation exige des journalistes. Il vit à une époque où l'on sacre les écrivains, où l'on couronne le génie et il se refuse à toute posture, à toute glorification : il fait, dit-il, son métier, et cela lui suffit. Comment peut-on être aussi bourgeois ?

Bref, Mercier n'a que ce qu'il mérite. C'est un travailleur indépendant de la littérature, un original de l'artisanat des lettres, une sorte de témoin que l'on cite çà et là. Une source de documentation, pas un écrivain, sinon pour historiens.

En publiant en 1994 l'intégralité du *Tableau de Paris* et du *Nouveau Paris*, puis, dans la foulée, une série d'études sur Mercier, Jean-Claude Bonnet avait mis à mal cette légende tenace (1). Il était enfin permis de lire Mercier pour ce qu'il était. Non pas seulement un observateur extraordinaire de la vie de la capitale en 1781 puis pendant la Révolution, mais l'écrivain qui avait réussi à capter la pulsation même de la ville, les mouvements de son corps et les affections de son âme, la puissance de son espérance et la violence de sa colère, transfusés dans une prose énergique et inspirée, précise et tumultueuse.

On sentait bien déjà à lire les *Tableaux* que l'étiquette de préromantique que l'on colle à la va-vite sur Mercier ne représentait rien ; qu'une incapacité à comprendre. Mercier n'est pas plus « pré » que « post » ; il est l'écrivain de ce moment du XVIIIe siècle, bien décrit par Robert Darnton (2), où le mouvement des Lumières semble se retourner contre lui-même, où le culte de la raison se prolonge en mystique scientiste, où l'exploration de la nature se change en exaltation de ses mystères. Le moment où les adeptes des Lumières deviennent des illuminés. Mercier n'est pas un post-rationaliste ou un préromantique. Il est en même temps et tout entier, comme Goethe de l'autre côté du Rhin, un militant de la raison et un écrivain romantique. Et c'est évidemment ce mélange détonnant, ce nœud de contradictions, ce mélange incessant des lignes qui rendent sa prose si étrange, et si singulière.

Dans *Mon bonnet de nuit,* on est au bord de l'explosion. Mercier pousse jusqu'aux limites l'expérimentation de ses contradictions internes. Rien d'autre ne l'intéresse, et surtout pas la considération de son œuvre passée. S'il reprend ses livres anciens, c'est pour les jeter hors de sa bibliothèque, en arracher les reliures, en supprimer les ornements et les illustrations, et coudre avec les feuillets épars un nouveau livre, promis lui-même sans doute, un peu plus tard, à un sort semblable. Il colle, il rature, il supprime, il recompose afin d'épouser si faire se peut le mouvement même de la vie, le caprice de ses pensées, le jaillissement de ses intuitions, la couleur de ses humeurs, le trouble de son époque. Il *est* son livre, sans cesse repris, semblable et différent.

« On a écrit ce qu'on a voulu sans gêne et sans réserve. Après cela, le public prononce comme il l'entend. Chacun a été libre ; chacun peut compter sa jouissance. Qu'il est doux, la tête sur l'oreiller, de se dire : j'ai rempli ma vocation »
Louis Sébastien Mercier

Et pour que le portrait soit plus juste et plus fidèle, il en fait un livre nocturne. Au-delà de la provocation du titre, du choix d'un objet vaguement ridicule et bourgeois pour servir d'enseigne à une œuvre d'art, *Mon bonnet de nuit* fait clairement appel à une activité littéraire qui tourne le dos aux certitudes et aux règles de la vie diurne. Plus d'obligation, plus de sanction, plus de séparation nette entre la réalité et les chimères, entre le souci de vérité et l'imagination. Les contours s'estompent, les rêveries se mêlent aux pensées, les unes alimentant les autres, *« on écrit abondamment et non sans volupté »*. Pendant le jour, l'écrivain se doit à ses lecteurs, il doit faire œuvre utile, montrer, enseigner, distinguer ce qu'il croit être le vrai du faux. Avec la nuit, l'écrivain cessant d'être citoyen ne doit plus rien à personne sinon à son propre plaisir ; il est libre, enfin, désocialisé : *« On a écrit ce qu'on a voulu sans gêne et sans réserve. Après cela, le public prononce comme il l'entend. Chacun a été libre ; chacun peut compter sa jouissance. Qu'il est doux, la tête sur l'oreiller, de se dire : j'ai rempli ma vocation. »*

Voilà donc Mercier tel qu'en lui-même, entre chien et loup, conversant seul avec le bout de sa plume, à mi-chemin de la veille et du sommeil. Parlant de tout et de rien, de la loi du talion et du rire des enfants, de la mort de César et de la saignée, des poètes suisses et des fourmis, de Newton et de la poudre à canon. Voilà, pêle-mêle, ses lectures, ses obsessions, son goût de la sensualité et son amour de la vertu, sa sagesse et sa folie, son extrémisme et sa modération, son libéralisme et son ardeur réformatrice. Pas de hiérarchie entre les sujets parce qu'il n'y a pas de hiérarchie dans le réel, tout compte, tout signifie. Même et surtout les rêves. Entre les brefs articles consacrés à l'astronomie ou au mariage, au pape ou aux étriers, Mercier intercale des récits plus longs qu'il nomme des songes. Sur l'optimisme, l'amour, la fortune, la gloire, le bonheur, mais aussi Mahomet, la solitude des méchants ou la paix universelle. C'est sa manière à lui – c'était aussi celle de Diderot – de conjuguer les exigences de la raison et la puissance de l'imagination ; c'est aussi le moyen de libérer sa prose.

Mercier renâcle contre les corsets dont les professeurs de maintien ont sanglé la langue française. Il se révolte contre la tradition classique et ses règlements. Sans doute est-il le premier à écrire que Racine et ses beaux vers l'agacent et que ses successeurs, Voltaire mis à part, le font rire en voulant le faire pleurer. A propos d'*Andromaque,* il ose parler de *« partie carrée »* et il se moque de ces Français déguisés en Grecs qui remplacent *« les mouvements impétueux de la passion, son délire, ses fureurs »* par *« une douleur discrète, des emportements réfléchis, des gémissements cadencés et une bienséance héroïques »*. Exit les tragédies en vers, si peu « naturelles ». Mais c'est à la langue qu'il en a, à la manière dont elle rétrécit les émotions et se refuse au partage social. Mercier voudrait écrire une langue française qui rassemble, qui transcende les différences sociales, qui produise des émotions semblables chez le boutiquier et chez l'aristocrate. Une langue républicaine. Il est même prêt pour cela à sacrifier sa propre fonction d'écrivain, à se dissoudre dans le « peuple-auteur » : tous écrivains ! *« Vous tous qui m'écoutez, qui me lisez, vous êtes tous auteurs puisque vous pensez, puisque vous parlez ; faites votre langue, faites votre style, créez et prononcez, prononcez et créez. Elevez-vous au-dessus de tout ce qu'on vous a dit ; regardez en vous-mêmes, et ces prétendus beaux génies deviendront bien petits. Je crois voir des impotents qui regardent avec admiration une troupe de danseurs. Levez-vous ! Vous danserez comme eux. »*

Mercier n'est pas un utopiste ; ses rêves ne sont pas des chimères, mais des programmes d'action. En quelques années, la Révolution française, bien réelle, va mettre en pratique des rêveries bien plus invraisemblables que les siennes. *L'an 2440,* publié en 1786, se donne pour sous-titre, *« rêve s'il en fut jamais »*. Le livre raconte comment l'auteur se réveille un matin, sept siècles plus tard, dans un Paris transformé. C'est un *Tableau de Paris* du futur où le nouveau est toujours comparé à l'ancien, c'est-à-dire au présent. Plus qu'un ouvrage de science-fiction, c'est une œuvre d'anticipation. Ce n'est pas la ville rêvée qui intéresse Mercier, mais la ville telle qu'elle pourrait être si l'on se décidait enfin à construire un monde meilleur.

De méchants esprits ont affirmé que ce monde meilleur de Mercier ressemblait comme un frère au meilleur des mondes d'Huxley. Ils ont fait de notre hérétique le précurseur des totalitarismes. C'est un bien vilain procès fait à un perpétuel dissident.

(1) Trois volumes, près de six mille pages, parus au Mercure de France. Et en complément, chez le même éditeur, une biographie critique, *Louis Sébastien Mercier, un hérétique en littérature.* Histoire aussi de rappeler que le bicentenaire de la Révolution avait « oublié » Mercier, le seul véritable écrivain français des années 1789-1797, engagé de bout en bout dans l'aventure.

(2) *La Fin des Lumières. Le Mesmérisme et la révolution* (traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Alyx Revellat, Plon, 1984.

L'inconnu de « La Peau de chagrin »

Figurez-vous un petit vieillard sec et maigre, vêtu d'une robe en velours noir, serrée autour de ses reins par un cordon de soie. » Raphaël de Valentin, jeune marquis ruiné, vient de claquer son dernier écu au jeu, il traîne de boutique en boutique, c'est au bord de la Seine, va se suicider. Fait halte chez un marchand de curiosités comme on prend un dernier cordial.

Sans nom (« l'inconnu »), pour ainsi dire déjà mort, il ne croise que d'autres sans nom, sans abri, un vieux pauvre, une vieille femme vêtue de haillons, deux mendiants...

Dans la boutique d'antiquaire, un gros garçon joufflu aux cheveux rouges fait l'article. L'accumulation des splendeurs, des toiles, des bijoux l'asphyxie, le décolle comme un opium. Dans cette hallucination trop vraie, il s'entend appelé *« par une voix terrible »*, sursaute comme dans le rêve où nous chutons, s'aveugle de la lumière qui l'éblouit, repère enfin *« une sphère rougeâtre dont le centre était occupé par un petit vieillard qui se tenait debout et dirigeait sur lui la clarté d'une lampe »*. Ce fut comme une apparition. Laquelle a *« quelque chose de magique »*.

Le centenaire semble sorti du sarcophage voisin. Sur sa tête, une calotte de velours noir. Le front encadré de mèches blêmes. Une robe qui paraît un linceul. Un bras décharné comme un bâton. La barbe grise en pointe. Des lèvres si décolorées qu'on n'en voit pas la ligne. La tête de Moïse (bien sûr !) vue par les artistes. *« Ses yeux verts, pleins de je ne sais quelle malice calme, semblaient éclairer le monde moral comme sa lampe illuminait ce cabinet mystérieux. »*

Tel est l'être de cent deux ans qui prétend fourguer à Raphaël un Christ peint par Raphaël, dont le suave et magnifique sourire résume : *« Aimez-vous les uns les autres. »* Mais Raphaël est las de Raphaël. Et puis il veut mourir : *« Retournez-vous,* dit le marchand en saisissant tout à coup la lampe pour en diriger la lumière sur le mur qui faisait face au portrait, *et regardez cette* peau de chagrin », ajouta-t-il. On connaît la suite.

Figures de la Comédie

Un anonyme

Le marchand de curiosités n'apparaît que dans « La Peau de chagrin ». roman publié en 1831, première de ce volet qui devait devenir les « Études philosophiques »

« Vouloir nous brûle et Pouvoir nous détruit ; mais SAVOIR laisse notre organisation dans un perpétuel état de calme. » Telle est la philosophie du vieux avant sa chute. Rien dans le cœur, rien dans les sens, tout dans le cerveau. Et la mortellement miraculeuse « peau de chagrin » devient un tour de force : mixage de deux mots étrangers l'un à l'autre (le *chagrin* comme peine ; et le *sagrin*, l'âne sauvage dont la croupe fournit un cuir grenu), pour les transmuer en l'expression que le roman a rendue célèbre. Alchimie vraie.

A l'agonie, un soir aux Italiens, Raphaël reconnaît son vieillard. Lequel s'affiche avec une danseuse qui le ruine. Un pied dans la tombe, il couronne une vie de vertu par une folie : il *« a les pieds froids et il fait l'amour »*. Quoi ! ne se souvient-il plus de la sévérité de sa philosophie ? *« Ah !* répondit le marchand d'une voix déjà cassée, *je suis maintenant heureux comme un jeune homme. J'avais pris l'existence au rebours. Il y a toute une vie dans une heure d'amour. »*

Francis Marmande

Le prix des prix

Du Renaudot d'Annie Ernaux au Nobel de Claude Simon, Nathalie Heinich analyse l'impact des récompenses littéraires sur les auteurs

L'ÉPREUVE DE LA GRANDEUR
Prix littéraires et reconnaissance
de Nathalie Heinich.
La Découverte, 300 p.,
145 F (22,10€).

Les prix littéraires défraient la chronique chaque automne. Ils attirent l'attention du public sur quelques livres et créent le plus souvent le soupçon sur leurs conditions d'attribution. Ce phénomène français qui ne se dément pas d'année en année a jusque-là peu intéressé les chercheurs (1). Sociologue de l'art, chercheuse au CNRS, Nathalie Heinich a consacré plusieurs travaux aux écrivains. Elle se penche cette fois sur les prix et l'impact qu'ils ont sur les auteurs. Son livre s'appuie sur des rencontres avec plusieurs lauréats qui s'expriment sur les effets de ces récompenses. Nathalie Heinich montre que derrière le sourire ravi qui s'affiche à la télévision se cachent des réactions diverses, des phénomènes, conscients ou non, qu'elle met en lumière.

Quels que soient les démentis apportés par les auteurs, les prix ont changé leur vie. Pour le meilleur et pour le pire. Le pire, c'est le cas de Jean Carrière, qui ouvre le livre, avec une analyse de son autobiographie, *Le Prix d'un Goncourt* (Pauvert/Laffont, 1987). Le Goncourt est pour lui la source de tous ses maux : dépression, divorce, mort de son père. Le meilleur, c'est le changement total de vie apportée par le Goncourt à Jean Rouaud ou la joie de Jacques Chessex, devenu héros national en Suisse.

Ce sont des cas extrêmes, mais le plus intéressant dans les entretiens qu'a réalisés Nathalie Heinich se situe entre les deux, chez les écrivains qui n'ont pas forcément une perception directe des effets de leur prix ou qui ont tendance à nier leur importance. Annie Ernaux en est un bel exemple. *« Ça n'a vraiment pas eu beaucoup d'effet dans ma vie »*, commence-t-elle par assurer, avant de finir l'entretien en constatant : *« Le Renaudot a eu une influence dans ma vie. »*

« CLAN », CABALE ET MÈCHE

Au passage, même si ce n'est pas l'objet de l'ouvrage, Annie Ernaux explique qu'elle a été prévenue la veille par son éditeur qu'elle avait le Renaudot, tout en reconnaissant que le vote du jury a été serré en raison d'une *« cabale »* organisée par un *« clan »* qui soutenait l'un de ses concurrents. Emmanuelle Bernheim raconte avec un grand détachement la matinée de son prix Médicis. D'abord une attachée de presse l'appelle pour lui demander où elle serait à midi. *« Ensuite Teresa Cremisi* [directrice éditoriale de Gallimard] *m'appelle en me disant, écoute, bon, je me suis bagarrée jusqu'à hier – chose que j'ignorais absolument – mais bon, ne te fais pas d'idées, etc. – J'ai dit, non mais attends, je ne me fais aucune idée, d'ailleurs pour te dire, je ne me suis même pas lavé les cheveux ! Je suis là à travailler avec quelqu'un, bon je continue à travailler. Et puis elle me rappelle, en me disant, ce serait quand même bien que tu te laves les cheveux... »*

La deuxième partie du livre, théorique, tente de répondre à la question : *« Pourquoi est-il souvent si difficile de réussir sa réussite ? »* Elle décrit d'abord *« l'agrandissement »* qui touche l'univers concerné et un sentiment de *« dépersonnalisation »*, évoqué par la plupart des lauréats. *« Un écart de grandeur peut affecter le sentiment d'identité ; mais il engendre aussi des problèmes relationnels entre soi et autrui »*, en raison de *« l'envie que suscite, ou risque de susciter, toute supériorité »*.

Le prix provoque donc des réactions complexes : *« Entre le désir d'exister pour autrui en personne, par la popularité, et le désir d'exister pour soi-même en son œuvre, par l'écriture, il faut souvent choisir – et regretter. »* Ainsi décortiqué, le processus des prix littéraires s'affirme comme l'un des éléments de la réussite. Le sujet, apparemment limité, de Nathalie Heinich peut s'élargir à d'autres cas de confrontation au succès, qu'on peut saisir quand Claude Simon, lauréat de la plus haute récompense littéraire, le prix Nobel, évoque Brigitte Bardot en avouant qu'il ne comprend pas *« comment elle a pu résister »*.

Alain Salles

(1) Une seule thèse a été consacrée à la question : *La Reconnaissance littéraire : littérature et prix littéraires,* de Sylvie Ducas, qui embrasse les aspects historiques, économiques, sociologiques et polémiques des prix (*Le Monde* du 4 novembre).

Manière de voir Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

L'OFFENSIVE DES RELIGIONS

- Géopolitique des religions, par **Ignacio Ramonet.**
- Les nouvelles légions du Vatican, par **Michel Arseneault.**
- Rome et la Shoah, par **Henri Madelin.**
- Au miroir de l'Occident, par **Sadik Jalal Al-Azm.**
- Du Coran et de la tradition, par **Alain Gresh.**
- Maghreb : que veulent les islamistes ? par **Jacques Berque.**
- L'ascension des « hommes en noir » en Israël, par **Joseph Algazy.**
- L'Inde sous la marée hindouiste, par **Rolf Gauffin.**
- Controverses à propos des sectes, par **Frédéric Lenoir.**
- L'internationale Moon, par **Jean-François Boyer** et **Alejanfro Alem.**
- Nouveaux mysticismes, par **Pierine Piras.**
- Intégrismes et laïcité, par **Albert Memmi.**
Et autres...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6,86 €

LeMonde Job: WIV4799--0003-0 WAS LIV4799-3 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:21 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1773 Lcp:700 CMYK

Nabokov, l'homme qui pensait en images

A l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain, « La Pléiade » lui consacre un premier volume. Rencontre avec le maître d'œuvre : Maurice Couturier

Difficile d'échapper à la signature de Maurice Couturier dès que l'on aborde au continent nabokovien. Si l'on excepte la nouvelle publication chez Laffont du recueil d'essais, d'interviews et d'articles, *Strong Opinions*, paru naguère chez Julliard sous le titre *Intransigeances* et devenu depuis *Partis pris* (1) – malheureusement sans que la traduction, parfois désastreuse, de Vladimir Sikorsky ait été révisée –, le nom de l'angliciste figure au sommaire de tous les ouvrages, revues ou numéros spéciaux consacrés à l'écrivain russe. Quand il ne désigne pas le traducteur des inédits de Nabokov – ainsi le bref « A propos d'*Autres rivages* », manuscrit déposé à la Bibliothèque du Congrès et paru légèrement tronqué dans le *New Yorker* de décembre 1998 – ou le maître d'œuvre de la monumentale édition de « La Pléiade » dont le premier volume sort à l'occasion du centenaire de l'homme de lettres (22 avril 1899).

Même le volume de *Nouvelles,* préfacé par Dimitri Nabokov, paru à New York en 1995 et repris en français cet automne (2), lui doit plus du tiers des traductions – il cosigne avec son épouse, Yvonne, vingt-six des soixante-six pièces retenues, ce qui est loin, quoi qu'en dise l'éditeur, d'en faire une « édition complète ». L'universitaire se désole de ce genre d'approximation, lui qui prit en 1995 la relève de Georges Nivat sur le chantier de « La Pléiade » et parvint en moins de quatre ans à boucler le premier volet. Un tour de force qui ne surprend pas ceux qui avaient lu son premier travail sur *Nabokov* (éd. L'Age d'homme, 1979) et plus encore son bel essai *Nabokov ou la tyrannie de l'auteur* (Seuil, « Poétique », 1993), ou apprécié les fruits des deux colloques qu'il organisa à Nice et dont il publia les travaux dans deux numéros de *Cycnos*, la revue publiée par le Centre de recherche du département d'études anglophones de l'université de Nice (vol. 10, n° 1, 1993 et vol. 12, n° 2, 1995).

S'il vient d'abandonner cet été la chaire de littérature anglaise et américaine contemporaine qu'il occupait à Nice-Sophia-Antipolis, Maurice Couturier n'a pas l'intention de réduire ses activités ; et son emploi du temps dans sa paisible retraite de Saint-Cézaire-sur-Siagne, dans l'arrière-pays grassois, reste passablement bousculé. Pourtant le jeune étudiant n'a pas rencontré très tôt l'œuvre qui allait décider de sa recherche. En ouverture du fort bon volume consacré à *Lolita* qu'il dirigea l'an dernier (3), l'angliciste revient sur son premier contact avec Nabokov : rien que de très banal en fait. Un nom entraperçu dans une revue à la fin des années 60, dont il ne garantit pas qu'il ait été alors lié à l'évocation du sulfureux *Lolita* – *« j'avais toujours fréquenté les "bonnes écoles", celles où l'on surveille scrupuleusement les lectures des élèves »*.

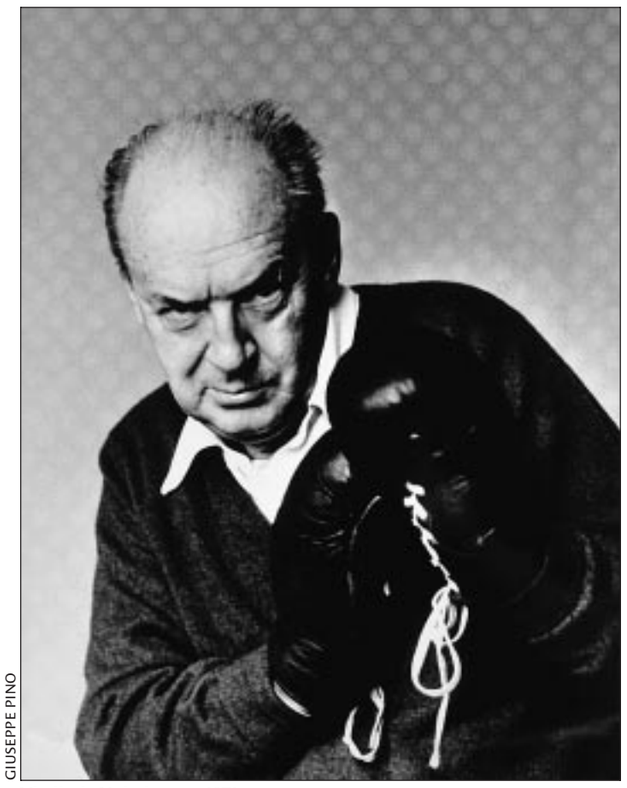

GIUSEPPE PINO

Vladimir Nabokov en 1971

C'est peu après aux Etats-Unis que le choc se produit : en parcourant les rayons de la librairie de son campus, il tombe sur *The Annotated Lolita*, que Mc Graw-Hill venait juste de publier. Plutôt que la signature ou le thème du roman, c'est assez paradoxalement la place qu'occupent dans le gros volume commentaires et notes qui l'attire. *« Jeune universitaire curieux mais lesté d'un bagage culturel plutôt léger, j'éprouvais une admiration sans bornes pour ces œuvres littéraires merveilleusement denses qui nécessitent, pour les comprendre, un tel luxe d'annotations. »*

Un choc donc. Et pas seulement grâce au travail d'Alfred Appel, qui confessait dans l'introduction de son édition critique la façon singulière dont il avait lui-même reçu la « bombe » que Nabokov lançait face au monde frileux de l'édition américaine, quelques mois à peine après la première publication du texte chez Olympia Press en septembre 1955, et alors qu'il accomplissait en Europe son service militaire au sein des forces de l'OTAN. Même si, vingt-cinq ans plus tard, Couturier vante encore dans la bibliographie sélective de son petit manuel pour agrégatifs (*Nabokov : Lolita,* Didier Erudition CNED, 1995) ses *« annotations abondantes et très utiles »*.

Le jeune universitaire rattrape son retard, avec les romans les plus récents de Nabokov, *Ada or Ardor* (1969), puis *L'Exploit*, qui vient seulement de paraître en anglais sous le titre *Glory* (1971), trente-neuf ans après l'original en russe. Désormais, il se consacre à ce grand contemporain encore si mal connu. Le long chantier de la thèse, entreprise peu après, le dissuade de tenter de rencontrer l'écrivain, pensionnaire du Palace Hôtel de Montreux. La soutenance à Paris-III (Roland Barthes est au jury) en 1976 ne lève pas l'interdit que s'est imposé l'impétrant ; et lorsque Nabokov meurt à Lausanne le 2 juillet 1977, laissant à l'état d'ébauche son nouveau roman, *The Original of Laura*, Maurice Couturier ne l'a pas encore rencontré. Depuis il sert son œuvre. Russe, français, anglais, le code linguistique choisi lui paraît secondaire. Comme si Nabokov n'avait jamais écrit qu'une langue, la sienne, pas même tributaire des mots. L'homme qui affirmait ne penser en aucune langue (*« Non, je pense en images,* confiait-il en juillet 1962, *et de temps en temps une phrase russe ou une phrase anglaise peuvent se former sur l'écume de l'onde cérébrale, mais c'est tout »*) ne risque guère qu'on lui rogne cette liberté suprême. Couturier concède que son anglais n'a pas l'aspect « standard » de celui de Conrad. Maîtrisée mais singulière absolument, porteuse d'autres mémoires linguistiques, voire d'une nostalgie ancienne qui dit une terre perdue, plus mythique que la réalité russe de l'enfance, la langue de Nabokov s'est jouée des usages. Au risque de renforcer encore la marginalité amusée et souveraine du géant qui ne trancha pas entre les tentations psychologique et ludique de la littérature.

Philippe-Jean Catinchi

Extrait

« Aujourd'hui plus que jamais le poète doit être aussi libre, sauvage et solitaire que le voulait Pouchkine il y a cent ans. Quelquefois peut-être l'artiste le plus pur est tenté de dire son mot, lorsque la clameur de son siècle, les cris de ceux qu'on égorge ou le grognement de quelque brute arrivent jusqu'à lui : mais c'est une tentation à laquelle il ne doit pas succomber, car il peut être sûr que si la chose vaut la peine elle mûrira et produira plus tard un fruit inattendu. Non, décidément la vie dite sociale et tout ce qui émeut mes concitoyens n'a rien à faire dans le rayon de ma lampe : et si je ne réclame pas ma tour d'ivoire, c'est parce que je me contente de mon grenier. »
Vladimir Nabokoff-Sirine (janvier 1937)

(1) Laffont, 304 p., 139 F (21,19 €).
(2) Laffont, 784 p., 199 F (30,34 €).
(3) Autrement, « Figures mythiques », 136 p., 89 F (13,57 €).

★ Le numéro de septembre de la *NRF* propose la passionnante confrontation des trois langues de Nabokov avec la reprise du magnifique texte rédigé en français à l'occasion du centenaire de la mort de Pouchkine (janvier 1937) : « Pouchkine ou le vrai et le vraisemblable » (n° 551, 95 F [14,48 €]).

Dans les « années russes »

ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES I
Edition publiée sous la direction de Maurice Couturier.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 808 p., 445 F (67,83 €) jusqu'au 31 décembre 1999, 495 F (75,46 €) ensuite.

Entreprise à l'initiative de Gilles Barbedette, cette édition des *Œuvres romanesques complètes* de Vladimir Nabokov vient heureusement à l'heure du centenaire de sa naissance corriger l'image du grand écrivain, souvent captive de l'encombrante popularité de la figure de *Lolita*. Elle devrait comprendre trois volumes, publiés à deux ans d'intervalle – on s'inquiète déjà du sort réservé aux indispensables nouvelles et aux essais critiques, poèmes et variations sur l'autobiographie, capitaux pour édifier le monument par-delà la sclérosante règle du strict respect des genres.

La logique, moins contestable, de la chronologie nous vaut donc une première livraison intégralement consacrée aux « années russes » – entendez celles où l'homme de lettres conçoit et compose son œuvre romanesque dans la langue russe, quel que soit son lieu de résidence. Voici donc l'occasion de lire – ou de relire – *Machenka* (1926), *Roi, dame, valet* (1928), *La Défense Loujine* (1930), *Rire dans la nuit* (1932), et, moins essentiels, *Le Guetteur* (1930), *L'Exploit* (1931), *La Méprise* (1934) et *Invitation au supplice* (1935). Ne manque à ce corpus étonnamment synthétique que le chef-d'œuvre de Nabokov, *Le Don*, promis pour le deuxième volume puisqu'il ne parut dans la revue parisienne *Sovrémennye zapiski* (Annales contemporaines), la plus importante des revues littéraires émigrées, qu'en 1937-38 (depuis *La Défense Loujine*, tous les romans russes de celui qui signe encore du pseudonyme de Sirine sont prépubliés en feuilleton à cette prestigieuse adresse). Il ne fut repris en volume – et dans une version intégrale, le chapitre IV, coupé par la rédaction de la revue, y étant rétabli qu'en 1952.

C'est regrettable pour la cohérence des deux étapes linguistiques, mais sans réelle préjudice pour le lecteur. Mettons à part *La Défense Loujine* et *Invitation au supplice,* respectivement traduits du russe par Génia et René Cannac, d'une part, et Jarl Priel d'autre part (dans les deux cas, c'est Bernard Kreise qui en signe la présentation et les notes). Le texte du reste du volume est en effet établi à partir des traductions anglaises effectuées entre 1937 et 1971 à l'initiative de Nabokov lui-même (il assura d'abord la réalisation avant de se contenter de la direction). Cela nous vaut un formidable apparat critique qui permet pour les plus exigeants de rétablir les versions successives de ces œuvres que Nabokov retoucha, remania même parfois profondément, au fur et à mesure de leurs nouvelles éditions. Palimpseste condamné à l'inachèvement, le texte nabokovien livre ainsi ses sentes abandonnées, ses bifurcations, ses impasses aussi – cas limite, *Chambre obscure* (*Camera obscura*) publié entre 1932 et 1933 et appelé après réécriture à devenir dans une autre langue *Rire dans la nuit* est donné en appendice en intégralité. Relu et scrupuleusement précisé par Maurice Couturier, qui n'a pas ménagé sa peine, ni celle de ses collaborateurs, le texte de Nabokov bénéficie ainsi d'une édition exemplaire, qui fait de cette Pléiade un authentique modèle critique.

Ph.-J. C.

Osmose et métamorphoses d'un couple

VÉRA NABOKOV BIOGRAPHIE
de Stacy Schiff.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michèle Garène,
Grasset, 460 p., 145 F (22,11 €).

VLADIMIR NABOKOV II. LES ANNÉES AMÉRICAINES (Vladimir Nabokov. The American Years)
de Brian Boyd.
Traduit de l'anglais par Philippe Delamar,
Gallimard, 826 p., 210 F (32,01 €).

Celle qui devait devenir l'épouse de Vladimir Nabokov, son rempart face aux sollicitations les plus saugrenues, agent de liaison avec la presse et les éditeurs, inspiratrice, critique et dactylo en même temps, apparaît peu dans les chroniques ou les publications médiatiques consacrées à l'auteur de *Lolita*. Le livre de Stacy Schiff vient donc de remplir un grand vide. Enfants, Véra et Vladimir auraient pu se rencontrer dans les parcs de Petersbourg, au temps de la splendeur de leurs familles. Il n'en fut rien. Ce n'est qu'en 1923 que ce dernier, aristocrate, se trouva lors de son séjour berlinois face à cette belle jeune fille, si intelligente, et qui revendiquait avec tant d'obstination sa judéité (malgré l'antisémitisme d'une partie de l'émigration) chaque fois qu'on la prenait pour une princesse échappée d'entre les griffes des bolcheviques.

Nabokov, qui venait de perdre son père, ancien ministre de Kerenski, assassiné par deux monarchistes fanatiques – et de rompre avec sa première fiancée –, fut aussitôt ébloui par la personnalité de Véra. Avec ses ambitions littéraires et son pistolet caché, elle rêvait de répéter sur la personne de Trotski le geste de Fanny Kaplan qui tira sur Lénine. Lectrice exigeante, Véra reconnut d'emblée la singularité du futur époux, ainsi deux ans après une première entrevue enveloppée de mystère, ils se mariaient à Berlin.

« MÉNAGE À TROIS »

Premier exil, première métamorphose. Commence alors la véritable épreuve, cette pauvreté qui allait transformer deux jeunes gens choyés en chasseurs de petits travaux alimentaires, en locataires peu solvables de nauséabondes chambres meublées. Qu'importe ! Vladimir, qui devait de surcroît affronter l'hostilité de certains milieux russes, en raison de son mariage, continuait à écrire et à publier ses poèmes et sa prose dans la presse de sa langue maternelle. Déjà des traductions allemandes et françaises de ses récits paraissaient, mais Nabokov comprenait bien que ses textes étaient encore loin d'avoir trouvé leur public. Bientôt d'autres exils, d'autres métamorphoses, tout aussi importantes, allaient se produire jusqu'à l'osmose totale, à Montreux, sur les rives du lac Léman, de ce ménage à trois, Vladimir et Véra Nabokov et, bien sûr, la littérature. Attentive aux moindres détails de la vie de Véra, Stacy Schiff observe l'itinéraire du couple depuis son départ d'Allemagne pour Paris (en 1937, après la nomination des assassins du père de Vladimir dans des postes du gouvernement nazi) et sa fuite éperdue en 1940 aux Etats-Unis, jusqu'au retour triomphal des Nabokov en Europe, vingt ans plus tard, suite à l'immense succès de *Lolita*. Certes, il serait difficile d'adhérer à la bienveillance que Véra manifeste pour le maccarthysme, en pleine guerre froide. D'autre part, comment ne pas s'étonner de l'agressivité qu'elle éprouve pour son pays natal, même après la dénonciation *« là-bas »* des crimes qui l'ont endeuillée pendant soixante-dix années ? Toujours est-il qu'en dépit de certaines lourdeurs de traduction le livre de Stacy Schiff se lit d'une traite, aussi bien en raison d'une somme d'informations inédites concernant cette femme peu commune qui avait mis ses ressources intellectuelles au service d'un géant de la littérature contemporaine, que de certains aspects encore peu connus du caractère, des attitudes et des comportements de son génial spécialiste des papillons.

VERSANT ANGLAIS

L'approche de Brian Boyd, cet universitaire néo-zélandais, sans conteste le plus fiable des exégètes de Nabokov, est différente de celle adoptée par la biographe américaine de son épouse. Déjà, la première partie de son ouvrage, parue il y a huit ans, a été saluée dans ces pages comme un véritable monument (1). Tout en nous rendant l'écrivain très proche, avec ses tics, idiosyncrasies et ses jeux de mots, mots de jeu, Boyd se livre à une analyse exhaustive des romans que Nabokov rédigea en anglais tout au long des deux décennies qu'il passa en tant qu'enseignant aux Etats-Unis. Réfugié au-delà de l'Océan, l'errant russe entreprend une formidable métamorphose linguistique.

Grâce à son ami américain, le critique Edmund Wilson, Nabokov, enseigna la littérature russe aux universités de Cambridge et de Wellesley, puis les auteurs européens à celle de Cornell et à Harvard. La manière dont Brian Boyd décrit la pédagogie qu'utilisait Vladimir Nabokov pour familiariser ses étudiants avec Gogol et Flaubert, Proust, Joyce et Kafka (qu'il aimait), Gorki et Hemingway (qu'il détestait) mériterait de figurer dans tous les manuels de méthodologie consacrés à l'enseignement des lettres. Et puis, au milieu des années 50, ce fut le miracle de *Lolita*, grâce auquel son auteur, toujours partagé entre ses cours, sa traduction de Pouchkine et le classement de ses collections de papillons, a acquis – pour de mauvaises raisons – gloire, fortune et notoriété mondiale. Car, au-delà du scandale qui favorisait le succès du livre, *« Nabokov fait de Humbert, de cet hypocrite, de cet escroc, tyran, geôlier, violeur et meurtrier, une parfaite étude de la psychologie du crime. Tant d'aspects de son caractère prédisposent Humbert à ces forfaits. Le sentiment hypertrophié de son importance, sa fureur quand ses désirs sont frustrés, son don de se prendre pour une victime de l'injustice* (...) », écrit Boyd en mettant les choses au point.

Selon l'écrivain russo-américain, grand sorcier du verbe, chaque roman devait être un conte de fées. Qu'il s'agisse de *Machenka*, rédigé en 1925, lorsqu'il épousa Véra Slonim, ou de *Regarde, regarde les Arlequins*, hommage à la femme de sa vie, sinon d'*Ada* ou de *La Transparence des choses*, son autobiographie, tous ses livres, même les plus cruels, sont portés par ce bonheur d'écriture que seule peut provoquer l'osmose, la fusion totale avec, à la fois, l'être aimé et la moindre bribe chatoyante de la réalité. Vladimir Nabokov s'éteignit en 1977 dans un hôpital de Lausanne après avoir passé ses dernières années à l'hôtel Palace de Montreux. Quatorze ans plus tard, veillées par leur fils Dimitri, les cendres de Véra se mélangeaient avec les siennes au cimetière de Clarens, près du lac Léman.

Edgar Reichmann

(1) Lire l'article de Nicole Zand, *Le Monde* du 22 février 1992.

MARYSE CONDÉ
Prix Marguerite Yourcenar 1999

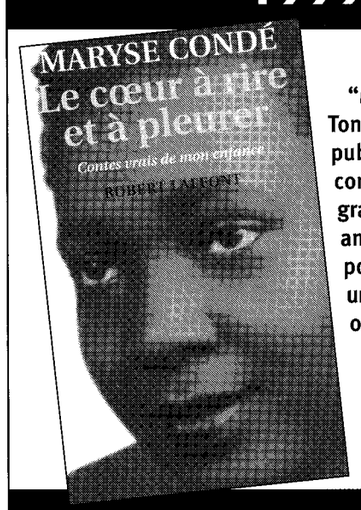

"Maryse Condé, notre Toni Morrison à nous, publie sous forme de contes vrais l'autobiographie de ses dernières années de jeunesse et poursuit depuis Ségou une œuvre ambitieuse et originale."
Livres Hebdo
Jean-Claude Perrier

Robert Laffont

Prix remis à l'Université d'Harvard, Boston, le 6 décembre 1999, par Derek Walcott, prix Nobel de littérature 1992

Robert Laffont

LeMonde Job: WIV4799--0004-0 WAS LIV4799-4 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:21 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1774 Lcp:700 CMYK

Marie Bashkirtseff, muse fin de siècle

JOURNAL. 1877-1879
de Marie Bashkirtseff.
Edition établie et annotée par Julie Le Roy,
L'Age d'homme, 1 014 p., 350 F (53,35 €).

Adorno l'appelait la *« Sainte Patronne de la fin du siècle »*. Très vite après sa mort – le 31 octobre 1884, quelques jours avant son vingt-sixième anniversaire –, la légende s'empara du nom de Marie Bashkirtseff. François Coppée, Anatole France, Henri de Régnier, Maurice Barrès, qui la nomma « Notre Dame qui n'est jamais satisfaite », l'admirèrent. Jean Lorrain et Henry Bataille en firent une héroïne romanesque. Peintre de talent (une exposition à Nice en 1995 le démontra), féministe en révolte contre les conventions de son milieu aristocratique, cette *« Muse de la décadence »* (selon sa biographe Colette Cosnier) est surtout l'auteur d'un Journal, monument de quelque 19 000 pages, qui fut édité, très partiellement, dès 1887. Cette œuvre est l'un des sommets de la littérature autobiographique en même temps qu'un irremplaçable document d'époque. Mais sa valeur tient d'abord au caractère d'exception de la diariste.

Après plusieurs éditions incomplètes et censurées, la version intégrale que commence à publier aujourd'hui L'Age d'Homme, comportera deux parties – « Années niçoises » et « Années parisiennes » – de trois tomes chacune. Le présent volume est le premier de la seconde série, coordonnée par Lucile Le Roy. Le grand luxe de notes, variantes, index, tableaux, bibliographie... rend ce travail précieux et définitif. Une autre édition, simple retranscription intégrale du manuscrit, par Ginette Apostolescu, est parallèlement publiée par le Cercle des amis de Marie Bashkirtseff (années 1873-1875 en quatre tomes, parus de 1995 à 1998).

P. K.

Pierre Louÿs dans l'entre-deux

Robert Fleury, grâce à de nombreux documents inédits, dépeint les démêlés amoureux de l'auteur des « Chansons de Bilitis » de son union manquée avec Marie de Heredia en 1895 à son véritable mariage avec sa soeur Louise en 1899.

LE MARIAGE DU ROI PAUSOLE
de Robert Fleury.
Christian Bourgois, 302 p., 140 F (21,34 €)

L'œuvre littéraire et la vie amoureuse de Pierre Louÿs (1870-1925), pourtant si érudit et séduisant, semblent avoir souffert de sa maladive irrésolution : *« A peine avait-il exprimé un désir ou dicté un ordre,* écrivait-il du *roi Pausole,* dont il publia les *Aventures* en 1901, *il arrêtait aussitôt ceux qui s'empressaient d'obéir et il avait des "Attendez ce n'est pas le moment", des "Nous verrons plus tard" et des "Laissons cela", qui maintenaient son existence dans le circonspect et le provisoire, tant il redoutait le définitif. »* Robert Fleury, grand collectionneur d'autographes et d'archives, a réuni de nombreux documents inédits dans un essai biographique consacré aux quelques années écoulées entre le mariage raté (1895) de ce nouveau « roi Pausole » avec Marie de Heredia, jusqu'à son véritable mariage (1899) avec Louise de Heredia – la dernière des trois filles du célèbre poète symboliste.

Tout commence par une trahison : Henri de Régnier, qu'il a rencontré dans le salon de Mallarmé en 1890, partage son inclination pour Marie. Malgré leur décision de laisser la jeune fille choisir, Régnier se déclare le premier et sa fortune fait le reste : les Heredia, très endettés, l'agréent comme gendre (octobre 1895). Louÿs, doublement malheureux, fuit en janvier 1897 vers l'Algérie, d'où il revient en compagnie d'une jeune « Mauresque », Zohra bent Brahim. Marie de Régnier, qui sait qu'elle a été « vendue », se venge de son mariage blanc et décide de prendre Louÿs pour amant, nonobstant l'encombrante Zohra : le 17 octobre 1897, ce sont leurs *« noces mystérieuses »* que Louÿs évoquera dans un beau poème publié post mortem, « Pervigilium Mortis »... Dix semaines plus tard, Louÿs quitte brusquement Paris avec Zohra, pour aller rejoindre celui qui est à la fois son demi-frère, son aîné de vingt-trois ans et probablement aussi son propre père, Georges Louis, alors diplomate à Alexandrie. Pendant ces quatre mois d'absence inexpliquée, Marie de Régnier cherche à se distraire : justement, un jeune ami de Louÿs, Jean de Tinan, qui ignore tout, lui fait la cour. Début janvier 1898, Marie se donne à lui, puis rompt brutalement en mars, dès qu'elle s'aperçoit qu'elle est enceinte... de Louÿs. Elle n'en écrit pas une ligne au fugueur, alors que Tinan, hagard, attend impatiemment le retour de son ami pour lui faire part de son malheur. Le 1er mai 1898, Pierre Louÿs revient à Paris et, sans rien savoir de ce qui s'est noué et dénoué pendant son absence, poste une lettre de rupture. Marie pense qu'il a appris son aventure avec Tinan, accuse le choc et, tout en prévenant enfin Louÿs de sa grossesse, l'assure dignement de son *« souvenir affectueux »*. Quant à Jean de Tinan, déjà atteint d'une maladie incurable, il dépérit dramatiquement, ce qui désole ses amis : André Lebey, qui lui aussi, ne se doute de rien, confiera à Pierre Louÿs les raisons du désespoir sentimental du jeune écrivain...

Les événements s'accélèrent et se compliquent alors sérieusement : Zohra revient vivre à Paris dans l'appartement de son amant ; Tinan se meurt, veillé par Louÿs ; Marie accouche en septembre 1898 d'un fils, aussitôt prénommé Pierre, puis surnommé Tigre, dont Louÿs est le parrain ; Henri de Régnier, mélancolique, garde le silence ; deux jeunes filles s'offrent en mariage au célèbre auteur des *Chansons de Bilitis* : la précautionneuse Germaine Dethomas et son amie la plus proche, qui n'est autre que Louise de Heredia. Mais Louÿs, qui ressent peut-être le besoin de se ranger socialement, n'arrive pas à se décider : *« C'est un défaut de caractère, je ne peux rien désirer longtemps. »* Des tiers s'en mêlent, dont la redoutable Augustine Bulteau...

COLL. PARTICULIÈRE

Marie de Régnier par Pierre Louÿs en 1898

Sitôt remise, Marie de Régnier agit, elle, et propose à son mari et à son ex-amant, avec qui elle désire renouer, d'aller à Amsterdam ensemble. Repris dans le tourbillon de leur amour, Louÿs confie à son demi-frère : *« Elle est pour moi plus qu'aucune autre femme, tu comprends. Depuis sept ans, huit ans bientôt, que je la connais, il s'est passé tant de choses ! je l'ai vue grandir en nattes et en jupes courtes, je l'ai adorée, je l'ai perdue, je l'ai retrouvée, je l'ai eue miraculeusement vierge, et maintenant elle est la mère de mon seul enfant... Ce n'est pas une "histoire de femme", tout cela. Quand je t'en parle, tu comprends bien que je te parle de ta famille ? »* Marie – qui se laisse photographier plus que nue par Louÿs – aura l'idée subtile, qu'elle sait irrésistible pour son amant, de l'engager à épouser sa sœur Louise : cela justifierait la familiarité de leur relation, permettrait également des jeux plus dangereux... Exit Zohra, exit Germaine Dethomas. Manœuvrée par sa sœur, la fébrile Louise, à laquelle Louÿs *« n'aurai*[t] *jamais dédié deux alexandrins »*, le séduit avec détermination. S'ensuit rapidement un mariage à Saint-Philippe-du-Roule, en grandes pompes : Debussy a composé la marche nuptiale, Marie resplendit en robe *« d'un cerise mourant »*, Pierre, malade, est en gris perle, Louise Louÿs savoure ce qu'elle croit être sa victoire...

Robert Fleury précise que tant d'ingéniosité de la part de Marie de Régnier, n'allait pas attiser la passion sans fin. Ce que l'auteur de *La Femme et le pantin* (1898) avait su d'emblée : *« Mon deuil est une histoire de cœur,* confiait-il à Mme Bulteau dès 1898. *C'est de beaucoup l'histoire la plus singulière de ma vie, et je ne me souviens pas qu'on m'en ait raconté une autre aussi complètement admirable. Mais, pour moi, cela est presque funèbre, parce qu'elle a eu lieu quelques années trop tard. »* On pourrait ne voir là qu'une version fin de siècle de la cristallisation du sentiment amoureux en décalage tragique avec le cours des événements, mais les aléas même de cette relation, ses multiples traces (lettres, photographies, romans à clés, journaux intimes, écrits érotiques cryptés) qui ne cessent depuis un siècle de sourdre de toutes parts, forment une extraordinaire intrigue littéraire, une *« vie secrète »* (1) autrement intemporelle...

Claire Paulhan

(1) Voir la biographie de Jean-Paul Goujon, *Pierre Louÿs. Une vie secrète,* Seghers/J.-J. Pauvert, 1988.

En expédition chez les écrivains

L'« enquête » célèbre de Jules Huret publiée en 1891 est une passionnante exploration du milieu littéraire de l'époque

ENQUÊTE SUR L'ÉVOLUTION LITTÉRAIRE
de Jules Huret.
Préface et notices de Daniel Grojnowski,
éd. José Corti, 436 p., 135 F (20,58 €)

S'il existait, à l'ombre du grand panthéon des Lettres, un petit monument consacré au journalisme littéraire, on devrait y graver le nom de Jules Huret. Et ce ne serait encore qu'un hommage partiel à une carrière aussi riche que brève : outre cette *Enquête sur l'évolution littéraire,* publiée dans *L'Echo de Paris* en 1891 et aussitôt reprise en volume, Jules Huret s'intéressa notamment, pour *Le Figaro,* à la question sociale en Europe ou à l'abrogation de la loi Falloux ; il effectua aussi des grands reportages aux Etats-Unis et en Argentine, signa une biographie de Sarah Bernhardt, avant de mourir en 1915, à l'âge de cinquante et un ans.

Cette enquête marque un moment de l'histoire littéraire française vu par ses acteurs mêmes, et surtout par un observateur de premier ordre. Ce que cherche Huret auprès des soixante-quatre écrivains qu'il interroge, c'est d'établir une sorte de géographie des courants et des écoles à partir d'un constat : la mort du naturalisme. L'année précédente, Emile Zola a publié *La Bête humaine* ; l'épisode suivant des Rougon-Macquart – qui touche à sa fin –, *L'Argent,* sort de l'imprimerie en même temps que débute l'enquête de Huret. Maupassant et Huysmans viennent de dénoncer, de l'intérieur, les illusions naturalistes.

Dans sa présentation, le journaliste cite également, comme « raison » de son enquête, la parution de deux ouvrages, *Le Jardin de Bérénice* de Maurice Barrès et *Le Pèlerin passionné* de Jean Moréas, *« le premier complaisamment accueilli des Psychologues, l'autre réclamé, dans tous les sens du mot, par les Symbolistes-Décadents »*. Anatole France ouvre l'enquête. Puis, parmi une foule d'inconnus et quelques absents de marque – comme Daudet, Fénéon, Bloy ou Bourget – Mallarmé, maître hiératique, répond à l'enquêteur, élevant le débat d'école jusqu'aux sphères de la poésie. Verlaine, avec *« sa tête de mauvais ange vieilli »*, tient son rôle d'*« artiste de pur instinct qui sort ses opinions par boutades drues... »* Quant à Zola lui-même, il reçoit Huret en lui lançant : *« Vous venez voir si je suis mort ! »*, et de souligner les forts tirages de ses romans.

Mais ce qui est surtout remarquable dans ce *« reportage expérimental »* – l'expression est de Huret –, c'est l'observation presque ethnographique à laquelle se livre le journaliste, explorateur au milieu des tribus d'écrivains et *« honnête héraut »* de l'actualité littéraire. Comme le remarque Daniel Grojnowski dans son éclairante introduction, Jules Huret, *« meneur de jeu »*, transforme l'enquête en œvre d'auteur. Une œuvre marquée par l'indépendance d'esprit, une saine propension à l'ironie taxinomique, une distance informée à l'égard des sujets traités et un art consommé du portrait.

Patrick Kéchichian

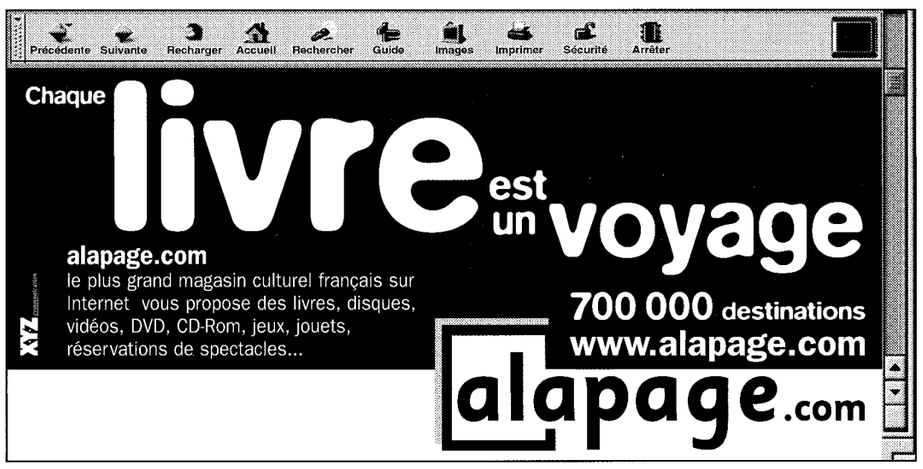

Amazones au miroir

Inédits, les « Mémoires » fictifs et inachevés de Chanel et un portrait oublié de Lola Montès par Louise de Vilmorin

MÉMOIRES DE COCO
de Louise de Vilmorin.
Ed. Le Promeneur/Gallimard, 96 p., 98 F (14,94 €).

LOLETTE
de Louise de Vilmorin.
Ed. Le Promeneur/Gallimard, 88 p., 95 F (14,48 €).

J'étais ambitieuse : je voulais m'évader et devenir le centre d'un univers de ma création. » En 1947, l'objectif de Chanel, alors âgée de soixante-quatre ans, est atteint. Reste la légende à modeler. Pour cela, Mademoiselle usera, sans succès, trois biographes. Paul Morand, ami et frère d'exil, qu'elle croise alors en Suisse. Leurs conversations resteront lettre morte, ou presque, puisque trente ans plus tard l'auteur d'*Hécate* les publiera sous forme de Mémoires intitulés *L'Allure de Chanel* (1).

A l'été 1948, Louise de Vilmorin est sollicitée à son tour. Le projet est séduisant et les perspectives financières prometteuses. La romancière accepte sans savoir ce qui l'attend : des séances de travail pénibles (Jean Bothorel note dans sa biographie *« n'était la vision des dollars au bout de la plume, Louise aurait craqué »* [2]) qui se soldent par un échec. Car, à peine les premiers feuillets rédigés, Chanel, sûre d'elle, s'envole vers les Etats-Unis pour vendre les droits éditoriaux et cinématographiques. Mais personne ne se montre preneur. Elle impute la faute à Louise et rompt sans un mot. Patrick Mauriès dans sa préface donne un large extrait de la lettre délicieusement féroce que Louise de Vilmorin adressera à Chanel. Ensuite elle fera appel à Michel Déon, mais ne sera pas non plus satisfaite du résultat.

Inachevés, ces *Mémoires,* qui s'interrompent aux débuts professionnels de la couturière, sont passionnants dans ce qu'ils montrent des arrangements de Chanel avec son passé. Ainsi, d'un tour de main romanesque, elle substitue aux sœurs de l'orphelinat d'Aubazine en Auvergne, où l'abandonne son père à la mort de sa mère, deux vieilles tantes grises et froides. De même, elle tait son passage dans un caf'conc' de Moulins où les soldats en garnison viennent l'écouter. De ces « apprentissages », elle conserve le souvenir d'un jeune officier de cavalerie qui l'enlève à Vichy. Le galant homme n'est autre qu'Etienne Balsan. Avec lui, elle découvre le petit monde d'une bourgeoisie raffinée. Elle observe, apprend et attend son heure. Celle du coup de foudre avec B. (Boy Capel). Si Balsan lui a mis le pied à l'étrier, le bel Anglais la propulse vers la réussite en lui finançant sa première boutique. Savoir s'entourer n'est donc pas la moindre des qualités de Chanel. Dictant ses Mémoires à une styliste au ton vif et élégant, elle escamote, brode, cisèle son personnage : celui d'une amazone qui joue de la séduction, célèbre l'argent *« synonyme de liberté »* et son propre génie visionnaire.

« POMPADOUR BAVAROISE »

A l'inverse de Chanel, le génie, ou seulement l'intelligence, semble avoir manqué à Lola Montès. Celle que Max Ophuls immortalisa sous les traits de Martine Carol, en 1955, cultiva avec une rare constance l'art de l'échec. Née en Irlande en 1818, Lola, de son vrai nom Eliza Gilbert, mesurera très tôt ses charmes. En Inde, auprès d'officiers britanniques, puis en Angleterre, où la vengeance d'un prétendant écourta ses débuts de danseuse.

Malgré ce revers, Lola se lance à la conquête de Paris. L'Opéra s'ouvre à son charme pour se refermer dès sa première prestation. A la mort de son amant Léon Dujarrier, copropriétaire de *La Presse*, *« le plus bel ornement des nuits »* du Tout-Paris artistique s'envole pour Munich. En quête d'un titre de noblesse, elle y joue son dernier rôle d'envergure. Auprès de Louis Ier de Bavière, la *« Pompadour bavaroise »* ne fait illusion que le temps d'ébranler le royaume. Sa biographe souligne son *« manque de savoir-vivre, son arrogance »*, et son *« manque absolu de bon sens et d'intuition »*. Chassée, Lolette vivote en vendant son histoire, se marie à nouveau, avant d'être prise par la fièvre de l'or en Californie. Mais c'est une illumination qui, au soir de sa vie, touche l'apprentie fermière : celle de la foi. En 1861, aux titres de comtesse de Lansfeld et de baronne de Rosenthal, s'ajoutera sur sa tombe celui de chanoinesse du chapitre de Sainte-Thérèse.

Si l'on sait gré à Patrick Mauriès de mettre au jour des textes inédits ou oubliés de Louise de Vilmorin, on louera aussi la pertinence de ces premières publications (3). Car à la lecture des *Mémoires* inachevés de Coco Chanel et du portrait de Lola Montès se révèle tout un jeu singulier de correspondances : jeu de symétrie entre celle que Paul Morand qualifia d'*« ange exterminateur d'un style dix-neuvième »* et la belle hétaïre ; jeu de miroirs entre trois femmes éprises de reconnaissance et portées par un désir farouche de liberté.

Christine Rousseau

(1) Ed. Hermann, 1996.
(2) *Louise ou la vie de Louise de Vilmorin* (Le Livre de poche, n° 13 753).
(3) Au printemps 2000, paraîtront deux recueils d'articles intitulés *Promenades et autres rencontres* et *Articles de mode.* Puis en fin d'année, une série de textes de fiction, calligrammes, lettres fictives et télégrammes.

★ Signalons sur Louise de Vilmorin, la réédition de *Florence et Louise, les magnifiques*, de Jean Chalon, augmentée de lettres inédites de l'auteur du *Lit à colonnes* (Le Rocher, 184 p, 89F [13,56€]). Sur Coco Chanel, paraît *Coco Chanel, un parfum de mystère,* d'Isabelle Fiemeyer (Payot, 200 p, 95F. [14,48€]).

LeMonde Job: WIV4799--0005-0 WAS LIV4799-5 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:21 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1775 Lcp:700 CMYK

Les mille et trois saveurs de l'imagination

D'un roman endiablé à un art de la cuisine réellement baroque, Philippe Beaussant se livre et célèbre en esthète la sensualité. En un lumineux éloge de l'harmonie

STRADELLA
de Philippe Beaussant.
Gallimard, 320 p.,
125 F (19,06 €).

MANGEZ BAROQUE ET RESTEZ MINCE
de Philippe Beaussant.
Actes Sud, 288 p.,
110 F (16,77 €).

FERRANTE FERRANTI
Eglise Sant' Agostino, Palerme

Imaginez un Mozart qui serait Don Juan. Enigme provocante, météore éblouissant, vif et irrésistible, Alessandro Stradella traverse le XVIIe siècle italien avec une insolence heureuse qui ne lui évite pas l'abîme. Musicien surdoué dont les aventures sensuelles et cavalcadantes défient les romanciers les plus hardis, il a inspiré jusqu'à ses confrères, Niedermeyer (1837), Flotow (1844) et Sinico (1863), sa mort tragique – il tombe sous les coups d'un assassin stipendié par des frères ombrageux sur le chapitre de l'honneur – le campant en idéal héros lyrique.

Romancier précieux *(Le Biographe, L'Archéologue, Héloïse),* biographe rigoureux *(Lully, François Couperin),* essayiste décapant *(Vous avez dit « baroque » ?, Louis XIV artiste),* Philippe Beaussant s'empare en écrivain de cette figure fascinante dont les voltes stupéfient autant que les partitions. A modèle exceptionnel, restitution singulière. Le roman – car dès la couverture le genre est dévoilé – s'ouvre sur la vision gothique d'un guet-apens urbain, dans l'encre de Gustave Doré. Nous sommes au spectacle, mais Beaussant, causeur impénitent, va commenter la scène et tailler sans cesse des ouvertures dans la trame d'un récit alerte et pittoresque, comme une greffe réussie entre l'élégante rapidité des Lumières et la scrupuleuse dramaturgie des romans du XIXe siècle. La « vérité historique » ? Elle pèsera peu ici, puisque le musicologue a choisi de traiter son sujet comme la libre interprétation d'un thème, en virtuose de la variation. *« Si je dis la vérité, personne ne me croira tant elle est déraisonnable et extravagante.* (...) *J'ai donc l'intention de persévérer et de vous raconter l'histoire de Sandro comme bon me semble, et sans jamais vous prévenir quand l'invraisemblable cessera d'être vrai. »*

Nous voilà prévenus. Prévenus en faveur d'un auteur si modeste, qu'au fil de l'intrigue, lorsqu'il repère la source secrète de son inspiration, il avoue : *« Je dois en convenir : on n'invente jamais rien. On se fait illusion, on se croit original, on est fier de ce qu'on a imaginé* (...) *et tout à coup, au détour d'une phrase, basta ! Il faut se rendre à l'évidence : on n'a fait que broder »*, pour conclure aussitôt, facétieux : *« Messieurs les romanciers, vous êtes des farceurs. »*

Va pour la farce ! Séducteur irrésistible, Stradella fuit Rome pour sauver sa vie. A Venise, le voilà maître de chant d'Ortensia, une beauté que protège un patricien tout-puissant. L'incorrigible séduit la belle – *« aucun d'eux ne sait ce qui se passe : c'est la musique qui fait tout »* –, et l'enlève, poursuivi par des sbires d'opérette. Mais ces bêtes brutes se laissent abuser par les travestissements les moins convaincants, meurent même terrassés par la grâce de la musique quand ils y accèdent. Ce genre de miracle, Beaussant y croit à peine. Tenté par la fable et le théâtre, il reconnaît : *« J'ai confondu les genres. La vie (je veux dire le roman), c'est tout autre chose. »* Car, à l'instar du Diderot de *Jacques le Fataliste,* il dialogue avec son lecteur, se raconte, s'épanche et se fustige : *« Je ne serai jamais un grand chef d'orchestre. »* Qu'il se rassure ! Il a d'autres vertus. Celle d'avoir composé une suite des plus heureuses, douce et endiablée, virtuose et grave à la fois. Un festin au parfum volatil et entêtant qui met en appétit sans permettre la satiété.

On retrouve la même gourmandise dans le petit livre de cuisine qu'il propose chez Actes Sud. Le titre, plaisant mais futile, rend mal justice au propos fort sérieux – la table est un art à part entière – de l'ouvrage qui livre les trésors culinaires d'artistes amis. Empruntant à Couperin sa notion de l'« ordre », *« c'est-à-dire un désordre organisé »*, l'essayiste compile les recettes préférés des « baroqueux », les encornets à la maujette de William Christie ou farcis de Scott Ross, le risotto de Nicolas Rivencq et le céleri au citron de Rachel Yakar, ou les *sardi a beccafieu* de Fabio Biondi. Mais avant cette vertigineuse litanie qui exaspère les papilles, Beaussant nous ouvre sa cave pour qu'à l'ivresse des sons réponde celle des crus fameux ; il reconstitue l'ordinaire de la table des Couperin, limier unique d'un improbable *« Intelligence Service Gastronomique »* ; il fait surtout un bref et bel éloge de la métaphore, aussi nécessaire pour dire la musique que le goût du nez et de la bouche, inépuisable nuancier des saveurs et des délices suprêmes. Beaussant ne saurait mentir.

Philippe-Jean Catinchi

ROMANS POLICIERS

● *par Michel Abescat*

Exploration intime

UNE PATIENCE D'ANGE
(In Pursuit of the Proper Sinner)
d'Elizabeth George.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Wattwiller, avec la collaboration de Claire Guéron.
Presses de la Cité, 652 p., 130 F (19,81 €).

Le décor – le Derbyshire, ses landes infinies, ses manoirs en sursis – est, une fois encore, plus british que nature. L'intrigue – un double meurtre aux innombrables ramifications – plus touffue et tordue que jamais. *Une patience d'ange,* dixième épisode de la série créée par Elizabeth George en 1988, se lit comme les précédents, avec la même urgence et le même plaisir, celui du roman policier issu de la grande tradition britannique. Personnages aux visages multiples, doubles vies et demi-vérités, fausses pistes et faux-semblants, le récit étend jusqu'à s'y perdre une toile aux fils subtils et de plus en plus serrés. Le lecteur s'y laisse lentement piéger avec cette volupté un tantinet perverse qui fait le charme du genre. Pourquoi renier ce bonheur-là dont Elizabeth George, américaine anglophilissime, possède, à l'instar de ses consœurs britanniques Ruth Rendell et P. D. James, les meilleures clés ? Reste qu'on ne saurait réduire le travail de l'auteur d'*Une patience d'ange* à la simple mécanique policière, aussi diabolique soit-elle. D'abord à cause de l'attention qu'elle porte à ses personnages et en particulier à son duo de détectives, un aristocrate aux allures de jeune premier et une fille du peuple au caractère aussi rugueux que son physique.

Dans les premiers épisodes de la série, Elizabeth George jouait avec bonheur de leurs antagonismes pour peindre une société anglaise encore très marquée par les phénomènes de classes et une police aux réflexes souvent machistes. Dix ans plus tard, on s'étonne de sa capacité à faire évoluer ses héros, à creuser toujours plus profondément leurs failles et leurs blessures, pour faire de la crise de leurs relations mises en scène dans ce nouvel épisode, un des ressorts les plus passionnants du roman. C'est ce mystère-là, en effet, qui intéresse d'abord Elizabeth George. Celui des êtres et de leurs relations, les abysses du couple, de la famille et des rapports parents-enfants, qu'elle explore au plus intime, qu'elle dissèque avec une rare sagacité, qu'elle fouille jusqu'au vertige. *Une patience d'ange,* à cet égard, marque sans doute un nouveau palier par la puissance de l'émotion qu'elle parvient à susciter. La fin du livre notamment est proprement bouleversante. Avec *Enquête dans le brouillard, Cérémonies barbares, Mal d'enfant* et *Un goût de cendres, Une patience d'ange* est, à ce jour, une de ses plus belles réussites.

● **SEMPRE CARO,** de Marcello Fois

Le *« sempre caro »,* c'est le nom que Bastianu, le héros du roman, a donné à sa balade quotidienne sur les hauteurs de Nuoro, la petite ville qu'il habite au cœur de la Sardaigne. Un nom que lui a inspiré ce vers de Leopardi : *« Sempre caro mi fu quest'ermo colle... (toujours chère me fut cette colline déserte...) »* Le charme de cette anecdote qui ouvre le livre en traduit déjà toute l'âme, la puissance et la poésie. L'action se passe à la fin du siècle dernier, dans une Sardaigne essentiellement rurale, mal intégrée à la toute récente communauté italienne, tiraillée entre tradition et modernité, inquiète quant à son identité. Bastianu, héros d'une tétralogie dont *Sempre caro* constitue le premier volet, est un avocat qui accepte de se faire enquêteur pour défendre Zenobi, un jeune berger accusé à tort d'avoir volé du bétail pour l'éloigner de Sisinnia, la fille de son riche employeur... Marcello Fois, un des meilleurs espoirs de la littérature policière transalpine, réussit un roman d'une âpre beauté, à l'instar du pays où il est né en 1961 et dont il parvient, avec la force singulière d'une écriture mêlant l'italien et le dialecte sarde (remarquablement rendue en français par Serge Quadruppani), à faire sentir presque charnellement les paysages, l'esprit et les contradictions. *Sempre caro* est un livre rare (Traduit de l'italien par Serge Quadruppani, Tram'éditions, 120 p., 98 F [14,94 €].)

● **LE LIVRE DE CUISINE DE LA SÉRIE NOIRE,** d'Arlette Lauterbach et Alain Raybaud

Le titre, *Le Livre de cuisine de la Série Noire,* laisse imaginer quelques recettes diaboliques, entre bouillon d'onze heures et soupe à la grimace. Il n'en est fort heureusement rien. Amis de la cuisine et de la littérature, réjouissez-vous ! Voici le livre le plus délectable de l'année, fruit des efforts insensés d'Arlette Lauterbach, traductrice, et d'Alain Raybaud, chroniqueur culinaire. Il fallait en effet un sacré appétit pour s'atteler au dépouillement des quelques 2550 titres de ladite collection afin d'y dénicher cent cinquante extraits gourmands prétextes aux 298 recettes imprimées en regard. Car on mange, dans la Série Noire. Et comme la collection se fait de plus en plus internationale, il y en a pour tous les goûts. De la simple soupe de pommes de terre (David Grubb, *La Nuit du chasseur)* aux anthologiques penne all'arrabiata (Tonino Benacquista, *La Commedia des ratés)* en passant par le shabu-shabu (E. V. Cunningham, *Le Facteur Crésus).* Quand ce n'est pas la queue d'alligator au riz (Chester Himes, *Tout pour plaire)* ou le filet de kangourou en croûte (Douglas Kennedy, *Cul-de-sac).* Qu'on se rassure toutefois. Toutes les recettes sont réalisables. Les auteurs, avec le concours de quelques chefs réputés, s'y sont employés. Il valait mieux. Dans sa description du pâté en croûte, Raymond Chandler ne s'est-il pas contenté d'un laconique : *« Du hachis en faux col »* ? A vos casseroles ! (Gallimard, 320 p., 99 F [15,09 €].)

● **PETIT CARNET DE FAITS DIVERS,** de François Trotet

On ne sait ce qui fascine le plus dans cet étrange et remarquable roman. L'élégance glacée de l'écriture, lisse et pénétrante. Le détachement absolu du regard qui se concentre sur le rapport méticuleux des faits et gestes du personnage principal en évitant avec un soin quasi maniaque toute psychologie, toute analyse, tout jugement. Ou le trouble suscité par la trajectoire du héros, un jeune homme d'apparence banale que l'on voit inexorablement plonger dans une sorte d'impassible folie meurtrière apparemment inexplicable. Polar à sang-froid, énigmatique et déstabilisant, *Petit carnet de faits divers* frappe par son originalité au moment où certains stéréotypes du roman noir français actuel commencent à peser lourdement (éd. Climats, « Sombres climats », 148 p., 80 F [12,19 €].)

Une métaphore joyeusement macabre

ANACOLUTHE
de Basile Panurgias.
Calmann-Lévy, 126 p.,
79 F (12,04 €).

Parmi toutes les fleurs de rhétorique, l'anacoluthe est sans doute la plus subtile, la moins facilement discernable. La discontinuité de la structure d'une phrase ne saute pas toujours aux yeux. Basile Panurgias ne craint pas la catachrèse en donnant au mot, par son titre et son récit, un sens qui n'est pas exactement celui de la figure de style. Que ces considérations, ni ce titre étrange, n'éloignent le lecteur d'un récit plus distrayant que pédant, et, c'est le moins qu'on en puisse dire, original.

Cette histoire insolite a deux personnages, Manuel Mouly qui d'entrée nous prévient : *« Je ne suis pas nécrophile ou tordu »*, et le cimetière du Père-Lachaise dont Hugo disait qu'y *« être enterré... c'est comme avoir des meubles en acajou »*. Gagnant peu en allant *« au Charbon »*, le café où il travaille, Mouly s'engage comme croque-mort pour arrondir les fins de mois, et l'idée lui vient de remettre en honneur l'art de l'épitaphe, ce qui nous vaut le plaisant rappel de quelques-unes de défunts célèbres ou inconnus. A force de regarder les visiteurs – *« ceux qui viennent respirer chez nous »* – une autre idée s'impose à lui, *« www. epitaf. com »*. En passant par son site Internet, on peut s'offrir un arbre ou une plante du cimetière, avoir son Père-Lachaise virtuel. Laetitia, une veuve, lui demande ses services. Et Panurgias achève son roman sur une pirouette où tout à coup l'érotisme, le crime parfait, le mystère prennent leur place. Divertissement macabre dans un style qui, de la réalité au virtuel, entraîne le lecteur séduit comme par une agréable conversation, le récit laisse percer plus qu'il n'y paraît en évoquant *« un monde où les repères coulissent continuellement »*, comme l'anacoluthe.

Pierre-Robert Leclercq

Poirot-Delpech aventurier

Avec « Monsieur le Prince », l'académicien revient au roman pour livrer, dans ce court récit aux rebondissements multiples, une image goguenarde de notre fin de siècle

MONSIEUR LE PRINCE
de Poirot-Delpech.
Gallimard, 182 p., 95 F (14,48 €).

Aux rescapés d'une catastrophe aérienne, on recommande de reprendre l'avion aussitôt, sinon ils n'oseront plus. Le conseil vaut aussi pour les écrivains frappés d'un succès littéraire et commercial. Bertrand Poirot-Delpech, pas encore élu à l'Académie française, connut ce périlleux bonheur en 1984, avec *L'Eté 36*, roman où la grande mutation sociale de l'avant-guerre se donnait à lire avec allégresse et lucidité. Il attendit cinq ans pour lancer, avec *Le Golfe de Gascogne*, son Histoire française de l'après-68. Cinq ans encore pour raconter, dans *L'Amour de l'humanité*, avec le même mélange de causticité et de compassion surveillée, les aventures de l'humanitaire en Bosnie, sur fond de guerre et d'amour. La veine romanesque de B. P.-D. semble donc se réveiller tous les cinq ans, toujours suscitée par l'Histoire, laquelle, au présent, lui inspire des sentiments mélangés, où l'étonnement navré le dispute à l'ironie.

Se présentant désormais sous la dénomination simple de Poirot-Delpech, ce qui annonce le romancier populaire, notre Hercule de la fantaisie, ne perdant jamais de vue les travers de l'époque – sa chronique hebdomadaire y est vouée, dans ce journal – revient au roman avec *Monsieur le Prince* en adoptant une technique narrative de bande dessinée et des personnages qui ont les contours nets et les couleurs franches de ce genre « jeune ». *Monsieur le Prince* est un roman pour jeunes gens qui ont envie de savoir comment un sexagénaire voit cette fin de siècle. Comment la voit un quadragénaire, on l'a su avec *Les Particules élémentaires,* de Michel Houellebecq. Il semble que Poirot-Delpech, fouetté par ce roman d'époque, ait voulu lui donner une réponse rigolarde, en traitant des thèmes qui lui hérissent le poil et aussi de ceux qui le réjouissent ou simplement l'amusent dans notre incertaine époque. L'ancien titulaire du feuilleton littéraire du *Monde* connaît trop la musique pour faciliter la tâche d'un chroniqueur par une intrigue qu'il suffirait de résumer afin de communiquer la substance de son roman, et ôter ainsi toute envie de le lire.

Monsieur le Prince emprunte tant de chemins de traverse, accumule tant de rebondissements, présente tant de personnages à transformations, qu'on se perdrait à le raconter autant qu'à rapporter un après-midi à Luna-park. Tout commence, au lit, dans une chambre d'hôtel près de la gare Montparnasse, entre celui qui l'occupe, Quentin, professeur approchant la fatidique soixantaine et qui a abandonné l'enseignement, et Tania, une jeune femme qu'il y a emmenée sans difficulté le jour même de leur rencontre. Tout commence donc très bien. Par un mot d'auteur de boulevard : *« Après l'amour, le premier qui parle c'est généralement pour dire une connerie ! »* La jeune femme est parfaitement accordée à son époque, elle vit son corps avec euphorie et générosité, et ne dédaigne pas l'argent ; l'amant tout neuf et très aguerri vit en pétard avec son temps, mais se sent prêt à toutes les aventures, pourvu qu'elles le sortent de l'ennui où il se morfond.

Tania va l'entraîner dans une affaire d'héritage compliquée où elle risque de se faire blouser par un prêtre à la double identité, prédicateur à l'ancienne et organisateur de fêtes pédophiliques – les deux irritant si fort l'auteur qu'il finit par noyer son personnage dans le golfe de Gibraltar. Entre Tanger et l'Espagne, *« au beau milieu de nulle part »*, surgissent des aventuriers, des justiciers attachés aux droits des sans-papiers, un jeune homme d'une beauté si fatale qu'on l'appelle « Tadzio » comme chez Thomas Mann et Visconti, c'est lui « Monsieur le Prince », et l'on se demande ce qu'il vient faire là, jusqu'à ce qu'on comprenne qu'il représente la beauté gratuite dans cette fin de siècle plutôt piteuse.

Tout se passe comme si Poirot-Delpech, conscient de ne pas livrer le roman du siècle avec ce court récit écrit *prestissimo* dans une langue parfois délicieusement veloutée, d'autres fois un peu facile, avait décidé – lui qui a écrit, en 1981, de façon si gracieuse *La Légende du siècle* – d'en donner une dernière image ricaneuse et drôle, avant de tourner cette page avec celle du calendrier.

Michel Contat

Bertrand Poirot-Delpech est chroniqueur au *Monde*.

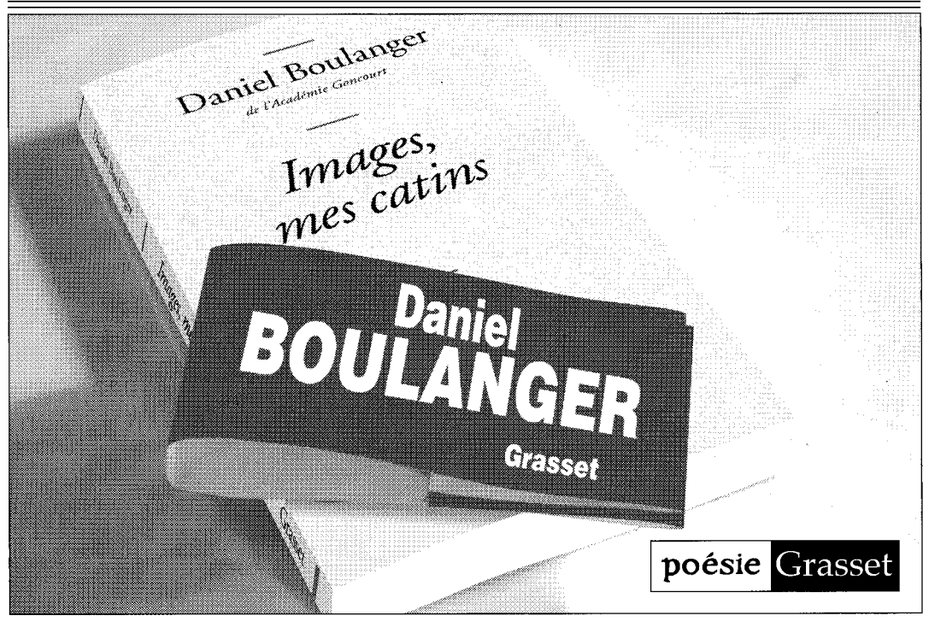

LeMonde Job: WIV4799--0006-0 WAS LIV4799-6 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 20:11 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1776 Lcp:700 CMYK

La chronique
de Roger-Pol Droit

A corps perdu

Le corps humain est-il périmé ? Michel Serres le chante et le magnifie. David Le Breton dresse l'inventaire des tentatives en cours pour l'abolir ou le modifier. Décidément, on vit une époque formidable

VARIATIONS SUR LE CORPS
de Michel Serres.
Le Pommier, 192 p.,
210 F (32,01 €).

L'ADIEU AU CORPS
de David Le Breton.
Ed. Métailié, 240 p.,
120 F (18,29 €).

SEXE ET SOLITUDE
de Bruce Benderson.
Payot, « Manuels », 112 p.,
69 F (10,51 €).

Il recèle toute sagesse, ouvre toute connaissance, rend possible et accompagne toute création. Mieux : il est lui-même création continue, surgissement de possibilités. S'agrippant au monde, l'élargissant, modifiant la réalité du dedans d'elle-même, le corps est l'ancrage premier de tous nos savoirs. En lui et par lui nos idées les plus abstraites trouvent élaboration muette et leur cheminement tacite. Plastique, fluide, inventif, capable de mille postures et d'autant de métamorphoses, le corps ne se contente pas d'obéir aux ordres de l'esprit, selon une hiérarchie dérisoire et fausse. C'est au contraire de sa vigilance et de ses torpeurs, de ses efforts et tâtonnements que naissent signes et pensées. Telle est la conviction de Michel Serres, qu'il offre à partager dans un livre de belle facture, où les images tiennent un rôle à part entière. Tableaux et photos, ici, ne servent pas d'illustration. Couleurs et formes parlent aussi, pleinement.

Cette présence charnelle des images convient évidemment à la teneur du texte. Michel Serres prolonge en effet les descriptions et analyses du savoir sensible entamées notamment dans *Les Cinq Sens* (Grasset, 1985). Qu'on laisse donc de côté la conception d'une raison souveraine, coupée des saveurs et des gestes. Qu'on abandonne la représentation d'une machine corporelle assujettie à la volonté du sujet. Au lieu de ces mépris et méprises, qu'on veuille prêter attention à ce que transfigurent par exemple une course en montagne, un jeu en équipe, une posture nouvelle, une douleur. Michel Serres, entre évocation poétique et rigueur démonstrative, entre fleur de peau et christianisme, veut persuader son lecteur que le corps, dans sa souplesse et sa diversité, demeure l'espace où s'inventent vies et idées.

Pour retrouver de tels chemins, sans doute y a-t-il fort à faire. Le corps semble aujourd'hui plus oublié, menacé, méprisé qu'il ne le fut en d'autres temps. C'est du moins le constat dressé dans son dernier livre par David Le Breton, observateur attentif des représentations du corps dans les sociétés contemporaines. S'annonce, à ses yeux, le temps de la fin du corps. Ou du moins des fantasmes et des risques réels. Depuis longtemps déjà, la majeure partie des humains a perdu le sens de l'ancrage corporel de l'existence : les efforts physiques sont pratiquement tous supprimés, bon nombre de sensations liées à la dépense musculaire, à l'activation du souffle ou aux battements du cœur demeurent désormais purement et simplement inconnues. Mais cela n'est rien à côté de ce qui paraît en route. Si le travail de David Le Breton est aussi inquiétant qu'intéressant, c'est qu'il décrit bien autre chose que les méfaits sans surprise de l'avachissement et de l'apathie.

Sans emploi, presque dépourvu d'exercice et d'usage, le corps n'est pas seulement jugé insolite ou encombrant. Çà et là, on commence à le trouver archaïque, voire obsolète. Plus s'accroissent les performances des machines, plus la vieille viande paraît lente et dépassée. A côté des capacités chaque jour nouvelles des intelligences artificielles et des mémoires électroniques, le corps humain semble à certains imparfait, mal conçu, inadapté, peu performant, empêtré d'animalité. Il est fragile, limité, soumis à l'usure, exposé à la fatigue et aux maladies, sujet à l'erreur et à l'oubli, contraint de dormir et de manger, peu fiable, faible en rendement, inchangé depuis le néolithique ! Cet organisme ne serait donc qu'un brouillon à rectifier. La nouvelle frontière se trouverait là : inventer les moyens de refaire à neuf cet antique mécanisme, trouver la façon de le décomposer et de le recomposer, s'assurer la maîtrise technique de toutes ses pièces, en attendant la suppression des vieilleries inutiles.

David Le Breton donne une impressionnante série d'exemples. Ils sont en apparence disparates : usage massif des psychotropes pour fabriquer des états psychiques à la demande, expansion de la chirurgie esthétique pour modeler les apparences, transexualisme, piercing, tatouages, body building, body art, techniques de procréation artificielle, brevetabilité du vivant, interactions croissantes des organismes biologiques avec des ensembles électroniques. Ces différents processus ne se situent pas sur le même plan, évidemment. Tous convergent cependant vers un changement profond de l'attitude relative au corps. Marqué, incisé, modifié, réorganisé, le corps devient le résultat d'une action délibérée, le produit d'un projet, le signe d'un style. En attendant qu'on puisse s'en débarrasser, charger l'esprit sur une disquette et envoyer âme et conscience dans les circuits électroniques, comme un document attaché. On ne s'étonnera pas de retrouver, dans ces délires post-webeux, de très constantes haines, présentes de longue date dans une série de gnoses diverses. Sexe, entrailles, fluides du corps, finitude, pesanteur, usure, mort... voilà toutes les réelles vieilleries, supposées ignobles, dont il faudrait idéalement se défaire.

Ne pas croire qu'il s'agit là seulement de tendances, évolutions possibles, pures éventualités. En quelques lieux, la transformation est déjà irréversible. Pour s'en faire un idée, on lira le court récit de Bruce Benderson. Il a connu la vie sur les routes américaines dans les années 70, la drogue à Times Square, la drague homosexuelle, l'existence dans les marges où se mêlaient les générations et, aussi, les classes sociales. Il décrit sobrement, de manière exacte et froide, les changements radicaux intervenus en quelques années. Arrivée du sida et d'Internet, mort des derniers grands travelos, fermeture des boîtes, mise en route des caméras. Rues désertes, écrans allumés, chacun chez soi. Seul, comme il convient aux puritains d'être seul face à Dieu. Grande victoire de la haine du corps. Conclusion : *« Comme des automates de films de science-fiction série B, nos corps continuent à accomplir les tâches requises d'hygiène, de travail et de procréation, à se déplacer du point A au point B. Pendant ce temps, nos esprits continuent à cracher désirs et obscénités dans l'atmosphère. Les médias se sont assurés que ces éjaculations soient partout. Le moi n'est à présent nulle part en particulier et, suivant le point de vue d'où l'on se place, toutes les directions sont possibles, ou aucune. »*

De ces divers propos inconciliables, on ne saurait tirer une leçon simple. Sans doute de grandes manœuvres sont-elles engagées autour de l'intimité même du vivant. Chacun le sait bien. Mais il n'y a pas nécessairement de quoi s'affoler. Jouer à se faire peur est certes agréable. Se lamenter sur les temps qui viennent est toujours plaisant. Pourtant, aussi artificieuse et manipulatrice que soit l'époque qui s'annonce, il se trouvera nécessairement des humains capables de se donner pour but dans l'existence de n'être qu'un corps, rien qu'un corps, mais tout un corps. Ça rassure.

Le statut du hasard dans la condition humaine

Premier volet d'une somme protéiforme qui prend pour modèle Spinoza et le Talmud, le livre d'Henri Atlan opère un audacieux rapprochement entre les notions opérationnelles actuelles, notamment de la biologie, et celles de la philosophie traditionnelle, encore imprégnée de mythe

C'est un véritable système philosophique que propose Henri Atlan dans *Les Etincelles de hasard*, œuvre ambitieuse qui se veut un traité au sens ancien du terme. A mi-chemin entre l'*Ethique* de Spinoza, et le Talmud lui-même, et faisant fi de la postmodernité, *« symptôme de la transition en cours entre la modernité d'hier et celle de demain »*, un philosophe tente de recréer le monde. L'ambition est louable : à la manière des philosophes antiques qui maîtrisaient les sciences, pourquoi le philosophe aujourd'hui ne devrait-il pas convoquer aussi bien le mythe que la science pour penser le monde dans sa vérité ?

Henri Atlan, biologiste et chercheur de haut niveau, membre du Comité d'éthique pour les sciences de la vie, mais aussi philosophe et cabbaliste, part de l'observation biologique de la nature comme point d'appui de son discours : le hasard et l'incertitude des naissances et des avortements renvoient sans cesse au problème majeur de la condition humaine : *« Quel est le statut du hasard de la naissance, du fortuit, de l'ignorance des causes que nous appelons le destin, dans notre monde que nous savons de plus en plus maîtriser, où l'incertitude elle-même semble devoir être planifiée par l'estimation probabiliste des risques ? »* Suivant une légende hébraïque, Adam, le premier homme, est séparé d'Eve pendant cent trente ans. Durant tout ce temps, Adam répand des gouttes de sperme qui vont se disperser pour former toutes sortes de démons : ce sont les « étincelles du hasard ». Henri Atlan part de ce mythe biblique *Midrach* pour convoquer la connaissance de la genèse, celle des philosophes – des stoïciens jusqu'à Levinas et Kuhn, sans oublier Spinoza –, pour les conjuguer aux apports de la biologie, des sciences cognitives et de la psychanalyse qui, selon lui, tendent tous à dire la même chose : la connaissance de la sexualité, de la reproduction et des engendrements montre que la condition humaine est « inouïe ». C'est aujourd'hui que les enjeux anciens refont surface : avec le Big Bang, nous en revenons à la question de la création, et donc du créateur. Avec le génome humain, à propos duquel on parle de patrimoine et de sanctuaire, la question du hasard et du déterminisme redevient brûlante.

VERS UN NOUVEAU DISCOURS

L'originalité d'Henri Atlan tient à sa méthode : après le mythe qui s'est toujours emparé de ces questions, il faut, selon lui, inventer une nouvelle forme de discours, tout en sachant que le mythe travaille également le discours scientifique aux *« extrapolations douteuses »*. La synthèse à laquelle l'auteur aspire, cette *« forme nouvelle de discours »*, par laquelle *« nous devons faire feu de tout bois »*, descend dans *« le juridisme du cas par cas pour y argumenter, comme dans le Talmud, de façon contradictoire, le permis et l'interdit »*, tout en alliant l'analyse du détail technique et l'examen de principes plus généraux.

C'est ainsi que l'auteur, s'inspirant de la kabbale lourianique, qui s'est développée à Safed au XVIe siècle, reprend la légende des étincelles de hasard comme paradigme d'une histoire souterraine, morale et cosmique, où est en jeu le devenir de ces éclats dispersés dans la suite des générations, et leur rôle dans une histoire de l'humanité conçue comme suite d'engendrements, de fabrication de vivants par d'autres vivants. Or le problème posé par la fabrication du vivant est celui des conséquences philosophiques de la révolution biologique actuelle : la vie a changé de statut, certes, mais quels que soient les progrès faits chaque jour en ce domaine, elle résiste à l'investigation scientifique.

« DÉMONOLOGIE TALMUDIQUE »

Pour la biologie, qui suppose un monisme matérialiste intégral par l'union de l'âme et du corps, l'enjeu est celui d'un déterminisme absolu suivant la loi de la *« nécessité intemporelle »* prévue de toute éternité. A cela, Henri Atlan, suivant sa méthode du rapprochement entre les notions opérationnelles actuelles et les notions philosophiques anciennes encore imprégnées de mythe, répond par l'ébauche d'une *« démonologie talmudique »*. Les démons sont le symbole de l'aléatoire de la naissance qui doit nous préserver des fantasmes d'omniscience et de toute-puissance dans la fabrication d'êtres vivants. Le rôle du hasard dans la rencontre entre un spermatozoïde et un ovule, qui déterminera la structure génétique de l'enfant, est le lieu où se glisse précisément la dimension de l'inconnu. *« Nul ne sait ce que peut le corps »*, dit Henri Atlan en citant Spinoza, le *« renégat christianisant »*, qui a été, selon l'auteur, mal compris et pris à tort pour un hérétique : *« Personne ne sait quel est le pouvoir du corps ni ce qu'il est possible de déduire de la considération de sa seule nature. »* C'est dans cette part d'inconnu qu'est la place du démon.

Penser le hasard, c'est le reconnaître, c'est-à-dire reconnaître que nous ne pouvons pas faire comme si notre connaissance des causes était totale. Autrement dit, le hasard sacré ne garde sa valeur que comme possibilité théorique d'un savoir encore caché. Contrairement à l'oracle, il ne prétend à aucune valeur de vérité. *« Ni ontologique ni oraculaire, le hasard reste un désespoir de cause. »* De cette somme protéiforme, on peut regretter qu'elle parte d'une réflexion passionnante, celle du statut philosophique et théologique du hasard, mais qui, finalement, nous suggère ses conclusions sur un mode qui laisse le lecteur perplexe. On voudrait savoir si, en fin de compte, le hasard, ce résidu incompréhensible – alors que la science de la vie ne cesse de progresser dans la recherche des causes –, dont Atlan fait le secret insondable et dernier de la vie, signifie l'existence d'un autre ordre, qu'il soit immanent ou transcendant. Il manque le vertige métaphysique – mais ce sera peut-être le domaine d'investigation du tome 2 du grand œuvre...

Eliette Abécassis

LES ÉTINCELLES DE HASARD
Tome 1
La connaissance spermatique
d'Henri Atlan.
Seuil, « Librairie du XXe siècle »,
378 p., 149 F (22,71 €).

POUR VOTRE CARRIERE
PRENEZ UN MONDE D'AVANCE
www.lemonde.fr

Dernier né des services offerts aux internautes, **le service d'offres d'emploi du Monde** propose toute une palette d'opportunités professionnelles (toutes fonctions, tous secteurs, toutes tailles et tous types d'entreprises) à des cadres désireux de donner un nouvel élan à leur carrière.

Marque de référence de la Presse française, Le Monde a su également imposer son site internet comme le site éditorial le plus consulté de France :

- 48% de notoriété auprès des internautes*
- 8 510 000 pages vues/mois**

Le Monde INTERACTIF

www.lemonde.fr/emploi

* 24 000 - Médiamétrie, 3ème trimestre - Connectés sur les 3 derniers mois.
** Cybermétrie Médiamétrie Octobre 99

YVES BONNEFOY
rencontre aux
CAHIERS DE COLETTE
le vendredi 26 novembre à partir de 18 h.
à l'occasion de la parution de
Lieux et destins de l'image
(Le Seuil)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
Tél. 01 42 72 95 06

LeMonde Job: WIV4799--0007-0 WAS LIV4799-7 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:36 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1777 Lcp:700 CMYK

Pari manqué

PARIS 1900
Essai d'histoire culturelle
de Christophe Prochasson.
Calmann-Lévy, 350 p., 150 F (22,87 €).

Cette errance dans le Paris des années 1890-1900 ne manque pas de prétentions. Elle veut montrer – est-ce si neuf ? – que la culture peut construire l'espace et que le Paris de la tour Eiffel et du métro vivait aussi d'images mentales. Bref, il s'agit de faire l'analyse *« dynamique »* des représentations d'une ville par une enquête, *« d'ethnohistoire »* et *« métaphorique »* à la fois, qui détaille le discours des élites intellectuelles sur leur Ville-Lumière. Le projet étant assez piquant, on baguenaude volontiers au milieu d'une foule d'écrivains (Zola, notamment, est fort bien utilisé), de rhéteurs de carrefour et de barbouilleurs sympathiques. On sourit de l'angoisse fin-de-siècle. On picore. Mais l'on se lasse vite des ratiocinations, jusqu'à perdre le souffle en abordant une « herméneutique » de l'affaire Dreyfus qui ne dit guère qu'alors Paris virait à droite.

Le livre est décevant parce qu'il néglige son idée directrice : montrer *« comment sont associées les données nouvelles de la culture de masse et la grande ville contemporaine »*. Or cette culture-là gît alors dans le sous-sol du cinématographe, au caf'conc', au stade ou dans la presse à un sou. On a donc peu de chance de pouvoir mesurer sa puissance sur les imaginaires à travers le discours, d'effroi ou de sympathie, que tiennent les sorbonnards bousculés et les revues trop huppées. Le tout petit monde que ce livre détaille n'a guère eu prise sur la construction mentale du Paris des grands-ducs et des pères de familles, des midinettes et des gouapes qui coururent tous à l'Expo, électrisés et confiants. Pourquoi donc lui avoir consacré un livre aussi affété ?

Jean-Pierre Rioux

Perpetuum mobile

L'actualité éditoriale – un recueil d'articles et un volume d'hommages de ses disciples – rappelle la place considérable de Madeleine Rebérioux dans le champ de l'histoire contemporaine. Retour sur une vie d'engagement

PARCOURS ENGAGÉS DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE
de Madeleine Rebérioux.
Belin, « Socio-histoires », 544 p., 190 F (28,97 €).

Enfant, Madeleine Rebérioux s'est rêvée musicienne. Elle l'avoue sans regret, satisfaite de n'avoir plus à prouver qu'elle a été chef d'orchestre. Elle en a eu l'autorité. Le goût de diriger, non pour le plaisir d'exercer un pouvoir, mais pour faire ressembler le métier à un art. L'aptitude à ordonner les forces ; le besoin de les écouter, pour faire mieux entendre son travail. Et ce qu'il faut d'orgueil et de confiance en soi pour sacrifier son œuvre à celles que l'on s'approprie en les continuant.

Dans sa préface au recueil d'articles qu'elle fait paraître chez Belin, Madeleine Rebérioux revient sur ses commencements. Elle attache de l'importance, on le sent bien, à livrer, avec ce que l'exercice impose de franchise et de pudeur, quelques clefs pour comprendre une carrière, les choix d'une historienne, une idée du métier qui ne sépare pas art du verbe et art de vivre.

Au moment où cette carrière a commencé, l'engagement était à la discipline une sorte de complément obligé, par prolongement citoyen et existentiel. *« Nous étions nombreux,* rappelle-t-elle, *à avoir connu l'enthousiasme et la difficulté d'être communistes »* – si nombreux, même, qu'on se demande si le difficile, alors, n'était pas plutôt de ne l'être point. Mais ces temps sont changés. Du fait de la massification de la production historique, trop de réputations se construisent sur l'oubli de références paresseusement tenues pour « épuisées ». Il est si facile de présenter aux étudiants comme *old fashioned* les travaux anciens que la curiosité pourrait leur faire rencontrer. Il n'était donc pas inutile de redire quelques vérités premières. Que la connaissance historique progresse par accumulation collective d'efforts patients et longs, et limités, non par jeu virtuose sur les effets d'annonce historiographique. Que l'historienne ne renonce pas aux rigueurs de la méthode sous prétexte qu'elle a, comme disait Marc Bloch, *« besoin d'unir l'étude des morts à celle des vivants »*. Qu'une œuvre militante, enfin, peut à la fois – nul ne l'a mieux dit que Maurice Agulhon dans sa leçon terminale au Collège de France – *« vous classer à gauche par son choix d'existence, par son climat, par sa contribution d'imaginaire, et vous classer savant par ses innovations conceptuelles »*.

ESPRIT D'INSOUMISSION

Livre de fidélités, donc. Mais à quelles espérances, à quelles luttes fondamentales ? *« Quoique par l'âge relevant de la génération de la guerre, par la vie civique je me considère comme appartenant à la génération de la guerre d'Algérie »*, rappelait Madeleine Rebérioux lors d'un colloque en 1993 (1). Il lui en est resté l'esprit d'insoumission et le sens de l'autonomie. Sa devise, au tournant des années 1950-60, peut-être faut-il la chercher chez Aragon, à l'avant-dernier poème du *Mouvement perpétuel,* « La route de la révolte » : *« Ni j'accepte soldat ni Dieu. »* Sa place est au côté de ceux que le désir partagé de changer le monde porte à bâtir une nouvelle histoire sociale. Équipes, groupes d'amis où les regards, les questions et propositions des femmes conquièrent d'emblée une légitimité sans commune mesure avec celle que les institutions académiques sont prêtes à leur reconnaître. Aussi, celles qui ont fait là leurs premières armes sont-elles devenues des autorités de premier plan : il suffit de penser à Annie Kriegel, à Mona Ozouf, à Michelle Perrot.

Beaucoup veulent entrer en histoire par l'étude de la classe ouvrière, parce que sa cause les appelle. Ou tout simplement parce qu'ils découvrent en elle une *« réalité sociale inconnue »*. Si cette prise de conscience s'est manifestée avec une telle force d'entraînement au moment où le pays atteignait le point culminant de son taux d'industrialisation, qui est aussi celui de la proportion d'ouvriers dans sa population industrielle, c'est un trait frappant, mais logique, de l'histoire sociale à la française. Une tendance qu'expliquent à la fois l'idiosyncrasie de chacun de ses animateurs et la téléologie unitaire qui les inspire tous. On le voit bien dans l'hommage de Madeleine Rebérioux à ses maîtres, mentors et camarades historiens, Ernest Labrousse, Jean Maitron, Rolande Trempé, Claude Willard, comme, sur un autre plan, dans ses articles sur le mouvement syndical et les femmes jusqu'au Front populaire, les travailleurs du Livre, ou, élément d'un Jaurès toujours recommencé, l'analyse de sa « Vision du prolétariat ».

Passionnel, l'attachement à Jaurès ? À ses actes et paroles est consacrée toute la troisième partie du livre. Comment pourrait-il être neutre ? *« La notion de neutralité, de quelque ordre qu'elle soit, implique fallacieusement celle de sécurité »* : on aime à penser que Madeleine Rebérioux pourrait signer ces mots écrits par Ramuz en avril 1915. Cet attachement n'a de sens que constant, continué dans l'analyse de formes ou de moments divers de cristallisation de la conscience socialiste – exemplaire, à cet égard, l'étude de la manifestation d'octobre 1909 après l'exécution de l'anarchiste catalan Ferrer. C'est ainsi, et ainsi seulement, que le vagabondage militant se révèle scientifiquement sûr.

Le choix des articles, la composition du plan en quatre mouvements mettent en évidence les trois principaux apports de l'historienne. En premier lieu, la constitution de la période qui va de l'affaire Dreyfus à l'entrée en guerre de 1914 en domaine d'étude spécifique. Pour une majorité d'étudiants, Madeleine Rebérioux reste l'auteur du tome 11 de la *Nouvelle histoire de la France contemporaine* (2). Le présent recueil, notamment l'article déjà classique sur « Les tendances hostiles à l'Etat dans la SFIO (1905-1914) », dévoile une partie du secret de la réussite exceptionnelle de ce livre, pourquoi avoir peur du mot ?, de ce manuel qui n'a pas été remplacé. Il n'est certes pas commun qu'un manuel porte ainsi au jour tout un champ de recherche. Celui-ci est venu à son heure, préparé par une sédimentation érudite

Jean-François Chanet

et par une expérience professorale, dans le Vincennes gaspilleur et exaltant des lendemains de 68.

Son érudition, d'autre part, procède par cercles concentriques plutôt que par empilements ou emboîtements. Aussi n'abuse-t-elle pas des cloisons ni des étiquettes. Politique, social, culturel, il y a évidemment des trois dans cette histoire où l'économique, le statistique demeurent à l'arrière-plan. Nulle étroitesse, donc, dans la délimitation des terrains de parcours, point d'uniformité dans le choix des objets et des angles de vue. Socialismes : comment le mot ne serait-il pas au pluriel, après avoir été revendiqué tour à tour par des paysans de Saône-et-Loire dont les références, en 1905-1906, restaient Proudhon et Hugo plutôt que Marx, et par les guesdistes réunis cinq ans plus tard autour de Compère-Morel pour rédiger l'*Encyclopédie socialiste* ? Plus qu'un corpus doctrinal et qu'un courant d'opinion, en eux-mêmes multipolaires, incomplets, contradictoires, l'essai de synthèse sur « Socialisme et Révolution française » le montre assez, ce mot exprime une culture politique composite dont Madeleine Rebérioux s'attache à identifier, à localiser, à suivre dans le temps chacun des éléments constitutifs.

De l'affaire Dreyfus, enfin, qu'elle interroge et explore à nouveau dans la dernière partie de son livre, l'intellectuelle a retenu que le lieu où la compétence et l'engagement sont voués à s'entregreffer s'appelle une revue. Belle complémentarité, là encore, de l'exigence scientifique, du goût de la controverse et du désir de faire, collectivement, œuvre utile. Et les débats entre chercheurs, la diffusion des acquis et des innovations épistémologiques ne seraient plus concevables sans l'existence de revues animatrices. Nul n'ignore la part éminente qui lui revient dans les succès du Mouvement social ou des Cahiers Jean Jaurès.

Madeleine Rebérioux dit trop loyalement ce qu'elle a appris de ses maîtres pour n'avoir pas mérité le volume de mélanges que ses disciples, sous la direction de Vincent Duclert, Rémi Fabre et Patrick Fridenson, ont préparé à son intention (3). Aucun de ses territoires et de ses chemins de prédilection n'a été oublié. Le rituel académique, en l'occurrence, vient à point nommé réactualiser une pensée qui a été d'avant-garde non par conformisme idéologique, mais par ambition savante. Après l'avoir suivie dans ses parcours engagés, on loue décidément Madeleine Rebérioux de n'avoir eu ni besoin de s'appesantir pour faire école, ni peur de se disperser pour convaincre.

(1) *Les Facs sous Vichy*. Publications de l'Institut d'études du Massif Central, université Clermont-II, 1994.
(2) *La République radicale ? 1898-1914,* Seuil, « Points/Histoire », 1975.
(3) *Avenirs et avant-gardes en France, XIX-XXe siècles,* La Découverte, 440 p., 210 F (32,01 €).

Servitudes militaires

Brossant le portrait d'une génération, Saint Marc analyse la fin de l'armée comme institution

LES SENTINELLES DU SOI
d'Hélie de Saint Marc,
avec Laurent Beccaria.
Ed. Les Arènes, 208 p., 120 F (18,29 €).

Les vieux soldats, pour leur dernier bivouac, sont parfois en veine de confidences. » Hélie de Saint Marc continue d'enterrer ses morts. Ceux de Buchenwald et de la Résistance, ceux d'Indochine et ceux d'Algérie. A ses Mémoires, *Les Champs de braise* (Perrin, 1995), il ajoute aujourd'hui un recueil de réflexions et de souvenirs. Epars, certes, mais, à travers des propos sur la vie, la mort, les femmes, apparaît une sorte de réplique moderne de ce *Servitude et grandeur militaires* maintes fois évoqué par les derniers combattants des guerres de décolonisation.

Par-delà l'hommage aux morts, les souvenirs des camps, des jungles, des djebels et des prisons apparaît l'image d'une génération militaire dont certains membres ont, depuis leur âge d'homme, ignoré pendant vingt ans, sauf pendant quelques semaines fragiles de 1954, ce qu'était la paix.

L'Indochine, si durs qu'y aient été les combats, est restée inscrite au cœur de ces soldats de métier. Au sortir de la guerre et de l'enfermement de l'Occupation, c'était à la fois l'exotisme dans les paysages et dans les mœurs, mais aussi le contact d'intelligences aiguisées par une culture millénaire. Les vétérans américains ont gardé du Vietnam le souvenir, où l'horreur prédomine, d'avoir été jetés étrangers dans un pays étrange et inassimilable. Pour Saint Marc et ses camarades, au-delà des souffrances et des deuils, demeure un attachement intellectuel et charnel.

L'armée, en tant qu'institution, n'avait pas survécu à 1940. Elle n'avait pas rempli son rôle d'ultime recours de la survie nationale. Ses divisions, les conflits dans lesquels on l'avait ensuite fourvoyée et dont l'enjeu n'était pas l'existence même de la France avaient empêché qu'elle le redevienne. Elle a tenté, selon l'expression d'un de ses chefs, le général Ely, de devenir ou redevenir *« la tutrice de la nation »*. Elle a cru y parvenir en 1958, mais de Gaulle lui ravit sa victoire politique comme il lui ravira sa victoire militaire. Faute d'être une institution, elle est un service public, même si c'est un service à risque et qui exige des vertus particulières. Radicalement différente de celle des années 50 ? On pourrait le croire. Une rencontre de l'auteur avec des jeunes colonels d'aujourd'hui, vétérans des interventions aux quatre coins de la planète, de l'Afrique à l'Irak et à la Bosnie-Herzégovine amène Saint Marc à conclure que revient *« le temps des guerres orphelines, celles dont personne n'assume la parenté, où l'enjeu disparaît sous les polémiques et la manipulation médiatique.* (...) *Loin d'être la queue de comète de l'époque coloniale, nos épreuves vietnamiennes préfigurent peut-être les conflits du XXIe siècle »*. A moins que la doctrine de la *« guerre zéro mort »* ne soit la fin du soldat. Tuant sans risque, il deviendrait un *« exécuteur »*.

Il n'est pas plus facile aujourd'hui qu'hier de porter l'uniforme.

Jean Planchais

JEAN-PIERRE VERNANT
sera à
L'ARBRE A LETTRES
33-35, Bd. du Temple, Paris 3e
Tél. 01 48 04 76 52
le mardi 30 novembre
à partir de 19h.

L'étrange hommage de Benamou à la Résistance

Donnant la parole à quelques témoins fameux de cette épopée secrète, le journaliste troque la « mode Vichy » pour la révérence de « gens d'élite »

C'ÉTAIT UN TEMPS DÉRAISONNABLE
Les premiers résistants racontent
de Georges-Marc Benamou.
Laffont, 360 p., 139 F (21,18 €).

Ce sont bien deux livres en un que propose Georges-Marc Benamou. Une douzaine de pages d'avant-propos et d'épilogue encadrent les témoignages de quatorze résistants, coiffés chacun d'un texte ramassé et volontairement impressionniste, au sens pictural du terme, cherchant à situer les témoins en les mettant en scène dans leur intérieur.

Cette construction vaut qu'on s'y arrête. Enfant, Georges-Marc Benamou était fasciné par le monument élevé à Nice à la mémoire des résistants Tonin et Grassi, exécutés en 1944. Adulte, il succomba à la *« mode Vichy »*, puisque *« c'est là qu'il fallait être en ce tournant de siècle »*. Il eut pour ami un François Mitterrand qui excellait à ressusciter par le verbe la géographie politique de Vichy, mais aussi *« ses capitaines démodés, ses jolies secrétaires »*. Un soir de 1994, au restaurant, Georges-Marc Benamou surprit un salut *« étrange, discret mais appuyé, presque illicite »* entre son ami le président et le dîneur d'une table voisine, qui se trouvait être Maurice Papon. De cette scène fugace est né ce livre, dicté par un irrépressible besoin de se ressourcer à l'admiration d'enfance pour les deux FTP suppliciés. Ayant *« la nausée de Vichy »*, Benamou a voulu rendre visite aux résistants avec le souci affirmé de leur donner la parole pour qu'ils se livrent tels qu'en eux-mêmes, non *« en costume trois pièces de notable gaulliste »*.

Louable intention sur un chemin de Damas qui irrite tout de même passablement. C'est que l'auteur adopte la posture esthétique du passeur distingué, *« un peu comme ces écrivains du milieu du XIXe siècle qui allaient recueillir les confessions des compagnons de Bonaparte »*. Et puis seuls ont été sollicités des témoins dont les noms sont connus, voire célèbres. Etait-il vraiment impensable de donner du cercle étroit des pionniers de la Résistance une évocation plus conforme à sa diversité originelle et à la modestie du parcours de bon nombre d'entre eux après guerre ?

L'irritation cède vite à la lecture des témoignages, qui sont captivants. Claude Bouchinet-Serreulles, qui nous introduit dans les arcanes de la Délégation générale ; Pierre Messmer, Français libre de la première heure et de toujours, qui assène tranquillement que *« la Résistance intérieure n'avait aucune cohésion »* ; Jean-Pierre Vernant, qui évoque ce jeune résistant catholique qui, arrêté, lui sauva la vie par son silence ; Passy, témoignant sur le seuil de la mort d'une aventure à laquelle rien ne l'avait préparé ; André Postel-Vinay, atypique inspecteur des finances dont le bref récit est si modeste qu'il ne dit mot de l'incroyable façon dont il se sortit des griffes de la Gestapo ; Hélie de Saint Marc, qui note que *« personne ne parle des héros sans grade qui ont servi et ne se sont jamais servis »* ; Alain Le Ray, témoignant sur le Vercors et Jean Prévost ; José Aboulker, chef à vingt-deux ans d'une opération déterminante pour le débarquement allié de novembre 1942 à Alger ; Lucien Neuwirth, résistant à seize ans, parachutiste de la France libre à dix-neuf ; Germaine Tillion, passée sans transition de l'observation du Sud constantinois au groupe du Musée de l'homme ; Pierre Lefranc, l'un des organisateurs de la manifestation du 11 novembre 1940 à l'Arc de triomphe ; Stéphane Hessel, chef de la section « renseignement » des services secrets de la France libre, arrêté en France en juillet 1944 et déporté ; Daniel Cordier, parti pour Londres en juin 1940, formé comme radio, parachuté en France et devenu secrétaire de Jean Moulin. Tous ces récits passionnés et passionnants confirment l'appréciation de Maurice Agulhon : les résistants étaient, au vrai sens du terme, *« gens d'élite »*.

Laurent Douzou

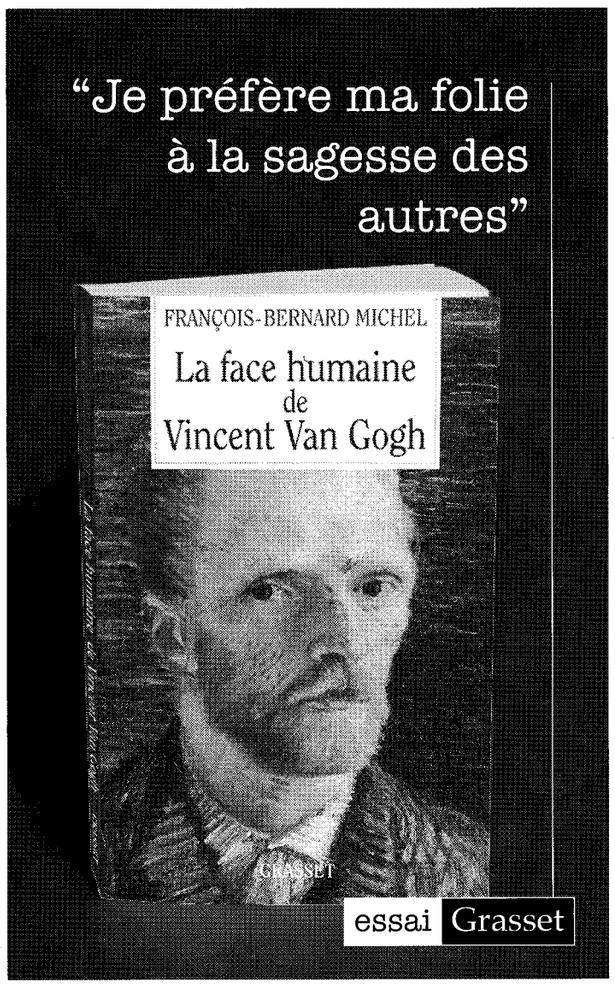

LeMonde Job: WIV4799--0008-0 WAS LIV4799-8 Op.: XX Rev.: 25-11-99 T.: 06:57 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1778 Lcp:700 CMYK

Retour sur la chute du mur de Berlin

Commémoration oblige, le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin le 9 novembre suscite de part et d'autre du Rhin une série de publications : essais, témoignages, articles remettent en perspective l'un des actes fondateurs de la réunification allemande

Les éditeurs ne pouvaient pas manquer le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Bien qu'aucune somme historique de référence n'ait encore été publiée sur le sujet et que les publications soient moins nombreuses en France qu'en Allemagne, plusieurs essais, témoignages ou revues méritent de retenir l'attention.

Que s'est-il passé le 9 novembre 1989 ? Mikhaïl Gorbatchev parle de la *« logique implacable de l'Histoire »*. Dans un livre qu'il vient de faire paraître en allemand, l'ancien dirigeant soviétique écrit que les citoyens de RDA ont eu l'Histoire en main et que rien n'aurait pu les empêcher de conquérir leur liberté. Les choses sont sans doute plus compliquées. Pour replacer les faits dans un contexte historique élargi, on se reportera très utilement à *Ces hommes qui ont fait tomber le Mur,* de Nicolas Jallot. Le journaliste, qui a parcouru en profondeur l'Europe de l'Est pendant toutes les années qui ont précédé et suivi la chute du Mur, choisit de braquer le projecteur sur les principaux acteurs d'une série d'événements que Mikhaïl Gorbatchev lui-même, lorsqu'il est arrivé à la tête de l'Union soviétique en 1985, ne pouvait plus entièrement contrôler.

GUILLAUME ZUILLI/VU

En juin 1979, le pape Jean Paul II s'était rendu en Pologne un an après sa nomination au Saint-Siège. Cette visite *« joue un rôle de détonateur »,* écrit Nicolas Jallot, qui rappelle que les autorités polonaises ont été complètement débordées par l'ampleur de cette visite et par les réactions enthousiastes de la population. Quelques semaines plus tard, Lech Walesa déclenche une grève illimitée à Gdansk. Un vent de liberté souffle partout en Europe centrale. La révolution est en route. Témoignages de dissidents à l'appui, Nicolas Jallot montre que la catastrophe de Tchernobyl, en avril 1986, et la chute du mur de Berlin, en 1989, n'étaient plus que les derniers maillons d'une chaîne qui ne demandait depuis longtemps qu'à se briser.

« S'agissant de caractériser ce qui s'est passé en 1989, il me semble que l'élément central a résidé dans la disparition de la peur », dit François Fejtö, interviewé par la *Revue internationale et stratégique.* Or c'est bien la peur qui, le 15 août 1961, avait amené les dirigeants de Moscou et de Berlin-Est à décider la construction du Mur. Peur de voir fuir de plus en plus de membres de l'élite est-allemande vers l'Ouest, peur de perdre du terrain dans la compétition économique avec l'Occident – on se rapportera aux articles d'Alain Clément, correspondant du *Monde* en Allemagne à l'époque, pour revivre les moments dramatiques de cet été 1961 sur lequel a plané, pendant quelques jours, la menace d'une guerre ouverte entre l'Est et l'Ouest *(« Novembre 1989, le mur de Berlin s'effondre »).*

Comment expliquer que le 9 novembre 1989, soit dix-huit ans plus tard, un appareil policier aussi sophistiqué que celui de la RDA, appuyé sur 80 000 fonctionnaires de La Stasi et 170 000 « informateurs inofficiels » (les IM), *« se soit presque instantanément avoué vaincu »* ? Telle est la question que pose Sonia Combe dans un livre consacré à la description des rouages du pouvoir en RDA *(Une société sous surveillance).* L'objet d'analyse choisi par l'historienne – vingt dossiers établis par la police politique à propos d'intellectuels – lui permet d'expliquer quelle était l'*« économie du pouvoir »* en RDA, un régime *« post-totalitaire »* où la surveillance extrêmement raffinée de la population permettait de limiter le recours à la violence : *« La Stasi savait tout mais ne pouvait rien »,* écrit Sonia Combe à propos des dernières années du régime, où la surveillance permettait au pouvoir de se reposer sur un *« fonctionnement automatique »* de ses institutions, aux apparences trompeuses.

Après la chute du Mur, tout est allé très vite. Mikhaïl Gorbatchev reproche au chancelier Kohl d'avoir précipité les choses, et notamment d'avoir forcé l'élargissement vers l'Est de l'OTAN tout en marginalisant Moscou. La réunification a-t-elle été une *« colonisation »* de l'Est par l'Ouest ? Telle est la thèse de Fritz Vilmar et Guislaine Guittard *(La Face cachée de l'unification allemande).* Regrettant ouvertement que la RDA n'ait pas su devenir *« une alternative socialiste-libérale »* à la RFA capitaliste et américanisée, les deux auteurs estiment que la voie choisie par le gouvernement du chancelier Kohl après 1989 a été porteuse de catastrophes à l'Est : privatisations massives, suppressions d'emplois à grande échelle, escroqueries financières. Ces arguments sont discutables.

Les dirigeants de Bonn n'ont pas estimé que les Allemands de l'Est méritaient d'imprimer la moindre marque à la nouvelle Allemagne. Fritz Vilmar et Guislaine Guittard rappellent que les modalités de la réunification n'ont pas été soumises à référendum et que le pays n'a pas été doté d'une nouvelle Constitution (comme l'aurait voulu l'article 146 de la Loi fondamentale ouest-allemande, volontairement ignoré par Bonn). Or l'identité est-allemande existe plus que jamais. Ainsi, la revue *Autrement,* qui vient de sortir un numéro entièrement consacré aux *« rêves et aux désillusions »* des Allemands de l'Est, racontés à l'aide de portraits et d'anecdotes souvent pétillantes par la journaliste berlinoise Gabriele Goettle. *« Que va engendrer le désœuvrement blafard des idéologies ? (...) Quels nationalismes, quels intégrismes ? Quelles nouvelles utopies serviles ? »*, s'interroge Christian Pringent dans un opuscule d'amour déçu consacré à Berlin.

En France, la nouvelle Allemagne suscite à nouveau craintes et appréhensions. *« L'Allemagne n'aime plus la France »*, écrit Georges Valance dans un livre qui présente la « République de Berlin » comme un pays calculant ses atouts dans une concurrence permanente avec la France. Attention aux visions simplistes ! La « République de Berlin » est certes plus soucieuse qu'avant de défendre ses intérêts en Europe, mais elle ne conçoit pas son avenir autrement qu'au sein d'une Europe renforcée, elle-même conçue comme un acteur global dans un monde multipolaire. C'est l'opinion d'Hubert Védrine qui dit, dans la *Revue internationale et stratégique : « Arrêtons de craindre la force de l'autre, réjouissons-nous de ses succès, et tâchons de rendre nos capacités toujours plus complémentaires, au service de l'Europe. »*

Lucas Delattre

★ *Wie es war, die deutsche Wiedervereinigung* (« Comment ça s'est vraiment passé, la réunification allemande »), de Mikhaïl Gorbatchev, éditions Ullstein (en allemand, non traduit), 222 p., 36 DM. Des extraits de ce livre ont été présentés dans *Le Monde* du 4 novembre.
– « La Nouvelle Allemagne », numéro spécial de la *Revue internationale et stratégique* (publié par l'IRIS, 2 *bis,* rue Mercœur, 75011 Paris, 246 p., 100 F [15,24 €]).
– *Ces hommes qui ont fait tomber le Mur*, de Nicolas Jallot (éd. de l'Atelier, 220 p., 120 F [18,29 €]).
– *Novembre 1989, le mur de Berlin s'effondre,* recueil d'articles du *Monde* depuis 1961, présentés par Daniel Vernet (Seuil, « Les événements du Monde », 224 p., 79 F [12,04 €]).
– *Une société sous surveillance. Les intellectuels et la Stasi*, de Sonia Combe (Albin Michel, 264 p., 120 F [18,29 €]).
– *La Face cachée de l'unification allemande*, de Fritz Vilmar et Guislaine Guittard (éd. de l'Atelier, 233 p., 120 F [18,29 €]).
– *A l'est du Mur. 1989-1999 : les Allemands de l'ex-RDA, leurs rêves, leurs désillusions*, de Gabriele Goettle (éd. Autrement, « Mémoires », 222 p., 130 F [19,81 €]).
– *La Revanche de l'Allemagne 1989-1999*, de Georges Valance, Perrin, 297 p., 125 F [19,05 €]).
– *Berlin, deux temps trois mouvements*, de Christian Prigent, Zulma, 136 p., 49 F [7,47 €]).

Livraisons

● **HITLER,** de François Delpla
Dans cette biographie française de Hitler, l'auteur se prend et prend son sujet au sérieux. Visant rien moins qu'à renouveler de fond en comble la vision du dictateur nazi, François Delpla plaide, par une relecture de textes connus et méconnus, pour une analyse de l'action destructrice de Hitler qui prenne davantage en compte une complexion, à ses yeux, foncièrement créatrice. L'autodidacte livré à lui-même, le peintre raté, l'antisémite apeuré, l'impulsif meurtrier de ses propres soutiens, quantité d'autres aspects sont réfutés avec constance. Apparaît dès lors un être certes fou, mais pas médiocre. Au lecteur de juger sur pièces cette thèse au sens exact du terme. A lui, en puisant à d'autres sources qui font une place aux rouages du complexe système nazi, de jauger cette tentative à laquelle on ne saurait dénier l'originalité dont elle se réclame (Grasset, 542 p., 149 F, [22,71 €]). **L. Do**

● **LA PLASTIQUEUSE À BICYCLETTE,** de Jeanne Bohec
Dans la soirée du 18 juin 1940, Jeanne Bohec, vingt et un ans et 1,49 m, s'embarque de Brest à destination de l'Angleterre à bord du premier bateau qui veut bien d'elle. Avec, en poche, 52,75 francs. Elle n'a pas entendu l'appel du général de Gaulle. Mais elle veut se battre. Engagée dans les Forces françaises libres, initiée au sabotage, parachutée fin février 1944, elle devient instructrice en explosifs auprès des résistants en sillonnant sa Bretagne natale à bicyclette. Elle vit le débarquement au cœur du dispositif de la Résistance. Le témoignage sans apprêts d'une femme qui fut aux avant-postes du combat (éd. du Félin, « Résistance-liberté-mémoire », 208 p., 120 F [18,29 €]). **L. Do**

Sur la requalification des élites communistes

En sociologues Georges Mink et Jean-Charles Szurek analysent une décennie de reclasssement politique et de reconstruction idéologique. Avec une finesse qui périme l'invective revancharde

LA GRANDE CONVERSION
Le destin des communistes en Europe de l'Est
de Georges Mink
et Jean-Charles Szurek.
Seuil, « L'épreuve des faits »,
324 p., 140 F (21,34 €).

Ce fut, décidément, une bien étrange défaite. Réussie au-delà de l'imaginable, la conversion politique et économique des anciennes élites communistes d'Europe centrale, hier haïes et méprisées, constitue un des aspects les plus mystérieux des « transitions » en cours. Comment expliquer que l'opprobre moral fut d'aussi courte durée ? D'où vient l'aptitude des ex-communistes à avoir si vite sauté le pas vers la social-démocratie et l'économie de marché tout en sortant globalement vainqueurs de la « bataille de la mémoire », aidés en cela par des sociétés délibérément amnésiques ?

Travaillés par ces trois grandes questions, c'est en sociologues que Georges Mink et Jean-Charles Szurek ont choisi de mener leur enquête, fondée, entre autres, sur une centaine d'entretiens avec les intéressés. Délaissant le concept de « totalitarisme », qui définit le communisme comme une essence immuable, cette étude a d'abord l'immense mérite de privilégier une approche dynamique du tournant de 1989. Son originalité consiste ainsi à montrer qu'on s'interdit d'en comprendre les ressorts à moins de redonner toute son importance à la phase tardive de ces régimes. A moins, donc, de s'intéresser aux protagonistes eux-mêmes : à leur stratégie d'anticipation et de survie, à leurs tâtonnements, aux tensions croissantes, enfin, qui ont opposé conservateurs et réformateurs au sein d'appareils qui n'avaient rien de blocs monolithiques.

Le récent débat français s'est beaucoup concentré sur la période stalinienne et sur ses crimes. Du coup, on en est presque venu à oublier que le communisme, à l'Est, s'est presque partout achevé dans le dialogue par le biais de ces tables rondes qui, tout au long de 1989, ont réuni les équipes dirigeantes et les oppositions. C'est pourtant de ce paradoxe fondateur, montrent les auteurs, qu'il convient de partir si l'on veut comprendre l'assurance actuelle de ces nouveaux sociaux-démocrates, en même temps que leur légitimité reconquise auprès d'électorats qui les ont ici et là ramenés aux commandes (en 1993 en Pologne, en 1994 en Hongrie et en Bulgarie). Comment interdire à ceux qui ont rendu le pouvoir par la négociation de faire fructifier leur part, hautement revendiquée, de *« droits d'auteurs »* sur l'effondrement du communisme ?

SPECTACULAIRE MÉTAMORPHOSE

Au terme d'une fine analyse de l'évolution des différentes nomenklaturas, les auteurs soulignent par ailleurs combien les mécanismes de cette mutation politique plongent dans les années 70-80. Une période qui, en Pologne comme en Hongrie, verra s'épanouir une nouvelle génération de communistes pragmatiques et indifférents à l'idéologie. On découvre que la plupart d'entre eux se vivent rétrospectivement comme de *« bons professionnels »*, déjà conscients des limites du système. *« Nous ne sommes plus des communistes parce que nous n'avons jamais été des communistes »*, explique par exemple Aleksander Kwasniewski, l'acteur président polonais. Ces reconstructions a posteriori sont à manier avec la plus grande prudence. Mais, pour reprendre la formule très juste de Georges Mink et Jean-Charles Szurek, elles n'en recèlent pas moins *« une part d'amère vérité et d'amère ambiguïté »*. Ce profil modernisateur, joint à l'irruption, dès avant 1989, du secteur privé dans l'économie (en Pologne et en Hongrie), permet également de mieux comprendre leur spectaculaire métamorphose en capitalistes prospères.

Il s'agit sans doute là du volet le plus passionnant et le plus nouveau de cette enquête. D'autant que celle-ci fait ressortir la diversité des logiques qui ont poussé ces ex-bureaucrates à se convertir en entrepreneurs privés. On trouve ainsi l'entrepreneur *« contraint »*, obligé de muer par nécessité, bien représenté parmi les ex-communistes tchèques toujours en proie au sentiment d'avoir été trahis par Gorbatchev. Ailleurs, domine au contraire la figure de l'entrepreneur *« volontaire »*, celui qui a vite compris que son rôle était historiquement terminé, tel ce sous-préfet polonais qui, dès 1988, demande qu'on accepte sa démission. Devenu propriétaire d'une usine pharmaceutique après 1990, il paraît pleinement satisfait de sa vie de post-apparatchik : *« Trois mois après avoir quitté mon poste, je gagnais déjà trois fois plus. »*

La force de ces anciens cadres du parti viendra aussi de ce capital invisible que représentent leurs réseaux de contacts et leur connaissance des deux cultures, occidentale et socialiste. D'où un talent d'intermédiaire particulièrement apprécié par les investisseurs. *« C'est notre chance principale d'avoir appris les deux charabias »* et d'être capables de *« les traduire de l'un en l'autre »*, explique un ancien secrétaire à l'idéologie du PC hongrois, aujourd'hui PDG. L'ouvrage révèle surtout un aspect peu connu qui tient à ce qu'en Pologne, c'est le Parti lui-même qui, par souci d'accroître ses revenus, se lança, à partir de 1988, et via diverses sociétés anonymes, dans la privatisation de ses biens (centres de repos convertis en centres de tourisme, etc.). Cette étude nous apprend donc que le communisme a produit du capitalisme, mais encore que la fabrication précoce de cette couche d'entrepreneurs hybrides, loin d'assurer la survie d'un système à bout de souffle, précipitera finalement sa chute !

On peut s'indigner que ces ex-apparatchiks se tirent aussi bien d'affaire, à la manière de ceux qui, à l'ouest, réclament à toute force un « Nuremberg du communisme ». Mais il est peut-être autrement éclairant d'attirer l'attention, comme le font ici les auteurs, sur les dilemmes, les limites et les difficultés concrètes de l'épuration. Injuste, la décommunisation ? Certes. Mais que faire ? Si le modèle qui s'est imposé a consisté à écarter pour un temps des services de l'Etat les collaborateurs avérés des ex-polices politiques, ces dispositions n'en restent pas moins ardues à mettre en œuvre. Et ce, pour des raisons souvent plus techniques qu'idéologiques, qui vont du maniement délicat d'une archive policière aux intrigues et aux instrumentalisations policières qui, inévitablement, se nouent autour de ces « dossiers ».

Outre ce *« climat stalino-florentin »*, il est une autre difficulté qui réside dans le fait que ce passé honteux fut l'apanage de beaucoup de personnes. Ainsi n'est-il pas rare que, lors des campagnes électorales, l'aveu de collaboration de tel candidat n'ait fait qu'accroître sa popularité. D'aucuns y verront un scandale historique. Mais on peut aussi y lire comme un *« défi »* que relèvent ces électorats, celui d'avoir appartenu, à des degrés divers, à une même *« communauté sale »*. Un défi que cet ouvrage tout en nuances contribue à nous faire entendre. Et l'enjeu est de taille, le refus obstiné d'y prêter l'oreille pour se cantonner dans la pure invective anticommuniste risquant fort, pour sa part, de profiter au « diable ».

Alexandra Laignel-Lavastine

LeMonde Job: WIV4799--0009-0 WAS LIV4799-9 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:05 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1779 Lcp:700 CMYK

Les deux âges de « L'Express »

Né en 1953 pour soutenir Pierre Mendès France, l'hebdomadaire publie une anthologie en forme de bilan

L'EXPRESS
L'Hebdomadaire
de notre histoire
Plon/Radio France, 912 p., 269 F (41,01 €).

Avant de devenir un *news magazine* parmi d'autres, *L'Express* fut un journal d'opinion ou plutôt de combat. Il dénonçait les médiocres calculs où se complaisait la IVe République et n'avait d'yeux que pour Pierre Mendès France, alors âgé de quarante-six ans. Le jour où celui-ci fut porté au pouvoir, au lendemain du désastre de Dien Bien Phu, l'hebdomadaire publia un avis faussement navré expliquant à ses lecteurs que, entrés dans le nouveau gouvernement, trois de ses éminents collaborateurs rendaient leur tablier, Mendès, André Monteil et François Mitterrand.

Le ministère PMF ne dura pas un an, tant pis pour la IVe, tant mieux pour *L'Express* car le journal, lancé en mai 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, adorait ferrailler, la guerre d'Algérie allait le confirmer. De ces années d'effervescence politique et journalistique, la sélection d'articles rassemblés par l'hebdomadaire apporte un témoignage passionnant. Cette sélection est en deux parties. La première, au format tabloïd, regroupe des articles publiés jusqu'en 1964, l'année où l'hebdomadaire adopta la présentation *news magazine* qui est toujours la sienne. La seconde partie court jusqu'à juin 1999. Un CD audio complète cette compilation. Il évoque dix-huit événements du demi-siècle, de la guerre d'Indochine à celle du Kosovo.

Pour des raisons d'économie, cette anthologie est en noir et blanc. Cela n'excuse pas la médiocrité du fac-similé ni les coupes, faites à la serpe. Parfois, il manque la fin d'un article, parfois un début. Pour le même prix, *Paris Match*, qui fêtait l'année dernière son jubilé, avait fait beaucoup mieux. Il n'empêche : les pages de *L'Express* première manière dénotent un bel allant. Anonyme, l'éditorial du numéro un promet de *« dire la vérité, telle que nous la voyons, sur la stagnation de notre économie, la vétusté de notre armée, le silence de notre diplomatie »*. On y lit aussi que, la rédaction se voulant *« solidaire »*, les articles ne seront pas signés, une résolution qui ne tiendra pas longtemps.

L'Express de ces années-là est un creuset et une matrice.

L'ALGÉRIE : POINT D'ORGUE

Dans ses colonnes voisinent Mauriac et Sartre, une gageure, Malraux et Camus. Des journalistes y affirment leur talent, tous aujourd'hui à la tête des hebdomadaires concurrents : Jean Daniel (*Le Nouvel Observateur*), Claude Imbert (*Le Point*) et Jean-François Kahn (*Marianne*). Plus tard, Françoise Giroud donnera leur chance à de très jeunes femmes, Michèle Cotta et Catherine Nay, à d'autres encore.

La guerre d'Algérie est le point d'orgue de cette aventure. *L'Express* a beau être anticolonialiste, « JJSS » et Françoise Giroud tiennent, comme Mendès, de Gaulle en suspicion. Tiraillé entre des passions contraires, l'hebdomadaire, à partir de 1958, semble ne plus savoir où donner de la tête. Au *Bloc-Notes* de Mauriac, d'un gaullisme militant, répondent les éditoriaux de « JJSS », d'un antigaullisme exacerbé. En avril 1961, c'est la rupture. Le Prix Nobel de littérature s'en va, salué par un acide « Adieu à François Mauriac » de Servan-Schreiber qui, à le relire aujourd'hui, ne grandit pas son auteur.

Ces années-là sont cruciales pour *L'Express*. La décolonisation est achevée, la Ve République consolidée, la croissance économique un fait acquis. *L'Express* est en panne de grandes causes. Il mue, brutalement, pour devenir un clone du *Time* américain. Des collaborateurs claquent la porte (Pierre Viansson-Ponté a rejoint *Le Monde* en 1958), même si *L'Express* reste et restera un haut lieu du journalisme : Raymond Aron, Jean Cau, Jean-François Revel, Olivier Todd... Conçu pour *« le pharmacien de Carpentras »*, celui qui n'a pas le temps de s'informer autrement, le premier *news magazine* à la française connaît un succès rapide. Certes le souffle des années 50 et 60 n'est plus qu'une brise – en 1974, « JJSS » et Françoise Giroud, les jeunes loups mendésistes, seront ministres de Giscard –, mais l'aventure continue.

De cette seconde époque, cette compilation ne rend compte qu'imparfaitement. Vendu en 1977 par « JJSS » à l'ultra-libéral Jimmy Goldsmith, aux mains aujourd'hui de Vivendi, l'hebdomadaire a traversé des crises. Ces crises, les préfaciers de cette anthologie, Jacques Duquesne, président du conseil de surveillance de *L'Express*, et Denis Jeambar, président du directoire, ont choisi de les passer sous silence, préférant retenir de leur hebdomadaire qu'il est resté, malgré ces soubresauts, un journal de *« combat pour la vérité »* et de débats.

Chacun peut en juger par soi-même, en remontant avec les journalistes de *L'Express* le fil du temps. A les lire ou les relire, une évidence saute aux yeux. *L'Express* fut le premier à accorder la place qui leur est due aux faits de société et le premier à donner ses lettres de noblesse au journalisme dit d'investigation. Raison de plus pour regretter l'omission, dans cette anthologie, de deux « papiers » restés des modèles du genre : l'article de Françoise Giroud sur « La nouvelle vague » (3 octobre 1957) et celui de Jacques Derogy et Jean-François Kahn résumant ce qu'ils savaient de l'affaire Ben Barka (24 janvier 1966).

Bertrand Le Gendre

Les vies multiples de « Libération »

Loin d'un livre de souvenirs, l'enquête de Jean Guisnel raconte le quart de siècle d'un quotidien qui a modifié le paysage de la presse

LIBÉRATION,
LA BIOGRAPHIE
de Jean Guisnel.
La Découverte, 320 p., 149 F (22,71 €).

Les journaux sont des êtres vivants, avec un corps multiple, un cœur et des rancœurs, une âme et des états d'âme. A *Libération* plus qu'ailleurs sans doute, parce que l'aventure est plus récente, y a été plus fiévreuse, plus fragile, dès sa fondation en 1973, dans les méandres du gauchisme. On peut donc vraiment écrire une *« biographie »* d'un journal, mais c'est une entreprise rare et difficile.

Jean Guisnel a participé à l'expérience, dès sa préhistoire, en 1972. Il en est parti en 1996, après la tourmente de l'échec de « Libé 3 », la nouvelle formule du journal en 1994, pour devenir grand reporter au *Point*. Il ne se retourne pas sur son passé pour nous livrer ses souvenirs. Il a réalisé trois ans d'enquête pour *« chercher à comprendre comment, et pourquoi, tous ceux qui partageaient cette même quête inlassable de la compréhension de leur époque y avaient à la fois usé leur force, pris un plaisir immense et fait fonctionner au quotidien cette machine à idées »*.

NI CLICHÉ NI NOSTALGIE

Parce qu'un journal est une aventure collective faite par des individualités fortes, Jean Guisnel a choisi de raconter des histoires, de mettre en scène des gens, dans leur travail, leurs idées, leurs vies. Il en fait des portraits rapides, parfois sévères, souvent chaleureux, mettant bien en évidence l'apport de chacun au quotidien. *Libération* a été au cœur des débats de société, depuis les années 70 : féminisme, racisme, homosexualité, drogue, sida. Des journalistes en ont été partie prenante. Jean Guisnel retrace ces parcours individuels, parfois douloureux, indissociables des positions du journal.

Le livre ne s'adresse pas qu'aux anciens de *Libé*. C'est une idée facilement reçue, surtout chez les journalistes, que les histoires de journaux n'intéressent personne. Le succès des livres polémiques sur la presse prouvent le contraire. Les ouvrages sur les journaux restent rares et se limitent souvent à des livres de souvenirs, plus ou moins exacts, parfois aigris et pas toujours intéressants, ou alors à des ouvrages complaisants et hagiographiques.

Le livre de Guisnel échappe à ces travers. Il ne tombe pas dans la nostalgie d'un improbable âge d'or de *Libération*, ni dans le cliché d'un journal qui aurait renié ses racines. Il décrit au contraire la longue marche du quotidien vers le professionnalisme. Et s'il est souvent critique à l'égard de Serge July, il salue ses efforts – et sa réussite – pour imposer la primauté du journalisme sur le militantisme. Sévère sur la méthode pour faire passer les idées ou se maintenir au pouvoir, Guisnel approuve les choix faits ensuite, à l'exception de « Libé 3 ».

Les deux innovations principales apportées par *Libération* sont le recours systématique au reportage et l'importance accordée à la forme et à la mise en page, sous l'égide de Claude Maggiori, à partir de la reparution du journal en mai 1981, qui constituera une vraie révolution dans la presse. *Libération* connaît alors un succès considérable et devient à la fois un journal à la mode et un quotidien de plus en plus respecté.

Dans l'évolution du concept de *Libération*, Serge July a deux références : le mythe du *France-Soir* de Pierre Lazareff, mêlant un sens aigu de l'information et du lecteur, et *Le Monde*, dans un mélange de fascination et d'opposition. Les rapports complexes entre *Le Monde* et *Libération* traversent bien des pages du livre de Guisnel, et sont toujours délicats à aborder dans... *Le Monde*.

Le succès de *Libération* dans les années 80 correspond à une période de difficulté pour *Le Monde*, qui perd des lecteurs, plonge dans une crise interne. Face au déclin du *Monde*, Serge July veut *« faire de* Libération *le premier quotidien de qualité en France »*. Jean Guisnel révèle même l'existence de contacts pris entre les directions des deux journaux en 1992 en vue d'un rapprochement. Il publie une note de Jean-Louis Péninou, directeur général de *Libération*, dans laquelle celui-ci écrit : « Libération *n'a pas aujourd'hui les moyens d'absorber* Le Monde, *et ne les aura pas avant l'an 2000.* »

Cette rivalité est essentielle pour comprendre l'aventure de 1994. *Libération* va affronter la crise économique des années 90, la stagnation de ses ventes, le vieillissement de ses lecteurs. Il veut prendre une dimension nouvelle en lançant « Libé 3 », dans un climat d'impréparation que décrit par le menu Jean Guisnel. Ce sera un échec douloureux, qui conduira à un plan social et à la vente du journal à Jérôme Seydoux, qui laisse encore des cicatrices mal refermées. Serge July est toujours aux commandes, en train de chercher l'identité du *Libération* de l'an 2000.

A. S.

La France toujours au guichet

Pour sortir de la dépendance des investisseurs étrangers, Erik Izraelewicz, sur le modèle américain, prône un capitalisme centré sur les marchés

LE CAPITALISME ZINZIN
d'Erik Izraelewicz.
Grasset, 282 p., 125F (19,05€).

Dans le torrent d'inepties régulièrement proférées sur le chapitre économique, il est utile qu'une voix s'élève parfois pour faire entendre un propos à la fois critique et sensé. A cet égard, le dernier livre d'Erik Izraelewicz sur les dérives du capitalisme français et la mondialisation se veut d'un pessimisme raisonnable. L'auteur part d'un constat alarmant. La part des grands investisseurs internationaux dans notre pays est passée de 10 % en 1985 à près de 40 % à la fin des années 90, contre 16 % en Angleterre, 10 % en Allemagne et 7 % aux Etats-Unis. Traduction pratique : ce sont les fonds de pension américains, hollandais, écossais qui font la loi à la Bourse avec des taux de rentabilité quasi usuraires de 15 %, qui obligent nos entrepreneurs à courber l'échine devant des jeunes Mickey anglo-saxons de moins de trente ans ayant le pouvoir de faire et défaire les entreprises du monde entier et qui contraignent les salariés de Renault, Alcatel et Paribas à financer la retraite de leurs collègues américains. Comment en est-on arrivé là ?

Après 1989, le capitalisme américain, centré autour des marchés financiers, l'a emporté sur le capitalisme rhénan (et nippon), fondé sur le système bancaire et les conglomérats industriels. Mais là où le modèle rhénan résiste, malgré la crise, la France a déjà plié et hypothéqué une bonne partie de ses capacités technologiques et industrielles. Erik Izraelewicz voit la raison de cet échec dans ce qu'il appelle *« la révolution inachevée »* : si Mitterrand inaugure en 1983 une nouvelle politique du marché, mettant à mal le capitalisme de

Pascal Bruckner

connivence et de concubinage qui dominait chez nous à l'ombre d'un Etat omnipotent, il s'en faut de beaucoup que nous soyons allés jusqu'au bout de cette logique. Nous sommes au milieu du gué et nous subissons les inconvénients des deux systèmes sans bénéficier de leurs avantages. En dépit des privatisations, de l'introduction de l'euro et de l'apparition d'un actionnariat populaire, à vrai dire simple piétaille sans influence, la France reste un pays d'épargnants et non de capitalistes (et l'Etat continue à accaparer l'épargne pour payer ses dettes). Résultat : les entrepreneurs français sont obligés d'aller chercher ailleurs l'argent qu'ils ne trouvent pas en France, de *« draguer les retraitées californiennes »*, quitte à se mettre sous la coupe de ces nouveaux « zinzins », ces maîtres du monde sans foi ni loi, car avides de création de valeur maximale.

La solution à cet état de fait ? Si la France veut avoir à nouveau voix au chapitre et défendre une conception de l'entreprise qui ne soit pas seulement au service des actionnaires, mais aussi des salariés et des consommateurs, elle doit d'urgence favoriser la promotion d'une véritable épargne nationale placée en actions dans le secteur productif. Les Français, tout en restant dans une économie ouverte, doivent impérativement se réapproprier une partie de leurs entreprises, faute de quoi nous deviendrons au sein du monde développé *« la nation prolétaire »* assujettie aux autres *« nations propriétaires »*. Il faut souhaiter au livre très convaincant d'Erik Izraelewicz, accessible au non-spécialiste, qu'il provoque un véritable débat, voire des réactions hostiles, car il touche là un point crucial qui fera grincer bien des dents. On peut d'ores et déjà tirer de cet ouvrage deux enseignements que l'auteur suggère lui-même : il faudrait en premier lieu effectuer en France une véritable révolution des mentalités vis-à-vis de l'argent, cesser de le maudire tout en l'adorant en secret, mais entretenir à son égard un rapport décomplexé, voir en lui une utilité créatrice de richesses. En second lieu, et contrairement à toute une rhétorique défaitiste, les entreprises, même à l'âge de la mondialisation, même si elles parlent la langue de bois du « wallish », l'anglais de Wall Street, possèdent une nationalité et une marque de naissance... En d'autres termes, les politiques doivent garder la haute main sur l'économie, et non l'inverse ; c'est d'eux seuls que dépend la création d'investisseurs institutionnels français orientés vers le capital-risque plutôt que le capital-rente ; et c'est de leur volonté commune que dépend l'instauration d'un nouveau capitalisme européen soucieux, à l'encontre de son homologue américain, de mettre l'entreprise au service de tous et non des seuls actionnaires.

Erik Izraelewicz est rédacteur en chef au *Monde*

Amélie Nothomb
sera à la librairie
PAGE 189
le samedi 27 novembre à 16 h.
à l'occasion de la parution de
Stupeur et tremblements
(Albin Michel)
189, rue du Fbg. St. Antoine, Paris 11e
Tél. 01 40 24 07 98

Débat sociologique

LE TRAVAIL SOCIOLOGIQUE
DE PIERRE BOURDIEU
Dettes et critiques
sous la direction
de Bernard Lahire.
La Découverte,
« Textes à l'appui »,
258 p., 150 F (22,86 €).

Honorer une dette, c'est aussi desserrer un lien. Une dizaine d'universitaires venus de disciplines et d'horizons théoriques divers, mais qui tous ont été marqués par les travaux de Pierre Bourdieu, ont décidé, sous la houlette de Bernard Lahire, de *« s'autoriser à contredire, réfuter, compléter, nuancer la pensée »* du professeur au Collège de France. Récusant à la fois l'admiration dévote et le dénigrement systématique, ils veulent promouvoir un véritable débat sociologique. La tâche n'est pas aisée dans un milieu qui confond facilement *« critique et déclassement »*, et vis-à-vis d'un homme lui-même enclin, selon Bernard Lahire, à *« traiter avec mépris une grande partie de ses collègues sociologues »*. Ici domine le respect : le ton de la plupart des contributions est volontairement très mesuré et l'importance de l'œuvre discutée est souvent réaffirmée.

La sévérité vise surtout les disciples, accusés de *« geler les concepts en mots de passe universels »*. Plusieurs analyses rigoureuses et précises font la part des apports et des limites des principaux concepts bourdieusiens, ceux d'habitus, de champ, de disposition, de pouvoir symbolique ou de légitimité culturelle. D'autres se montrent plus incisives en s'interrogeant sur les présupposés éthiques non théorisés qui servent d'appui à cette sociologie critique ; ou encore en retournant contre Pierre Bourdieu les *« armes scientifiques »* que lui-même a utilisées pour dévoiler les positions et les stratégies d'autres intellectuels. Reste à savoir si un tel débat peut conduire au dialogue.

Nicole Lapierre

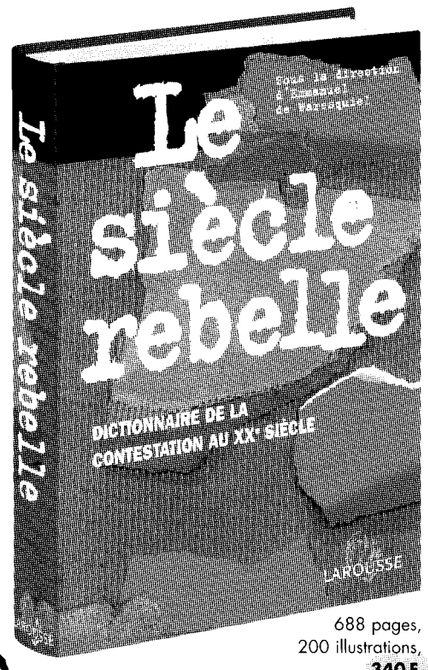

688 pages,
200 illustrations,
340 F.

On saura gré à Emmanuel de Waresquiel et à son équipe d'avoir osé mener à son terme une aussi audacieuse entreprise. Ce volume est d'ores et déjà un usuel dont on ne fera l'économie que si l'on veut prouver sa propre capacité de résistance. Ce serait, convenons-en, une bien maigre preuve de contestation.

Philippe-Jean Catinchi, *le Monde*

Ce dico d'un univers éclaté, d'une aventure bariolée, qui respire la poudre, les coquetèles Molotov et l'encens de Krishna, s'avère d'une cohérence hallucinante et comme souterraine.

Arnould de Liedekerke, *le Figaro Magazine*

Cette traversée iconoclaste du XXe siècle ordonne une philosophie de l'histoire. On saisit que le vrai rebelle, c'est d'abord celui qui proteste contre lui-même, contre sa situation.

Laurent Lemire, *le Nouvel Observateur*

LAROUSSE

LeMonde Job: WIV4799--0010-0 WAS LIV4799-10 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:05 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1780 Lcp:700 CMYK

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Théorie virologique de la Grande Crise

LA CRISE DE 1929 ET L'ÉMERGENCE AMÉRICAINE
d'Isaac Johsua.
PUF, « Actuel Marx Confrontation », 312 p., 149 F (22,71 €)

On ne peut que féliciter Isaac Johsua de ne pas se contenter de certaines explications données jusqu'à maintenant de la grande crise de 1929. On ne réécrira jamais assez l'histoire du célèbre krach alors même que les Bourses du monde entier paraissent reproduire les folies des années 20. Travaillant à son tour l'économétrie de cette époque, animé d'une patience de bénédictin digne d'éloge, et d'une foi dans les vertus démonstratives des statistiques que l'on n'est pas obligé de partager, ce maître de conférences à l'université Paris-XI (Orsay) commence si l'on peut dire par faire le ménage avant de présenter sa propre thèse. Ce qui lui vaudra beaucoup plus d'ennemis que d'amis !

Non, la crise de 1929 n'est pas une crise de surinvestissement comme le prétend l'école de la régulation, qui n'est d'ailleurs considérée que dans l'Hexagone. Ni dans la construction d'immeubles résidentiels ni dans les autres secteurs, les performances des années 20 ne tranchent par leur ampleur. La crise n'est pas non plus due à une erreur de pilotage du système de réserve fédéral. C'est grâce à cette accusation que Milton Friedman, chef de file de l'école monétariste de Chicago, avait forgé sa réputation. Pour Johsua, elle ne tient pas debout. Non seulement le Fed n'a pas changé de politique, mais encore n'était-il pas dans sa mission de mener une politique de banque centrale, mais seulement de *« veiller à l'application de la loi par les banques de réserve régionales »*. Et d'ailleurs, si le Fed avait appliqué la politique d'injection de liquidités préconisée rétrospectivement par Friedman, cela n'aurait sans doute servi à rien, le seul moyen d'arrêter la panique bancaire étant, selon notre auteur, l'assurance publique de garantie des dépôts qui ne serait introduite aux Etats-Unis qu'au 1er janvier 1934.

Et le jeu de massacre continue : le surendettement des ménages américains a joué un rôle, mais parce qu'il a magnifié l'impact de l'effondrement boursier, comme le dit l'auteur. Soit dit en passant, la dette des ménages outre-Atlantique est le serpent de mer de l'économétrie. Et l'on trouve aujourd'hui encore des économistes pour soutenir qu'il n'est pas du tout ce que des statistiques, forcément partielles et donc partiales, prétendent qu'il est. Quant aux dettes des entreprises, Johsua montre que le rapport de la dette des entreprises au produit national brut n'avait rien d'exceptionnel en 1929. La crise est bien plus marquée, selon lui, par une chute de la consommation que par celle de l'investissement. Alors, quelle est la bonne explication ?

Pour Johsua, la crise de 1929 a été géante d'abord parce qu'elle s'est produite dans une société qui venait d'être très rapidement homogénéisée par l'extension du salariat. Dans une économie où la part des agriculteurs et des petits patrons est encore importante, une secousse conjoncturelle, quelles qu'en soient les causes, est amortie, parce qu'avant d'abandonner la ferme ou de fermer boutique, l'exploitant tire sur toutes les ficelles à sa disposition, y compris le diable par la queue, pour se maintenir, survivre et attendre des jours meilleurs. En quelques dizaines d'années, à la jonction des XIXe et XXe siècles, au moment où disparaît la frontière de l'Ouest, *« sociétés et salariat font un véritable bond en avant »*, écrit Johsua. *« Cette brutale extension de l'espace couvert par les sociétés et le salariat est à la racine de la grande crise américaine. »* Car dans une telle société, il n'y a plus de barrières à la propagation des virus de la crise, aboutissant à une chute brutale et généralisée des salaires. Cette thèse que l'on pourrait qualifier de virologique se double de considérations géopolitiques.

Usée par la Grande Guerre, l'Angleterre était en train de lâcher le sceptre du monde, mais il n'avait pas encore été ramassé par les Etats-Unis, qui d'ailleurs hésitaient à prendre le relais. La France et l'Allemagne, dans leur querelle séculaire, n'avaient connu en fait après 1918 qu'une trêve, et non la paix. L'économie mondiale manquait d'un leadsership, d'où le défaut de coopération entre les grands pays de cette époque et leur fuite en avant dans le protectionnisme, qui fut fatale à l'ensemble de la planète. Cet aspect-là de la thèse d'Isaac Johsua est moins original. Peut-on en tirer des leçons pour le présent ?

L'homogénéité est encore plus grande qu'elle ne l'était en 1929 et elle s'est étendue au monde entier grâce aux progrès foudroyants des communications. Il y aurait maintenant à l'échelle planétaire un risque mortel de propagation des virus récessifs, et il serait donc tout à fait nécessaire de maintenir la masse salariale et donc l'emploi. Là encore, le refrain est connu, encore faut-il savoir le chanter. Après tout, les crises régionales à répétition que l'on a connues depuis 1973 n'ont pas dégénéré en crise de système comme d'aucuns le redoutaient. Au contraire elles ont été absorbées. Aujourd'hui le leadership est plus fermement tenu par les Etats-Unis qu'il l'a jamais été. Si l'on en croit la thèse de l'auteur, il y a là de quoi se rassurer. Le parcours d'Alan Greenspan, l'actuel directeur du Fed, n'a-t-il pas été jusqu'à maintenant remarquable d'astuce et de doigté ? Encore faudrait-il que l'explication de Johsua soit juste. La recension qui est faite des thèses en présence n'est malheureusement pas assez complète pour qu'on puisse être tout à fait convaincu par la démonstration. Mais dans l'euphorie actuelle, semblable à celle qui régnait encore à la veille du sinistre jeudi 24 octobre 1929, l'auteur a certainement raison de faire appel à notre vigilance.

PASSAGE EN REVUE

● **« Terrain »**

Le numéro 33 de la revue d'ethnologie éditée par le ministère de la culture et de la communication est consacré à l'« Authentique ? ». Question déterminante dans l'art contemporain, mais également en préhistoire, où la fabrication de faux a influencé les connaissances dans ce domaine. Comment garantir l'authenticité, ce rêve des touristes et des ethnologues ? La faillibilité de l'œil et celle de la photographie sont également interrogées dans ce numéro où l'on trouve les signatures de Nathalie Heinich, Claudine Cohen, Nélia Dias, David Brown, Giordana Charuty, Muriel Faure, Pierre Lemonnier et Peter Burke. (Septembre, 176 p., 90 F [13,72 €]. Mission du patrimoine ethnologique, 65, rue de Richelieu, 75002 Paris.)

● **« Cierec »**

Le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine publie « Littérature et cinéma : écrire l'image », un numéro composé sous la responsabilité de Jean-Bernard Vray et qui reprend les communications d'un colloque organisé en novembre 1997 à la maison de la culture de Saint-Etienne. La littérature est-elle, pour reprendre l'expression d'André Gardies, une *« banque de données »* pour l'écriture cinématographique, et le cinéma est-il devenu un fonds nourrissant pour l'écriture littéraire ? Textes de Marie Miguet-Ollagnier sur Marguerite Duras, Christine Jerusalem sur Jean Echenoz, Patrick Drevet, Raymond Jean, Gérard Mordillat... (Publications de l'université de Saint-Etienne, 35, rue du 11-Novembre, 42023 Saint-Etienne Cedex, 222 p., 150 F [22,87 €].)

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Droit de tous au développement

REPENSER LE DÉVELOPPEMENT
En finir avec la pauvreté
d' Henri Bartoli.
Préface de Federico Mayor,
éd. Economica, 206 p., 98 F (14,94 €).

Ce livre n'est pas un livre d'économie sur le développement ou sur le sous-développement, qui en est comme le corollaire. L'auteur est pourtant un économiste, parmi les plus connus en France, qui a consacré sa vie à l'économie comme science « humaine », au sens strict de ce terme. En rassemblant les interventions de la Journée internationale consacrée il y a un an par l'Unesco à Paul-Marc Henry, un penseur et un praticien du développement, Henri Bartoli a écrit un livre qui est un cri du cœur, une méditation philosophique sur « l'utopie de l'humain », pour reprendre une expression de Levinas.

Loin des cris d'indignation sur « l'horreur économique » que la mondialisation aurait encouragée, Henri Bartoli constate que les stratégies menées depuis des décennies ont toutes échoué. Les dogmes idéologiques ont montré leur inefficacité, voire leur nocivité. Il faut *« repenser le paradigme du développement »* pour que les bénéficiaires n'en soient pas seulement une minorité de privilégiés. Mais il faut penser le développement dans toutes ses dimensions, économiques, écologiques, humaines, sans s'en remettre aveuglément aux forces du marché et en embrassant les droits de l'homme dans toutes leurs manifestations diverses.

Qu'est-ce qu'être pauvre ? Etre pauvre, c'est *« ne jamais pouvoir choisir »*, répond Henri Bartoli avec le dernier Prix Nobel d'économie, l'Indien Amartya Sen. En ce sens, la pauvreté n'est pas l'apanage des pays « pauvres ». Le développement, dont le but doit être l'éradication de la pauvreté, doit donc aboutir à *« une couverture des besoins tels qu'ils s'expriment dans les communautés historiques au gré de l'évolution des civilisations et des cultures, pour tous et prioritairement pour les plus pauvres, aux moindres coûts humains, écologiques, matériels et financiers »*. C'est-à-dire donner aux individus les moyens de choisir leur vie, en s'appropriant les droits de l'homme, si souvent proclamés mais si souvent bafoués. Il suffit de lire les volumineux rapports consacrés chaque année à cette question par les diverses organisations internationales pour se convaincre que tout ou presque reste à faire.

Henri Bartoli a une conception culturelle des droits de l'homme, ce qui ne veut pas dire qu'il se satisfait d'un relativisme en la matière. Mais il met justement en garde contre *« l'illusion d'une communauté juridique universelle qui risquerait, si elle oubliait les différences de systèmes de valeurs, d'écarter le "fondamental" pour ne laisser que le "minimum" »*.

Comment trouver les moyens d'une croissance compatible avec le progrès social et la saine gestion des ressources et du milieu ? Pour l'auteur, il va de soi que l'ultralibéralisme est incapable de donner une réponse à cette question. Cette prise de conscience semble d'ailleurs se développer puisque même les dirigeants des grandes organisations financières internationales mettent aujourd'hui en cause les *« programmes d'ajustement »* qu'ils ont adorés hier. Le plus clair est sans doute le président de la Banque mondiale, J. Wolfensohn, qui déclarait il y a un an : *« Si nous ne sommes pas capables de faire face aux urgences sociales, si nous ne travaillons pas sur plus de justice sociale, il n'y aura pas de stabilité politique, aucun montant financier ne sera capable de procurer la stabilité financière. »*

Repenser le développement, c'est renouveler la pensée économique, en insistant sur le principe d'indétermination, en acceptant que les systèmes évoluent dans des directions impossibles à déterminer et non selon des modèles mathématiques préétablis, aussi sophistiqués soient-ils. C'est aussi inventer et mettre en place les mécanismes qui permettront d'assurer la croissance, la lutte contre le chômage, contre les inégalités devant la santé, l'éducation, etc., mais qui permettront aussi aux hommes de se prendre en charge. Selon Henri Bartoli, l'Etat est appelé à jouer un rôle central dans cette évolution. Le développement « par » l'Etat a échoué, écrit-il, que ce soit dans les ex-pays socialistes ou dans les pays en voie de développement qui ont créé des monopoles étatiques pour soutenir ou contrôler la production. De même le développement « sans » l'Etat, dont les tenants de l'Etat-minimum s'étaient faits les chantres. Il faut penser le développement « avec » l'Etat, dans le cadre national ou régional. Il faut penser aussi à la mise en place d'institutions internationales capables de galvaniser les énergies, de canaliser les efforts dispersés et de contrôler l'emploi des fonds et des investissements humains. Plusieurs propositions ont été avancées dans ce sens. Le BIT a proposé par exemple la création de deux instances, dont l'une est technique, qui regrouperait toutes les organisations impliquées dans le développement ; celles-ci prépareraient chaque année des recommandations qui seraient examinées par l'instance politique, composée des représentants des gouvernements, appelés à prendre les décisions.

D'autres ont suggéré la création au sein des Nations unies d'un Conseil de sécurité économique sur le modèle du Conseil de sécurité, qui fonctionne depuis 1945, mais avec une composition différente, tenant compte des rapports de forces économiques plus que politiques et faisant une large place aux pays pauvres. Les partisans inconditionnels du libre-échange sans contreparties ni garde-fous verront dans ce cri du cœur beaucoup de naïveté. Ils auraient tort. Il s'agit plutôt d'un mythe, d'un mythe mobilisateur pour ouvrir la voie à des solutions constructives, au-delà des rêveries commes des calculs à courte vue.

POLITIQUE

● par Thierry Bréhier

Rémanences algériennes

LE TRANSFERT D'UNE MÉMOIRE
De l'Algérie française
au racisme anti-arabe
de Benjamin Stora.
La Découverte, 148 p., 75 F (11,43 €).

La guerre d'Algérie n'en finit pas de se rappeler au mauvais souvenir de la France. Près de trente-huit ans après la fin officielle des hostilités, cette ultime guerre coloniale explique toujours l'importance du racisme anti-arabe et les difficultés d'intégration des jeunes issus de l'immigration. Benjamin Stora en apporte une démonstration éblouissante dans son dernier ouvrage. Qui mieux que cet historien, spécialiste de ce qu'il était convenu d'appeler pudiquement des opérations de *« maintien de l'ordre »*, pouvait décortiquer, comprendre leurs répercussions dans la France d'aujourd'hui ?

Le passé ne peut être enfoui. Même lorsque chacun veut l'occulter, il éclaire le présent par *Le Transfert d'une mémoire*. Comment pourrait-il en être autrement pour la guerre d'Algérie ? Sur les soixante millions de Français, *« près de quatre à cinq millions possèdent une mémoire à vif »* de cet affrontement : un million de pieds-noirs et leurs enfants, un million et demi de soldats envoyés de l'autre côté de la Méditerranée, un million d'immigrés algériens et leurs enfants, les dizaine de milliers de harkis. Mais les mêmes faits se sont inscrits différemment dans les souvenirs, et le prisme des réminiscences conduit les ennemis d'hier à rester les adversaires d'aujourd'hui.

« Le combat pour l'Algérie française a préparé le combat pour la France française », a lancé, un jour de février 1992, Jean-Marie Le Pen. Pour Benjamin Stora, c'est la preuve de la persistance d'un *« "sudisme" à la française »* né lors de la défense de cette colonie, faussement intégrée à la République, par similitude avec la guerre de Sécession américaine. Pour les *« sudistes »*, l'Algérie c'est la conquête de l'Ouest, où des colons apportent, à la pointe des armes, la « civilisation » à des *« indigènes hostiles »*. Comme dans le Sud des Etats-Unis, ils bâtissent une société où chaque communauté reste à sa place. Comme ce Sud, ils se heurtent un jour à un Nord, industriel, *« hostile et méprisant »*. Comme leurs ancêtres américains, les *« sudistes »* français sont vaincus, mais eux doivent aller vivre dans ce Nord honni. Ils y transporteront leurs mythes, leur rêve, celui d'une organisation coloniale *« établie sur une base qui n'était pas citoyenne mais ethnique »*. Ils veulent poursuivre leur lutte contre l'islam décrété inassimilable dans une Europe chrétienne.

Ces « sudistes » trouveront des alliés. Conscients à l'extrême droite – Benjamin Stora n'a aucun mal à démontrer la filiation entre le Front national et l'OAS. Inconscients – du moins peut-on l'espérer – chez tous les gouvernements qui, à partir de 1968, par des lois d'amnistie, oublient les crimes des héros de l'Algérie française. Pour lui, c'est même la principale responsabilité de François Mitterrand dans la percée du mouvement de Jean-Marie Le Pen : la loi de 1982 ne se contente pas de pardonner, elle réhabilite les putschistes. Puisqu'ils n'ont pas fauté contre la République, leurs amis peuvent tenter d'avoir leur *« revanche »*. Un simple constat permet à l'historien de prouver sa thèse : d'autres pays européens connaissent les mêmes difficultés économiques, sociales, morales, sans connaître, comme en France *« un enracinement du phénomène raciste, xénophobe et violemment anti-arabe »*.

La mémoire des enfants de l'immigration est évidemment tout autre. Il lui faut surtout émerger en surmontant bien des contradictions. La moindre n'est pas de concilier une – légitime – volonté d'être reconnu comme citoyen français à l'égal des autres avec le respect *« des traditions des pères qui avaient combattu pour l'indépendance de l'Algérie »*. L'histoire n'est pas d'un grand secours, bien au contraire. Benjamin Stora rappelle que, longtemps, le *« refus d'intégration »* a été la clef de cette immigration, qui, jusqu'en 1958, était *« massivement »* derrière Messali Hadj, lequel, bien qu'indépendantiste, était traité comme un traître par le FLN. Celui-ci, une fois arrivé au pouvoir à Alger, a refusé de reconnaître le rôle des Algériens de métropole dans le long combat commun. Quand on est rejeté de tous côtés, il est difficile de se forger une identité !

Là encore, les gouvernants français n'ont pas assumé leurs responsabilités. Le refus, jusqu'à il y a quelques mois, de reconnaître la réalité des *« massacres »* perpétrés par la police française dans la répression de la manifestation organisée par le FLN à Paris le 17 octobre 1961 a confirmé la difficulté pour la France d'assumer ses erreurs. Benjamin Stora le souligne. Mais il est dommage qu'il n'analyse pas comment cette trop longue volonté de *« dissimulation »*, en perturbant la mémoire, explique bien des comportements des policiers et des « beurs » d'aujourd'hui. Il serait quand même grand temps que soit vraiment mis fin à la guerre d'Algérie !

SOCIETE

● par Jean-Luc Douin

Carton jaune au ballon rond

FOOTBALL ET POLITIQUE
Sociologie historique d'une domination
de Patrick Vassort.
Ed. de la Passion (116, rue de Charenton, 75012 Paris), 380 p., 175 F (26,67 €).

Plus que jamais, après la Coupe du monde 1998, on peut dire, comme l'écrivait Alfred Wahl en 1989, que le football est devenu *« un phénomène social et culturel central dans la France d'aujourd'hui »*. Docteur en science politique, Patrick Vassort entreprend de démontrer que le jeu du ballon rond est devenu un dangereux enjeu de pouvoir, un facteur de mobilisation nationale propageant une philosophie sportive douteuse, des tricheries, des violences, des stratégies économiques. Il en retrace d'abord l'histoire politique : héritier de la soule, ce *« simulacre d'un combat, d'une guerre »* qui permettait dès le Moyen Age de *« réguler les tensions sociales »* et d'*« assouvir des pulsions de violence »*, le football serait devenu, dans l'Angleterre du siècle dernier, *« un instrument idéologique de l'éducation économique, politique et sociale »* imposé par la bourgeoisie libérale. Il s'agit alors de soustraire la population à des pratiques corporelles incontrôlables et de former une élite susceptible d'affronter les défis de l'expansionnisme capitaliste. Pour Patrick Vassort, l'entraînement des athlètes apparaît depuis comme une philosophie du rendement : on peut parler de taylorisation du footballeur, parallèlement à la mise en place d'un système de marchandisation – développement des « recruteurs », des centres de formation, que Patrick Vassort analyse comme *« des structures d'obédience totalitaire »*.

L'auteur, qui ne mâche pas ses mots, ose parler d'*« atteinte aux droits de l'homme »* à propos du système des transferts, d'*« esclavagisme et maffia »* concernant le recrutement des joueurs africains. Commentant la Coupe du monde 1998, manifestation *« fin de siècle »* qui *« symptomatise les maux de notre temps »*, il s'en prend à sa *« spectacularisation »*, au *« marketing d'embuscade »* déployé par Nike et à sa mise en scène comme *« cache-sexe de malheurs sociaux, politiques et économiques »*. Stigmatisant la violence symbolique qui se déchaîne dans les stades, il cite les insultes proférées il y a quelques années à l'encontre du gardien de but Joseph-Antoine Bell (traité de *« sale nègre »*). Il stigmatise les *« désirs pulsionnels »* des supporters ; traite de *« grande illusion »* l'euphorie d'une nation qui se serait retrouvée une et indivisible dans une notion caricaturale de « black, blanc, beur » ; ouvre les dossiers du dopage et du trucage ; et termine par une étude du stade conçu comme un espace sacré, lieu de culte qui *« censure, occulte, refoule »*...

Patrick Vassort recense dans son introduction cinq systèmes d'analyse du sport : le courant libéral, qui valorise sa fonction hédonique, hygiénique, esthétique et y voit un îlot de paix, une école du fair-play ; le courant progressiste, qui lui donne une dimension émancipatrice ; le courant postmoderne, qui préconise la sélection, l'individualisation et la valorisation des performances ; le courant sociologique, affilié aux théories de Pierre Bourdieu, qui étudie profits corporels, effets politiques, domination masculine ; et le courant critique, souvent nommé freudo-marxiste, qui sonde le sport ; non comme un vecteur d'épanouissement, mais comme *« un appareil idéologique d'Etat totalement déterminé par les rapports de production capitalistes et la forme de l'appareil d'Etat bourgeois »*, pour reprendre les termes de Jean-Marie Brohm, son principal porte-parole, inquisiteur de la *« compétition névrotique »*, du sport comme *« légitimation de l'ordre établi »*, *« facteur de répression sexuelle »*.

Il est clair que Patrick Vassort s'affirme en disciple de ce dernier courant. Son « dossier » fourmille d'informations, de citations, de démonstrations intellectuelles troublantes. Faut-il rappeler, par exemple, le cas de Bernard Tapie, persuadé qu'*« une victoire en Coupe d'Europe est le principal gage de succès aux élections »* ? Le volume devient particulièrement alarmiste (extrémiste ?) lorsqu'il lie la religiosité de la pratique footballistique à des *« tentations fascistes »*, l'héroïsation des joueurs, encensés comme des demi-dieux, aux dangers du totalitarisme. Nous serions en danger de sacrifier au culte de la race, de revaloriser des valeurs cocardières, de reproduire un pernicieux modèle de domination. Patrick Vassort s'inquiète que les intellectuels mésestiment ce danger-là, qui s'apparente à une régression.

LeMonde Job: WIV4799--0011-0 WAS LIV4799-11 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 20:00 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:1781 Lcp:700 CMYK

La tentation de Carl Gustav Jung

Malgré la détestation qu'il nourrit à l'égard de son sujet d'étude, Richard Noll, ancien psychologue jungien, montre que le fondateur de la psychologie analytique « dérapa » dans ses rapports avec les nazis

JUNG « LE CHRIST ARYEN »
Les secrets d'une vie
(The Aryan Christ)
de Richard Noll.
Traduit de l'anglais
par Philippe Delamare,
Plon, 324 p. 179 F (27,28 €).

Enseignant à l'université Harvard, et ancien psychologue jungien, Richard Noll présente Carl Gustav Jung sous les traits d'un prophète antisémite et antichrétien – un « Christ aryen » – calculateur et hypocrite et passant sa vie à séduire ses patientes et ses disciples, de Sabina Spielrein (1) à Constance Long, et de Toni Wolff à Edith Rockefeller Mc Cormick. Ce présent volume biographique fait suite à un ouvrage non traduit en français (*The Jung Cult : Origins of a Charismatic Movement,* 1994), et qui a suscité de vives polémiques aux Etats-Unis, en Suède, au Brésil et en Italie, dans la mesure où il assimilait l'œuvre jungienne (et le mouvement jungien), à une religion syncrétique composée d'occultisme, de néopaganisme, d'utopie *völkisch* et de mysticisme solaire, sur fond d'eugénisme aryen.

Même si les thèses de Noll sont étayées par une solide connaissance du corpus jungien et par une sérieuse analyse des sources et du contexte historique qui ont donné naissance au jungisme, et même si elles sont souvent exactes, elles méritent d'être réexaminées tant la détestation de l'auteur envers son objet d'étude diminue la crédibilité de l'argumentation. A cet égard, il faut rappeler quelques faits qui ne figurent pas dans cette biographie (2).

Doué d'une puissante intelligence, Jung fut d'abord un psychiatre à la recherche d'une ontologie différentielle de la psyché humaine. Passionné dès sa jeunesse par les phénomènes de subconscience, de spiritisme et de somnambulisme, il devint le dauphin de Freud entre 1907 et 1913 et introduisit la psychanalyse en Suisse alémanique en travaillant à la clinique du Burghölzli de Zurich sous la houlette d'Eugen Bleuler, lui-même spécialiste du traitement des psychoses et inventeur des notions de schizophrénie et d'autisme. Ayant rompu avec le mouvement psychanalytique, il fonda sa propre école de psychothérapie – la psychologie analytique – et s'orienta alors vers la construction d'une doctrine qui n'avait plus aucun rapport avec celle de Freud. En 1919, il forgea la notion d'archétype, qu'il ne cessa ensuite de développer, pour désigner une image inconsciente primordiale ne pouvant jamais accéder à la conscience et apparaissant dans les mythes, dans l'art et dans la religion.

Armé de cette théorie, Jung regardait le psychisme individuel comme le reflet de l'âme collective des nations. Aussi voulait-il élaborer une psychologie des peuples capable de rendre compte des différences entre des « types » physiques et psychiques : juifs, « aryens », chinois, africains, etc. D'où la dérive qui l'entraîna vers le nazisme, au moment où il accepta, après l'arrivée de Hitler au pouvoir, de prendre la direction de l'Allgemeine Artzliche Gesellschaft für Psychotherapie (AAGP), laquelle avait pour but d'unifier les différentes écoles de psychothérapie européennes sous l'égide du savoir médical.

Soucieux d'assurer la domination de son école sur l'AAGP, Jung prétendit, depuis Zurich, protéger à la fois les thérapeutes non médecins et les collègues juifs qui n'avaient plus le droit d'exercer en Allemagne. En réalité, il avait été choisi par les praticiens allemands à cause de la confiance qu'il inspirait aux promoteurs de la psychothérapie « aryenne », inféodés eux-mêmes à la politique de nazification de l'AAGP mise en œuvre par Matthias Heinrich Göring, et à laquelle collaborèrent également des freudiens et des adlériens au nom d'un prétendu « sauvetage » de leur profession.

FAMILIEN-ARCHIV JUNG

A partir de 1933, Jung commença à publier des textes favorables au national-socialisme dans le *Zentralblatt für Psychotherapie*, organe de diffusion de l'AAGP dont il était devenu le directeur éditorial avec son disciple nazi, Walter Cimbal, pour secrétaire général. Dans l'un de ses articles de 1934, « Sur la situation actuelle de la psychothérapie », il regrettait que l'on ait appliqué des *« catégories juives »* à la science médicale. Puis, il vantait les mérites de l'inconscient « aryen » et du *« phénomène grandiose du national-socialisme »* tout en soulignant combien les juifs, par nature *« nomades »* et *« semblables à des femmes »*, ne pouvaient s'épanouir qu'en envahissant l'univers mental des non-juifs.

Après avoir glorifié le *Führer* comme un éveilleur de l'âme allemande, Jung se retourna contre lui et le compara, à partir de 1936, à un monstre germanique (*Wotan)* coupable d'avoir assassiné l'Europe. Sa théorie de l'archétype lui permettait ainsi, tantôt de fustiger l'inconscient juif et de valoriser l'inconscient « aryen » et tantôt de rejeter l'âme allemande, soupçonnée de persécuter les juifs. De même, il condamnait le modèle freudien du juif universaliste et déjudaïsé pour revendiquer une figure dite *« archétypique »* de la judéité, attachée à sa « race », et à son territoire. Aussi conseilla-t-il à ses diciples juifs de s'installer solidement en Palestine, seule manière pour eux de ne pas renier leur « nature juive ».

Après la deuxième guerre mondiale, Jung avoua qu'il avait *« dérapé »* et fut pardonné par Gershom Scholem. Jamais pourtant il ne reconnut son antisémitisme et jamais il ne prononça le moindre commentaire sur le génocide des juifs. Dès 1944, toujours soucieux de respecter les typologies, il décidait de limiter à 10 % l'admission des juifs au sein du Club de psychologie analytique de Zurich. Cette règle insensée fut abolie six ans plus tard. D'une manière générale, l'International Association for Analytical Psychology (IAAP) eut à cœur de ne pas nier le passé du père fondateur et c'est notamment Andrew Samuels, membre de la Society of AP de Londres, qui joua un rôle prépondérant en exhortant les jungiens à transformer la psychologie des peuples en un culturalisme fondé sur le respect des véritables différences. En 1989, l'IAAP consacra un débat entier à l'analyse de l'antisémitisme de Jung et à l'histoire comparée du jungisme et du freudisme durant la période nazie. Il est donc difficile, comme le fait Noll, d'assimiler la communauté jungienne d'aujourd'hui à une sorte de secte composée de prêtres *New Age* voués à la perpétuation d'une idéologie « aryenne ».

La négation du passé de Jung existe pourtant, notamment en France, en partie à cause du rôle désastreux joué par Roland Cahen, fondateur de la Société française de PA (SFPA) qui affirma toujours que Jung avait été victime d'une calomnie. En 1953, il n'hésita pas à faire paraître le fameux article de 1934 dans une traduction falsifiée : faux titre, suppression des passages antisémites, transformation du contenu, etc., (3). Quant à Michel Cazenave, actuel responsable de la publication française des œuvres de Jung chez Albin Michel, il préféra en 1984 garder un silence total sur cette période dans le volume des *Cahiers de l'Herne* dont il avait la charge.

C'est aujourd'hui seulement que paraît pour la première fois, dans les *Cahiers jungiens de psychanalyse* (n° 96, automne 1999) une traduction correcte de l'article de 1934. Néanmoins, dans sa présentation, Christian Gaillard n'énonce pas clairement les faits, malgré sa volonté sincère d'ouvrir le débat. Certes, il reconnaît une « faute » de Jung mais il accuse surtout les freudiens de collaborationnisme en oubliant l'engagement nazi de certains jungiens allemands. En outre, il exempte Jung de tout antisémitisme en soulignant que même si celui-ci n'a pas condamné le régime hitlérien, il a fait preuve de courage et de cohérence en dirigeant l'AAGP et le *Zentralblatt.*

Sans doute faudra-t-il encore quelques efforts aux jungiens français pour accepter de regarder le passé avec lucidité.

Elisabeth Roudinesco

(1) Voir Aldo Carotenuto et Carlo Trombetta, *Sabina Spielrein entre Freud et Jung* (Aubier-Montaigne, 1981).
(2) Voir, à ce sujet, Elisabeth Roudinesco, « Carl Gustav Jung : de l'archétype au nazisme. Dérives d'une psychologie de la différence », *L'Infini,* n° 63, automne 1998.
(3) Voir *La Guérison psychologique,* Genève, Georg, 1953.

Penser la Shoah

La « catastrophe » du judaïsme européen nous enjoint, selon Shmuel Trigano, de repenser de fond en comble la notion de citoyenneté

L'IDÉAL DÉMOCRATIQUE À L'ÉPREUVE DE LA SHOAH
de Shmuel Trigano.
Ed. Odile Jacob, 368 p.,
160 F (24,39 €).

Penser la Shoah ? La tâche est infinie, car la Shoah est à la fois un événement historique, situé à l'intersection de chaînes de causes déterminées, et un moment d'horreur si intense que, de multiples façons, il échappe à l'histoire. D'un côté, la décision d'exterminer les juifs fut une décision politique, au sens large du terme ; de l'autre, cette décision excède de toutes parts la « logique » politique. La Shoah serait-elle donc ce qui nous obligerait à repenser, de fond en comble, la politique ? Tel est le seul parti tenable, aujourd'hui. C'est celui qu'à juste titre Shmuel Trigano a choisi d'adopter dans son dernier ouvrage – vaste méditation sur l'histoire du judaïsme européen au cours des deux derniers siècles.

Posant sur cette ample matière historique le regard d'un sociologue, Trigano s'interroge plus particulièrement sur les rapports qu'entretiennent entre eux, depuis 1791, les notions d'homme, de juif et de citoyen. Depuis que la Révolution française a décidé, par la voix de l'abbé Grégoire, d'accorder « tout » aux juifs en tant qu'hommes, et « rien » en tant que « nation », la question de savoir comment l'on peut être juif dans un régime républicain ne cesse de se poser. Elle se pose avec encore plus d'acuité depuis que l'épisode de Vichy a rappelé aux juifs que même leur condition de citoyen pouvait être brusquement remise en cause.

Lié à des préjugés qui ne sont plus défendables aujourd'hui (il suffit de songer, dans un autre registre, à la lenteur avec laquelle le Parlement français abolit l'esclavage, ou finit par reconnaître le droit de vote aux femmes), le modèle républicain, sous sa forme classique, aurait-il fait son temps ? C'est probable. Mais on ne saurait le remplacer, purement et simplement, par un modèle « communautaire » du type de celui qui a tendance, de nos jours, à s'imposer aux Etats-Unis, et dont le premier effet est de provoquer la renaissance de ces « ghettos » que les révolutionnaires de 1791 voulaient, précisément, supprimer.

ENTRE DEUX ECUEILS

Assimilation sans phrases contre multiculturalisme à outrance : c'est entre ces deux erreurs, symétriques l'une de l'autre et aussi destructrices l'une que l'autre, qu'il convient de frayer la voie étroite sur laquelle pourraient apparaître les formes nouvelles de « citoyenneté» dont notre monde a besoin. Trigano le sait bien, et c'est le principal mérite de son livre, justement, que de se refuser aux solutions toutes faites et au radicalisme de circonstance, aussi bien qu'aux clichés pieux ou moralisateurs. Généralement nourrie d'une solide culture historique, sa réflexion ne cesse jamais d'être prudente et nuancée, même quand il s'agit d'aborder des problèmes aussi « glissants » que la signification actuelle de la notion de « peuple » juif, ou la question du rapport des juifs français avec l'Etat d'Israël.

Tout au plus peut-on regretter de voir certaines de ses analyses conceptuelles tourner trop rapidement court. La notion de « totalitarisme », par exemple, ne peut plus être opposée massivement à celle de « démocratie », ni le travail pionnier d'Arendt (1951) tenu pour la référence ultime sur ce sujet. On ne saurait davantage prétendre que l'antisémitisme fut le fruit du siècle des Lumières, ni continuer à confondre, sous un même terme, ces deux attitudes tout à fait différentes que sont « négationnisme » et « révisionnisme » : ce n'est pas la même chose de trouver des excuses aux Allemands qui votèrent pour Hitler, comme le font les révisionnistes, et de nier la réalité de l'extermination des juifs, comme le font les négationnistes (même si, éventuellement, la première position peut déboucher sur la seconde). Il n'y a, du reste, que fort peu de négationnistes ; tandis que les progrès du révisionnisme, nourris par ceux de l'anticommunisme, constituent l'aspect le plus effrayant de cette « banalisation » du mal à laquelle, depuis dix ans, nous ne cessons d'assister.

A ces réserves près, l'ouvrage de Trigano est utile et stimulant. Il pose à nouveau, en des termes qui excluent tout sectarisme, le débat sur la singularité de la Shoah – débat indispensable, mais qui n'aura probablement jamais de réponse simple et définitive. Il permet également d'entrevoir ce que pourrait être une démocratie qui, loin d'ignorer les revendications identitaires des groupes qui la composent, accepterait de laisser s'instaurer, entre ceux-ci, certaines formes de « conversation » publiques et institutionnelles.

Le modèle « pragmatique » ou « communicationnel » mis au point par Jürgen Habermas, et dont un philosophe norvégien, Gunnar Skirbekk, vient de redessiner les grandes lignes dans un travail remarquable de clarté (1), fournit une première approximation (utile, même si elle n'est nullement la seule concevable) de cette démocratie qui demeure à construire. C'est à la recherche, en tout cas, d'un modèle de ce genre que devraient s'engager tous ceux qui souhaitent, actuellement, repenser le politique. A la « lumière », si l'on peut dire, de la sombre expérience historique du siècle qui s'achève.

Christian Delacampagne

(1) *Une praxéologie de la modernité* (traduit de l'anglais par Maurice Elie, Michel Fuchs et Jean-Luc Gautero, L'Harmattan, 368 p., 190 F [28,96 €]).

l i v r a i s o n s

● **LES MOTS POUR GUÉRIR,** Gérard Bonnet
Membre de l'Association psychanalytique de France (APF) et fondateur de l'Ecole propédeudique à la connaissance de l'inconscient (EPCI), Gérard Bonnet est l'auteur de nombreux ouvrages dans lesquels la réflexion clinique se mêle à des exposés historiques. Dans ce dernier livre, il étudie la notion de guérison en psychanalyse pour montrer comment les mots servent, au cœur d'une alliance thérapeutique, à faire surgir une vérité permettant au sujet de restaurer en lui les éléments nécessaires à une reconnaissance des enjeux de l'altérité. Seule manière selon lui de guérir de la maladie psychique comprise comme une maladie des autres ou maladie de la *« relation aux autres »* (Payot, 214 p., 110 F [16,76 €]). **E. Ro.**

sur cédérom
L'encyclopédie de
DIDEROT
et d'ALEMBERT
librairies et FNAC
690 F
www.dictionnaires-france.com
04 75 90 25 30

ECRIVAINS
pour vos envois
de manuscrits
renseignements :
Editions LA BRUYERE
128, rue de Belleville
75020 PARIS
Tél. (1) 43.66.16.43

LA LIBRAIRIE
ÉROTIQUE
DE PARIS
La Musardine
122 rue du Chemin-Vert 75011 Paris
Tél. : 01 49 29 48 58
CATALOGUES GRATUITS
sur simple demande
(Merci de certifier que vous êtes majeur.)
RÉFÉRENCE À RAPPELER : DI001

À BOUILLON DE CULTURE
LE 26 NOVEMBRE

DOMINIQUE
DESANTI
Robert
Desnos
le roman d'une vie
MERCVRE DE FRANCE

LeMonde Job: WIV4799--0012-0 WAS LIV4799-12 Op.: XX Rev.: 24-11-99 T.: 19:53 S.: 111,06-Cmp.:25,08, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:1782 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● **BD Boum.** L'auteur de BD Michel Crespin s'est vu décerner le Grand Prix 1999 du seizième festival de la BD de Blois, « BD Boum », qui a eu lieu du 18 au 21 novembre. A la fois scénariste et dessinateur, inclassable par l'éclectisme de ses choix, Michel Crespin, quarante-quatre ans, a signé plusieurs albums de BD allant du Moyen Age (*Troubadour*) à l'époque postatomique (*Armalite 16*), tout en revisitant *Faust* ou la nature, avec *Le Chant du loup-cervier* ou *La Forêt perdue*. Cet aquarelliste talentueux, qui n'a renié aucun de ses engagements et de ses envies de jeunesse, travaille actuellement à une saga Sioux, avec la scénariste Laurence Harlé (*Jonathan Cartland*).
Plus de trente mille personnes ont arpenté les stands d'éditeurs présents à Blois et surtout les expositions. Remarquables du point de vue de la scénographie ou du choix des auteurs – Edmond Baudoin (*Salades niçoises* ou *Piero*) et Stephano Ricci (*Tuffo* ou *Anita*), notamment –, les expositions de Blois consacrent l'importance du festival de la ville des Rois et sa qualité très « art et essai ». Mais « BD Boum » offre aussi une démarche très citoyenne qui s'exprime dans d'autres expositions comme « BD, droits de l'homme et tolérance » ou *Paroles de taulards,* œuvre collective qui a associé des prisonniers de la maison d'arrêt de Blois et des professionnels de la BD, publiée par les éditions Delcourt.

● **Grogne des salariés de Casterman.** Les salariés de Casterman ont manifesté, mercredi 24 novembre, au siège de l'éditeur à Tournai (Belgique) pour exprimer *« leur indignation sur les conditions dans lesquelles les actionnaires Casterman ont " vendu " leur personnel sans aucune garantie sociale »*. Ce mouvement intervient au moment où se finalise la cession de l'éditeur de Tintin à Flammarion (*Le Monde* des 22 et 23 octobre).

● **Traités d'Extrême-Orient.** Philippe Picquier lance et dirige « Ecrits dans la paume de la main ». *« Dans un langage simple et efficace »,* cette nouvelle collection propose, sous forme de petits traités illustrés, des textes de connaisseurs d'Extrême-Orient afin d'offrir aux lecteurs *« de nouvelles perspectives de compréhension entre ces cultures et la nôtre »*. A raison de six titres par an, proposés à environ 60 F [9,15 €], les ouvrages à paraître en 2000 sont : *Dans un jardin de Chine*, de Jacques Pimpaneau ; *Lire et écrire le chinois*, de Françoise Bottero et Alain Peyraube ; *Arts martiaux, art de vie*, d'Alain Cognard et *Feng Shui, habiter la Terre*, de Frédéric Obringer. Déjà paru : *Le Paradis des chats*, de Nelly Delay.

● **Prix littéraires.** Le **prix Sévigné** a été attribué au tome 1 de la correspondance générale de Dostoïevski. Parue chez Bartillat, l'édition a été établie et annotée par Jacques Catteau, et la traduction du russe a été assurée par Anne Coldefy-Faucard. Le **prix Wepler** a été attribué à Antoine Volodine pour *Des anges mineurs* (Seuil) tandis qu'une mention spéciale a été décernée à Vincent de Swarte pour *Requiem pour un sauvage* (Pauvert). Le **prix de Flore** a été décerné à *Nicolas Pages*, de Guillaume Dustan (Balland).

VOYAGE INITIATIQUE

98, année morose pour l'édition

Le président du Syndicat national de l'édition est plus optimiste pour 1999

Les éditeurs préfèrent les lettres aux chiffres. Ils donnent souvent ces derniers avec parcimonie et beaucoup de précautions. Il a fallu onze mois au Syndicat national de l'édition (SNE) pour livrer ceux de 1998. Le SNE a hésité pour savoir quels commentaires accompagneraient ces données, avant de finalement les livrer avec une seule page d'analyse. Si son enquête couvre plus de 90 % du secteur, le SNE reste tributaire des données fournies par les éditeurs. Le chiffre d'affaires a atteint 14,289 milliards de francs (2,18 milliards d'euros) en 1998, 16,4 milliards (2,5 milliards d'euros) si on ajoute les clubs de livre. Pour augmenter cette complexité, le périmètre varie d'une année à l'autre, et plusieurs indicateurs paraissent avec des résultats différents.

Le SNE annonce un recul de 1,2 % du chiffre d'affaires, à périmètre constant. C'est la quatrième année de baisse consécutive, confirmant le sentiment de crise qui a touché l'édition au milieu des années 90. Dans le même temps, la Banque de France, dans une étude sectorielle, estime que les recettes de ventes de livres ont progressé de 1 %, tandis que *Livres Hebdo*, en mars, estimait la progression à 1,5 %.

1998 confirme les grandes tendances observées depuis plusieurs années : baisse du chiffre d'affaires ; augmentation de la production de titres, qui a pratiquement doublé depuis 1980 ; chute du tirage moyen, qui est de 8 395 exemplaires contre 10 000, en 1990, et 14 220 en 1980. Plus inquiétant sans doute : le nombre d'exemplaires vendus a baissé de 2 % en 1998, alors que la production a augmenté de 0,8 %.

Trois domaines affichent une évolution positive : la littérature, la jeunesse et les livres d'art, tandis que les ouvrages de sciences humaines, les encyclopédies et dictionnaires accusent les baisses les plus fortes. Avec un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, ces derniers sont en recul de près de 60 % depuis cinq ans. Les encyclopédies et dictionnaires étaient le premier secteur de l'édition en 1994, avec 20 % de parts de marché, contre 11,8 % aujourd'hui.

La première place a été prise par la littérature, avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs. L'année 1998 a été marquée par une forte hausse du nombre de titres (+ 13,6 %) et par une baisse presque équivalente du tirage moyen (– 11,2 %). Celui-ci était de 10 435 exemplaires en 1998, contre 12 594 en 1994. L'activité des livres scolaires et parascolaires est stable (2,170 milliards) et celle des ouvrages pratiques en léger repli (1,9 milliard). Enfin, les livres pour la jeunesse confirment leur progression (1,171 milliard).

Pour Serge Eyrolles, président du SNE, ces chiffres ne traduisent pas une aggravation, mais s'inscrivent dans la tendance d'un marché arrivé *« à maturité »*. Il est même rassurant sur l'année en cours en estimant que *« 1999 sera bien meilleure que 1998 »*. L'édition devrait selon lui bénéficier d'un effet 2000, des prix littéraires, tandis que les efforts du ministère de l'éducation nationale devraient bénéficier aux livres d'enseignement.

Une étude de la Banque de France nuance le sentiment de crise souvent évoqué. L'analyse juge qu'*« en termes de rentabilité et de productivité, les performances sont toujours très satisfaisantes»*. Les résultats d'exploitation sont en hausse, l'endettement en baisse et la trésorerie confortable. Pour la Banque de France, les comptes des entreprises *« apparaissent donc globalement favorables »* et *« la structure financière du secteur très saine »*.

Ce *satisfecit* général cache des situations particulières plus délicates. Les entreprises qui affichent un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs sont souvent dans une position plus délicate. Si leur chiffre d'affaires a augmenté, leurs résultats ont baissé, leurs charges salariales ont progressé et surtout *« leur taux d'endettement a atteint plus de 60 % des fonds propres »*, alors qu'il n'est que de 20 % pour les seize entreprises qui affichent un chiffre d'affaires de plus de 200 millions de francs et qui représentent les deux tiers de l'activité économique du secteur.

Alain Salles

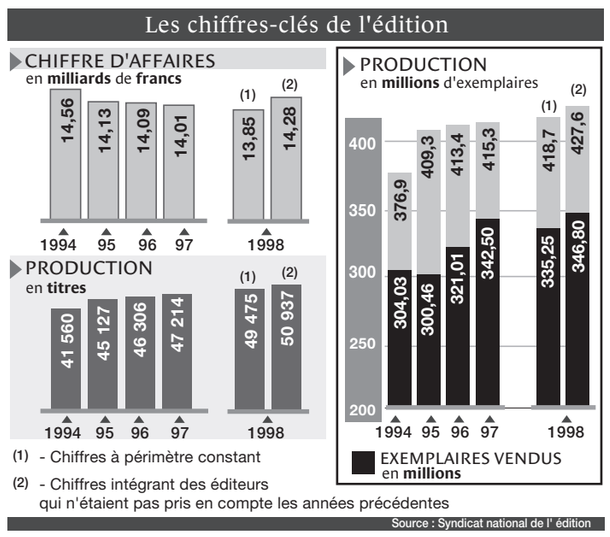

AGENDA

● **LES 26 ET 27 NOVEMBRE. BALZAC. A Bordeaux**, un colloque intitulé « Envers balzaciens » donnera lieu à de nombreux débats et lectures (à partir de 14 heures, à l'auditorium de la Bibliothèque municipale de Bordeaux ; rens. tél. : 05-57-81-80-93).

● **LE 29 NOVEMBRE. COUSSE. A Paris,** la compagnie Le Champ de l'Alouette présente, dans une mise en scène de France Jolly, une représentation de *La Découverte de l'Afrique*, de Raymond Cousse paru au Dilettante (78, bd des Batignolles, 75017 Paris ; tél. : 01-44-70-06-69).

● **DU 1er AU 6 DÉCEMBRE. JEUNESSE. A Montreuil,** la 15e édition du « Salon du livre de jeunesse » – dont les thèmes sont l'Afrique noire et les droits de l'enfant – sera l'occasion de rencontres et débats. Par ailleurs, l'enregistrement de l'émission de Geneviève Brisac, « En vivant en écrivant », sera réalisé le 1er décembre, à 18 h 30, avec Jean-Baptiste Coursaud, Praline Gay-Para et Claire Laroussinie. Cette émission sera diffusée sur France-Culture le 2 décembre à 19 h 30 (av. Léon-Gaumont, 93100 Montreuil ; tél : 01-55-86-86-55).

● **LES 3 ET 4 DÉCEMBRE. DÉSOBÉISSANCE CIVILE. A Lyon,** la Villa Gillet propose un colloque sur le thème : « La désobéissance civile » en présence de Bruno Karsenti, Bernard Dupuy, Laurent Douzou, Olivier Christin, Michel Sennelart et Agnès Antoine (25, rue Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48).

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

Vingt ans de passion

Rencontre avec Anne-Marie Métailié

Pour fêter les vingt ans de sa maison, Anne-Marie Métailié a organisé une fête réunissant ses amis, ce qui est plutôt classique. Mais le pince-fesses était très joliment relayé par un livre et par un disque spécialement conçus par l'occasion : *Quand on aime...* (318 p., 125 F [19,06]). Mélanger l'amour et les affaires, fussent-elles intellectuelles, voilà qui est plus rare. Mieux : le livre est entièrement composé de nouvelles écrites par les différents auteurs de fiction de la maison, qui se sont bousculés pour participer à l'entreprise. Ce qui n'étonne en rien la romancière portugaise Lidia Jorge, pour qui cet ouvrage est une réponse à *« l'histoire d'amour »* que l'éditrice entretient avec les textes de ses auteurs.

Ils viennent pourtant des quatre coins du monde, les auteurs d'Anne-Marie Métailié. Ils appartiennent à toutes les générations, s'expriment dans des styles fort différents, ne parlent pas les mêmes langues. Une chose les relie cependant, qui s'appelle la passion pour les livres et qu'une liaison de vingt années ne suffit pas à ternir. Car à côtés des grands, des gros, des cotés en Bourse, des plus que centenaires, Anne-Marie Métailié a toujours fonctionné aux coups de cœur et aux coups de poker, sans jamais perdre de vue la réalité. D'où la prospérité de sa maison. D'autant que l'année qui se termine, avec ses trente-quatre titres et le succès de la collection de poche intitulée « Suites », promet d'être excellente.

Tel n'a pas toujours été le cas. *« L'éditeur François Bourin a dit un jour que dans ce métier, seul le fait d'être né dans la famille, ou bien d'avoir beaucoup d'argent, permettait d'économiser dix ans. Eh bien, c'est vrai ! »* Ce qu'elle dit en souriant *« pour l'édification des jeunes générations »*, l'éditrice l'a vécu tant bien que mal, d'orages en calmes plats, elle qui n'était née ni dans le milieu, ni une cuillère en argent dans la bouche. *« Pendant les dix premières années, j'ai eu toutes les galères, j'ai failli mettre la clef sous la porte ; certaines années je n'ai sorti qu'un seul livre, je suis parti travailler chez les autres* (c'est-à-dire Albin Michel, où cela s'est fort mal passé)*, j'ai même fait le nègre pour trois biographies. »*

Ce qui l'a sortie d'affaire, c'est son changement de diffuseur. Le passage à la CDE-Sodis, en 1988, a modifié *« l'économie de ses livres »*, en les rendant plus visibles. Anne-Marie Métailié, qui est aujourd'hui diffusée par Le Seuil, a aussi été soutenue par les ventes mirifiques de certains auteurs (notamment Luis Sepulveda) et par *« une chose irrationnelle, imbécile »*, qu'elle définit avec vigueur : *« Moi, c'est ce métier que je veux faire et pas un autre. c'est un choix profond, profond. »* Un chemin qu'elle a pris après avoir rencontré des éditeurs passionnés, en particulier Jean-Jacques Pauvert et Jérôme Lindon, en qui elle a, dit-elle, *« reconnu quelque chose de ce que je voulais être »*.

L'ancienne enseignante d'espagnol, puis ingénieur de recherches à la Maison des sciences de l'homme, a donc publié son premier livre en 1979. C'était *Nus, féroces et anthropophages*, un récit de voyages de Hans Staden, dont le dernier des trois mille volumes a été vendu il y a seulement deux ans. N'importe ! Autrefois militante dans les mouvements d'extrême gauche, Anne-Marie Métailié se bat aujourd'hui pour ses livres et ses auteurs. Jusqu'à *« l'acte d'amour »* un peu fou et non lucratif, comme lorsqu'elle publié, en 1995, le livre du grand critique littéraire Antonio Candido, qui fut son maître *(L'Endroit et l'Envers).* Soutenir, toujours, ses auteurs, leur montrer qu'elle croit en eux, qu'elle comprend la *« solitude énorme »* qui est le lot de la plupart d'entre eux, voilà qui a fait une partie de la magnifique singularité des éditions Métailié.

Raphaëlle Rérolle

Qui a dit que les sciences humaines étaient en crise ?
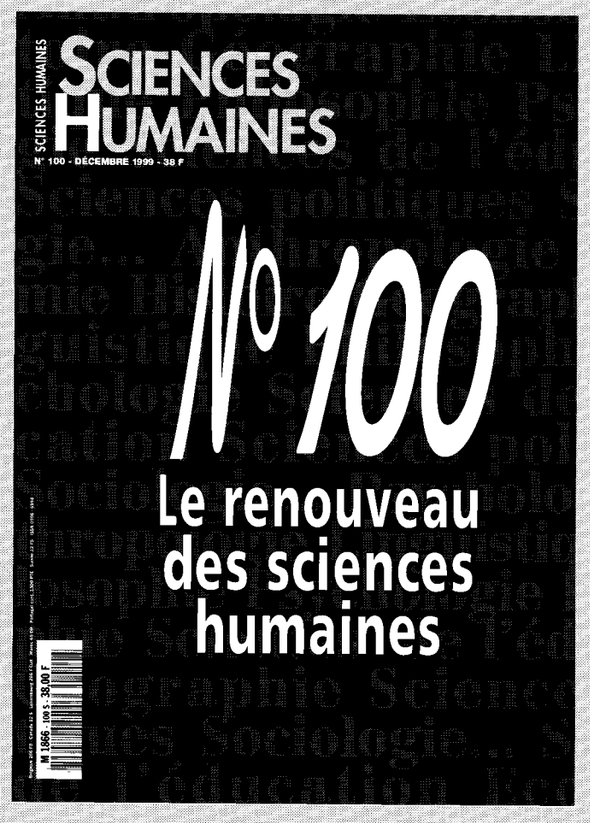

En kiosque le 19 novembre
www.scienceshumaines.fr